Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mercredi 29 décembre 1965 / saint Thomas Backet, martyr / 81e année, No 301 / 4 cahiers / 36 pages / La météo : Bruine, très doux demain / min. 30 / max. 40

Conférence fédérale-provinciale sur le contrôle des valeurs mobilières

par Pierre O'Neil

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a rendu publique à midi une lettre qu'il a écrite à tous les chefs de gouvernement du Canada les invitant à déléguer des hauts fonctionnaires à une conférence fédérale-provinciale sur le contrôle des valeurs mobilières.

M. Pearson n'a donné aucun détail aux journalistes mais on ne doute pas à Ottawa que si le gouvernement fédéral obtenait l'assentiment des provinces, il tenterait de mettre sur pied une commission nationale des valeurs mobilières ou, à tout le moins, un organisme quelconque chargé de surveiller en collaboration avec les provinces le commerce des valeurs au Canada.

La décision du premier ministre de convoquer une conférence fédérale-provinciale sur le sujet vient quelques jours à peine après l'annonce faite à Québec de la détermination de cette province d'entreprendre une vaste étude de ses institutions financières.

Elle vient également quelques mois avant la publication des commissions royales d'enquête sur la taxation qui étudient, aussi bien à Québec qu'à Ottawa, toute la structure fiscale des deux niveaux de gouvernement.

Il s'agit donc de la part du gouvernement fédéral d'une manoeuvre extrêmement délicate mais dont les ministres des Finances des provinces étaient au courant depuis la conférence à laquelle ils ont assisté à Ottawa au début de décembre.

Le premier ministre a en effet laissé entendre que des discussions à cet égard avaient été entreprises dès ce moment.

Dans sa lettre aux premiers ministres des provinces aussi bien que dans le communiqué émis à midi après la conférence de presse du chef du gouvernement, M. Pearson reconnait que "les provinces ont une certaine juridiction ainsi que des lois" dans le domaine des valeurs mobilières.

"Le gouvernement du Canada poursuit-il a un intérêt dans cette question et certaines responsabilités propres à l'égard de divers aspects de ce problème. Il semble qu'il serait opportun d'étudier ensemble les mesures qui dans nos domaines respectifs de compétence pourraient aider à en arriver à une situation plus opportune dans l'ensemble de ce domaine".

M. Pearson n'a pas caché que l'initiative de son gouvernement n'est pas étrangère à des faillites retentissantes qui se sont produites au cours de l'année en Ontario et à des jeux de bourse qui ont conduit de nombreuses personnalités de la finance en cour de Justice.

Dans sa lettre, M. Pearson demande que la réunion des hauts fonctionnaires ait lieu avant le printemps.

Par ailleurs, le premier ministre a dit que le volume de législation qu'il se propose de présenter pourrait bien garder les Chambres au travail durant toute l'année. Il a cependant précisé qu'avec un minimum d'erreur du côté du gouvernement et la coopération de l'opposition il espérait pouvoir accorder aux parlementaires des vacances de Pâques et des vacances d'été.

M. Pearson a enfin souligné qu'il ne nommerait aucun sénateur avant d'avoir obtenu de la Chambre un vote de confiance.

Comité interministériel à Québec en vue des soins pour les indigents

par Teddy Chevalot

QUEBEC — Le Conseil des ministres a formé aujourd'hui un comité interministériel "en vue de l'établissement d'un régime de soins médicaux et chirurgicaux pour les assistés sociaux".

Par la même occasion, il a désigné un comité de négociation de trois membres qui sera chargé de négocier avec les deux syndicats de médecins, les omnipraticiens et les spécialistes, la participation des médecins à l'établissement de ces soins.

Ce comité interministériel comprend les personnes suivantes : Claude Castonguay, président du Comité de recherche sur l'Assurance-santé, J.-R. Forest, sous-ministre adjoint de la Famille et du Bien-être social, Laurent Lizotte, sous-ministre adjoint de la Santé, David Robillard, sous-ministre adjoint des Finances et Louis Bernard, conseiller juridique auprès du ministère des Affaires fédérales-provinciales.

M. Claude Castonguay agira à titre de président de ce comité, alors que Me René Dussault, conseiller juridique auprès du comité sur l'Assurance-santé, en sera le secrétaire.

En annonçant cette nouvelle, le premier ministre a précisé que ce comité interministériel n'aurait qu'une durée limitée, au maximum 15 mois, en attendant que tout le problème de l'Assurance-santé soit étudié par les deux chambres et qu'une législation en émane.

Il a ajouté qu'il n'était pas question que la formation de ce comité indique des mesures en matière d'assurance-santé pour le gouvernement. "Ce comité, a-t-il dit, ne lie en rien ni le gouvernement ni les deux chambres, sur toute cette question de l'assurance-santé."

En ce qui concerne le comité de négociation, il comprendra les personnes suivantes : le Dr Laurent Lizotte, déjà nommé au sein du comité interministériel, M. Carl Goldenberg, économiste de Montréal, et Gérard Gagnon, C.A., agent de la Trésorerie.

Ces trois personnes ont tout pouvoir pour négocier avec les médecins de la forme de collaboration que ceux-ci pourront donner aux assistés sociaux. Le premier ministre en outre, a précisé que ces trois personnes étaient prêtes à commencer les négociations dès aujourd'hui. Il a enfin insisté sur la nécessité pour le gouvernement de s'entendre avec le médecin avant de prévoir une législation concernant les assistés sociaux ou encore le budget qui leur sera affecté.

Entre-temps, le caucus des libéraux se tiendra lundi et mardi de la semaine prochaine.

Les dents de nos étudiants sont dans un état déplorable • En page 11

Les USA explorent les chances de négocier la paix au Vietnam

d'après UPI, PA, AFP

Tandis que la pause des bombardements américains contre le Nord-Vietnam se poursuit pour la 6e journée sans explication officielle, le gouvernement des Etats-Unis semble multiplier les démarches pour explorer les chances de négociations en vue de mettre fin à la guerre du Vietnam.

C'est ce qu'indiquent du moins les derniers développements que signalent les dépêches en rapport avec la situation vietnamienne :

M. Averell Harriman, ambassadeur itinérant du président Johnson, est arrivé aujourd'hui à Varsovie, capitale de la Pologne, pour des pourparlers sur la question vietnamienne.

A l'issue de ses entretiens avec M. Adam Rapacki, ministre des Affaires étrangères de Pologne, un communiqué conjoint américano-polonais a été publié. Selon ce communiqué, M. Harriman a mis au courant le gouvernement polonais, en sa qualité de membre de la Commission internationale de contrôle au Vietnam, des vues du gouvernement des Etats-Unis sur le problème vietnamien. Le communiqué précise que c'est à la demande du président Johnson que M. Harriman a entrepris sa démarche.

M. Harriman a fait le voyage à bord de l'avion particulier du président Johnson. Il était accompagné de plusieurs conseillers et fonctionnaires, parmi lesquels, M. David Dean, spécialiste des affaires chinoises.

On sait que la capitale polonaise est le seul point de contact officiel entre les Etats-Unis et la Chine communiste. Les ambassadeurs des deux pays s'y sont rencontrés régulièrement en secret depuis plusieurs années. De plus, le gouvernement polonais a manifesté son désir de servir d'intermédiaire en vue de faciliter un règlement au Vietnam.

• A l'ONU, un porte-parole a déclaré que le secrétaire général de l'organisation mondial, M. Thant, avait été informé par le secrétariat d'Etat américain de la mission de M. Harriman à Varsovie. Il a ajouté que le secrétaire général avait été en contact avec les autorités américaines au cours des dernières 24 heures, sur l'initiative de ces dernières. Le porte-parole a laissé entendre que la question du Vietnam fait l'objet de cette communication.

• Le journal londonien "Daily Express" révèle de son côté que le président Johnson a offert de cesser les bombardements au Nord-Vietnam, si Hanoi acceptait de cesser l'envoi de renforts au Vietcong. Le journal, attribuant cette information à des sources haut placées de Washington, ajoute que Hanoi n'a pas encore répondu Selon l'article, Washington est disposé à participer à des négociations sans conditions préalables, mais la cessation des hostilités serait le premier sujet à l'ordre du jour.

• Le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey, poursuit sa "mission de paix" en Extrême-Orient. Il est arrivé aujourd'hui à Manille, aux Philippines, venant du Japon, où il a eu des entretiens avec le premier ministre japonais, M. Eisaku Sato, au sujet du Vietnam. M. Humphrey a déclaré au leader japonais que Washington souhaitait voir le gouvernement de Tokyo et les gouvernements d'autres pays se

Voir USA en page 2

photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Quand le vieux Montréal brûle

Le flot des véhicules avait cédé la place aux boyaux des pompiers de Montréal sur la rue St-Paul, hier après-midi, alors qu'une partie du vieux Montréal s'envolait en fumée. Pendant près de deux heures, 125 pompiers ont uni leurs efforts dans le but de protéger les immeubles avoisinants qui datent tous du 19e siècle.

(Voir autre photo en page 3)

Sens unique rues Ste-Catherine et St-Laurent en 66

Plusieurs rues importantes de Montréal seront établies "à sens unique" en 1966, apprend-on de M. Jean Lacoste, directeur du service municipal de la circulation.

On établira "une direction à sens unique" rue Sainte-Catherine et rue "Burnside-de Montigny", entre l'avenue Atwater et la rue du Havre; rues Iberville et Frontenac; rues Saint-Zotique et Beaubien; rues Saint-Laurent et Saint-Urbain, entre la rue Craig et l'avenue Bernard.

M. Lacoste annonce également que l'on procédera à un meilleur aménagement dans le voisinage du parc Laurier "afin de faciliter l'écoulement de la circulation dans l'axe de la rue Christophe-Colomb, au sud de la rue Saint-Grégoire".

Quant aux trolleybus, ils disparaîtront au début de l'été.

M. Lacoste souligne d'autre part qu'"un programme sans précédent de réfection et de construction de routes permet d'entrevoir que l'automobiliste devra surmonter plusieurs obstacles à la circulation".

Québec s'étonne de la menace des ingénieurs de la Régie des eaux

par Teddy Chevalot

QUEBEC, (DNC) — C'est avec surprise, et stupéfaction même, que les autorités du ministère des Affaires municipales ont appris la nouvelle selon laquelle que 14 ingénieurs au service de la Régie des eaux veulent démissionner.

Rejoint hier après-midi, par téléphone, M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, s'est tout simplement contenté de déclarer qu'il n'avait pas de commentaire à faire.

"On m'a lu la nouvelle dans LA PRESSE, a-t-il dit. Comme je n'ai pas eu l'occasion ni de la lire moi-même ni de l'étudier, pour l'instant je n'ai aucun commentaire à faire."

"Je vais prendre la peine de l'étudier, a-t-il ajouté, et si j'estime qu'elle nécessite un commentaire ou une mise au point, je les ferai demain", (c'est-à-dire aujourd'hui).

Me Blier est étonné

Pour sa part, Me Camille Blier, sous-ministre adjoint aux Affaires municipales, non seulement s'est montré surpris par l'annonce d'un telle nouvelle, mais en outre s'est posé en faux contre certains des allégué, publiés hier.

On sait que, selon la nouvelle publiée dans LA PRESSE d'hier, 14 ingénieurs au service de la Régie des eaux, avec en tête le président de cette Régie, le juge Jean D'Amours, auraient fait savoir qu'ils étaient prêts à démissionner si le siège social de cet organisme déménageait de Montréal à Québec.

En outre, ils déplorent que ce service n'ait encore rien accompli de valable dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés de par la loi, ce après onze mois d'existence.

"C'est la première fois que j'apprends cette nouvelle, a déclaré Me Camille Blier. Elle me surprend profondément, parce que j'ai ici la preuve que la majeure partie de ces ingénieurs ont accepté leur transfert à Québec."

Il a, par la même occasion, expliqué qu'en vertu de la loi qui établissait la Régie des eaux, le bureau-chef de cet organisme devait se trouver à Québec, d'où le transfert de l'administration de Montréal à la capitale, "puisqu'il faut bien que la loi soit appliquée."

C'est d'ailleurs à cause même de cette obligation d'appliquer strictement la loi que ces ingénieurs ont été prévenus que l'administration de la Régie des eaux serait transférée à Québec et que, dans leur majeure partie, ils ont acquiescé à cette exigence.

Quant aux autres accusations portées contre l'administration de cet organisme, Me Camille Blier s'est contenté de dire : "Je ne sais qui a pu faire de tels commentaires, et, donc, il m'est difficile d'y répondre."

Puis s'échauffant, il ajouta : "Je ne sais de qui viennent ces déclarations. C'est aussi bien un simple commis qui a pu les faire qu'une personne responsable. Aussi, je ne peux faire de commentaire pour l'instant."

Enfin, il a précisé que selon lui les renseignements publiés dans l'article d'hier ne correspondaient pas du tout à ses propres renseignements, et qu'en conséquence ils ne lui semblaient pas sérieux.

Le juge d'Amours se dissocie du mouvement

Quelques heures plus tard, à Montréal, le juge Jean d'Amours, président de la Régie des eaux du Québec, a déclaré que les régisseurs de son organisme étudiaient actuellement la décision prise par le gouvernement provincial de déménager le siège social de la Régie à Québec.

Le juge a révélé que la lettre envoyée par le ministre des Affaires municipales à la Régie au sujet du déménagement

Voir ETONNEMENT en p. 2

Deschamps succède à Filion à la SGF

M. Michel Bélanger remplacera M. Deschamps comme sous-ministre de l'Industrie et du Commerce

QUEBEC. — Le premier ministre Jean Lesage, au sortir d'une réunion du Conseil des ministres, a confirmé ce matin la nomination de M. Jean Deschamps, actuellement sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, au poste de directeur-général et président de la Société générale de financement.

Cette décision fait suite à une résolution adoptée le 22 décembre par le conseil d'administration de la SGF.

Le premier ministre a expliqué que c'était à la demande même de M. Gérard Filion que ces changements à la SGF étaient accomplis. Il a ajouté que M. Filion avait exprimé le désir de donner tout son temps à Sidbec et qu'en conséquence il se devait de démissionner de la SGF.

M. Jean Deschamps occupera son nouveau poste de directeur-général et président de la SGF le 1er avril prochain mais cette date pourra être avancée d'un mois.

Pour le remplacer, M. Michel Bélanger, actuellement sous-ministre adjoint aux Richesses naturelles, devient, à partir du 15 janvier 1966, sous-ministre adjoint temporaire de l'Industrie et du Commerce en attendant de devenir sous-ministre en titre de ce ministère lorsque M. Deschamps quittera son poste.

Année importante pour Sidbec

Le départ de M. Filion de la SGF était prévu depuis longtemps, car il l'avait lui-même annoncé lorsqu'il avait accepté la présidence de Sidbec. L'année qui vient sera d'une grande importance pour la sidérurgie québécoise, et M. Filion entend y consacrer tous ses efforts.

C'est en effet en avril prochain que le groupe d'ingénieurs chargés de préparer les avant-projets soumettra son rapport à Sidbec. Ce sera là le point de départ des négociations entre la société et le gouvernement provincial qui conduiront à l'adoption des plans définitifs et décideront des modalités de la participation financière définitive du gouvernement à la réalisation de la sidérurgie québécoise.

Solide réputation

Le futur directeur général de la SGF s'est acquis une solide réputation dans les milieux économiques de la province, d'abord comme professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, où il mit sur pied le Centre de préparation aux affaires, puis comme sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, poste qu'il occupe depuis environ deux ans.

M. Bélanger est sous-ministre des Richesses naturelles depuis la formation du ministère en 1961. Il était entré au service du ministère des Ressources hydrauliques dès 1960. De 1954 à 1960, M. Bélanger avait rempli diverses fonctions importantes au sein du ministère fédéral des Finances.

Caisse de dépôts et de placements

Nous sommes d'autre part informés que les bureaux de la Caisse de dépôts et de placements seront définitivement situés à Montréal, à cause des exigences du marché financier. Le directeur de cet organisme, qui administrera des millions de dollars dans quelques années, est également choisi et sa nomination sera rendue officielle dans quelques jours.

M. Jean Deschamps

M. Michel Bélanger

Outrage au tribunal: Wagner propose que le fardeau de la preuve incombe à la Couronne

QUÉBEC. (PC) — Le ministre québécois de la Justice, M. Claude Wagner, proposera lors de la prochaine conférence fédérale provinciale des procureurs généraux et des ministres de la Justice de modifier la loi dans ses dispositions qui régissent l'outrage au tribunal.

La proposition de M. Wagner à ce sujet aura pour but de remettre le fardeau de la preuve à la Couronne dans les causes d'outrage au tribunal.

Un porte-parole du ministère québécois de la Justice a expliqué mardi qu'actuellement, l'outrage au tribunal crée une situation unique. "C'est pour cette seule accusation, a-t-il dit, que l'accusé doit lui-même porter le fardeau de la preuve".

"Dans toutes les autres causes, et c'est la philosophie générale du code pénal, le fardeau de la preuve incombe à la Couronne, a-t-il ajouté.

"Il s'agit, a poursuivi le porte-parole du ministre, de

Voir WAGNER en page 2

M. Claude Wagner

Pearson : pas de référendum

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre du Canada a rejeté, de façon laconique, une proposition émanant du bureau du ministre québécois de la Justice, M. Claude Wagner, qui désire que la question de l'abolition de la peine de mort soit tranchée par voie de référendum parmi la population canadienne.

M. Pearson a dit aux journalistes que les libéraux tiendraient leur promesse d'instituer un débat en Chambre sur la peine de mort.

Il a été très catégorique en affirmant par la suite que c'est le parlement canadien qui sera invité à prendre une décision à cet égard.

"Il n'est pas question de référendums dans nos projets" a ajouté le premier ministre, visiblement désireux de mettre au rancart la forme de consultation proposée par M. Wagner.

"Le CIA a rempli de micros l'ambassade russe à Ottawa"

— Le journal Izvestia

MOSCOU. (PA, UPI) — Le journal "Izvestia", organe officiel du gouvernement de l'URSS, a publié aujourd'hui une nouvelle selon laquelle l'ambassade soviétique à Ottawa été "espionnée" par des microphones envoyés des Etats-Unis.

Le journal russe a déclaré que le Canada était actuellement le champ de bataille d'une véritable campagne anti-soviétique menée à partir des Etats-Unis par le Central Intelligence Agency (CIA).

"Les citoyens soviétiques qui vivent au Canada, ajoute Izvestia, font l'objet de surveillance, voient des perquisitions s'effectuer chez eux et des inconnus percer les pneus de leurs voitures".

Le journal ajoute : "Le Service des renseignements canadien, dirigé par un conseiller américain, a farci le nouvel édifice de l'ambassade de l'URSS à Ottawa de micros importés des Etats-Unis.

"L'actuelle campagne canadienne contre l'URSS ne cadre pas du tout avec l'amélioration générale des relations canado-soviétiques.

"Certains périodiques, poursuit Izvestia, certaines émissions de radio et de télévision ont véritablement inventé des informations au sujet de la politique russe, de la menace communiste et lancé des histoires invraisemblables d'espions russes."

Le journal affirme que la multiplication des relations commerciales entre le Canada et l'URSS ne plait aucunement aux grands monopoles américains.

La campagne anti-russe, selon "Izvestia", est directement menée par le CIA qui désire étendre ce genre de propagande en dehors des Etats-Unis. "Les milieux canadiens qui emboîtent le pas à ce genre de campagne, ajoute "Izvestia", nuisent aux intérêts de leur pays".

Le journal russe fait allusion également à l'arbitraire dont font preuve en certaines circonstances les autorités canadiennes vis-à-vis les citoyens russes installés au Canada, en les "surveillant" et en faisant fouiller leurs maisons.

SOMMAIRE

Annonces classées / 22 à 26
Bandes dessinées / 34
Courrier de Mme Gaudet-Smet / 14
Décès, Naissances etc. / 27
Editorial / 4
Finance / 32, 33
Horoscope / 10
Les patrons / 24
Loisirs et récréation / 34
Mots croisés / 25
Nouvelles internationales / 29
Nouvelles métro / 35
Radio et Télévision / 6
Spectacles et Concerts / 30, 31
Sports / 20, 21, 28
Tribunaux / 8
Vie féminine / 12 à 14
Vie mondaine / 13
Votre médecin / 9

75.4% des électeurs ont voté lors du scrutin du 8 novembre, selon les statistiques finales

OTTAWA (PC) — Les résultats définitifs de l'élection du 8 novembre indiquent que les Canadiens ont voté dans une proportion moindre qu'aux élections précédentes de 1963, 1962, 1958 et 1957. Le président des élections, M. Nelson Castonguay, a révélé que 75.4 pour cent des électeurs ont voté, soit 7,711,182 sur 10,225,000.

Un pourcentage record de 79.8 avait été atteint en 1958 : 7,287,297 électeurs sur 9,131,200 avaient voté. En 1963, quand les libéraux ont repris le pouvoir, le pourcentage du vote avait été à peu près le même, soit 79.6. Il y avait eu 7,894,076 votes. Les résultats définitifs de la participation par province et par comté ne sont pas disponibles immédiatement.

L'élection du 8 novembre dernier a donné 131 sièges sur 265 aux libéraux, soit deux de moins qu'il n'en faut pour détenir la majorité absolue. Les libéraux ont recueilli 3,098,512 votes, soit 40 pour cent.

Voici dans l'ordre, le nombre de sièges obtenus par chacun des autres partis, le nombre de votes recueillis et le pourcentage que représente ce nombre. Conservateurs : 97 — 2,499,378 — 32 pour cent. Nouveau parti démocratique : 21 — 1,381,047 — 18 pour cent. Ralliement des créditistes : 9 — 359,247 — 5 pour cent. Crédit Social : 5 — 283,560 — 4 pour cent. Indépendants : 2 — 90,438 — 1 pour cent.

Parmi les 1,011 candidats, 478 ont perdu leur cautionnement de $200, ce qui représente une somme de $95,600. Un candidat perd son cautionnement lorsqu'il recueille moins de la moitié des votes du candidat vainqueur. Le nouveau parti, qui a présenté 255 candidats, a perdu 182 cautionnements. Les conservateurs en ont perdu 88, le crédit social 72, les indépendants 59, le ralliement des créditistes 52, et les libéraux 25.

Voici le tableau du vote par province, selon les résultats finals des 52,102 bureaux de scrutin :

		Lib.	P.C.	N.P.D.	Créd.	C.S.	Autres
Terre-Neuve	147,047	94,289	47,637	1,738	—	2,363	1,020
Ile-du-Prince-Edouard	71,559	31,530	38,562	1,467	—	—	—
Nouvelle-Ecosse	416,725	175,480	203,075	36,875	—	—	1,295
Nouveau-Brunswick	241,274	114,494	102,598	22,751	1,081	350	—
Québec	2,036,880	928,125	432,941	244,423	356,962	—	74,429
Ontario	2,743,915	1,196,349	933,711	594,267	1,204	9,786	8,598
Manitoba	379,337	117,323	154,320	91,166	—	16,291	237
Saskatchewan	402,321	96,718	193,279	104,619	—	7,526	179
Alberta	531,405	118,915	247,412	44,237	—	119,563	1,278
Colombie-Britannique	726,013	217,643	139,201	239,086	—	126,681	3,402
Yukon et T. du N.	14,706	7,646	6,642	418	—	—	—
Total	7,711,182	3,098,512	2,499,378	1,381,047	359,247	282,560	90,438
Pourcentages		40%	32%	18%	5%	4%	1%

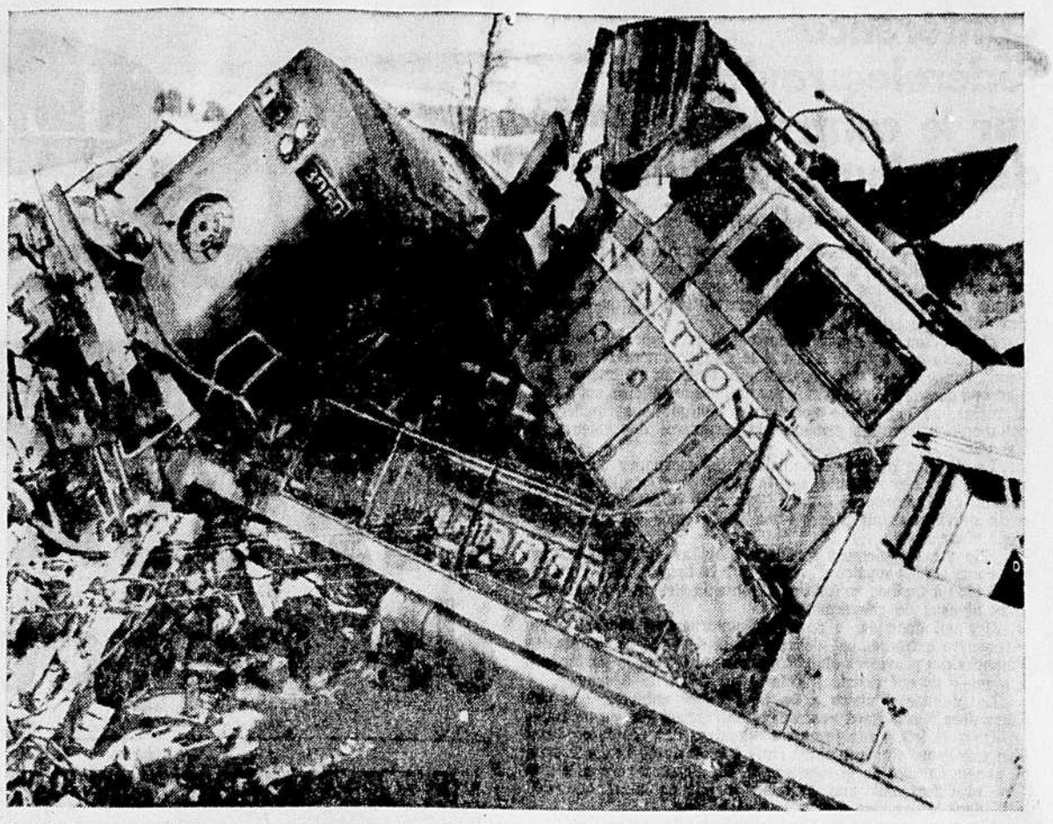

Collision ferroviaire

Deux employés des Chemins de fer nationaux du Canada ont été conduits à l'hôpital hier à la suite de la collision d'un convoi de passagers et d'un train de marchandises à Nauwigewauk, à 15 milles au nord-est de St-Jean. Soixante-cinq passagers s'en sont tirés avec un léger choc. Le chauffeur Johnson Beers de Harcourt, près de Moncton a subi une fracture d'une jambe, des lacérations et autres blessures en sautant au bas du convoi quelques secondes avant l'accident. Le mécanicien Wallace Crawford, de Saint-Jean a subi un choc. La collision s'est produite à un point d'aiguillage alors que le convoi de marchandises comprenant 80 wagons était immobilisé sur la voie principale. Le convoi de passagers comprenait trois voitures et deux autres wagons et se dirigeait vers Moncton en provenance de Saint-Jean. Les passagers ont pu poursuivre leur route à bord de deux autobus. Les deux locomotives ont quitté les rails et ont été lourdement endommagées.

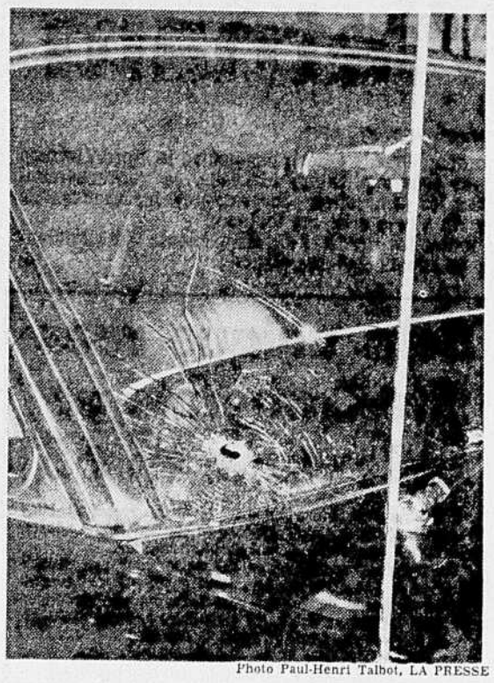

Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Chasse à l'homme : le fils d'un policier frôle la mort

Un garçonnet, qui participait bien malgré lui à une chasse à l'homme, a passé à deux cheveux d'être abattu d'une balle de mitraillette qui est venue se loger dans la banquette avant de l'automobile de son père, M. Eugène Perreault, assistant-directeur de la police de Ville d'Anjou.

L'incident s'est déroulé quelques minutes après un vol de banque perpétré vers midi hier à la succursale de la Banque Royale, au centre commercial St-Georges, rue Notre-Dame est.

Témoin de la fuite des quatre gunmen, M. Perreault prit l'automobile des fuyards en chasse, oubliant sans doute dans l'affolement du moment la présence de son jeune fils, recroquevillé sur la banquette avant de la Thunderbird du policier.

Mais la chasse fut de courte durée.

Voyant qu'on les avait pris en filature, les bandits ont brusquement immobilisé leur véhicule et l'un des suspects est descendu, mitraillette à la main. L'instant d'après, une rafale était dirigée vers le capitaine Perreault qui n'était pas armé. Ce dernier n'eut même pas le temps de relever le numéro matricule de l'auto des bandits.

Ce n'est qu'après avoir stoppé sa voiture, que le capitaine Perreault constata qu'une balle avait perforé le pare-brise, frôlant son garçonnet, pour se perdre dans le dossier de la banquette, tout près de la portière où son fils s'était accroupi.

Ce hold-up était le deuxième perpétré dans cette succursale de banque en moins d'un mois.

Les quatre bandits se sont emparés de $4,800 après avoir mis en joue un client, une caissière et le gérant de l'établissement, M. J. Durocher, qui fut forcé de s'étendre par terre.

Ils se sont fait remettre l'argent par la caissière et se sont emparés des $600 trouvés en possession d'un client.

Argent en poche, les gunmen se sont repliés vers la sortie où les attendaient un complice et une Oldsmobile de modèle récent.

C'est en apercevant les bandits quitter la banque que le capitaine Perreault engagea une poursuite qui faillit mal tourner.

Première réunion des parlementaires libéraux

OTTAWA (PC) — Les parlementaires libéraux tiendront leurs première réunion à huis clos depuis les élections lundi et mardi prochains, a annoncé hier le premier ministre Pearson.

Un bref communiqué annonce que le premier ministre a donné instruction au chef de file du gouvernement, M. James Walker, député de York-Centre de faire le nécessaire en vue de cette réunion.

Des invitations ont été lancées à 131 députés libéraux, dont 29 nouveaux-venus et à 57 sénateurs libéraux.

Le président de la réunion est M. Bryce Mackasey, député de Montréal-Verdun qui a remplacé l'ancien député Guy Rouleau au mois de février dernier après que ce dernier eût été l'objet de violentes critiques par suite de son rôle dans l'affaire Rivard. Dans son communiqué, M. Pearson ne fait pas la moindre mention de M. Mackasey.

La réunion se déroulera dans l'aile ouest de l'édifice parlementaire.

USA

SUITE DE LA PAGE 1

joindre leurs efforts à ceux des Etats-Unis pour convoquer une conférence de paix sur le Vietnam.

• A Hanoï, le président Ho Chi Minh a affirmé aujourd'hui que les dirigeants américains veulent la guerre et non pas la paix. Dans sa réponse à un message du pape Paul VI, Ho Chi Minh ajoute que "les propos que tient le président Johnson sur son désir d'entamer des négociations sans conditions préalables constituent une manoeuvre. Il tente de camoufler ses projets en vue de l'extension et de l'intensification de la guerre au Vietnam. Le pape avait envoyé un message au président nord-vietnamien pour le remercier de sa collaboration à la trêve de Noël.

• Le Souverain-Pontife poursuivrait ses efforts de paix, bien qu'aucune déclaration ne soit venue du Vatican depuis la veille de Noël. Le Saint-Père lançait ce jour-là u nappel aux dirigeants des deux Vietnam en faveur d'un cessez-le-feu permanent.

A Hong-Kong, un hebdomadaire écrit que les dirigeants du Nord-Vietnam sont divisés sur la question de l'ouverture de négociations en vue d'un cessez-le-feu. La publication en question, le "Far Eastern Economic Review", affirme tenir ces propos de la bouche d'un membre de la Commission internationale de Contrôle au Vietnam. Le diplomate fait la navette entre Saigon et Hanoï une fois par mois. Il aurait déclaré, selon l'hebdomadaire, que le président Ho Chi Minh est favorable à l'ouverture de négociations avec Washington et Saigon, mais qu'une faction pro-chinoise au sein du gouvernement s'y oppose.

A Moscou, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Foy Kohler, a été reçu aupourd'hui au Kremlin par M. Nicolas Podgorny, chef de l'Etat soviétique. Suivant un porte-parole de l'ambassade, l'entretien a duré une heure. La longueur de l'entretien laisse penser, selon les observateurs, que divers problèmes sur l'état des relations américano-soviétiques, dont celui du Vietnam, ont été évoqués.

ETONNEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

avait un caractère définitif mais qu'une série de modalités pouvaient faire encore l'objet de discussions.

L'article 6 de la nouvelle loi de la Régie des eaux situe le siège social de l'organisme à Québec.

"La déclaration des ingénieurs, a dit le juge d'Amours, a été faite à l'insu des régisseurs. Pour ma part, je n'ai pas, pour l'instant, de position finale à faire connaître sur cette question".

Le président de la Régie a déclaré en outre qu'il n'avait jamais participé, ni de près, ni de loin, au mouvement global de protestation des ingénieurs de la Régie contre la décision du gouvernement.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 30
Maximum demain : 40

Bureau météorologique du Canada, Dorval — (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa / Cantons de l'Est** : Généralement nuageux aujourd'hui et demain : bruine intermittente, très doux demain. Brises légères jusqu'à demain, puis vents du sud de 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 30 et 40 ; Sherbrooke, 30 et 35.

PAR ALBERT BRIE

les propos du timide

Un brin de réflexion

TREVE AU VIETNAM. Ainsi, le cours de l'une des guerres les plus atroces peut être suspendu comme une simple opération commerciale, comme la plus ordinaire compétition sportive, et être repris au signal convenu par des arbitres.

Cette constatation fait frémir. Elle ne plaide pas pour l'humanité des faiseurs de conflits armés, elle accuse leur sadisme. Elle nous fait voir que les guerres sont des entreprises de tuerie froidement calculée, dans lesquelles des hommes s'assassinent sans raison personnelle, pour des motifs qu'on leur dit louables et qui se résument souvent au bon plaisir de promoteurs ambitieux.

Dans ces conditions, la guerre s'assimile à un sport de riches, quand ce ne sont pas les haines ou les fanatismes qui l'alimentent. L'affrontement de deux grandes fureurs nationales va jusqu'à l'anéantissement de l'un ou l'autre des belligérants. Les guerres d'intérêts et d'influences, elles, sont scientifiquement menées et minutées. Elles ressemblent à des combats de coqs, mais la loi interdit ces épreuves sanguinaires. Elles sont trop cruelles et font horreur à la délicatesse de nos nobles sentiments humains.

A l'époque des fêtes, l'homme fait de fréquentes séances de gargarisme avec le mot "Paix". Il le fait d'autant plus volontiers que la réalité du terme lui échappe. Il l'évoque comme une vision béatifique. De même, appelle-t-il de tous ses voeux le Ciel, la Liberté, le Bonheur, impérissables abstractions dont il se moque depuis le commencement du monde pensant.

Les pauvres, les malheureux sont l'objet de nos belles pensées et de nos bonnes actions à cette époque-ci de l'année. Nous le croyons. On peut cependant se demander si cet accès de générosité n'est pas le prix que nous mettons pour absoudre la mauvaise conscience que nous avons d'être un peu trop bien pourvus. Le vivant reproche de la misère nous générait dans nos plaisirs s'il n'était pas dissimulé temporairembent par nos largesses d'un jour.

Les célébrations des fêtes sont le triomphe de la sentimentalité des adultes. Les enfants, plus réalistes, en profitent.

Nous entendons souvent dire : "Ce n'est pas grand chose, mais le coeur y est". Faut-il en conclure que plus le présent est riche, plus le coeur est absent ?

Ce qui fait le prix d'une carte de souhaits, ce n'est pas sa beauté, sa littérature votive ou même sa signature. C'est le petit mot ajouté, inattendu, personnel. A ce seul signe, on reconnait l'homme qui se substitue au robot-expéditeur-de-cartes.

Le souci que nous mettons à n'envoyer que de jolies cartes vise à assurer le destinataire de notre bon goût.

Je reçois une carte signée "Jean". Je connais quinze personnes prénommées Jean. Il arrive donc que cet hypothétique Jean me fournit l'occasion de rappeler à ma mémoire les quatorze autres.

Vous recevez depuis dix années consécutives une carte d'une connaissance. Cette année, vous n'en recevez pas. Ne vous pressez pas de dire que cette connaissance vous a oublié. Elle vous a tout simplement rayé de sa liste. Autrement dit, elle a pensé qu'il ne valait plus la peine de penser à vous, ce qui est beaucoup penser à quelqu'un.

Vous recevez une carte de voeux que vous n'attendiez pas. Vous ne vous dites pas : "C'est gentil de sa part". Vous réagissez par : "Il faudra que je lui réponde". La politesse c'est de l'oeil pour oeil civilisé.

Il n'y a rien de plus agréable que de voir un enfant accueillir une étrenne qu'on lui fait. Il est si heureux qu'il ne pense pas à vous remercier. L'adulte, lui, est tellement empêtré dans sa façon de remercier qu'elle lui gâte le plaisir de recevoir.

Ne dites jamais quand vous recevez un cadeau : "C'est trop". Cette réflexion peut laisser entendre que vous aviez cru le donateur moins généreux qu'il n'est.

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié, paraît-il. N'entretiendraient-ils pas plutôt la rivalité ?

Les gens qui se scandalisent des fleuves d'alcool qui coulent dans les gosiers à l'époque des fêtes feraient mieux de s'offenser des conditions de vie mentales qui sont faites à l'homme traqué du vingtième siècle.

Le Paradis à la fin de vos jours, et cela année après année, c'est trop. A chaque année suffit son paradis.

Bonne année à tous !

Fanfani ne retire pas sa démission

Il attribue son échec à sa femme et à La Pira

ROME. (UPI-PA-AFP) — Politiquement mis dans le pétrin par sa femme et un ami avec qui il a déjà vécu dans un monastère, M. Amintore Fanfani a rejeté aujourd'hui les appels qui lui sont lancés pour qu'il revienne sur sa décision de démissionner de son poste de ministre des Affaires étrangères d'Italie. Cet épisode tragi-comique de la vie politique italienne risque d'avoir de graves répercussions au sein du gouvernement de Rome.

M. Fanfani, qui est également président de l'Assemblée générale des Nations unies, a remis sa démission hier à la suite de la controverse ouverte sur le rôle qu'il a tenu lors de la prétendue ouverture de paix communiste au Vietnam.

Dans sa lettre de démission au premier ministre Aldo Moro, le ministre jette le blâme sur sa femme, Bianca Rosa, et un ami de longue date, Giorgio La Pira.

Ce dernier, homme profondément religieux, a déjà été maire de Florence. Il est reconnu comme un homme des plus dévôts qui parle même aux oiseaux comme le faisait Saint-François d'Assise.

Durant leur jeunesse, La Pira et Fanfani ont vécu au même monastère. M. La Pira, qui s'est associé aux communistes italiens mais qui est politiquement chrétien-démocrate, a rencontré le président Ho Chi Minh à Hanoï dernièrement et il revint du Nord-Vietnam avec l'impression que le chef vietnamien désirait entreprendre des pourparlers de paix.

L'ancien maire de Florence a cru bon de faire part de cette impression à M. Fanfani qui, en tant que président de l'Assemblée générale de l'ONU, a mis en branle tout le processus international en vue de pourparlers de paix. Mais Mme Fanfani, mère de sept enfants, a présenté M. La Pira à Gianna Preda, journaliste du magazine de droite "Borghese", au cours d'une réception.

Publiant l'interview, le magazine fait dire à M. La Pira plusieurs phrases fracassantes, notamment : "Dean Rusk ne connait rien et ne comprend rien".

Peu après la publication de l'interview, reprise par la presse internationale, Ho Chi Minh déclarait que toute cette affaire de pourparlers était une mystification.

D'où la vague de critiques à l'endroit de M. Fanfani, aussi bien en Italie qu'à l'étranger.

WAGNER

SUITE DE LA PAGE 1

rendre les dispositions du code pénal concernant l'outrage au tribunal conformes à l'esprit du code en faisant reposer le fardeau de la preuve sur la Couronne".

La modification que veut proposer le ministre de la Justice du Québec ne toucherait cependant pas les causes d'outrage au tribunal commis en présence d'un magistrat. "Le juge, a expliqué le porte-parole, est considéré maitre absolu de la Cour où il siège et malgré cette modification, il conserverait ses pouvoirs discrétionnaires à l'égard d'un outrage au tribunal commis en sa présence".

Elle vise, a dit le porte-parole, les causes d'outrage au tribunal commis en-dehors de la Cour, comme par exemple par des écrits dans des journaux ou des déclarations publiques.

Le ministère québécois de la justice fait ressortir que si la proposition de M. Wagner est acceptée par la conférence fédérale-provinciale des procureurs généraux et des ministres de la Justice, qui aura lieu les 5 et 6 janvier prochains à Ottawa, et si elle est introduite dans le code pénal canadien, "ce sera une innovation majeure".

USA : une grève risque de priver de munitions les soldats au Vietnam

WASHINGTON. (PA, UPI) — Le gouvernement américain envisage aujourd'hui d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour mettre fin à une grève qui risque virtuellement de priver de munitions les soldats américains combattant au Vietnam. Selon le secrétariat à la Défense, les munitions pour les carabines et les mitrailleuses viendraient à manquer, si la grève en question se poursuivait.

Le secrétaire au Travail, M. Willard Wirtz, est intervenu hier dans le différend qui oppose quelque 3,800 membres du Syndicat des machinistes à la direction de l'usine d'East Alton, dans l'Illinois, de la compagnie "Olin Mathieson Chemical". La grève dure depuis 29 jours.

Les négociateurs patronaux et syndicaux ont été convoqués hier à Washington en vue de réunions avec le chef du service de médiation au secrétariat au Travail, M. William E. Simkin.

L'usine en question de la compagnie "Olin Mathieson" est le seul fournisseur de poudre pour toutes les firmes américaines qui produisent des balles pour la nouvelle carabine légère "M-16", la carabine usuelle "M-14", et les mitrailleuses "M-60". Ces armes sont utilisées au Vietnam.

M. Simkin a conseillé aux parties en cause de régler leur différend qui porte sur les salaires, les conditions de travail et les bénéfices marginaux. Si un règlement n'intervenait pas rapidement, le président invoquerait les dispositions de la Loi Taft-Hartley et demanderait à un tribunal d'ordonner le retour au travail pour une période de 30 jours.

En tout 4,200 travailleurs sont impliqués. Outre les 3,800 machinistes, 400 autres travailleurs, membres de deux autres syndicats, sont également en grève. Toutefois, M. Simkin est d'avis que les membres des deux autres syndicats en viendraient à conclure rapidement une entente, si les machinistes réglaient leur différend auparavant.

Deux locomotives en panne en Ontario

FOLEYET, Ont. (PC) — Une enquête a été ouverte afin de déterminer qui a mis en panne deux locomotives Diesel, retardant ainsi un train le jour de Noël, en remplissant les réservoirs de carburant des locomotives avec de l'eau.

GAGNANTS

Concours des Grissins Gauthier et des Toasts Melba Old London — le 30 juin 1965

1er prix

Voyage à Paris ou $1,200
M. ROBERT TRUDEL,
Montréal, Qué.
Marchand : Steinberg

2e prix

Voyage à New York ou $400
Mme E. R. McEwen,
Downsview, Ont.
Marchand : Power Store

10 prix de $100.00

Mme E. Mason, Ottawa, Ont) Marchand : Loblaw's
Mlle Violet Grightmire, Dundas, Ont. Marchand : Dominion Stores
M. Ls-Georges Thibaudeau, Québec 8, Qué. Marchand : Steinberg
Mme Pearl Gaidy, Winnipeg 12, Man. Marchand : T. Eaton Co.
Mme N. J. Taylor, Beaconsfield, Qué. Marchand : Steinberg
Mme H.C. McGee, Halifax, N.-E. Marchand : Dominion Stores
Mme A. Whamond, Red Deer, Alta Marchand : H. Asmundson
Mme E.. Edwardson, Boucherville, Qué. Marchand : I.G.A.
Mme J. Eleen Louet, Vancouver Nord, C.-B. Marchand : Westlynn Super-Value
M. David M. Pederson, Saskatoon, Sask. Marchand : Rosholme Food Shop

O. Gauthier Ltée

Le docteur Gilbert Croteau offre ses voeux à la population.

A cette époque de l'année, il me fait plaisir de me rapprocher de vous pour vous offrir mes meilleurs voeux de BONNE ANNEE.
Que chacun de vous connaisse SANTE et PROSPERITE ; que le BONHEUR et la PAIX pénètrent dans vos coeurs.
Je demande à la Divine Providence, pour vous-même et pour tous ceux qui vous sont chers, la réalisation de vos désirs les plus chers.
Dans ce beau pays, le Canada, dans notre belle province, le Québec, dans notre grande métropole, Montréal, une harmonie nous invite à vivre dans l'union mutuelle avec une fraternelle amitié afin de s'entraider comme une nation cosmopolite et heureuse, méritant le bonheur continuel.
Confiant et sincère, je demande à Dieu de vous bénir tous.

Dr. Gilbert Croteau D.C.
Candidat à la Mairie de Montréal (1966)
Gouverneur des Chevaliers de Croteau Inc.
Président de la Faculté des Chiropraticiens du Québec.

VENTE d'APRÈS NOËL

20% sur nos prix d'ouverture jusqu'à

35% DE RABAIS
SUR NOS PRIX REGULIERS

UNE EXCLUSIVITE "CABANON". Skis métalliques "SIMS" Le même métal est utilisé pour les réactés "CARAVELLE"

Cabanon LE TRAPPEUR

Rég. $159 VENTE APRES NOEL $104

Rég. $79.95 SPECIAL $56

GILET DE SKI MOSSANT
Equipement de SKI ET HOCKEY

Cabanon

365-67 et 71 ave du PRESIDENT KENNEDY
à l'ouest de Bleury, entre Ontario et Sherbrooke
Tél. 844-8495

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MERCREDI 29 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — 301

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Incendie de trois alertes rue St-Paul

Répondant à une troisième alerte, 125 pompiers ont combattu pendant plus de deux heures un incendie qui faisait rage, hier après-midi, dans un immeuble de trois étages, au 180 ouest, rue St-Paul. Cet immeuble, dont la construction remonte à la fin du siècle dernier, était inoccupé depuis quelques mois. Il était auparavant occupé par Greening Industries Limited. L'incendie aurait été allumé accidentellement par un ouvrier qui s'affairait, muni d'une torche à acétylène, à couper des tiges métalliques servant au déplacement d'un levier mécanique. Personne n'a été blessé dans cet incendie qui a causé de lourds dégâts à l'immeuble et a endommagé un immeuble voisin, au 184 ouest, rue St-Paul. Les pompiers se sont surtout appliqués à protéger les bâtisses voisines, la plupart très anciennes.

Enquête sur les accusations d'un propriétaire de cabaret contre quatre policiers de Montréal

Un des agents impliqués aurait à son tour porté de graves accusations contre l'escouade principale de la moralité

Quatre policiers comparaîtront ces jours-ci devant le conseil de discipline de la police municipale pour répondre à des accusations portées par le propriétaire d'un club de nuit.

L'un de ces policiers, pour se défendre, aurait allégué qu'un ou des réseaux de call-girls opéreraient grâce à la connivence occulte de la "grande" escouade de la moralité.

Interrogé sur ce sujet, le directeur Jean-Paul Gilbert a déclaré ce matin qu'il ne tolérera aucune infraction contre la moralité.

Mis au courant ces jours derniers par le propriétaire d'une boîte de nuit de l'est de la ville du fait que quatre de ses agents auraient tenté de le faire chanter, il a immédiatement ordonné la tenue d'une enquête :

"J'ai donné l'ordre que ces quatre policiers soient conduits séparément dans des bureaux du quartier général et là interrogés sur les allégués de la soi-disant victime."

Les autorités policières ont procédé dans cette affaire comme elles le font chaque fois qu'une accusation est portée contre leurs hommes.

Ces quatre policiers font partie des petites escouades de moralité de chaque division de la ville. Ils travaillent indépendamment de la grande escouade qui couvre toute la ville. Les quatre petites escouades relèvent de l'inspecteur-chef Maurice Saint-Pierre ; la grande, du capitaine-détective J. Saulnier.

Cette démarcation est voulue à la police. Les quatre petites ignorent le travail de la grosse et ce chassé-croisé sert de cran de sûreté entre elles.

"L'un des quatre policiers a prétendu qu'il existait un ou plusieurs réseaux de call-girls dans ce club de nuit et aurait accepté de "fermer les yeux" moyennant "certaine" rétribution.

"Un autre policier aurait été sous l'influence de l'alcool dans l'exercice de ses fonctions ; un troisième aurait négligé de dresser un procès-verbal de ses constatations ; et le quatrième serait apparemment innocent de tout blâme."

Voilà ce que l'état-major de police veut tirer au clair :

"Notre interrogatoire, a continué M. Gilbert, a permis de déceler matière à procès. J'ai donc décidé de traduire les quatre hommes devant le conseil de discipline."

Le tribunal départagera les responsabilités de chacun et veillera à suggérer les sanctions nécessaires :

"J'ai eu vent que l'un des quatre policiers aurait allégué que certaines activités se rattachant à la prostitution seraient florissantes en notre ville grâce à la connivence occulte de notre grande escouade de la moralité. Je considère cette insinuation fort grave."

Le directeur Gilbert attendra la décision du conseil de discipline :

"Je lirai les dépositions sténographiées et ordonnerai si nécessaire la tenue d'une enquête sur le ou les membres de la grande escouade de la moralité incriminés par leurs confrères des "petites" escouades.

"Si les preuves de ces derniers sont formelles, les accusations le seront également. Mais si on tente de salir notre grande escouade de la moralité sans preuves sérieuses, je considérerai les accusations non sérieuses, et suivant le cas, j'imposerai les sanctions appropriées."

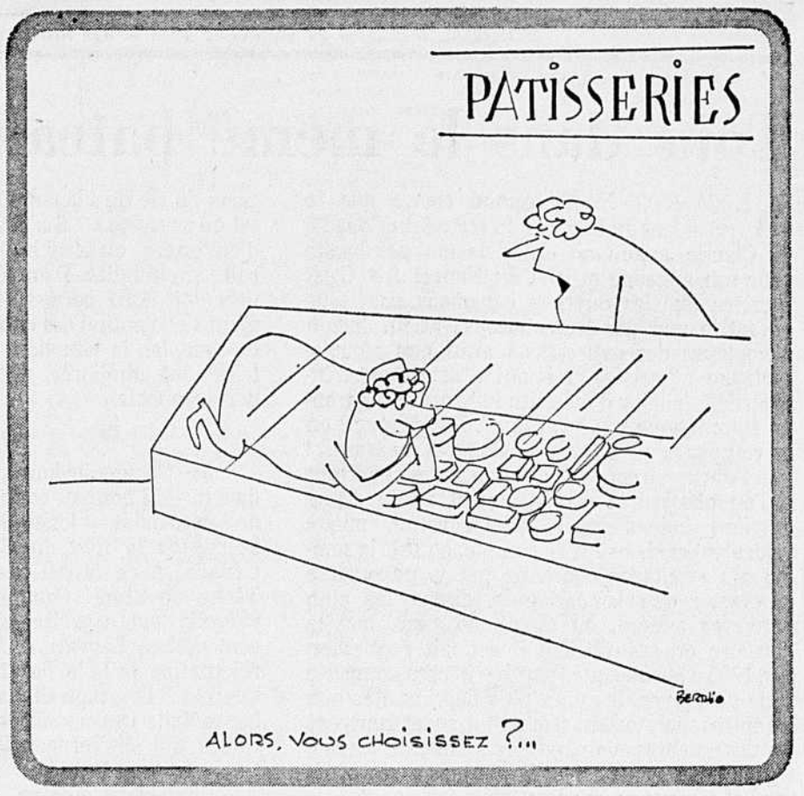

L'Expo rêve, et espère réaliser ses rêves...

par Oswald Mamo

C'est le 15 janvier seulement que la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 sera fixée sur le contenu des différents pavillons thématiques. Entre-temps, elle espère offrir aux visiteurs des présentations qui frôlent de près la science-fiction tout en demeurant dans le domaine du réel. Ceci revient à dire que l'Expo rêve et espère réaliser ses rêves.

Autant il est difficile de raconter un rêve, autant il est difficile de décrire actuellement un pavillon thématique, d'autant plus que les projets sont sujets à des modifications dépendant dans une large mesure de la coopération des pays participants, et, dans une mesure moindre, de la coopération des industries canadiennes et étrangères.

Pour le moment, le "rêve" de "L'homme et l'océan" est enchanteur. L'Expo veut illustrer, à l'aide de moyens audio-visuels, la formation de la mer primitive et de la première cellule vivante qui, selon la théorie du transformisme, a conduit à l'homme. Donc l'homme, hypothétiquement, est sorti de la mer.

Le pavillon

Dès son entrée dans le pavillon, le visiteur se trouve "plongé" dans la mer. L'eau l'entoure. Il vit (le temps de sa visite) avec les poissons et les mammifères marins. Il est transporté dans le temps pour assister à des scènes mythologiques. Il voit la lutte que ses ancêtres ont livrée pour naviguer. Il voit différents instruments de navigation anciens et modernes.

Le visiteur explore ensuite les profondeurs sous-marines. Des gravures, des maquettes et différents équipements l'aideront à se plonger dans l'ambiance.

Il étudie ensuite le relief sous-marin, les vagues, les ouragans, les marées, etc. Il constate que la mer est un réservoir d'eau douce et de chaleur, qu'elle contient des richesses incalculables, que c'est un grenier inépuisable pour l'alimentation de l'homme, etc.

Différentes sortes de pêches sont illustrées devant ses yeux dont la pêche sans filet, la pêche à l'aide de bulles d'air, la pêche électronique . . .

Le concepteur du pavillon est M. Mario Gallopini, un Suisse.

Selon le Dr Gustave Prévost, chargé du projet "L'homme et l'océan", l'illustre capitaine Cousteau a déclaré qu'il est prêt à construire toutes les maquettes que la France lui demandera de faire pour illustrer ce pavillon.

D'autre part, la Russie entend souligner sa présence au sein de ce pavillon en illustrant des études entreprises dans l'Océan Indien.

Cependant, et jusqu'au 15 janvier, tout ceci n'est que rêve. Les pays participants ont jusqu'à cette date pour faire connaître leur participation aux différents pavillons thématiques.

Pas de hausse prévue des prix des repas dans les restaurants de Montréal

par Jean Rivest

Rien à craindre pour les Montréalais . . . ou si peu ! Malgré les propos catégoriques tenus récemment par des présidents d'associations de restaurateurs, les prix des repas dans les restaurants de Montréal n'augmenteront pas, du moins pour le moment.

Le secrétaire de l'Association provinciale des restaurateurs, M. Eddy Prévost, a déclaré qu'il n'est pas question de hausse dans les établissements de Montréal, et qu'à Québec, l'augmentation de 15 p. 100 prédite par M. Jean Marineau est exagérée.

La déclaration originale qui a soulevé cette question pour la première fois, a été faite par M. Arnold Somerville, restaurateur de Guelph, Ontario, président de l'Association canadienne des restaurateurs. Il prédisait une hausse de 10 p. 100 des prix des repas.

L'Association canadienne a une section du Québec qui groupe 76 membres. L'Association provinciale, indépendante de l'organisme canadien, groupe 600 membres du Québec. M. Prévost est le secrétaire de cette association provinciale.

M. Eddy Prévost reproche à son collègue de Guelph d'avoir appliqué à tout le pays des critères proprement ontariens.

Selon M. Prévost, les prix des repas augmenteront en Ontario, non à cause de la contribution des restaurateurs aux régimes de retraite, mais plutôt à cause de nouvelles dispositions de la loi du salaire minimum qui le fait passer de $1 à $1.25 l'heure pour les serveuses de restaurant. Et M. Prévost précise qu'il s'agit bien de la loi ontarienne. Au Québec, ajoute-t-il, le salaire minimum des serveuses, selon la loi, est encore de 64 cents et l'on ne prévoit pas, du moins dans un avenir prochain, de l'augmenter.

Quant à M. Jean Marineau, de Québec, qui a déclaré que les prix des repas augmenteraient très probablement de 15 p. 100 bientôt dans la région de la Vieille Capitale, il cumule deux fonctions : celle de président de l'Association provinciale des restaurateurs et celle de président de la section du Québec de l'Association canadienne.

Par sa déclaration, M. Marineau se trouve donc à corroborer les prédictions de son collègue de Guelph, mais il est en contradiction avec son secrétaire de l'Association provinciale.

Dans les milieux de l'hôtellerie, on attend les événements. M. Gérard Delage, président de l'Association des hôteliers de la province de Québec, a déclaré à LA PRESSE que son asso-

Voir REPAS en page 7

4 océaniques se disputent la canne à pommeau d'or

par Denis Masse

La canne à pommeau d'or sera cette année l'enjeu d'une véritable course dans les glaces du St-Laurent. Quatre océaniques sont actuellement en lice pour l'obtention du trophée qui depuis plus d'un siècle est offert au capitaine du premier transatlantique à toucher le port de Montréal.

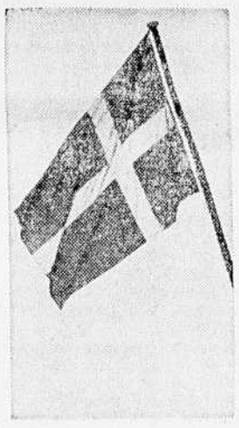

Qui des Danois . . .

Trois navires russes à coque blindée contre les glaces et un petit vaisseau danois habitué des mers de l'Arctique se livrent actuellement une lutte courageuse pour arriver à Montréal ni plus tôt ni plus tard que le 1er janvier. La lutte, nécessitant de l'astuce, se fera même dans les toutes premières heures de la Nouvelle Année. Il ne fait en effet aucun doute que les capitaines en lice chercheront à abaisser le record établi par le fameux "Helga Dan" . . . à 11 h. du matin le 1er janvier 1965. L'épreuve sera d'autant plus difficile que la navigation de nuit est pratiquement interdite sur le fleuve en hiver.

Le plus proche des quatre candidats à la canne est le cargo soviétique "Indigirka". Il était attendu au large des Escoumins ce matin même et devra vraisemblablement ralentir quelque peu sa course vers Montréal pour ne pas arriver trop tôt. Il risque d'arriver le dernier de l'année 1965 plutôt que le premier de 1966. Comme on le voit, l'obtention du trophée jadis si convoité a été réduite à une question d'heures !

Un deuxième cargo soviétique, le "Birjusa", est attendu le 1er janvier. A l'encontre des autres qui font partie des lignes arctiques, celui-ci est assigné au service de la Méditerranée ; il vient de Rijeka, en Yougoslavie et a fait escale à Naples, Leghorn et Gênes avant de traverser l'Atlantique.

L'un de ses concurrents les plus sérieux est le danois "Thora Dan", déjà gagnant de la canne à pommeau d'or en 1963 et porte-couleurs de la Maison Lauritzen, pionnière de

Voir OCEANIQUES en page 7

. . . ou des Russes remportera cette année la canne à pommeau d'or?

Enquête en janvier sur la tragédie de l'échangeur Turcot

Les circonstances qui ont entouré l'effondrement, le 14 décembre dernier, d'une voûte de béton sur un chantier de la route transcanadienne, dans l'ouest de la métropole, feront l'objet d'une enquête du coroner dans la semaine du 10 janvier.

On se souvient que l'accident avait provoqué la mort de sept ouvriers, en plus de faire cinq blessés.

Les échafaudages avaient alors cédé sous le poids de 75 tonnes de béton liquide, entraînant la chute de quelque 25 hommes travaillant sur la voûte du viaduc à l'endroit dit de l'échangeur Turcot.

L'enquête du coroner sera présidée par le juge Jacques Trahan.

Entre-temps, des policiers s'affairent à recueillir des faits qui seront soumis lors de l'enquête du coroner.

Triple nomination à la direction des spectacles du Canada à l'Expo

OTTAWA — (PC) — Trois personnalités des milieux du spectacle seront chargées de préparer la participation du gouvernement canadien aux spectacles de l'Expo 67.

Le gouvernement fédéral vient d'annoncer la nomination de M. André Dufresne au poste de gérant du théâtre de 500 sièges et de la salle de concert de 1,500 sièges du pavillon canadien. M. Dufresne, qui fut gérant de la production au Ballet national et chef de l'exploitation à la Place des Arts, est administrateur de production à l'Office national du film.

M. Samuel Gesser, de l'agence du même nom, sera impresario-conseil. Il fut pendant 11 ans responsable de la venue à Montréal de plusieurs spectacles importants.

M. Hugh Davidson, compositeur et écrivain montréalais, agrira à titre de conseiller musical. M. Davidson est réalisateur d'émissions musicales au Service international de Radio-Canada.

La clinique de sang de CKAC a permis de sauver deux vies

Au cours de la journée d'hier, 560 personnes ont répondu à l'appel du poste CKAC et ont donné une chopine de sang au Centre permanent de la Croix-Rouge, au 2180 ouest, boulevard Dorchester.

M. Marcel Labelle, directeur du Service de la publicité du poste CKAC, a déclaré que les résultats ont dépassé toutes les espérances. Trois automobiles devaient assurer le transport des volontaires à la clinique; il en a fallu douze, qui ont fait la navette toute la journée. Dès l'ouverture hier matin, une cinquantaine de personnes attendaient pour donner leur sang et, à partir de 7 h. du soir, le poste a dû refuser des offres, car la clinique ne suffisait plus à la tâche.

Le sang recueilli a immédiatement servi à sauver deux vies au cours de la journée. A l'hôpital Maisonneuve, dix donneurs de sang de la catégorie A négatif se sont rendus d'urgence sur les lieux, à l'appel de CKAC, et leur générosité a permis de pratiquer une opération à coeur ouvert sur un patient. Aux dernières nouvelles, le patient repose dans un état satisfaisant.

A un autre moment, on a fait appel à des volontaires pour sauver un bébé dangereusement malade dont le sang est d'une catégorie très rare.

Un homme brûlé doit attendre une 2e ambulance, puis meurt à l'hôpital

Un homme a perdu la vie, hier soir, à la suite de l'incendie qui a ravagé son logement au 6416 rue Cartier. La victime, M. Marcel Beaudoin, âgé de 50 ans, a subi des brûlures au troisième degré. Il a succombé peu après son admission à l'hôpital Royal Victoria.

A leur arrivée sur les lieux de l'incendie, les pompiers ont trouvé la victime inconsciente sur le plancher de la cuisine. Selon le chef de district Boudreault, M. Beaudoin était tellement blessé qu'il était préférable de mander d'urgence un médecin et une ambulance de l'hôpital Royal Victoria plutôt que d'utiliser l'ambulance de la police qui était sur les lieux.

Il semble que le feu ait pris naissance dans la cuisine du logement de M. Beaudoin. Les dégâts matériels sont considérables.

photo René Picard, LA PRESSE

$100 à un donneur de sang

C'est M. Jean-M. Bélanger, du 1420 rue Providence, à Jacques-Cartier, qui a gagné le prix de $100 offert par LA PRESSE à un donneur de sang de la clinique de CKAC, tenue hier au Centre Permanent de la Croix-Rouge, au 2180 ouest, boulevard Dorchester. On voit ici le responsable de la production du poste de radio, M. Jean-Pierre Comeau, tirant au sort le billet gagnant, sous les yeux de l'annonceur Pierre Fournier et du directeur du Service de la publicité du poste CKAC, M. Marcel Labelle.

NOUVEAU BAS
NYLON ELASTIQUE
2 PAIRES
régulièrement $27.95
SPECIAL $15.95
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
QUANTITE LIMITEE
Stationnement GRATUIT ½ hre avec achat de 1.00 et plus, rue St-André au sud de Ste-Catherine
845-7251
NOUS VENDONS DES CHAISES ROULANTES
PHARMACIE MONTREAL
Le plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Un présent toujours bien accueilli par les enfants
"Les Veillées" prix rég. $2.25 Spécial : $1.75
"Lisette" prix rég. 2.50 Spécial : $1.95
"Spirou" prix rég. $3.50 Spécial : $2.75
"Les aventures de Tintin" prix rég. $1.95 Spécial : $1.50
VASTE CHOIX DE LIVRES ET ALBUMS ILLUSTRES POUR GARÇONS ET FILLETTES
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
LE PLUS GRANDE CHAÎNE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750 Beaubien 273-9501
8359 St-Laurent 381-6261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961

"Faites comme nous"
OFFREZ-VOUS UN NOËL PAYÉ D'AVANCE!

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au Club-Épargne de Noël 1966.
Vous recevrez gratuitement deux jolies chandelles de Noël . . . avec les meilleurs vœux de . . .
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
La Banque qui vous aide à faire des heureux

Vente
DE SOULIERS
Slater
POUR HOMMES
Valeurs de 19.95 à 23.95
$15.95
Noir, brun. Choix complet de pointures et largeurs
SLATER IMPERIAL
Valeur 24.95 à $30 $19.95
Louis Deslauriers Ltée
H. Giroux et Fils Inc.
6914, rue St-Hubert 273-2813
1500 est, Mont-Royal LA. 1-3164
4029 est, Ontario LA. 1-9414
STATIONNEMENT GRATUIT pour nos CLIENTS

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTÉE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à midi

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MERCREDI 29 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — 301

Tous dans le même bateau

ASSEZ ETONNANT quand même que le président du Congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoin ait choisi le ton pessimiste pour son message officiel du Nouvel An. C'est à croire que les ouvriers canadiens sont tous devant le mur des lamentations ! Et M. Jodoin d'employer des expressions aussi peu réjouissantes que "malaise croissant", "sentiment d'insécurité" "climat d'incertitude" "aucune garantie automatique pour l'avenir". Décidément, on ne voit pas la vie en rose au Congrès du travail !

Pourtant à consulter la statistique et surtout si l'on observe le comportement de la classe ouvrière (mieux logée, mieux vêtue, mieux véhiculée) et si, en fin de compte, on fait la somme des avantages consentis par le patronat à la classe ouvrière depuis, disons les cinq dernières années, on s'explique assez mal le "malaise croissant" dont il est fait état. Bien sûr, 1965 a été marquée par une impressionnante série de grèves, les unes plus déprimantes que les autres mais toutes, semble-t-il, se terminèrent par des ententes avantageuses. Le monde ouvrier a gagné des points : nous le pensons assez généreux et logique pour admettre le fait.

Le noeud du problème c'est l'écart qui existe entre la capacité de production de la technique et l'adaptation de l'homme à ces nouvelles puissances. Autrement dit la machine (lisez : automation) se dresse devant l'ouvrier, lui barre la route, parfois même le rejette du chemin et de là provient une insécurité grandissante qui l'inquiète. Ce point, M. Jodoin le retient avec clairvoyance. De là à en faire un épouvantail, il y a une marge.

Nous vivons dans le plus moderne de tous les siècles, à une époque fourmillante d'inventions, les unes plus ahurissantes que les autres et tenter de faire échec au progrès aussi bien se briser les ongles sur un mur de béton. Que diable, il n'y a pas que l'ouvrier qui s'inquiète ; nous sommes tous dans le même bateau. Jusqu'aux savants qui s'interrogent sur les conditions de vie de l'homme de l'an 2000. Que fera t-il de ses loisirs ? Il n'est pas tellement absurde d'envisager aujourd'hui les conséquences de cette éventualité. D'autre part, le sens des réalités doit nous permettre d'apprécier correctement l'état actuel des choses. Or, pour ce qui est de l'emploi, la situation au Canada s'est singulièrement améliorée, notamment au cours des derniers mois.

● ● ●

M. Claude Jodoin ne manque pas à son devoir — il connait comme pas un les rigueurs de son mandat — lorsqu'il préconise une activité accrue de la part du Conseil économique du Canada. A ce conseil de planifier ... l'avenir. Tâche de titan ! Comme si l'on pouvait tout prévoir, tout organiser dès le départ, deviner, cent mois à l'avance les causes de la moindre fluctuation de la loi de l'offre et de la demande. Comme si l'on pouvait s'assurer à jamais contre les méfaits imprévisibles de tous les impondérables qui gouvernent les marchés mondiaux. Ce serait trop beau !

Le monde ouvrier ne doit pas entretenir des craintes exagérées. Par le jeu des conventions collectives — dans certains cas le ton des revendications pourrait se montrer moins agressif (la querelle ne conduit nulle part)—il a obtenu des avantages importants qui ont contribué à sa revalorisation sur le plan humain. L'ouvrier, honnête homme, est le premier à le reconnaître. Les autres, toujours brouillons, insatiables, plus entêtés que réalistes, servent fort mal leur groupe et gâchent un climat qui, au lieu d'être bénéfique, devient irritant au possible et se traduit par un durcissement des forces en présence.

Attitude néfaste d'où il ne jaillit rien qui vaille. D'accord, le monde ouvrier, au seuil de 1966 fait face à des problèmes. Pourquoi s'étonnerait-il ? Il en est ainsi pour tous.

Roger CHAMPOUX

Pris dans l'étau ...

Quelques précisions sur le travail de l'APMIPE

Monsieur le Rédacteur,

Cette lettre est la réponse de l'Association des parents pour le maintien des institutions privées d'enseignement (APMIPE) à M. Louis Landry, de Repentigny, ex-officier de l'Association des parents d'élèves du séminaire de Joliette.

A titre de président provincial de l'APMIPE, je dois informer la population que ce monsieur, qui croit poser un geste honorable en démissionnant, devrait le faire sans porter d'accusations fausses et tout à fait ridicules. D'abord, au sujet de la formation clandestine de notre association, il me fait plaisir d'apprendre à M. Landry que le premier ministre de la province a été mis au courant de notre action dès le début de juin 1965, soit au tout début de la fondation de l'APMIPE.

Je dirai aussi que nous ne sommes pas en campagne contre le renouveau de l'éducation et ce, le ministère de l'Education le sait, car il est actuellement en possession de notre mémoire très positif et constructif. Ce mémoire sera rendu public vers le 10 janvier 1966.

M. Landry, qui nous accuse d'employer un vocabulaire rétrograde en s'appuyant sur le concile Vatican II, devrait lire la déclaration sur l'éducation chrétienne de ce même concile, dont LA PRESSE a fait un compte rendu détaillé le 30 octobre 1965. Il verra peut-être que 2,290 évêques ont voté pour le schéma qui dit ceci : "Le droit premier et inaliénable des parents est celui d'éduquer leurs enfants : ils doivent donc jouir d'une liberté véritable dans le choix de l'école et le pouvoir public, dont le rôle est de protéger et de défendre les libertés des citoyens, doit veiller à la justice distributive en répartissant l'aide officielle de telle sorte que les parents puissent jouir d'une vraie liberté dans le choix de l'école." A vous de juger qui essaie de déverser des idées rétrogrades ! Des représentants de l'APMIPE l'ont dit à plusieurs assemblées de parents, et nous le répétons, il est grandement temps que les parents du Québec s'éveillent aux problèmes de l'éducation et ce pour éviter le pire.

Quand M. Landry fait allusion aux associations solidement noyautées, nous pourrions nous poser la même question. Si on nous accuse de noyautage, je crois que M. Landry et ses accolytes avaient fait un beau travail en ce sens au sein de quelques associations de parents d'institutions indépendantes et même au sein de la Fédération de ces mêmes associations. Lorsqu'au cours d'une assemblée générale de la FAPECCQ, où plus d'une soixantaine de délégués de tous les coins de la province se prononcent en faveur du maintien des institutions indépendantes, nous constatons que les 5 ou 6 dissidents sont à peu près tous d'anciens membres du conseil de cette Fédération, ne pourrions-nous pas nous demander qui avait fait du noyautage ?

Certaines personnes sont tellement surprises de voir des parents se liguer pour faire un front commun qu'elles dramatisent leurs efforts de coopération en y voyant partout des éléments subversifs. Pour quelques-unes de ces personnes, qui ne veulent pas entrer dans la ronde, nous sommes montés par les recteurs des collèges, pour d'autre, il s'agit d'une société secrète, l'ordre Jean-Talon, ou de mouvement politique; la réalité est tellement plus simple et plus dynamique. Si notre mouvement a pris tant d'ampleur en si peu de temps à travers toute la province, c'est qu'il répond à un désir et un besoin profonds. Nous avons toujours travaillé au grand jour avec des moyens de fortune et le moteur de notre action ce n'est ni l'argent, ni l'intérêt personnel mais la somme de toutes les bonnes volontés de parents soucieux de l'éducation de leurs enfants. C'est une force qui grandit et qu'on ne pourra plus arrêter. En éducation les parents de plus en plus feront partie du paysage ! Qu'on se le dise !

Quant au journal "Plein Jour", il s'agit d'un mouvement différent de l'APMIPE qui a collaboré à faire connaître notre requête pour le maintien des institutions privées. L'APMIPE n'a aucun intérêt financier ou autres dans ce journal qui veut éclairer les parents du Québec an matière d'éducation.

Notre requête continuera de circuler jusque vers la fin de février afin d'obtenir un sondage passablement complet de l'opinion des parents du Québec et, de ce fait, aider le gouvernement par une action positive. Nous avons recueilli à date plus de 80,000 signatures et nous sommes très optimistes pour les mois à venir.

Merci à tous nos collaborateurs. Bonne, heureuse et sainte année !

J.-E. Vallée,
président de l'APMIPE

VOUS AVEZ LA PAROLE

Danger que pourraient courir les caisses de retraite privées

Monsieur le Rédacteur,

M. Louis Laberge faisait récemment une déclaration à la télévision, en présence de journalistes, invitant les ouvriers à ne pas retirer leurs fonds de caisse de retraite des plans privés. M. Laberge déclarait, en effet, que le gouvernement n'avait aucune intention de "geler" ou de contrôler les fonds de caisse de retraite des plans privés accumulés jusqu'au 31 décembre 1965.

Or quelle ne fut pas ma surprise de lire un communiqué dans la Gazette du 6 décembre à l'effet que la Fédération des travailleurs du Québec dont M. Laberge est président et qui tiendra un congrès à Montréal le 8 décembre, proposerait une résolution qui se lit comme suit :

"Résolution demandant que des pressions soient exercées auprès du gouvernement du Québec pour éviter toutes lois proposées visant à contrôler les fonds de caisse de retraite investis dans les plans privés".

Hors, M. Laberge, s'il n'y a aucun danger que le gouvernement du Québec "gèle" ou contrôle les fonds de caisse de retraite privés (c'est ce que vous avez déclaré dans LA PRESSE), alors pourquoi la FTQ soumet-elle une résolution au congrès mettant en doute la vérification de votre déclaration antérieure ?

M. Laberge sait très bien que le Régime des Rentes du Québec ayant été créé par une loi, rien ne pourra empêcher l'Etat d'amender ou de voter de nouvelles lois permettant ainsi au gouvernement de prendre le contrôle éventuel de tous les fonds de caisse de retraite, même ceux accumulés avant le 31 décembre 1965, quand le besoin se fera sentir. Advenant le cas où ceci se produirait, M. Laberge se trouverait dans une situation embarrassante.

A un journaliste qui demandait à M. Lesage, en juillet dernier : Qu'adviendra-t-il si les fonds de la caisse de Dépôts et Placements devenaient insuffisants ? M. Lesage répondit : "Rien n'empêchera le gouvernement de prendre le contrôle de tous les plans de caisse de retraite privés" (y compris les fonds des caisses de retraite naturellement).

Jacques Filion,
Montréal

Pas d'orchidées pour miss LaMarsh

C'EST à James Hadly Chase, auteur de romans policiers, qu'est emprunté ce titre. Dans "Pas d'Orchidées pour miss Blandish", l'héroïne est fort malmenée.

Pour miss LaMarsh, le (ou la) Secrétaire d'Etat, nouvellement nommé (ou nommée), des prévoyants ont déjà taillé un beau linceul tout blanc.

Avant même d'avoir pu proférer une parole, d'avoir eu le temps d'ouvrir une page du rapport Fowler; avant d'avoir pu régler sa montre sur "le commencement du trait prolongé" de 1 hre, elle avait réussi à faire l'unanimité sur sa personne. Unanimité dans l'attaque contre sa personne, il va sans dire. Elle a réussi à mettre d'accord M. Bona Arsenault et M. Gérard Pelletier, député fédéral d'Hochelaga. Qui dit mieux ? L'un et l'autre, d'un mouvement parfaitement accordé mais certainement pas concerté, ont annoncé le même jour que, décidément, Judy LaMarsh ne ferait jamais l'affaire à Radio-Canada.

Car la radio et télévision relèvent du (ou de la) Secrétaire d'Etat. Et Mlle LaMarsh, en vertu du remaniement effectué par M. Pearson, est devenue Secrétaire d'Etat. Des éditoriaux de dix quotidiens ont jugé cette nomination regrettable.

Affligée par tant d'indélicatesse, peu rassurée elle-même sur ses dispositions pour la carrière culturelle, Mlle LaMarsh envisage sans confiance l'année nouvelle. Des rumeurs (des rumeurs nées où ? dans les officines de Radio-Canada ? encouragées par qui ?) transportent maintenant les affaires de la radio-télévision dans les mains de M. John Turner, ministre sans portefeuille.

Mlle LaMarsh peut difficilement faire moins bien que les hommes de jugement qui l'ont précédée. Ils ont été impuissants à guérir l'anarchie chronique dont souffre la radio-télévision. Au point où nous en sommes, toutes les méthodes, même l'homéopathie (traitement des maladies par des toxines) valent la peine d'être essayées. Qu'on laisse Mlle LaMarsh faire au moins un pas ; il sera toujours temps de crier que c'est un pas de clerc.

Pendant ce temps, les rapports s'accumulent et les budgets se suivent.

Guy CORMIER

La science et la morale

L'UN des dossiers de presse les plus volumineux de l'année qui s'achève est celui de la régulation des naissances. "Matière étrange pour les hommes d'Eglise et même humainement embarrassante", a admis en novembre le pape Paul VI qui a poursuivi : "Le monde se demande ce que nous en pensons ; nous avons le devoir de donner une réponse. Mais laquelle ? Pendant des siècles, l'Eglise n'a jamais eu à affronter des problèmes semblables".

Pendant qu'Elle réfléchit, les membres de l'Association américaine pour l'avancement des sciences, réunis il y a quelques jours en symposium à l'Université de la Californie, sont tombés d'accord pour affirmer que jamais dans l'histoire de la médecine, un produit n'a été utilisé aussi régulièrement par autant de personnes que la pilule anticonceptionnelle et que son usage généralisé aura pour effet de modifier totalement les bases de la morale sexuelle de l'humanité, en laissant à la femme la décision première d'avoir des enfants.

Ces savants vont plus loin. Selon eux, il sera bientôt possible, grâce à la dite pilule, de contrôler la fonction génératrice de façon à prévenir la transmission et la dissémination de certaines maladies.

Au Canada où la pilule fit son apparition en 1961, le nombre des "consommatrices" est passé de 10,000 cette année-là à 500,000 en 1965 et la proportion de ceux qui en admettent l'usage a augmenté de 48 à 67 p.c. de 1952 à 1965. Dans un article récent intitulé : "Un défi à l'hypocrisie", un journaliste torontois critique l'attitude du gouvernement fédéral qui néglige d'amender le code criminel en vue de légaliser l'établissement de cliniques de "planning familial" à l'intention des économiquement faibles, mais qui ferme les yeux sur la pratique courante mais clandestine de la limitation des naissances dans les milieux plus favorisés. Et il s'appuie sur le cardinal Cushing, de Boston, pour affirmer qu'il ne semble pas raisonnable d'interdire par une loi civile une pratique qui doit plutôt relever de la morale privée.

Il faut souhaiter que les directives sur ce sujet brûlant ne se fassent pas attendre trop longtemps et qu'elles viennent en 1966 mettre fin à la "très grande inquiétude et à la profonde détresse" des couples qui n'ont pas encore jeté par-dessus bord les enseignements traditionnels.

Renaude LAPOINTE

Carences de la Régie des eaux

ENCORE dans l'enfance, puisqu'elle fêtera son premier anniversaire au début de février, la Régie des eaux du Québec connait des troubles de croissance graves. Dotée par la Législature de pouvoirs considérables, elle est loin de disposer de moyens d'action appropriés à l'envergure de sa tâche.

Le mécontentement qui se manifeste chez les ingénieurs du bureau de Montréal fait ressortir le contraste entre les projets du ministère des Affaires municipales et leur réalisation. La réorganisation que l'on annonçait — ou que l'on laissait entrevoir — il y a près d'un an se fait toujours attendre. Même si elle était déjà mise en place, ne serait-ce que sur papier, il est évident qu'elle ne saurait s'accomplir sans l'apport, en nombre suffisant, d'une personnel qualifié, assez difficile à recruter.

Débordés par toutes sortes de travaux d'importance secondaire, les ingénieurs du bureau de Montréal doivent maintenant envisager de déménager à Québec, soit à 150 milles de la région où se concentrent 90 p. 100 des eaux polluées de la province. Est-ce là ce qu'on pourrait appeler de la centralisation intelligente ?

Au point de vue administratif, la Régie des eaux a contribué à établir une coordination et un certain ordre dans un fouillis dont les municipalités se plaignaient à bon droit depuis nombre d'années. Mais la tendance à l'excès contraire, c'est-à-dire à une centralisation excessive, n'aura-t-elle pas comme conséquence de faire tourner à vide des rouages inutiles ?

On ne saurait pourtant accuser les dirigeants du ministère de minimiser l'importance de la tâche dévolue à la Régie des eaux. Depuis un an au moins, sans remonter plus loin, les déclarations publiques du ministre Pierre Laporte et du sous-ministre Jean-Louis Doucet témoignent de leur intérêt et des vues lucides qu'ils entretiennent sur le sujet.

Malheureusement, il semble que quelque part le lien ne se fait pas entre les projets qu'ils nourrissent et les moyens qui devraient être mis en oeuvre pour assurer leur réalisation selon des échéances normales. On se le demande, la principale carence serait-elle de nature financière ?

Cyrille FELTEAU

l'opinion canadienne

Sélection d'éditoriaux choisis et traduits par la Presse Canadienne

Importants problèmes

THE EXAMINER (Barrie, Ont.) — Lorsque le Parlement canadien se réunira le mois prochain, plusieurs problèmes graves devront être examinés bien en face. Ils revêtent une telle importance que toute politique partisane doit en être exclue.

L'évidence de tendances inflationnistes dans l'économie est l'un des problèmes qui exigent une attention immédiate. Au cours d'une période de 12 mois à venir jusqu'à octobre de cette année, l'indice du coût de la vie a grimpé de 2.7 p.c. comparativement à une progression de 1.5 p.c. durant les 12 mois précédents. L'accroissement des dépenses gouvernementales destinées à financer par exemple de nouvelles mesures sociales pourrait s'avérer plus que ce que l'économie peut absorber à l'heure actuelle.

Les amendements qu'il faudra apporter à la Loi sur les chemins de fer et qui sont à l'étude à Ottawa depuis que la commission Macpherson a déposé la première tranche de son volumineux rapport en trois volumes, il y a plus de quatre ans, constituent une tâche colossale. Les amendements à la Loi des banques ont été adoptés en seconde lecture par le 26e Parlement, mais ils n'ont pas été étudiés en comité où le travail sérieux doit être accompli quand il s'agit de questions aussi importantes et aussi complexes.

La commission royale Carter sur la fiscalité est sur le point de terminer l'étude qu'elle a entreprise il y a deux ans et demi sur la répartition des impôts. Le débat sur le rapport de la commission, qui devrait être prêt à temps pour être soumis au Parlement au début de l'année, pourrait revêtir une importance vitale pour la prospérité immédiate et future du Canada. Et cette liste pourrait être considérablement allongée.

Les électeurs ont démontré qu'ils n'étaient pas prêts à accorder une majorité absolue ni à l'un ni à l'autre des grands partis, du moins pas avec les présents leaders. Le vote de protestation qui en est résulté fut très avantageux pour le Nouveau parti démocratique dont le vote populaire a augmenté quoiqu'il ne soit pas parvenu à atteindre le statut de grand parti comme les dirigeants néo-démocrates l'avaient escompté. Il est pour le moins significatif qu'il n'y ait pas eu de réponse enthousiaste à la promesse libérale d'instaurer immédiatement un programme d'assurance-santé, pas plus qu'à la promesse du parti conservateur de hausser immédiatement à $100 la pension de vieillesse, de même qu'à la liste semblable du NPD. Le public semble se rendre compte mieux que les politiciens qu'il y a d'importants problèmes à solutionner.

René Lévesque mérite des éloges

THE GLOBE AND MAIL (Toronto) — Le Québec a entrepris une campagne pour enlever à Ottawa le contrôle sur les allocations familiales versées dans la province. Si l'on en juge par les précédents, le Québec atteindra son objectif dans

deux ans sinon dès l'an prochain. La formule d'option, qui permet à une province de se retirer d'un programme conjoint quitte à recevoir en retour des droits fiscaux d'une valeur sensiblement égale au montant autrefois dépensé par Ottawa, sera encore une fois utilisée.

M. René Lévesque, le nouveau ministre de la Famille et du Bien-Etre social, a calculé que le budget provincial des allocations familiales s'établira à environ $180 millions pour la prochaine année ...

Le ministre québécois a énoncé deux principes qui reflètent bien sa pensée sur le sujet. Le premier, c'est que les allocations devraient être minimes au début pour aller en augmentant parallèlement au nombre d'enfants. Les couples avec un seul enfant ne recevraient pas ou peu d'assistance, ceux qui comptent deux enfants recevraient un petit montant tandis que les familles comptant trois, quatre, cinq enfants et plus auraient droit à une allocation plus substantielle au lieu d'une simple pitance comme c'est présentement le cas.

Au Québec, cette politique aurait pour effet de canaliser pour la première fois cette aide dans une direction utile — c'est-à-dire vers les régions rurales et les bas quartiers urbains qui abritent un plus grand nombre de familles nombreuses.

Le deuxième principe énoncé par M. Lévesque veut que l'aide gouvernementale soit augmentée au fur et à mesure que les enfants grandissent en se basant sur le simple raisonnement qu'un robuste adolescent coûte plus cher à ses parents qu'un bébé encore au biberon. C'est là une distinction que le programme fédéral n'a à peu près pas saisie.

Tout homme politique canadien qui fait preuve de courage, d'énergie et de bon sens en ce qui a trait aux allocations familiales mérite des éloges. C'est le cas de M. Lévesque et quel que soit le programme qu'il adoptera, ce sera certainement une amélioration sur ce qui existe déjà.

Pessimisme non justifié

THE DAILY STAR (Sault-Ste-Marie) — Au mois d'août 1964, le cabinet fédéral a pris des dispositions pour intégrer les cadres du commandement des forces armées. A cette époque, il y avait un personnel suffisant au quartier général de la Défense pour administrer des forces armée: de 500,000 hommes. Alors que les forces armées canadiennes comprenaient à peine 120,000 hommes, il est évident que le commandement comptait un surcroit de personnel ...

Récemment, 10 mois plus tôt que prévu, on annonçait que l'intégration envisagée était chose faite. Le personnel de la défense a été réduit de 123,000 à 110,000 membres, la réduction s'appliquant principalement au personnel administratif. On prédit que les épargnes annuelles qui en résulteront sur le plan administratif s'élèveront à $100 millions d'ici 1970...

En dépit de ce que les adversaires de l'intégration des forces armées ont prétendu lorsque la décision fut prise en haut lieu, tout indique que le changement s'est accompli sans trop de heurts et sans que le moral des militaires des trois armes en soit tellement affecté.

Au départ, le pessimisme le plus sombre prévalait alors qu'on prédisait que l'intégration détruirait l'identité et les caractéristiques propres aux trois armes et démolirait en même temps le moral des membres des forces armées. Ces craintes ne semblent pas avoir été justifiées ...

Sans aucun doute, l'intégration des cadres du commandement de la défense contribuera à instaurer une plus grande efficacité au sein de l'état-major. Une meilleure utilisation des forces armées canadiennes et un rôle plus efficace du Canada dans ses efforts pour le maintien de la paix de par le monde en découleront aussi. Quelle qu'ait été la baisse du moral au sein des forces armées à la suite de cette initiative, tout indique que cette baisse sera plus que compensée par une hausse qui s'est déjà manifestée avec l'intégration.

Les autres groupes sont bien traités

THE WHIG-STANDARD, (Kingston) — C'est l'affrontement de deux nations, la nation française et la nation anglaise, qui a finalement abouti à la fondation du Canada. A l'exception de manifestations régionales isolées, les troubles ethniques au Canada ont impliqué les Anglais et les Français ... Depuis le début du présent stade de la bataille du bilinguisme et du biculturalisme, les Canadiens ont été soumis à une avalanche d'exhortations de la part de citoyens d'extractions autres qu'anglaise ou française lesquels semblent croire que ce pays devrait s'intéresser tout autant à préserver leurs langues et leurs cultures, tout comme il est maintenant juste de fournir aux Canadiens d'expression française et aux Canadiens de langue anglaise une formule de base leur permettant de vivre comme partenaires égaux dont les droits sont garantis.

Le plus récent assaut du genre a été fait par la Ligue canadienne pour la libération de l'Ukraine, un organisme qui compte 30,000 membres ...

Tout segment du Canada jouit déjà de tels droits et il n'y a rien qui empêche les Chinois, par exemple, de parler leur propre langue entre eux, de mettre sur pied leurs propres organisations culturelles et éducationnelles, de vivre repliés sur eux-mêmes s'ils le désirent. Les Chinois constituent un excellent exemple de la façon dont les Canadiens peuvent se prévaloir de ce degré de liberté tout en demeurant d'excellents citoyens canadiens. Nous ne pouvons trouver aucune raison de nature à empêcher les Ukrainiens, les Grecs, Les Italiens ou tout autre groupe ethnique de sauvegarder ce qu'ils désirent préserver de leurs façons de vivre distinctives.

Notre plus grande valeur

THE RECORD, (Kitchener-Waterloo) — Selon un distingué Canadien qui agit actuellement en qualité de directeur de la division des droits de l'homme aux Nations unies, l'héritage biculturel et biracial du Canada est notre plus grande de valeur, tant politique que culturelle.

M. John Humphrey, ex-doyen de la faculté de droit de McGill, est d'avis que seule cette tradition distingue le Canada des 200 millions d'autres individus qui habitent la moitié septentrionale de l'Amérique du Nord.

Si ce n'était de cette caractéristique, estime-t-il, notre indépendance face à cette majorité prépondérante ne vaudrait pas grand-chose.

C'est là une opinion qui n'est pas encore largement partagée au Canada et qui n'est même pas comprise dans plusieurs régions du pays. L'une des principales raisons, a-t-on souligné lors d'un colloque groupant des journalistes de langue anglaise et d'expression française, provient de ce que les moyens de diffusion n'ont pas été à la hauteur de leur tâche.

La presse porte une grande responsabilité et se doit de propager cette compréhension mutuelle. D'autres moyens d'information, tout spécialement la télévision, peuvent faire également beaucoup.

Jusqu'à ce jour, cette caractéristique de la vie canadienne a été laissée de côté ou abordée superficiellement, sinon avec une certaine animosité. Néanmoins, il s'agit d'une qualité historique unique que nous sommes les seuls à posséder et c'est une caractéristique qui offre un potentiel illimité pour un développement domestique fécond.

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Mémoire des grévistes de Coca-Cola au ministre du Travail, M. Carrier Fortin

Les représentants des grévistes de Coca-Cola Limitée ont préparé hier un mémoire pour exposer au ministre du Travail les principaux points litigieux.

M. Carrier Fortin, qui a accepté d'agir comme médiateur dans ce conflit qui dure depuis le 28 septembre, avait demandé au syndicat de lui soumettre par écrit les points les plus importants .

C'est un conciliateur du ministère, M. Edouard Asselin, qui se fera le porte-parole des deux parties auprès du ministre. M. Asselin rencontre régulièrement la compagnie et le syndicat pour tenter de les amener à une entente.

Parmi les questions que le Syndicat international des employés de brasseries et de liqueurs douces d'Amérique FTQ) juge comme primordiales, figurent la sécurité sociale, la sécurité d'emploi, et les salaires.

Cette grève touche 800 employés des quatre usines d'embouteillage de cette compagnie au Québec : trois à Montréal et une dans la Vieille capitale. Avant cette grève, la compagnie Coca-Cola détenait 55 p. 100 du marché des eaux gazeuses au Québec.

C'est à la demande de la Fédération des travailleurs du Québec que M. Fortin avait accepté d'agir comme médiateur. Il a déjà rencontré chacune des parties à son bureau de Québec. Il prendra connaissance du rapport de son conciliateur avant de convoquer à nouveau les parties et tenter de les amener à des compromis.

La CSN se lance à l'attaque de Concreters Ready Mix Ltd.

La Confédération des syndicats nationaux a qualifié hier d'indécente l'attitude de la compagnie Concreters Ready Mix Ltd, dont les 180 employés sont en grève depuis le 22 novembre.

Elle lui reproche notamment de continuer à soutenir des prétentions "grâce auxquelles elle s'est couverte de ridicule devant la Commission des relations de travail et qui lui ont attiré une verte réprimande de la part de celle-ci" .

Un porte-parole de la centrale syndicale a expliqué, au cours d'une assemblée des grévistes, que le syndicat qui représente les employés de la compagnie a été reconnu le 26 juillet 1965 par la CRT, que ce sont les représentants de ce syndicat qui se sont présentés devant la compagnie pour négocier et que c'est avec eux que la compagnie a négocié.

"La compagnie a bien tenté, en se servant de technicalités légales, de nier ces faits, a-t-il dit, mais la CRT, dégoûtée des manoeuvres de la compagnie, a, par une décision unanime, fait échouer toutes les procédures de celle-ci. Qu'il nous suffise de citer la Commission qui, après avoir déclaré "incompréhensible" l'attitude de la compagnie, relate le fait suivant :

"Le 22 novembre 1965, le procureur de la requérante nous a déclaré, dans un télégramme au dossier, être non seulement prêt à procéder à l'audition fixée pour le 25 novembre sur ses demandes basées sur l'article 33 du Code du travail, mais bien plus, il demande d'ajouter à cette audition l'audition sur sa requête en revision et sur toute question additionnelle, ajoutant à cette occasion qu'il consentait à ne pas se prévaloir de l'avis de cinq jours francs prévu par l'article 118 du Code du travail.

"Le 25 novembre 1965, lors de la première audition, le procureur est revenu sur ses positions et s'est formellement objecté à procéder sous prétexte que l'avis de cinq jours lui était nécessaire et ne lui avait pas été donné."

"Ensuite, ajoute le syndicaliste, la Commission déclare qu'elle considère le dossier comme fermé.

"Malgré toutes les manoeuvres que la compagnie et son président, M. Léo Laporte, ont employées pour chercher à détruire le syndicat légalement reconnu, M. Laporte se vante de favoriser le syndicalisme, continue le porte-parole de la CSN. Mais M. Laporte ne dit pas quel genre de syndicalisme il désire chez lui; cependant, ses actes prouvent qu'à un interlocuteur valable qui ne cède pas au chantage le plus bas, il préfère de beaucoup un comité de boutique qu'il puisse dominer à son goût.

Ainsi s'expliquent les déclarations de la compagnie, répétées à plusieurs reprises, à l'effet que si le syndicat acceptait ses conditions, il n'y aurait pour lui aucun danger, mais que s'il défendait honnêtement les intérêts de ses membres, la compagnie essaierait de le faire dissoudre.

"Quant à l'injonction, ajoute le porte-parole de la CSN, on sait que la loi est ainsi faite que n'importe quel employeur peut en obtenir une n'importe quand, même sur la foi d'affidavits inconsistants et informes, sans que le syndicat ait l'occasion de se défendre; c'est pourquoi il y a des injonctions contre les syndicats dans la quasi-totalité des grèves.

"La compagnie a employé tous les moyens dont elle pouvait disposer pour mater le syndicat, y compris la commission de nombreuses illégalités. Nous espérons qu'elle a maintenant, devant ses échecs, compris que le conflit actuel ne peut, dans l'intérêt de toutes les parties en cause, être réglé qu'autour d'une table de négociations."

Amende de $25 à un étudiant de l'Université de Montréal

Jacques Elliott, 22 ans, de Montréal, a reconnu sa culpabilité à une accusation d'obstruction de la voie publique et s'est vu condamner à $25 d'amende plus les frais.

Elliott est l'un des treize manifestants arrêtés lors de la cérémonie d'intronisation du nouveau recteur de l'Université de Montréal, M. Roger Gaudry.

Un deuxième étudiant, Claude Lamoureux, 18 ans, de Montréal, a aussi plaidé coupable à la même accusation et il recevra sa sentence le 25 janvier.

Sept autres étudiants sous le coup d'une accusation identique ont protesté de leur innocence, soutenant qu'ils étaient sur les terrains de l'université lors de la manifestation et que de ce fait ils n'obstruaient pas la voie publique.

Deux autres étudiants ont nié leur culpabilité, prétendant qu'ils n'étaient que spectateurs lors de cette manifestation.

Les deux derniers ont vu leur enquête préliminaire reportée à une date indéterminée au mois de janvier.

Les causes de ceux qui ont nié leur culpabilité seront entendues les 15, 17 et 24 janvier de façon à ne pas interférer avec les examens.

OCEANIQUES

SUITE DE LA PAGE 3

la navigation d'hiver sur le St-Laurent. Le "Thora Dan", piloté par le capitaine P. Möller, est aussi attendu le 1er janvier.

Enfin, vient le cargo soviétique "Volkhovges" dont l'arrivée est prévu entre le 1er et le 4 janvier. On se rappellera que le "Volkhovges" arrivé au début de l'année le 4 janvier, n'avait pu ensuite appareiller avant l'emprise des glaces et était demeuré prisonnier du port de Montréal durant 25 jours.

Dans le moment, les glaces n'ont pas encore constitué un obstacle de taille à la navigation. De Québec à Trois-Rivières, la glace dérive par morceaux dans une proportion moyenne de 60 pour cent. Entre Trois-Rivières et Montréal, la glace à la dérive encombre environ 15 pour cent de la surface du fleuve.

Au cours des cinq dernières années, la canne à pommeau d'or est allée à la société Lauritzen, de Copenhague. Pour la deuxième année consécutive, les Russes sont en lice ; mais les Danois ont eu le meilleur au début de 1965.

Quoi qu'il en soit, la navigation est d'ores et déjà assurée à l'année longue à Montréal et la canne à pommeau d'or ne peut plus signifier les débuts d'une nouvelle saison de navigation comme il en était autrefois.

REPAS

SUITE DE LA PAGE 3

ciation ne s'occupe pas des prix des repas, ce sujet étant laissé à la discrétion et à l'initiative des hôteliers. Il n'y a pas eu de consultation récente et M. Delage ignore ce que feront les hôteliers qui exploitent dans leur établissement, une salle à manger ou un casse-croûte.

Le capital est seulement le fruit du travail et il n'aurait jamais pu exister si le travail n'avait tout d'abord existé.

Abraham Lincoln

FAITS divers

Garçonnet broyé sous les roues d'un autobus

Un garçonnet de 8 ans, Alexandre Giroux, dont les parents sont domiciliés au 2930 rue Des Ormes, à Sherbrooke, a connu une mort horrible vers 4 h. 50 hier après-midi, lorsqu'il a eu la tête broyée sous les roues d'un autobus de la CTM, à l'intersection des rues Dorchester et St-Denis.

Au moment de la tragédie, la victime traversait la rue en compagnie de sa grand-mère, Mme Roméo Rochon, âgée de 57 ans, du 5995 boul. Pie IX.

Après l'accident, la grand-mère a pris le garçonnet dans ses bras et s'est dirigée vers l'hôpital St-Luc sise à cette intersection. Les médecins ne pouvaient cependant plus rien pour la petite victime dont le corps a été transporté à la morgue de la rue St-Vincent.

En proie à un violent choc nerveux, Mme Rochon a été gardée en observation à l'hôpital St-Luc.

Accident mortel à une sortie du pont Mercier

Robert Brown, 19 ans, du 279 rue Duquette, à Châteauguay, a perdu la vie, vers 11 h. hier matin, au cours d'une triple collision survenue au carrefour des routes nos 3 et 4, à la sortie du pont Mercier.

L'un des véhicules impliqués dans l'accident était une auto volée et le conducteur qui était au volant a pu fuir après l'impact.

La victime de cet accident était au volant de l'une des automobiles accidentées.

La mort a été instantanée.

Messager dépouillé par 4 adolescents

Empoigné par quatre adolescents, un jeune messager a été entraîné dans une ruelle et dépouillé d'une somme de $20, vers 3 h. hier après-midi.

La victime, Jacques Gladieu, domicilié au 6764 avenue du Parc, était à l'emploi de la pharmacie Phillips, du 520 rue St-Roch. Il a été accosté sur l'avenue de l'Epée, au nord de la rue Ball.

Le messager n'a toutefois pas été blessé par ses agresseurs qui ont pris la fuite à pied aussitôt après.

Vol de "skidoo" à Brossard

Des cambrioleurs ont fait main basse sur quatre "skidoo", entreposés dans un hangar, à l'arrière du domicile de M. Jean-Guy Chartier, au 5895 rue Valcourt, à Brossard. M. Chartier dirige un service de location de "skidoo" connu sous le nom de South Shore Skidoo Center.

Selon le chef Albert Richard, de la police de Brossard, les malfaiteurs se seraient servis d'une pince-monseigneur pour faire sauter le cadenas du hangar. Cet abri est situé à une bonne distance de la maison de M. Chartier, de sorte que les voleurs ont pu travailler plus facilement.

Le chef Richard a signalé que huit "skidoo" étaient entreposés à cet endroit, mais que les cambrioleurs se sont contentés de prendre les meilleurs. Le vol serait de l'ordre de $2,600. C'est vers midi, hier, que le propriétaire a constaté la disparition des véhicules.

Il y a à peine trois semaines, les "skidoo" avaient failli être détruits par les flammes, quand une fournaise avait explosé dans ce hangar. Une rapide intervention des pompiers de Brossard avait toutefois permis d'enrayer les flammes avant qu'elles n'abiment les véhicules.

Coup de feu et double arrestation

Une poursuite à haute vitesse et un coup de revolver tiré en l'air comme avertissement ont persuadé deux individus d'immobiliser leur automobile volée et de se rendre aux policiers qui les avaient pris en chasse rue Berri, à 2 h. ce matin.

Après avoir repéré et finalement intercepté le récent véhicule volé, les agents du poste no 18 ont procédé à l'arrestation de ses occupants, l'un étant majeur et l'autre âgé de moins de 18 ans.

Rejoints à l'angle des rues Faillon et Berri, les compères ont fini la nuit derrière les barreaux.

Hold-up de banque de $2,700, rue Bélanger

Quatre bandits dont deux qui étaient armés de revolvers ont perpétré un hold-up de $2,700 vers 1 h. 15 hier après-midi à la succursale de la Banque Canadienne nationale située au 1995 est rue Bélanger.

Pour réussir leur forfait, trois des suspects ont envahi la banque tandis que le quatrième attendait au volant d'une auto apparemment volée.

Les bandits ont pris la fuite dans une auto décapotable de l'année '61 après avoir enfermé trois employés et un client dans la voûte de l'établissement. Aucun coup de feu n'a été tiré. Les policiers possèdent une bonne description des bandits et comptent les retracer rapidement.

Hold-up de $125 dans une pharmacie

Deux bandits armés se sont emparés de $125 dans la pharmacie St-Charles Garnier, au 1062 est de la rue Sauvé, à 8 h. 53 hier soir.

Brandissant tous les deux un revolver, les individus ont surpris M. Gérard Labesse, le commis de la pharmacie, et l'ont obligé à "céder" le contenu de la caisse avant de prendre la fuite à pied sans autrement molester la victime.

Vol avec violence

Trois escarpes ont assailli, battu et dépouillé de $40. M. Claude Maheu, 7743, Durocher, comme il passait hier soir près des rues Notre-Dame et Inspecteur. Après leur départ, le blessé a été secouru et transporté à Notre-Dame pour une fracture probable du nez.

Cambriolages

En période de fin d'année plus encore qu'autrement, beaucoup d'honnêtes gens aiment passer leurs soirées en famille. Pour les cambrioleurs, cependant, il n'est point de répit.

Durant la nuit de lundi, des cambrioleurs se sont introduits dans la Lingerie Mme Montréal, au 4003 du boul. St-Laurent, et ont pris le large avec un butin de $6,000 en vêtements.

Au Medical Art Drug, sis 3345 rue Guy, un individu apparemment seul a discrètement passé la main dans la caisse pour y prendre quelque $1,015, sans être remarqué sur le coup par le préposé de l'établissement.

Dans les bureaux de Sanguinet Oil Products, au 7895 de la rue Papineau, un ou des visiteurs indésirables ont nuitamment fait sauter le coffre-fort pour y rafler $1,000 ainsi qu'un stock de cigarettes évalué à $400 qui était entreposé à côté.

Aux Ateliers Drummond, 3733, Rosemont, des inconnus ont volé $1,200 de scies électriques et de foreuses.

Des rodeurs ont volé l'auto de M. Francis Haimes, 3410, Montclair, et son contenu, plus de $1,500 d'appareils photographiques.

Deux individus comparaissent sous une triple accusation de vols commis la nuit de Noël

Deux individus, l'un âgé de 19 ans, Jean Gosselin, de l'avenue des Pins, à Sillery, dans la banlieue de Québec, et Eugène Trépanier, âgé de 29 ans, de Montréal, ont été accusés hier de trois vols, dont le plus considérable a été commis dans la métropole durant la nuit de Noël.

Il s'agit de la disparition de quelque $60,000 de timbres-poste, de mandats de poste et de timbres d'assurance-chômage dans une sous-station postale située dans la pharmacie Barclay, au 6575 du Chemin de la Côte-des-Neiges.

Dans la soirée de la veille de Noël, par ailleurs, les prévenus auraient commis préalablement un vol de lingerie d'une valeur de plus de $2,000, au 2582 de la rue Beaubien, et ils auraient finalement été appréhendés alors qu'ils tentaient leur troisième coup de la veillée, dans un autre établissement commercial situé au 3,600 de la rue Barclay, à quelques pas seulement de la scène du vol de $60,000.

Au juge Redmond Roche, l'officier de liaison Levert, de la police municipale, fit tout d'abord remarquer que le jeune Gosselin était un évadé du Mont-Saint-Antoine, et que la police de Québec le réclamait, apparemment pour l'inculper d'autres délits, dans cette ville.

Son adresse : le Mont-St-Antoine

L'autre inculpé, Eugène Trépanier a, lui, donné pour seule adresse . . . le Mont-Saint-Antoine.

Le juge lui demanda si c'était bien là son domicile permanent

"Je demeurais là jusqu'à il y a deux semaines", de répondre l'inculpé.

— Mais qu'y faisiez-vous ? Etiez-vous membre du personnel ?

"Non, on m'y avait hébergé à ma sortie du pénitencier.

L'officier Levert présenta alors au tribunal la feuille de route de l'inculpé montrant qu'il avait été condamné au bagne à quatre reprises, depuis 1954, deux fois pour ces périodes de deux ans, une fois pour une durée de trois ans, et, finalement, en 1960, à une peine de sept années pour assaut avec intention de voler, possession d'arme offensive et résistance à la police.

— C'est bien là votre dossier ? de lui demander alors le tribunal.

"Oui, c'est exact".

— Et vous êtes bien âgé de 29 ans ?

"C'est bien cela", de répondre, toujours imperturbable, le prévenu.

— Mais comment expliquez-vous qu'on vous ait gardé à cet endroit ?

"Bien, j'y avais séjourné auparavant. Et on m'a accepté".

Or, au Mont-St-Antoine, on n'accepte que des jeunes de 14 à 18 ans.

Rejoint hier soir au téléphone, un des responsables de l'institution, M. Roland Roberge, a reconnu qu'effectivement il y a à peu près un mois, Trépanier, ancien protégé du centre, y a passé quelques nuits, non dans un dortoir, mais dans une chambre simple.

M. Roberge a précisé qu'en aucun moment Trépanier n'est venu en contact avec les jeunes hôtes de la maison.

Il a noté que Trépanier, sortant de St-Vincent-de-Paul complètement dépourvu et ne sachant plus où aller, a été accueilli quelques soirs au Mont, le temps de lui permettre de trouver du travail.

M. Roberge a souligné que depuis un mois, Trépanier habite dans une maison d'appartements de la rue de Lagauchetière où un ancien protégé du Mont-St-Antoine est concierge. Il a dit ne pas comprendre pourquoi Trépanier n'a pas donné sa nouvelle adresse au tribunal.

En possession des articles volés

Les deux individus avaient par ailleurs été appréhendés par deux policiers du poste no 15, les agents Médéric Poitras et Robert Vallières, et ils auraient été pris en possession, à ce moment là, de la presque totalité des articles qu'ils avaient dérobés.

Devant le tribunal, ils ont toutefois nié leur culpabilité dans les trois cas, et leur enquête préliminaire a été immédiatement ajournée au 4 janvier prochain.

Tout cautionnement leur a été refusé jusqu'à ce moment-là.

Il faut plaindre les riches ; leurs biens les environnent et ne les pénètrent pas.

France

M. MAX FELDMAN du Syndicat St-Henri cité à l'honneur

M. MAX FELDMAN

Le Syndicat St-Henri, par son président M. Max Feldman, recevra une plaque-commémorative pour services rendus à la population du quartier St-Henri durant l'année 1965. C'est ce que vient de nous annoncer le secrétariat des Relations Extérieures de l'Association des Marchands Détaillants des Etats-Unis en collaboration avec le Sélection du Reader's Digest.

Cette présentation aura lieu lors du 55ième congrès annuel le 11 janvier 1966 à l'Hôtel Hilton de New York.

Le Syndicat St-Henri est l'un des six magasins de cinq pays, en dehors des Etats-Unis, à recevoir cet honneur pour différentes participations au sein de la communauté. Les autres gagnants sont : "GALERIES ORLEANAISES DEPARTEMENT STORE d'Orléans (Loiret, France), "The SHUI KING COMPANY, LIMITED de Kowloon, Hong Kong, WEST & SON, Ltd, de Windsor Ontario au Canada, GRAND BAZAR VAN ANTWERPEN, d'Antwerp, Belgique et McDONNELL & EAST LIMITED de Brisbane, Queensland en Australie.

Le Syndicat St-Henri recevra sa plaque souvenir pour les efforts qu'il a apportés à l'obtention de nouveaux uniformes aux Gladiateurs de St-Henri au cours de l'année.

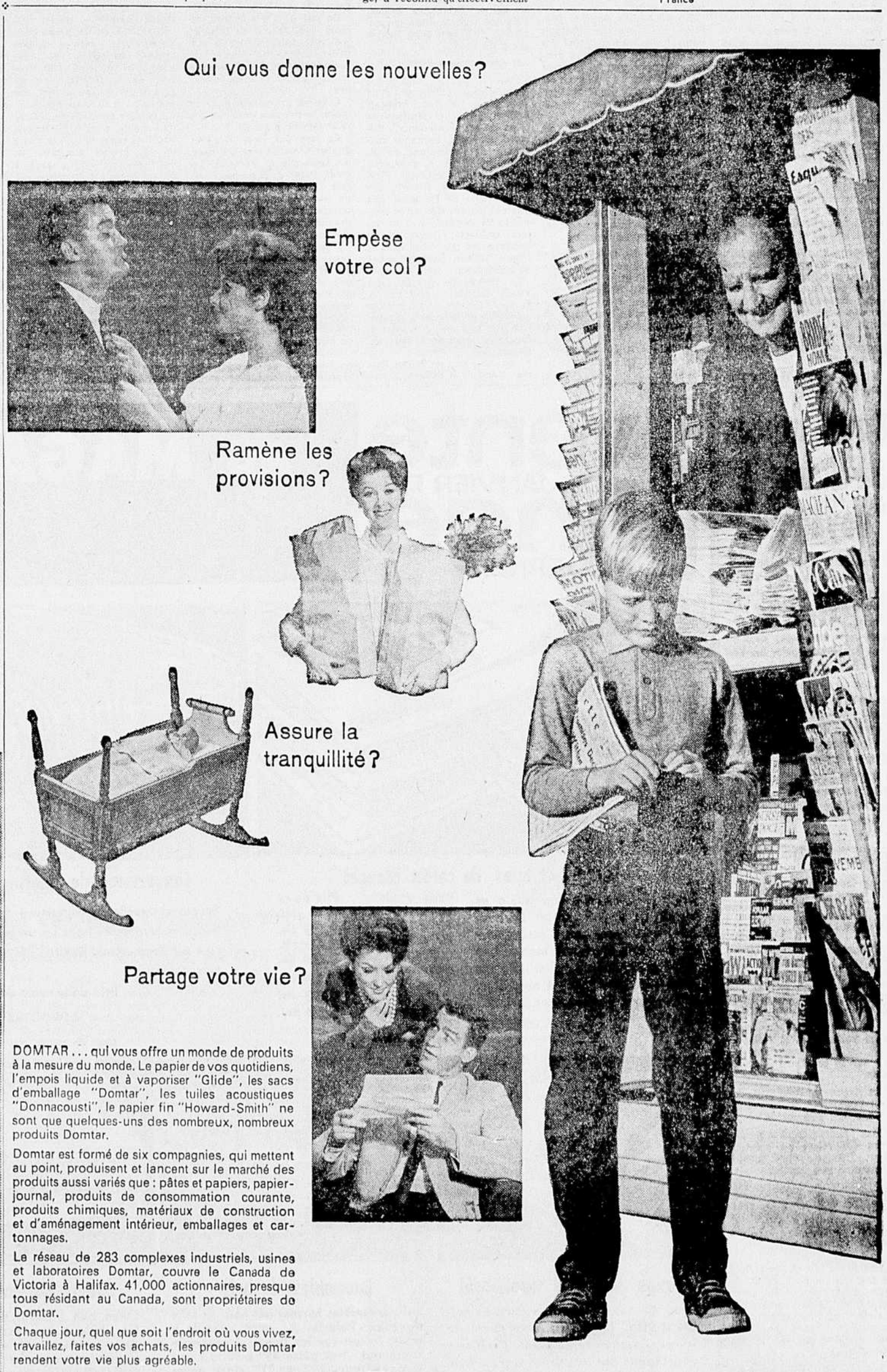

DOMTAR . . . qui vous offre un monde de produits à la mesure du monde. Le papier de vos quotidiens, l'empois liquide et à vaporiser "Glide", les sacs d'emballage "Domtar", les tuiles acoustiques "Donnacousti", le papier fin "Howard-Smith" ne sont que quelques-uns des nombreux, nombreux produits Domtar.

Domtar est formé de six compagnies, qui mettent au point, produisent et lancent sur le marché des produits aussi variés que : pâtes et papiers, papier-journal, produits de consommation courante, produits chimiques, matériaux de construction et d'aménagement intérieur, emballages et cartonnages.

Le réseau de 283 complexes industriels, usines et laboratoires Domtar, couvre le Canada de Victoria à Halifax. 41,000 actionnaires, presque tous résidant au Canada, sont propriétaires de Domtar.

Chaque jour, quel que soit l'endroit où vous vivez, travaillez, faites vos achats, les produits Domtar rendent votre vie plus agréable.

Domtar Limited, est le fabricant de produits de grande renommée tels que : le sel "Sifto", les briques "Cooksville-Laprairie", le lamellé décoratif "Arborite", "Siporex", "Javex", "Fleecy", "Glide", "Gay", les cartonnages "Hinde & Dauch", les panneaux "Vinyl-kote", les planches murales "Gyproc".

DOMTAR LIMITED

Un monde de produits à la mesure du monde

EATON
Cette année offrez un cadeau précieux : l'OUIE

Un cadeau qui apportera de la joie pour des années à venir . . . un appareil auditif VIKING d'Eaton, présenté dans une gamme complète de modèles les plus perfectionnés qui aideront à neutraliser tous les degrés de surdité nécessitant un appareil auditif. Examen audiométrique privé, sur rendez-vous (sans aucune obligation de votre part).

Les appareils auditifs VIKING d'EATON sont garantis 2 ans contre toute défectuosité. Pour des renseignements supplémentaires, démonstrations, examens audiométriques,

COMPOSEZ 842-9331 poste 719

Soulagez-vous dès maintenant en adoptant un plan budgétaire Eaton

EATON en ville seulement (rayon 421) au deuxième étage

SOUTHERN COMFORT.

un goût à tous les goûts:

les connaisseurs le boivent
NATURE
un peu de vermouth en fait un
MANHATTAN
pour se désaltérer on le prend
A L'EAU
Il est parfait
SUR GLACE
et donne un merveilleux
Old Fashioned
et le plus doux des
COLLINS

PRÉPARÉ ET MIS EN BOUTEILLE PAR LA DISTILLERIE MEAGHER LIMITÉE, MONTRÉAL, CANADA

photo LA PRESSE

Depuis huit mois en grève, les employés de H.B. La Grenade réussissent à s'en tirer pas trop mal grâce à l'aide financière de la CSN. Sur la photo, trois des travailleurs au quartier général de la grève attendant d'aller faire du piquetage. De gauche à droite Mme Pierrette Gladu, M. Emile Bouthillette et Mme Lorraine Desroches.

"Nous jouons le tout pour le tout et nous allons tenir le coup"

— Les grévistes de H. B. LaGrenade Ltée

par Michèle Rivet

"On va tenir le coup; on joue d'ailleurs le tout pour le tout".

En grève depuis le 26 avril dernier, soit huit mois au lendemain de Noël, comment se débrouillent les grévistes de H.B. LaGrenade Ltée ? Comment ont-ils célébré Noël ? Comment les mères de famille, spécialement les travailleuses en grève, ont-elles réussi à boucler le budget familial ?

Au quartier général des grévistes, une vingtaine de personnes, hommes et femmes, attendent pour aller prendre la relève et faire du piquetage. On se relaie toutes les quinze minutes. Certains passent le temps en faisant des "jeux de patience", d'autres lisent les journaux, d'autres méditent . . .

Pas pire qu'avant ?

Nous en avons rencontré plusieurs. Très agressifs, très aigris envers les employeurs, ils affirment cependant qu'ils réussissent à s'en tirer pas trop mal. "Ça semé du désaccord dans les familles, mentionne tout à coup M. Emile Bouthillette, "un des mieux payés" selon son expression même. "Et faudrait pas que ça dure encore six mois, parce que ça ne serait pas drôle."

Ça veut dire quoi ? M. Bouthillette refuse de préciser davantage. Pour lui, il faut gagner la grève à tout prix. Emile Bouthillette aurait pu rester en dedans et continuer à travailler. Continuer à gagner $4,500, $4,700 par année. Mais c'est là une question de solidarité. "D'ailleurs moi, la seule raison qui m'a fait sortir avec les gars, c'est l'ancienneté. Ça fait plus de dix ans que je travaille pour eux et rien ne garantit mon job. D'une journée à l'autre, je peux être congédié et être remplacé par un plus jeune". Il a deux enfants : 9 ans et 6 ans. Pour balancer, sa famille lui porte secours quand c'est nécessaire.

On se souvient que les grévistes revendiquent principalement l'assurance groupe, 9 congés annuels payés, la reconnaissance de l'ancienneté, et une augmentation de 15 cents l'heure.

Nous en avons aussi rencontré d'autres. Sur 64 travailleurs en grève, il en reste maintenant 32 sans emploi, bien décidés à tenir le coup. Telle Lorraine Desroches, qui a 4 enfants, telle Pierrette Gladu qui a une petite fille de 7 ans; tels plusieurs autres qui se sont mêlés peu à peu à notre conversation.

Pierrette Gladu a travaillé près de 10 ans pour H.B. LaGrenade. Avant la grève, elle gagnait environ $40.00 par semaine. Mais elle a son mari . . .

Pour Lorraine Desroches aussi tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Elle a 4 enfants de 16 à 12 ans; avant la grève elle touchait hebdomadairement $38, $40. Maintenant elle reçoit de la centrale syndicale $30.00 par semaine; son loyer est payé.

A faire le tour, à discuter avec plusieurs grévistes, il apparait que la situation n'est pas tellement différente de celle qui prévalait en temps normal. Les travailleurs gagnaient, selon M. Bouthillette, en moyenne de 90 cents à $1.25 de l'heure, exception faite de certains travailleurs spécialisés. Maintenant, la CSN en plus d'une allocation de base hebdomadaire défraie le coût du téléphone, de l'électricité, du loyer, et certains comptes courants qui ne peuvent attendre.

La grève, a d'ailleurs précisé le représentant de la C.N.S., a jusqu'ici coûté à cette centrale près de $48,000.

"Avec le salaire que nous gagnions, de toutes façons nous ne pouvions pas arriver. Riches comme pauvres, nous devons payer le même prix pour pouvoir manger. Avec une pension de $20.00 en moyenne pour les célibataires, qu'on serait peut être porté à croire satisfaits, on ne peut pas arriver. Actuellement, nous dira l'une d'elles, tout ce qui me reste par semaine pour mes dépenses, c'est $7.00. Je ne peux pas aller bien loin" . . .

Pour Noël : des paniers

Pour Noël, il n'y a donc pas eu grand changement. On s'est serré davantage la ceinture. Mais quand on demande des précisions, des détails, les grévistes nous parlent alors des paniers de Noël distribués grâce entre autres aux autres employés de la chaussure. Des paniers tout remplis de légumes, de fruits, de gâteaux, de dindes . . .

Il reste donc 32 grévistes sans emploi bien décidés à ce que cette grève se termine au plus tôt, bien décidés aussi à tenir jusqu'à la fin. Actuellement H.B. LaGrenade a engagé quelque 45 nouveaux employés. Mais après 8 mois, on nous a répété souvent, "qu'on jouait maintenant le tout pour le tout et qu'on allait tenir".

Nouveau costume pour les religieuses de la Congrégation Notre-Dame

par Marie Bourbonnais

photos LA PRESSE

Plusieurs élèves des religieuses de la Congrégation Notre-Dame auront une surprise au retour des vacances de Noël : elles trouveront leurs "mères" toutes renouvelées par l'aspect de leur nouveau costume. La cornette en pignon à plastron mobile, pour celles qui ont "étrenné" à Noël, c'est déjà chose du passé. La nouvelle coiffe est réduite à sa plus simple expression : une passe rigide blanche, posée en serre-tête, dépassant un peu le voile qui arrête à la taille. La robe, en sey, tissu plus léger que la serge, est ornée au corsage d'un grand col châle. Quatre plis non pressés, sur le devant donnent une certaine ampleur à la jupe qui tombe vague à l'ourlet, s'arrêtant à cinq ou six pouces de terre. Un simple plastron blanc en térylène, à col chemisier jette la note claire. Mais la croix suspendue au cou vient parler de consécration.

Le nouveau costume est simple, joli ; on l'adopte en le voyant comme si on n'avait jamais vu autre chose. Ce changement tant attendu a donc eu lieu. La décision en avait été prise au niveau des supérieures majeures de la communauté il y a près d'un an et demi. Mais les pourparlers datent de beaucoup plus loin. Bien plus : les religieuses missionnaires en Amérique latine portent le costume blanc ou bleu simplifié depuis 1962. Il est à peu près semblable à celui qui a été décidé par nos soeurs locales. La communauté compte en tout 3,794 sujets.

Le croquis du costume dessiné par les religieuses de l'Ecole supérieure des Arts et métiers de la C.N.D. rue Stanley, avait été soumis pour approbation à chaque religieuse en particulier. A la suite d'un vote très démocratique, il a été accueilli sans réticence. Il a fallu également l'approbation de Rome.

La commande est maintenant donnée et chacune endosse le nouveau costume après livraison. Il va de soi qu'on ne confectionne pas des milliers de coiffes, de voiles, de robes, de plastrons et de capuchons en un jour. Car il y aura des capuchons pour les jours froids qui pourront se fixer au manteau, (il a remplacé la cape depuis déjà quelques années) ou bien, ce capuchon pourra être posé sur la coiffe, sans être fixé au manteau.

Chaque maison (185 en tout) est libre de donner sa commande où elle veut (les religieuses n'ont guère le temps de coudre) : à des couturières ou à des fabriques spécialisées comme Guilmar, Le Bourget, Scott et Lasalle, le Centre d'uniformes de Montréal. D'ores et déjà, plusieurs religieuses de la C.N.D. se promènent sur la rue avec leur nouveau costume sans qu'on puisse les identifier et on s'attend qu'en janvier, des centaines et centaines de commandes soient remplies.

Comme toutes les autres communautés qui ont fait de même, la C.D.N. en modifiant le costume, a voulu répondre au désir exprimé par les Souverains Pontifes. "Comme l'ancien, le nouveau peut exprimer une consécration au Seigneur, être un signe des valeurs impérissables dont les religieuses doivent témoigner. C'est cela déclarait Pie XII que tous attendent et désirent," nous rappelait la supérieure provinciale, Mère Sainte-Thérèse de la Charité de qui nous tenons nos informations.

Le nouveau costume dans sa pleine longueur. Les religieuses qui ont commencé à le porter en sont ravies . . . et nous aussi.

Chaque religieuse aura deux robes à sa disposition avec en plus, si elle le désire, une plus légère pour les jours chauds. Les coiffes sont exécutées en trois grandeurs et les plastrons, en quatre grandeurs.

Et voilà comment s'en vont les coutumes anciennes, sans tapage, comme si c'était la chose la plus naturelle au monde. Pour se mettre au diapason d'une époque où tout explose, les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame viennent de renoncer à une tradition vieille de trois siècles apportée en terre canadienne par la fondatrice de la communauté : la bienheureuse Marguerite Bourgeoys.

Voilà ce qu'on peut appeler une nouvelle d'intérêt général, étant donné le nombre de femmes qui ont fait leurs études chez les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, sans compter leurs 111,970 élèves actuelles. La communauté vient d'opérer le changement de costume attendu. Ici l'image vaut bien mille mots. Plusieurs n'en croiront pas leurs yeux et pourtant c'est déjà un fait accompli.

D'Allaird's

VENTE
DE SOLDES

ROBES BLOUSES
MANTEAUX et
COSTUMES LINGERIE

à des rabais allant jusqu'à

50%

C'est notre ligne de conduite de ne pas conserver notre marchandise d'une saison pour l'offrir lors de la prochaine saison. C'est pourquoi, à ce temps-ci de l'année, nous offrons aux Montréalaises l'occasion de réaliser de grandes économies sur l'achat de nos vêtements de qualité.

D'Allaird's — Il est très facile d'ouvrir un compte courant chez D'Allaird's

CREATIONS EXCLUSIVES

Ste-Catherine et Mansfield 845-2149
Centre d'achats Dorval 631-6572
Centre d'achats Rockland 739-4112
Centre d'achats Fairview à Pointe-Claire 695-4816
Centre d'achats Jacques-Cartier, 677-4014

Tous nos magasins seront ouverts mercredi et jeudi soir

GRANDE VENTE
CHEZ
Carel
TRICOTS EXCLUSIFS
6612, ST-HUBERT
CR. 2-2025

LA VENTE DE JANVIER
DE FOURRURES
SWEARS & WELLS par tout le Canada
BAT SON PLEIN

ÉPARGNES de 20% à 50%
SUR CETTE SOMPTUEUSE COLLECTION DE FOURRURES

CONDITIONS DE PAIEMENT très faciles — Mensualités de $9, $16, $33 et jusqu'à $100

SWEARS & WELLS (CANADA) LTEE
1454 rue PEEL — Face à l'hôtel Mont-Royal
LES MANUFACTURIERS DE FOURRURES POUR LES CANADIENNES SOUCIEUSES D'ELEGANCE
MONTREAL • OTTAWA • TORONTO • WINNIPEG • CALGARY

DEMAIN : DERNIER JOUR
SPECTACLE DE MARIONNETTES
Jeudi, 11 a.m., 1.45 et 2.30 p.m.
AU PAYS DU PERE NOEL
Présenté par Micheline Legendre
Le spectacle dure ½ hre. Billet .25
OGILVY — au Troisième
OGILVY

OGILVY'S
OGILVY-EN-VILLE
Ouvert
Ce soir et jeudi
jusqu'à 9 h. p.m.
FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE
Ouvert jusqu'à 10 h. p.m.

SIAN
Knitwear Boutique
Tricots importés pour toute occasion

VENTE

RABAIS DE 1/3
Tailles désassorties et couleurs incomplètes de notre assortiment de . . .
COSTUMES EN TRICOT 2 OU 3 PIECES
ROBES — MANTEAUX
ENSEMBLES ROBE ET MANTEAU
ENSEMBLES AVEC ROBE LONGUE DU SOIR
NOUVEAUTE — EPAIS CHANDAILS POUR LE GRAND AIR
Produits de plusieurs MANUFACTURIERS RENOMMES
Une variété de couleurs
Tailles 8-20 dans le groupe
TRICOTS A LA MAIN PROVENANT D'IRLANDE : CHANDAILS, ROBES, ENSEMBLES DEUX PIECES

RABAIS DE 40%
SUR KORRIGAN de PARIS
Jupes longues et courtes avec corsages assortis, robes et ensembles 2 pièces. Coupe simple et distinguée. Grande variété.

TRICOTS MAIN du PORTUGAL
Tailles 10-12-14 seulement — Ensembles 2 pièces.
Cartes Diner's, Credico, Carte Blanche et American Express acceptées.

PLACE VILLE MARIE PROMENADE 861-7136
FAIRVIEW CENTRE POINTE CLAIRE 695-1356

la vie mondaine

L'héritière Anne Ford

La blonde Anne Ford, âgée de vingt-deux ans, a épousé hier, à l'appartement de sa mère, à New York, M. Giancarlo Uzielli.

Mariage d'Ann Ford, héritière des magnats de l'auto

NEW YORK, (UPI) — L'héritière des magnats de l'auto, Ann Ford, âgée de 22 ans, la plus jeune sur la liste des femmes les mieux habillées du monde, a épousé civilement, hier, le courtier Giancarlo Uziello, devant le juge Frederick L. Strong. Cette cérémonie s'est déroulée à l'appartement de la 5e avenue de Mme Ann Macdonnell Ford, mère de la mariée. Le couple qui est catholique ne pouvait s'épouser à l'église, Uziello étant divorcé de sa première femme. Cette dernière est maintenant la femme de Louis Malle, producteur de film français bien connu.

Douze jours plus tôt, Charlotte, 26 ans, soeur de la mariée épousait, civilement, à Mexico, pour la même raison de religion, Stravros Niarchos, âgé de 56 ans, un jour après qu'il eut obtenu son divorce. Charlotte est actuellement en Suisse quoiqu'elle devait être dame d'honneur au mariage de sa soeur Anne.

Mme Ann Macdonnell a offert un souper-dansant en l'honneur de sa fille. Cette réception aurait coûté $25,000. Au nombre des cinq cents invités se trouvait Henry Ford II, père de la mariée. Il était accompagné de Christina sa seconde femme, de nationalité italienne. Il avait divorcé d'avec Ann Macdonnell un an plus tôt. La blonde fiancée et son compagnon aux cheveux noirs ont dansé jusqu'à l'aube.

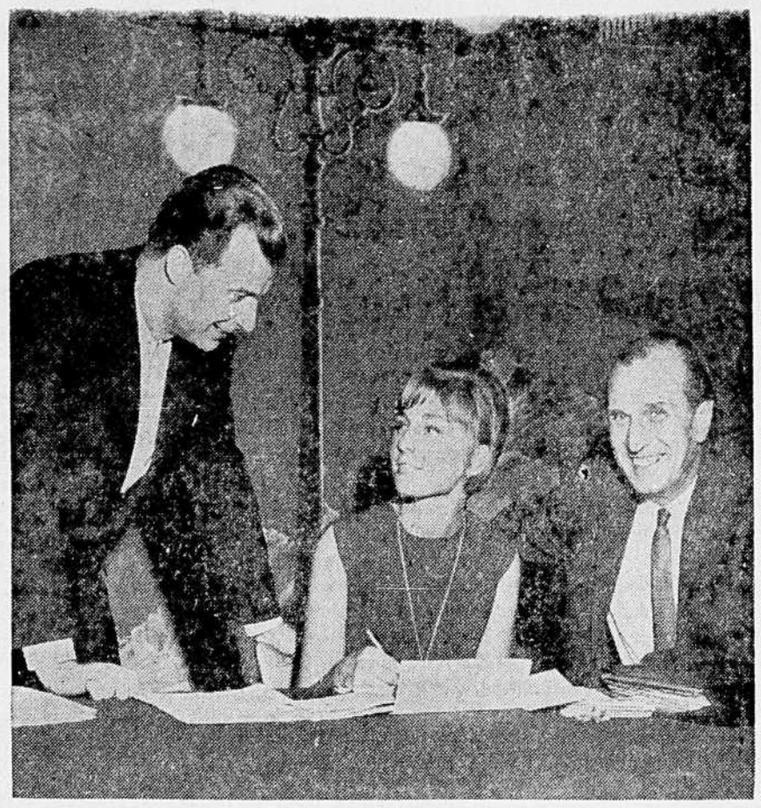

photo LA PRESSE

Au bal hongrois

Le bal hongrois organisé chaque année par l'Association des ingénieurs hongrois de Montréal, aura lieu le samedi 12 février, à l'hôtel Windsor. Sur cette photo prise au cours d'une réunion du comité du bal, dans l'ordre habituel : M. Thomas Enyedvary, arrangements avec l'hôtel ; Mlle Giza Tavezay, du comité féminin et M. Leslie Fijervary, du comité de récréation.

Les enchantements de la vie mondaine

(APP) — On rencontre couramment à Paris, des gens qui vont à trois cocktails successifs, puis à un dîner, qui se disent harassés et morts d'ennui, ce que dément parfaitement leur teint frais et leur brillante conversation. A la vérité cette vie "trépidante" (c'est leur mot) les enchante, et ils seraient certainement très malheureux si l'on omettait de les inviter partout. Rien n'est subtil et grisant comme d'avoir "une situation dans le monde", et cette situation-là, comme toutes les situations, exige beaucoup de vigilance et beaucoup de travail.

On tonne souvent contre les gens du monde, leur futilité, leur égoïsme, leur sécheresse, etc. Cela me semble fort injuste. Ils doivent bien avoir quelques qualités, puisqu'on les recherche si avidement, et qu'on les raille si cruellement quand ils refusent de vous accueillir parmi eux.

Leur principal charme à ce que je crois, c'est qu'ils communiquent un sentiment de profonde sécurité. Le spectacle des gens du monde entre eux, causant de mille riens avec la plus grande conviction et la plus grande politesse, disant des mots, des rosseries, des choses parfois jolies et parfois profondes, selon un code tacite et séculaire, suppléant à leur bêtise (quand ils sont bêtes, ce qui n'est pas plus fréquent que dans toute autre société) par beaucoup d'usage, est merveilleusement rassurant. Il semble presque sacrilège de penser qu'ils sont soumis aux diverses misères de la condition humaine. Ils donnent un tableau de la vie qui paraît incontestable. Ils dépouillent l'existence de son tragique.

On comprend que certaines personne adorent le monde, qu'elles en soient ivres. C'est un opium.

Un vrai snob va dans le monde comme au théâtre. Il va assister à une comédie qui dure depuis des siècles, qui est toujours la même, et qui est toujours ravissante. Non seulement il est spectateur, mais encore on lui permet de monter sur la scène et de jouer un bout de rôle. S'il est doué, il peut devenir vedette.

Enfin les gens "lancés" le sont en général pour une bonne raison : nom, talent, grande fortune, puissance. Cela forme une espèce de club dont les membres ont un langage particulier, et aiment à se retrouver. C'est ce que ne veulent pas admettre les contempteurs du snobisme, dont les diatribes m'ont toujours paru un peu amères, ou passionnées, pour être tout à fait équitables. Toute conduite humaine, fût-elle des plus antipathiques en apparence, mérite qu'on lui consacre, avant de la blâmer, un minimum d'honnête réflexion. On a trop médit de la futilité. C'est une arme très efficace contre le cafard et les épines métaphysiques. Elle a quelque chose d'indestructible, d'éternel et de triomphant.

Voici une anecdote édifiante. Un de mes amis, il y a quelques années, s'était, par ses talents, fait une jolie réputation, qu'il consolida par un mariage flatteur. Le nom de son épouse lui ouvrit les rares portes qui n'avaient point cédé devant sa gloire. Il vécut ainsi pendant quelque temps selon son goût. Le Tout-Paris l'appelait par son prénom. Quant à lui il était fou du monde. Il ne voyait que cela. Il était intime avec deux cents peintres, écrivains, ambassadeurs, ducs et millionnaires. Il en conçut l'illusion, naturelle sans doute, que ces relations étaient des amis.

Là-dessus il eut de grands malheurs. Sa femme mourut, il fut pris dans une vilaine histoire, il perdit son argent. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, les gens du monde le lâchèrent du jour au lendemain, comme s'il eût porté la peste sur lui. Ce lâchage le désolait. Pour moi, qui l'aimais bien, je jouais le Colin de ce nouveau Jeannot et je formais des voeux pour qu'il retrouvât sa chère situation mondaine.

Il la retrouva, étant parvenu, au bout de sept ou huit ans, à se remettre en selle. Le monde l'accueillit comme un voyageur qui aurait été longtemps absent, et il se remit à fréquenter les millionnaires et les écrivains à la mode avec la même frénésie qu'auparavant.

Ce manque de rancune m'étonna d'abord, puis je fis des réflexions. Je m'aperçus que mon ami avait fort loyalement joué le jeu avec les gens du monde. Avoir des malheurs, ce n'est pas de jeu ! Les gens du monde sont exquis, car ils ne veulent précisément autour d'eux que des gens qui ont du bonheur dans leur vie et dans leurs entreprises, ou de la réputation ou de la gloire. Dame, c'est un club très fermé !

Jean DUTOURD

Nouvel ambassadrice

Senora Alba Antonica Grinan Nunez, nouvelle ambassadrice de Cuba en Grande-Bretagne, est ici photographiée au moment où elle arrivait au palais de Buckingham, ces jours derniers, pour présenter ses lettres de créance à la reine. A ses côtés, le contre-amiral lord Cairns, maître de cérémonie du corps diplomatique.

Gamble Benedict convertie au catholicisme

UTICA, N. Y. (PA) — Le mari de Gamble Benedict a annoncé que sa femme s'était convertie au catholicisme.

L'héritière d'une fortune provenant d'une firme de machines à écrire, est l'épouse, de J. Thomas Gallagher, enquêteur pour la police de l'Etat de New York.

Gamble Benedict avait fait la manchette sur le plan international, à la suite de son mariage et subséquemment de son divorce avec André Porumbeanu.

Actuellement, la jeune femme passe le temps des fêtes dans un endroit dont le nom n'a pas été révélé. M. Porumbeanu a intenté des procédures légales pour lui permettre de voir ses deux enfants à l'époque de Noël. M. Gallagher dit que la conversion de sa femme au catholicisme fut pour lui un cadeau-surprise à Noël. Lui-même est catholique et son épouse était protestante.

Voyage

M. Jacques Roy, ing. p., et Mme Roy (Paulette Letourneau) sont présentement en voyage de noces aux Antilles. A leur retour, le 3 janvier, ils habiteront Toronto.

Conférence illustrée à la Galerie nationale à Ottawa

Une conférence illustrée sur l'exposition de J. E. H. MacDonald, sera donnée le 11 janvier, à la Galerie nationale du Canada, par Mlle Robertson.

Ayant une connaissance profonde de son sujet, à preuve l'organisation de l'exposition, Mlle Robertson, dans sa conférence, présentera MacDonald comme dessinateur dans le sens le plus large du mot. Son point de départ sera les contradictions de la phrase trop souvent répétée : "MacDonald était dessinateur et cela paraît dans ses toiles". Mlle Robertson montrera la forme de composition de MacDonald et ses raisons d'adopter une pareille forme; elle documentera son exposé de plusieurs illustrations magnifiques des oeuvres de l'artiste.

Après avoir reçu son diplôme de bachelière ès beaux-arts à l'université de Toronto, Mlle Robertson a fait du commerce pendant quatre ans avant d'être engagée, en 1956, au service de la vulgarisation de l'Art Gallery de Toronto. En 1958, elle a reçu une bourse du Conseil des Arts du Canada pour étudier les méthodes relatives à l'instructi onet aux fonctions de conservateur au Cleveland Museum, au Metropolitan Museum of Art de New York et à la National Gallery de Washington. A partir de 1958, elle fut nommée conservatrice adjointe de l'Art Gallery de Toronto jusqu'à sa nomination, en 1962, comme conservatrice chargée de l'éducation et des services de vulgarisation.

GRANDE VENTE
CHEZ
Carel
TRICOTS EXCLUSIFS
6412, ST-HUBERT
CR. 2-2023

LA GRANDE VENTE
BAT SON PLEIN
au Salon Juliette
5141 rue ST-DENIS Tél. 279-7231
Ouvert le JEUDI jusqu'à 9 heures

PIAZZA TOMASSO
8205, BOUL. DECARIE
LIVRAISON RE. 9-5555

Corsèterie à noms fameux
..Bas prix spéciaux!
20% à 50% de moins
Un choix de styles par Bien Joli, Contessa di Roma, Elysée. Une collection par Tru-Balance, Goddess, Hollywood-Vassarette, Lady Marlene, Lily of France, van Raalte et Warner's. Gamme incomplète de styles dans cette vente.
SOUTIENS-GORGE — tous les genres
GAINES — à enfiler, quelques-unes à glissière
GAINES-CULOTTES — toutes longueurs
CORSELETTES — quelques-unes sans bretelles
Illustrée: culotte à jambe longue Secret Service® par Wonder-Bra
Ordinairement $15 . . maintenant $8.95
Soutiens-gorge importés
Ordinairement $9.95 . . maint. $4.95
Gaines importées
Ordinairement $19.95 . . maint. $9.95
Au magasin principal, corselette par Cordé de Parie
Ordinairement $18.50 . . maint. $13.95
Nous regrettons, pas de commandes postales ou téléphoniques!
Toutes les ventes sont finales!

Salon du Corset . . au quatrième
HOLT RENFREW
Egalement au magasin H.R. de Fairview - Pointe-Claire
Stationnement gratuit, 1 h. Sherbrooke et de la Montagne

Tricots dessinés à Paris pour Miss R.
Epargnes de 37% à 50% et plus
se vendaient $39.95 à $55 . . maintenant $25
En plein le temps de vous procurer des robes Chavacete, de mise partout et à toute heure, par le couturier parisien favori de Miss R.! Procurez-vous-en pour porter maintenant et ce printemps, en textures tricot brocart, dentelle ou côtes. Noir, café, azalée, vert nouveau, marine ou mer du sud; tailles 8-16 mais en séries de tailles et de styles incomplètes. Vêtements sport Miss Renfrew, au deuxième.
Nous regrettons, pas de commandes postales ou téléphoniques!
HOLT RENFREW
Rockland · Dorval · Place Ville-Marie · Fairview - Pointe-Claire
Stationnement gratuit, 1 h. Sherbrooke et de la Montagne

CAHIER No 4 / PAGES 29-36 LA PRESSE THEATRE / FINANCE / BANDES DESSINEES

MONTREAL, MERCREDI 29 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — 301

La répression en Indonésie a fait 100,000 morts

SINGAPOUR. (AFP) — Selon des voyageurs en provenance de Djakarta, le monde ne se rend pas encore compte dans quel bain de sang la répression anti-communiste a plongé une grande partie de l'Indonésie au cours des derniers mois et spécialement au cours des quatre ou cinq dernières semaines.

A Djakarta, des estimations concordantes de diverses sources sérieuses font état de plus de 100,000 morts. Il s'agit, assure-t-on, d'estimations prudentes. Elles font du coup d'Etat du 30 septembre l'échec le plus coûteux dans l'histoire du communisme international.

Le fait que l'ouest de Java, où est situé Djakarta, soit resté calme explique que les milieux diplomatiques internationaux n'aient commencé que tout récemment à mesurer les dimensions réelles de la tragédie qui s'est jouée dans ce pays immense.

Du centre et de l'est de Java, de Sumatra, de Bali, parviennent des récits de plus en plus précis d'exécutions massives de prisonniers abandonnés à la fureur populaire, de massacres spontanés. C'est ainsi que des paysans que la promesse d'une redistribution des terres avait gagnés au communisme ont été incités par les événements à se racheter en tuant leurs anciens leaders.

Les cadavres pourrissent

Le président Soukarno, qui a multiplié en vain les efforts et les ordres pour arrêter l'écrasement du communisme, s'est plaint lui-même, le 18 décembre, que les cadavres pourrissaient au bord des chemins, dans les ruisseaux et dans les champs sans recevoir de sépulture contrairement aux préceptes de la religion musulmane.

Rien que dans l'île de Bali, au charme légendaire, les autorités militaires locales admettraient 15,000 exécutions officielles. On estime qu'il faut au moins doubler ce chiffre pour tenir compte des massacres dont attestent les maisons brûlées et les charniers. Le palais du gouverneur, un communiste — il a maintenant été relevé de ses fonctions — aurait brûlé avec une partie de ses occupants.

A Sumatra, le nombre des morts aurait récemment atteint 60,000 et ce chiffre pourrait être dépassé dans le centre et l'est de Java qui constituaient la place forte du parti communiste indonésien. Il est encore impossible de se faire une idée précise des événements dans les régions plus isolées telles que Célèbes, les Molluques et le sud de Bornéo.

Les chefs militaires s'efforcent avec un succès grandissant de mettre fin aux excès qui révèlent la profondeur de la terreur et de la haine que le communisme a accumulées contre lui au cours des dernières années dans une large partie de la population indonésienne.

Chelepine, le no 2 de l'URSS, en mission à Hanoï

MOSCOU. (AFP, Reuter, PA, UPI) — Sur invitation du Comité central du Parti des travailleurs et du gouvernement nord-vietnamien, une délégation soviétique conduite par M. Alexandre Chelepine, membre du praesidium du Parti communiste et "numéro deux" soviétique, se rendra très prochainement à Hanoï, a annoncé hier l'agence Tass.

Certains observateurs diplomatiques estiment que la visite de M. Chelepine à Hanoï est une nouvelle preuve du "durcissement" de la position russe au sujet de la guerre au Vietnam. Ils croient que ce voyage pourrait amener une plus grande implication, une "intervention" plus directe de Moscou dans la guerre. Ils soulignent que l'annonce de cette visite fait suite à un accord d'aide économique et militaire de la part de l'URSS et à la réaffirmation de son appui au régime d'Hanoï.

On souligne également que le choix de M. Chelepine pour diriger la mission pourrait signifier que les Soviétiques sont en train de discuter avec le régime Ho Chi Minh sur une "base de parti à parti", dans un effort pour accroître leur influence en Indochine au moment où Pékin s'efforce de la minimiser dans tout le Sud-Est asiatique.

Tentative pour régler la crise ?

A Washington, l'annonce de la visite de la délégation soviétique à Hanoï a soulevé un vif intérêt, mais on s'est jusqu'ici refusé à tout commentaire officiel. Selon certains milieux, il s'agirait là d'une autre tentative en vue de régler la crise au Vietnam. L'envoi de la mission pourrait en effet être le prélude de pressions de la part de Moscou pour que le Nord-Vietnam consente à la convocation de la conférence de Genève sur l'Indochine, comme l'a récemment proposé la Grande-Bretagne; la Grande-Bretagne et l'URSS sont co-présidents de cette conférence.

L'annonce de la visite prochaine de la délégation soviétique coincide également avec l'intensification de la lutte d'influence que mènent Pékin et Moscou auprès d'Hanoï, ainsi qu'avec la "pause" des bombardements américains sur le Nord-Vietnam et l'annonce par le Vietcong d'une trêve de 4 jours à l'occasion du Nouvel-An vietnamien.

Le communiqué de l'agence Tass brille par sa brièveté. Il déclare simplement que la délégation soviétique sera dirigée par M. Chelepine, ancien chef de la police secrète, et qu'elle visitera le Nord-Vietnam à l'invitation du Comité central du Parti des travailleurs et du gouvernement d'Hanoï.

En février dernier déjà, une délégation gouvernementale soviétique, dirigée par le premier ministre Kossyguine, avait visité le Nord-Vietnam et discuté de l'aide que l'URSS apporterait à la défense du pays. Dernièrement, une délégation nord-vietnamienne, dirigée par le vice-premier ministre Le Thanh Ngi, était venue à Moscou pour signer un nouvel accord d'assistance avec les Soviétiques.

Trois Américains à Hanoï . . .

Pendant ce temps, trois Américains se sont rendus au Vietnam de leur propre initiative pour tenter de faire la lumière sur les positions d'Hanoï. Il s'agit de MM. Staughton Lynd, professeur d'histoire à l'université de Yale, Thomas Hayden, fondateur de l'organisation des "Etudiants pour une société démocratique", et Herbert Aptheker, directeur de l'Institut américain pour les études marxistes.

Les trois hommes ont déclaré qu'ils ont "contourné le département d'Etat dans l'espoir d'obtenir des renseignements de première main sur les positions du gouvernement nord-vietnamien et du Vietcong sud-vietnamien en ce qui touche la paix.

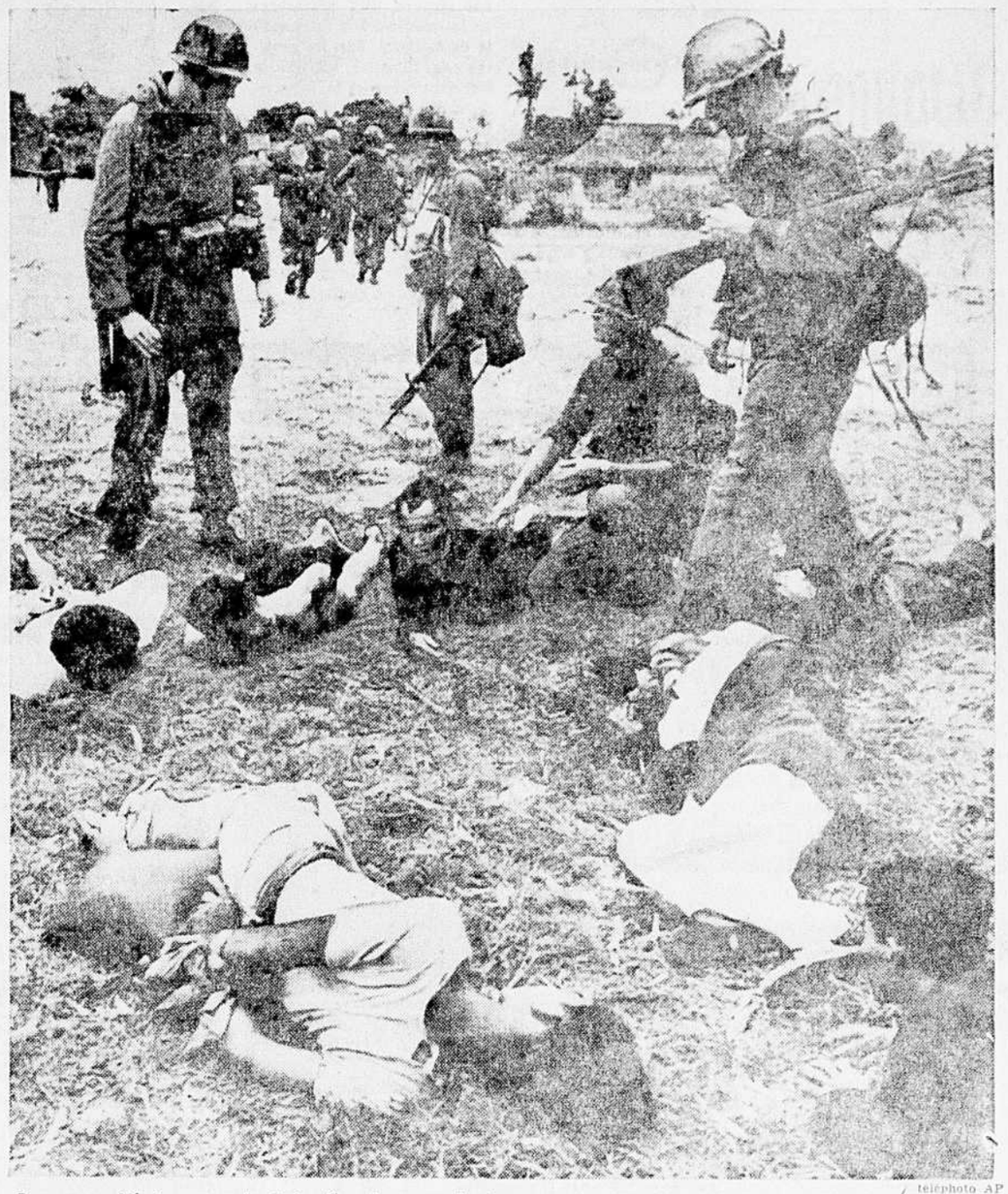

téléphoto AP

Pour ces Vietcong, c'est la fin des combats

Des militaires américains ligotent ces suspects vietcong capturés la semaine dernière dans la vallée La Tinh, en attendant leur évacuation vers un poste d'interrogation. Des douzaines de suspects vietcong ont été cueillis par un bataillon du 7e régiment de cavalerie qui avait été transporté par hélicoptère pour fins d'opération de nettoyage du secteur.

Humphrey suggère au Japon de réunir une conférence de paix

MANILLE, Philippines. (UPI, AFP) — Poursuivant sa "mission de paix" en Extrême-Orient, M. Hubert H. Humphrey, vice-président des Etats-Unis, est arrivé aujourd'hui à Manille, aux Philippines. Le vice-président américain est arrivé du Japon où il a eu des entretiens avec le premier ministre de ce pays, M. Eisaku Sato, au sujet du Vietnam.

M. Humphrey a suggéré à son interlocuteur que le Japon lui aussi aide les Etats-Unis à réunir une conférence de paix pour le Vietnam.

Reconnaissant que les efforts déployés jusqu'ici par le gouvernement américain étaient demeurés vains, M. Humphrey a déclaré à M. Sato que Washington souhaitait voir le gouvernement japonais, et les gouvernements d'autres pays joindre leurs efforts à ceux des Etats-Unis pour convoquer une conférence de paix.

Rapportant ces déclarations à l'issue des entretiens, le porte-parole du premier ministre japonais s'est contenté de dire que M. Sato est d'accord avec le vice-président américain sur la nécessité d'une paix au Vietnam.

Selon le porte-parole, M. Humphrey n'a pas demandé que le Japon contribue militairement au rétablissement de la paix, mais compte tenu des besoins énormes de la population vietnamienne, accroisse sa coopération économique et envoie davantage des médicaments. M. Sato a promis que le Japon ne resterait pas sourd à de telles demandes présentées d'un point de vue humanitaire.

Au cours de son séjour aux Philippines, M. Humphrey représentera les Etats-Unis aux cérémonies d'investiture du nouveau président, M. Fedinand Marcos. Le président sortant, M. Macapagal, avait envisagé l'envoi au Vietnam d'un contingent philippin de 2,000 soldats. Mais M. Marcos, en sa qualité de président du Sénat, a bloqué cette initiative. Toutefois, M. Marcos a fait savoir qu'il avait changé d'avis à ce sujet.

AUTOUR DU MONDE

Douze Canadiens blessés en Inde

BOMBAY. (PA) — Des actes de violence ont éclaté parmi les travailleurs en grève à la centrale nucléaire de l'Inde, présentement en construction à Atarfar, à 60 milles de Bombay. C'est ce qu'a annoncé hier, la société américaine de construction chargée de l'exécution du contrat.

On signale que douze Canadiens et quatre Américains ont été blessés par des pierres lancées par des grévistes, qui ont également endommagé de coûteuses pièces d'équipement en plus de briser les carreaux des bureaux, d'une clinique de premiers soins et de la cantine.

Quelque 4,000 employés de cet important chantier sont en grève depuis le 9 décembre ; le conflit porte sur les salaires.

Les actes de violence ont éclaté quand les autorités de la compagnie, avec l'approbation de la police, ont commencé à réparer et à remettre en état de fonctionnement les pièces d'équipement de construction.

Le retour de Peron : énigme

BUENOS AIRES. (AFP) — "Il n'est pas question d'un retour de Peron en Argentine", a répondu lundi le ministre argentin de l'Intérieur, M. Juan Palmero, aux journalistes qui l'interrogeaient sur les informations en ce sens publiées ces jours derniers par plusieurs journaux.

"Ces informations sont sans fondement, a poursuivi le ministre, nous savons au contraire que l'ex-président vit tranquillement à Madrid. D'ailleurs, pour nous, le problème de son retour ne se pose même pas".

Cependant, un membre de l'entourage de Mme Isabelle Peron, femme de l'ex-président, qui séjourne actuellement à Mar Del Plata, a déclaré au journal "Cronica" qu'il ne fallait pas attendre la venue en Argentine de M. Peron avant le 15 janvier.

"C'est seulement après cette date, a-t-il précisé, que commencera la nouvelle opération-retour, et elle ne se terminera pas cette fois-ci par un échec".

Cyrus Eaton : une 15e conférence

CLEVELAND. (PA) — Cyrus S. Eaton, le multimillionnaire américain d'origine canadienne, a célébré lundi son 82e anniversaire de naissance et le vieux capitaliste controversé, qui s'est maintes fois rendu à Moscou pour discuter de choses et d'autres avec les gens du Kremlin, a profité de l'occasion pour monter à cheval et inspecter son troupeau de bovillons de race.

Eaton est président du conseil de direction de la compagnie de chemin de fer "Chesapeake and Ohio" et contrôle ou exerce une importante influence sur un vaste empire évalué à $3,000,000,000. Ses intérêts sont dans divers domaines : chemins de fer, transport maritime, mines, gisements de fer et de houille, services publics.

En 1958, Cyrus Eaton se rendit à Moscou et s'entretint pendant une heure et demie avec Nikita Khrouchtchev. En mai dernier, il eut d'autres entretiens avec le premier ministre Alexi Kossyguine et autres hauts personnages soviétiques.

"La meilleure façon de détruire le capitalisme, a déclaré Eaton à l'occasion de son 82e anniversaire de naissance, c'est de l'impliquer dans des guerres partout dans le monde. La meilleure façon d'enrayer le communisme, c'est de faire du capitalisme un succès éclatant."

En 1957, dans son village natal de Pugwash, en Nouvelle-Ecosse, Eaton organisa la première de ses fameuses conférences des grands penseurs, des assises auxquelles assistent des délégués d'une foule de pays.

Cette année, la 15e conférence de Pugwash attirera plus de 120 délégués de 45 nations et elle commencera mercredi de cette semaine, à Addis Abeba, en Ethiopie.

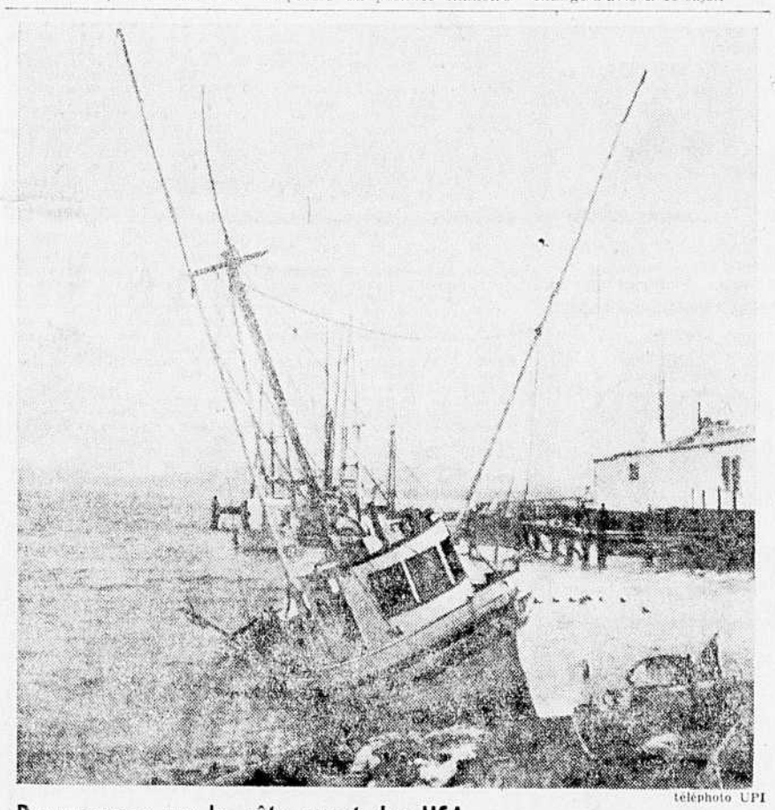

téléphoto UPI

Bourrasques sur la côte ouest des USA

Les vents violents qui ont soufflé un peu partout sur la côte ouest des Etats-Unis ont causé d'importants dégâts. Plusieurs bâteaux de pêche, comme celui-ci, à Bodega Bay, en Californie, poussés par les vents, ont quitté les quais et ont subi des avaries.

Pluie diluvienne et vents violents ravagent la côte occidentale des USA

SAN FRANCISCO. (UPI, PA, AFP) — La côte ouest des Etats-Unis n'a cessé de subir, hier, des coups de vent violents, des bourrasques atteignant plus de 100 milles à l'heure, et une pluie battante. Des inondations se sont produites à plusieurs endroits tandis qu'on craint un nouveau désastre semblable à celui de la semaine de Noël de 1964.

A San Francisco, en Californie et en Oregon, le drapeau rouge et noir, avertisseur des bourrasques, a fait son apparition — ce qui est très rare — sur le toit des immeubles les plus élevés. En Californie, une douzaine de communautés ont été privées d'électricité, tandis que fleuves et rivières menacent de déborder.

Par ailleurs, sur un front s'étendant de Vancouver, en Colombie britannique, à Monterey, en Californie, les vents violents ont déraciné des centaines d'arbres et détérioré de nombreux bateaux de pêche à l'ancre.

Dans le nord-ouest, il est tombé de 2 à 3 pouces de pluie et la neige s'est ensuite mise de la partie.

Les désastres ne frappent cependant pas que l'Amérique du Nord. Ainsi, à Sao Paulo, au Brésil, 133 enfants sont morts de déshydratation durant les 22 premiers jours de décembre, à la suite de la canicule qui règne dans cette ville.

Dans le nord du Pérou, 21 personnes se sont noyées lorsque leur embarcation, prise dans un tourbillon, est allée s'écraser contre des rochers.

En Grande-Bretagne, pendant ce temps, des scaphandriers plongent en Mer du Nord et s'efforcent de retrouver d'éventuels survivants de la catastrophe de la plateforme de forage "Sea Gem". Jusqu'ici, 5 cadavres ont été retrouvés. Huit autres personnes sont portées disparues, et il reste peu d'espoir de les sauver.

Dans un communiqué publié hier soir, la "British Petroleum Company" a confirmé qu'une enquête sur la catastrophe de la plateforme a été ouverte.

La plateforme était placée sur des piliers au moment de l'accident, mais les manoeuvres en vue de la descendre au niveau de la mer avaient déjà commencé.

"Parmi les 32 personnes qui se trouvaient sur la plateforme, indique le communiqué, il y avait 15 employés de la B.P., 8 membres du personnel d'une compagnie sous-traitante chargée du ravitaillement, 7 ingénieurs de la compagnie de Long, un opérateur de grue de la société Wimpey et un expert en télécommunications de la compagnie Marconi".

Par ailleurs, indépendemment de celle ouverte par le B.P., le ministre de l'Energie de Grande-Bretagne a ordonné une enquête officielle sur les causes de la catastrophe.

Don Juan Carlos refuse le trône

MADRID. (AFP) — Le prince Don Juan Carlos refuse de succéder au général Franco, et de se substituer à son père, Don Juan, dans la succession au trône d'Espagne.

En effet, le prince a informé récemment le général Franco de sa fidélité à son père, qu'il considère comme le "titulaire légitime de la couronne d'Espagne", annonce un communiqué publié dans le bulletin d'Information du conseil privé de Don Juan, comte de Barcelone.

Ce communiqué attaque avec violence les déclarations faites récemment au "Times" de Londres par M. Manuel Fraga Iribarné, ministre de l'Information et du Tourisme, selon lesquelles le prince Juan Carlos de Bourbon serait désigné par le général Franco dans le courant de 1966 pour lui succéder et occuper le trône.

Cette attitude de Don Juan Carlos réduirait à néant les projets de milieux franquistes influents qui désiraient éliminer Don Juan en faveur de son fils.

L'inauguration du pont aérien canadien à destination de la Zambie est retardée

LEOPOLDVILLE. (UPI, PA, AFP, Reuter) — Le départ du premier appareil canadien "Hercules C-130" a été remis à demain, a annoncé aujourd'hui un porte-parole de l'ambassade du Canada au Congo.

Cet appareil devait inaugurer le pont aérien entre Léopoldville et Lusaka, en Zambie, pour fournir des produits pétroliers à ce pays.

"C'est en raison de difficultés techniques dans l'opération de stockage et de chargement du carburant que cette décision a dû être prise", a précisé le porte-parole de l'ambassade. Il a fallu retarder le départ pour donner plus de temps aux compagnies pétrolières de charger à bord de l'avion les 80 barils de pétrole. En outre, l'équipage de l'appareil avait besoin de repos.

Le "Hercules C-130" est arrivé hier soir à Léopoldville en provenance du Canada, après une escale à Marville, en France.

Trois autres appareils du même type sont attendus à Léopoldville au cours de la semaine. Ils transporteront également des fournitures de pétrole à destination de la Zambie. L'établissement du pont aérien canadien a été rendu nécessaire à la suite de la décision du gouvernement rhodésien de couper l'approvisionnement de pétrole de la Zambie.

De leur côté, les gouvernements britannique et américain ont également pris la décision d'établir des ponts aériens pour approvisionner la Zambie en produits pétroliers.

L'ARC établira son quartier général pour les opérations du pont aérien dans l'immeuble qui abrite les services de l'ambassade canadienne à Léopoldville.

Par ailleurs, le gouvernement américain a annoncé un embargo sur les expéditions de pétrole à destination de la Rhodésie. Jusqu'ici, Washington avait seulement invité les compagnies pétrolières américaines à se conformer à l'embargo britannique sur les expéditions de pétrole pour la Rhodésie.

Le secrétariat américain au Commerce a également annoncé des restrictions sur les ventes d'armes à feu à la Rhodésie.

La conférence du Commonwealth

Vingt pays ont accepté d'assister, le 10 janvier prochain, à la conférence sur la Rhodesie proposée par la Nigeria aux premiers ministres du Commonwealth, a annoncé hier soir Radio-Nigeria. La radio a indiqué que le gouvernement nigérien avait demandé officiellement que la conférence des chefs d'Etat africains soit reportée du 17 au 19 janvier.

D'autre part, on fait savoir à Canberra que le premier ministre Menzies d'Australie a rejeté la proposition de la Nigeria. "Une telle conférence aurait des effets désastreux", a dit sir Robert, ajoutant que, dans les présentes circonstances, une telle discussion ne ferait que faire ressortir davantage des divergences de vues et que fournir l'occasion d'attaquer et de menacer la Grande-Bretagne. "On ne saurait atteindre une unanimité de vues et des rancoeurs seraient étalées au grand jour", a dit M. Menzies.

De son côté, le premier ministre canadien, M. Lester Pearson, a répété à maintes reprises qu'il serait prêt à assister à toute réunion de premiers ministres du Commonwealth convoquée pour discuter de la situation rhodésienne.

On apprend enfin que le Congo-Brazzaville est opposé à une nouvelle réunion au sommet de l'OUA sur la problème rhodésien. Le président Alphonse Massamba-Debat a fait savoir au secrétaire général de l'OUA que "le Congo-Brazzaville estime que le problème rhodésien a été suffisamment étudié et que les décisions déjà arrêtées devraient être courageusement appliquées avant d'en chercher d'autres".

Programme spatial chargé pour les USA en 1966

WASHINGTON. (AFP, PA) — Cinq vols Gemini de courte durée mais principalement axés sur le rendez-vous et l'arrimage de deux cabines dans l'espace, la mise sur orbite lunaire de trois caméras volantes, et le débarquement à vitesse réduite de deux appareils "Surveyor" de télévision à la surface de la lune figurent parmi les plans les plus spectaculaires de la NASA pour 1966.

Les forces aériennes pour leur part effectueront des lancements de fusées géantes Titan 3C, véhicules des futures missions humaines de reconnaissance et de surveillance spatiales.

Faisant immédiatement suite aux cinq premiers Gemini qui ont fait de 1965 une "année fabuleuse" pour la NASA, selon le directeur de son centre de Houston, Robert Gilruth, Gemini-8 est prévu pour la fin de février ou pour mars prochain. Dave Scott, copilote de Neil Armstrong, sautera dans le vide, et, relié à sa cabine par un filin doré de 30 pieds, il "nagera" dans la noirceur du cosmos pendant toute une révolution de 90 minutes. Ces ébats dureront donc un jour et une nuit orbitale.

Sans radar ni ordinateur de bord, les pilotes tenteront aussi l'accostage avec une fusée Agena ou un substitut si la mise au point de l'Agena n'est pas alors terminée.

Se succéderont ensuite à deux mois d'intervalle : Gemini-9, 10, 11 et 12. Parmi les quelque 40 autres lancements majeurs de la NASA pour l'an prochain, se trouvent notamment trois satellites de la lune.

D'autre part, des ingénieurs du laboratoire Lincoln, à Lexington au Massachusetts, signalent qu'un satellite expérimental spatial qu'on croyait inopérant, s'est mis à fonctionner à merveille. Il s'agit du LES IV, de communications, lancé la semaine dernière avec trois autres engins, mais dont on avait perdu la trace.

Pour sa part, l'URSS a lancé hier, un nouveau satellite artificiel de la terre, le deuxième de la tournée "Cosmos 103". L'agence TASS a annoncé que l'orbite de ce nouveau "Cosmos" est circulaire, éloignée de la terre d'environ 500 milles, à inclinaison de 56 degrés. Tout fonctionne normalement précise TASS.

Un coup de grisou fait 9 morts au Colorado

REDSTONE. (UPI) — Une explosion de gaz méthane a tué neuf hommes, hier soir, dans une mine de charbon située dans les montagnes du Colorado.

L'accident est survenu dans une poche de gaz à plusieurs centaines de pieds de profondeur et les dirigeants des travaux de la mine, la "Mid-Continental Coal and Coke Co." de Chicago, se sont dits incapables de déterminer la cause exacte de l'explosion.

Le coup de grisou s'est produit à 11 h. 45 alors que les mineurs faisaient du temps supplémentaire en vue de reprendre le temps du congé du jour de l'An. Ils faisaient ainsi une heure de temps supplémentaire à chaque jour cette semaine.

D'autres mineurs ont immédiatement pénétré à l'intérieur de la mine avec de l'équipement de secours, mais n'ont trouvé que les cadavres de huit hommes. Une neuvième personne manque encore à l'appel et on la présume morte.

Tout semble indiquer que les brûlures et le souffle de l'explosion ont provoqué des morts instantanées.

M. Robert Delaney, de Glenwood Springs, vice-président et conseiller juridique de la compagnie, a dit que l'électricité statique, du métal frappant le roc ou n'importe quoi d'autre, a pu causer l'étincelle qui a provoqué l'explosion du gaz.

"Pour le moment, a-t-il dit, nous ne savons tout simplement pas à quoi nous en tenir. Nous ne comprenons pas comment cette poche de gaz a pu se former. C'est un choc terrible pour la compagnie".

Des enquêteurs de l'Etat et du gouvernement fédéral se sont immédiatement rendus à Redstone afin de procéder à une enquête sur les causes possibles de l'accident. La mine a fermé ses portes pour la durée de l'enquête.

Les installations minières ont très peu souffert de l'explosion. Une équipe qui travaillait dans une autre galerie est sortie indemne de la mine.

Toutes les victimes habitaient la région de Carbondale et Glenwood Springs. Toutes étaient mariées et avaient des enfants.

Les responsables de la mine s'expliquent encore mal la formation de la poche de gaz méthane qui a provoqué le coup de grisou. Toutes les précautions, ont-ils expliqué, sont prises afin d'éviter ce genre d'accumulation de gaz dans les galeries.

Sauvetage de trois spéléologues

LONDRES. (AFP) — Trois jeunes spéléologues britanniques originaires de Leeds (Yorkshire) qui étaient bloqués dans une grotte à 450 pieds de profondeur depuis lundi soir, à la suite d'un éboulement, ont été remontés à la surface aux premières heures de la matinée par les équipes de secours envoyées à leur recherche.

Les trois jeunes gens, âgés respectivement de 19, 18 et 17 ans, n'ont pas trop souffert de leur séjour forcé de 26 heures sous terre, malgré le froid.

La voie double entre Saint-Jean et Laprairie: un projet prioritaire

SAINT-JEAN. (R.P.) — Le sous-ministre de la Voirie au Québec, M. R.-J. Labrecque, s'est dit confiant que le gouvernement continuera les travaux déjà commencés sur le prolongement des quatre voies de la route 9B, entre Saint-Jean et Laprairie.

C'est ce qu'il a déclaré à la délégation formée de MM. Roger Lefebvre, président de la Chambre de commerce de Saint-Jean, Georges LeSieur, président de la chambre régionale Richelieu-Lac Champlain et du comité des transports de la Chambre, Jacques Laporte, président du comité "Air St-Jean" et Conrad Camaraire, commissaire industriel pour la ville.

Au début de la rencontre, le sous-ministre a expliqué qu'étant donné les récentes restrictions de crédits, "le gouvernement était forcé de mettre un frein aux nombreuses demandes faites au ministère de la Voirie".

Par contre, après avoir écouté attentivement les raisons que les délégués formulaient pour justifier la continuation de la voie double, le sous-ministre a dit qu'à la prochaine réunion du ministère, au début de janvier, il se ferait fort d'exposer ces points de vue et qu'il était confiant que ce projet aurait "un caractère prioritaire".

Parmi les raisons données par les représentants de Saint-Jean, mentionnons que le gouvernement fédéral verrait d'un bon oeil la désignation de l'aéroport local en aéroport satellite de Dorval, en vue de l'Expo '67. Cette raison ainsi que celle de l'expansion de la rade de plaisance à Saint-Jean, sont suffisantes, selon les dire du sous-ministre Labrecque, pour amener la Voirie provinciale à poursuivre les travaux déjà commencés, étant donné l'affluence des voyageurs qui circuleront sur cette route.

Les délégués ont également souligné au sous-ministre le fait que le secteur de Saint-Jean, servira d'agglomération-dortoir aux visiteurs de l'Expo.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D.,
Optometriste, bureau chez
People's Credit Jewellers
1015 ouest, Ste-Catherine
VI. 9-7071

Conflit au sujet de la caisse de retraite chez les cheminots

Des dirigeants de 17 syndicats d'employés de chemin de fer, affirmant que leurs syndiqués "sont prêts à prendre les armes", ont demandé au Pacifique Canadien d'obtenir certains changements dans le régime de caisse de retraite annoncé au début du mois.

Ils protestent contre la déclaration du président de l'entreprise, M. N. R. Crump, selon lequel cette question ne souffre pas de discussion.

Un porte-parole du groupe, l'Association des présidents de syndicats du rail, a expliqué son attitude de la façon suivante :

"Si la compagnie refuse de négocier, les employés auront parfaitement le droit d'entreprendre une forme quelconque de grève. Et si nos membres prennent une telle décision, elle sera respectée."

Le Pacifique Canadien avait annoncé à ses employés le 14 décembre qu'il "coordonnerait" son plan à ceux de Québec et d'Ottawa.

Or, d'après les syndicats, "coordonner" a le même sens que "intégrer", alors qu'on s'attendait à ce que le plan de pension du Pacifique Canadien soit "ajouté" aux programmes gouvernementaux.

Le porte-parole, M. Clark, a précisé que les dirigeants syndicaux ont reçu nombre de télégrammes et de messages de leurs membres, affirmant que "s'ils ne peuvent obtenir une "addition" des plans, ils veulent du moins un régime meilleur que celui qui est proposé".

D'après lui, les 50,000 syndiqués protestent contre la façon arbitraire dont le Pacifique Canadien a mis fin aux discussions pour imposer sa propre position dans cette affaire.

Bonne Année
et
Meilleurs Voeux
A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS
LaSalle Builders Supply Limited
val royal
Divisions des Entreprises P. H. Desrosiers

Tous les magasins de Val Royal seront fermés les jeudi et vendredi 30 et 31 décembre pour inventaire. En cas de nécessité nos clients pourront s'adresser à LaSalle Builders Supply ouvert jusqu'à midi vendredi le 31 décembre.

LA PRESSE
PAR AVION
EN FLORIDE, CHAQUE SOIR

Des moyens extraordinaires ont été pris pour vous apporter LA PRESSE en Floride. Lisez les informations complètes et diversifiées de LA PRESSE, LE SOIR MEME; elle vous sera apportée en Floride, le soir même, par avion.

Achetez LA PRESSE dans les plus importants centres de Miami et Miami Beach

Demandez votre journal, le soir même, vers 5 heures, aux endroits suivants :

à MIAMI CITY
News Depot — 5, South East, angle 1st Ave
National Airport Concourse 1-4-6
Dave Plaza News — 7900, Biscayne Boul.
à MIAMI BEACH
Georges News — 1720 Alton Road
Alfies News — 1664 Alton Road
Miami Beach News — 501, Washington Ave
13th Street News — 1301, Washington Ave
Bensons News — 1444, Collins Ave
Sea Shore News — 209, 71st Street
Sheldon Drug — 9051, Harding Ave
Surfside Drug — 9500, Harding Ave
Eddy's News — 1096, Normandy Ave
aux kiosques situés à l'angle de
20th Street et Collins Ave
67th Street et Collins Ave
73rd Street et Collins Ave

Les villes suivantes seront servies le lendemain matin : Fort Lauderdale — Coral Gables — Hollywood Beach.

LA REGION METROPOLITAINE

Le secteur de Ste-Thérèse adhérerait à la régionale scolaire de Deux-Montagnes

SAINTE-THERESE. (C.B.)— Il semble bien que les jeux sont faits et que le secteur de Sainte-Thérèse adhérera, dans un avenir plus ou moins rapproché, à la régionale scolaire de Deux-Montagnes. Mais ce serait le premier pas vers la réalisation d'une autre régionale. Le ministre de l'Education aurait laissé entrevoir, lors d'une récente entrevue avec les délégués du secteur de Ste-Thérèse, la possibilité de regrouper les commissions scolaires s'étendant le long de la rive nord de la rivière des Mille-Iles durant les prochaines années.

On n'a pu en savoir davantage de la rencontre du ministre Paul Gérin-Lajoie, à Québec, avec une délégation composée de M. Roger Marceau, président de la commission scolaire de Sainte-Thérèse et président du comité d'organisation de la régionale de Blainville ; de M. Lionel Bertrand, commissaire de Sainte-Thérèse, et du notaire Léopold Gravel, président de la commission scolaire de Terrebonne et commissaire délégué à la régionale de Duvernay. Me Denis Hardy, député provincial du comté, accompagnait les délégués.

MM. Bertrand et Marceau ont fait part du résultat de leur entretien avec M. Gérin-Lajoie aux membres des commissions scolaires de Sainte-Thérèse, de la paroisse du même nom, de Sainte-Thérèse-ouest et de Sainte-Anne-des-Plaines. Rien n'a filtré de cette réunion tenue à huis clos.

Mais l'on sait de source fiable que le secteur de Sainte-Thérèse a abandonné pour le moment le projet de création de sa propre régionale. La circonscription a obtenu la promesse du ministère que ses intérêts seront protégés en cas d'une adhésion avec la régionale de Deux-Montagnes. On construira dans la région même des écoles polyvalentes, ce qui en fera un pôle aussi important que celui de Saint-Eustache.

Le secteur de sainte-Thérèse a obtenu cette garantie en vue de sa propre régionale, car il n'abandonne pas l'espoir d'en voir la réalisation lorsque le ministère procédera au regroupement des commissions scolaires situées au nord de la rivière des Mille-Iles.

Et la régionale de Duvernay ?

De même, il n'est plus question d'adhérer à la régionale de Duvernay. On en avait parlé sérieusement durant les derniers jours précédant la rencontre avec le ministre de l'Education. La commission scolaire de Sainte-Thérèse avait favorisé, semble-t-il, cette adhésion du fait que quelques-uns de ses membres entretenaient de meilleures relations avec les autorités de cette régionale.

La rumeur avait soulevé maints commentaires dans la région. Le projet était loin d'être bien vu par des parents, dont les enfants auraient été obligés de parcourir une quarantaine de milles, chaque jour.

Pour sa part, la commission scolaire de Sainte-Thérèse-ouest, parant déjà la difficulté, avait déjà adopté une résolution favorisant son adhésion à la régionale scolaire de Deux-Montagnes lors d'une récente assemblée. Quant à la commission scolaire de la paroisse, l'opinion était très controversée chez les commissaires. Quelques-uns préféraient la régionale de Deux-Montagnes à celle de Duvernay.

Pour le secteur de Sainte-Thérèse, l'adhésion à la régionale de Deux-Montagnes est une solution très acceptable. Il est connu de tous dans la région que des conflits psychologiques opposent présentement des membres de la commission scolaire de la ville à des membres des régionales scolaires de Saint-Jérôme-Lachute et des Mille-Iles, à Rosemère.

Par ailleurs, cette décision rencontrerait l'appui du comité de régionalisation scolaire, groupant des représentants de divers corps socio-économiques du secteur, qui dans une requête aux commissions scolaires concernées leur demandait récemment de favoriser une adhésion à la régionale de Deux-Montagnes.

Le comité de régionalisation considérait ce choix comme le plus valable en regard de l'homogénéité des populations des deux secteurs, leur situation géographique et les conséquences économiques du projet.

M. Lionel Bertrand demande la dissolution du comité de régionalisation scolaire

SAINTE-THERESE. (C. B.) — Accueilli à bras ouvert, lors de sa création en mars 1965, le comité de régionalisation scolaire de Sainte-Thérèse crée aujourd'hui du mécontentement au sein de la commision scolaire de Ste-Thérèse, du moins chez M. Lionel Bertrand qui, habituellement, s'en fait le porte-parole officiel.

Selon le commissaire Bertrand, le rôle de ce comité est maintenant terminé et s'il continue, il entravera la marche du projet de régionalisation scolaire à Ste-Thérèse. C'est du moins ce qu'il écrit dans le journal "La Voix des Mille-Iles" dont il est le directeur.

Le comité a été formé par M. Maurice Vallières, président de la Fédération des Associations de parents et de maitres du Québec. Il groupe des représentants de divers corps intermédiaires et socio-économiques de la région. Il avait été créé afin d'aider la commission scolaire de Ste-Thérèse qui, vraisemblablement dépassée par les événements, piétinait sur place dans son projet de la régionale de Blainville. La commission scolaire de Ste-Thérèse, dont M. Bertrand faisait également partie à cette époque, avait formé un comité de régionalisation il y a trois ans mais qui, il faut bien le dire, n'avait rien apporté de concret jusqu'alors.

Lorsque M. Vallières et son comité sont venus proposer leur appui à la commission scolaire de Ste-Thérèse, celle-ci les avait chaleureusement accueillis parce que leur groupe représentait une force de pression impressionnante aux yeux du ministère.

Le comité de M. Vallières, avec des représentants du ministère de l'Education, s'est immédiatement mis à la tâche et, à la lumière des événements, en a conclu qu'il était en effet fort difficile pour le secteur de posséder immédiatement sa propre régionale. L'handicap était constitué par le faible bassin démographique de quelque 30,000 habitants alors que les normes du ministère en exige un de 50,000 pour la régionalisation scolaire.

Le comité socio-économique a donc adopté une résolution favorisant l'adhésion du secteur à la régionale de St-Eustache et a fait circuler une requête à cet effet. Il semble bien que ce soit cette requête qui a soulevé l'ire du conseiller législatif.

Le capitaine du "Lawrencecliffe Hall" a commandé un virage à gauche pour éviter le pire

Jugeant que la collision était inévitable, le capitaine Dévona Larosée, commandant le "Lawrencecliffe Hall", a ordonné une manoeuvre à babord qui aurait fait se rencontrer les deux navires de droite à droite. Le capitaine a cependant admis que ce n'était pas là une pratique normale, mais que c'était pour éviter le pire.

C'est de cette façon que le capitaine Larosée a expliqué hier à l'enquête sur l'abordage du 16 novembre entre le "Lawrencecliffe Hall" et le "Sunek", le léger virage à gauche qu'il a fait donner à son navire peu avant la collision.

D'après lui, la distance qui le séparait encore du "Sunek" lorsqu'il l'a aperçu pour la première fois, ne justifiait pas une diminution de vitesse et c'est pourquoi il a laissé filer son navire à environ 13 noeuds.

Contredisant des témoignages donnés la semaine dernière, le capitaine Larosée a déclaré qu'il n'avait vu briller aucun feu de navigation à bord du "Sunek" avant la collision. Il a ensuite expliqué comment il n'avait pas eu le temps de récupérer les documents de bord avant que son navire s'échoue.

L'enquête que préside le juge François Chevalier a été reprise hier. En outre du capitaine Larosée, on y a entendu un expert en navigation donner son avis sur la course empruntée par les deux vaisseaux avant d'entrer en collision. Enfin, M. Sydney Palmer, premier lieutenant à bord du "Lawrencecliffe Hall", a aussi été cité à la barre. L'enquête se poursuit.

L'évêque de Trois-Rivières s'interroge sur le patriotisme des Canadiens français

TROIS-RIVIERES. (F.G.) — "Le sens spirituel, duquel relève le patriotisme, s'étiole au profit d'une recherche uniquement orientée vers les biens matériels", a déclaré Mgr Georges-Léon Pelletier, à l'occasion des fêtes. Le chef spirituel du diocèse de Trois-Rivières recevait les voeux des représentants de la Société Saint-Jean-Baptiste trifluvienne.

Le patriotisme, a ajouté l'évêque, est pourtant le carburant, le propulseur nécessaire à l'avancement de toute vie humaine. Malgré sa complexité croissante, le monde n'est pas en train de perdre ses traditions; au contraire, elles augmentent, mais en même temps elles se transforment et dévient de leur sens même.

Tel est le cas du patriotisme, affirme Mgr Pelletier. "Le sens patriotique d'aujourd'hui ne se compare pas avec celui de nos arrière-grands-pères. Il est, dit-il, heureux et malheureux à la fois qu'il en soit ainsi, car en prenant une orientation plus positive et très valable, il a perdu du même coup une certaine forme de sévérité, de dévolution et de culte, dont il aurait fallu garder une part".

L'option indépendantiste

Le pasteur trifluvien se demande si la vie quotidienne est encore empreinte de patriotisme. Les Canadiens français accepteraient-ils certains sacrifices pour s'assurer dans l'avenir l'évolution, l'avancement et l'indépendance ? La réponse, dit l'évêque, est d'une extrême importance, "car nous sommes, nous aussi, avec un certain retard, en train de nous noyer dans le matérialisme. Il est bon pour nous d'en prendre conscience !"

Depuis le Concile Vatican II, ajouta Mgr Pelletier, les membres de la Saint-Jean-Baptiste, comme les autres chrétiens, doivent s'assurer des vues plus précises sur les sujets abordés durant ces grandes assises. "Pour la première fois dans l'histoire, les chefs de l'Eglise sont allés plus loin qu'à l'étude des grandes vérités dogmatiques. Ils ont abordé les sujets où Elle peut jouer un rôle; ils se sont penchés avec amour sur tous les problèmes, tant particuliers que de portée mondiale".

TEMOIN :
désire entrer en communication avec jeune homme témoin accident Dorchester et Papineau, soir de Noël.
Tél. 488-3705 ou à
5806 ave Notre-Dame-de-Grâce

Les enfants Balent entrevoient 1966 avec confiance

VANCOUVER (PC) — Les quatre membres de la famille Balent, heureux de mener une vie indépendante à 3,000 milles des disputes familiales de Montréal, ont hâte au nouvel an.

"Mais nous ne pourrons être plus heureux que nous l'avons été au cours des derniers mois," a déclaré André, âgé de 13 ans.

"Nous sommes en bonne santé, nous ne manquons pas d'argent et les gens de la Colombie-Britannique sont très gentils."

Les enfants, Maria, 17 ans, Malica, 14 ans, Draga, 9 ans, et André demeurent à Vancouver sous la surveillance de la Société catholique d'aide à l'enfance, depuis qu'ils se sont enfuis de la maison familiale le 30 août.

Ils refusent de révéler comment ils ont abouti ici et ont simplement déclaré qu'ils s'étaient enfuis pour échapper à une vie sordide, à Montréal.

Maria, qui sert de maman au groupe, les a dirigés à travers le Canada et fournit la partie la plus importante de leur revenu global de $240 par mois en travaillant comme aide dans une infirmerie.

André a déclaré qu'ils avaient tous passé un joyeux Noël et qu'ils étaient heureux de voir la neige.

"Nous n'avons pas été surpris de voir que la neige recouvrait le sol," a-t-il dit dans une interview. "Nous avions appris que vous aviez eu beaucoup de neige l'an dernier. Vous savez que nous préparions ce voyage depuis un bout de temps."

Les enfants ont refusé de commenter la condamnation de leur père à Montréal, le 20 décembre, pour voies de fait sur la personne de Mme Balent. Vinco Balent, âgé de 45 ans, a été condamné à un mois de prison.

"Maria nous a défendu d'en parler," a dit André.

Le groupe a refusé des centaines d'offres de cadeaux de Noël après que les journaux locaux eurent publié leur histoire.

"Merci beaucoup, mais s'il vous plait donnez cela aux gens de Vancouver qui en ont besoin," a dit Maria. "Nous avons tout ce qui nous est nécessaire, et ce que nous n'avons pas nous l'achèterons quand nous aurons gagné de l'argent."

Et les enfants ont refusé des douzaines d'invitations d'aller passer la Noël dans des familles. Ils ont passé le Jour de Noël ensemble, en compagnie de quelques amis qui leur ont rendu visite.

"La veille de Noël, nous avons chanté des chants de Noël," a dit André.

"Nous avons ouvert nos cadeaux le matin du jour de Noël, nous avons mangé de la dinde et nous sommes ensuite allés au cinéma."

Sous le signe de la confiance...
DUPUIS
VENTE DE JANVIER FOURRURE

PROFITEZ DE CETTE VENTE FORMIDABLE!
ACHETEZ VOTRE MANTEAU DE FOURRURE

Voici l'occasion unique de vous procurer un manteau de fourrure à prix modique et de toute première qualité. Chacun des modèles sont des nouveautés 65. Ne manquez pas cette offre vraiment extraordinaire, venez dès aujourd'hui.

A) Mouton rasé teint brun, 10 à 18
BAS PRIX DUPUIS 152.00
12 mensualités de 9.50 chacune

B) Mouton rasé teint brun garni de vison lutetia 10 à 18
BAS PRIX DUPUIS 212.00
18 mensualités de 13.30 chacune

Satisfaction Dupuis ou argent remis
DUPUIS — RAYON 590 — DEUXIEME ETAGE

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ | Montréal, mercredi 29 décembre 1965 / saint Thomas Backet, martyr / 81e année, No 301 / 4 cahiers / 36 pages / La météo : doux, chutes de neige / minimum 15 / maximum 28

Les dents de nos étudiants sont dans un état déplorable • En page 11

Le sous-ministre Jean Deschamps succède à Gérard Filion à la SGF

M. Michel Bélanger remplacera M. Deschamps comme sous-ministre de l'Industrie et du Commerce

par Claude Beauchamp

M. Jean Deschamps, présentement sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, succédera à M. Gérard Filion au poste de directeur général de la Société générale de financement du Québec. Un informateur autorisé a précisé au représentant de LA PRESSE que cette nomination sera annoncée officiellement dès les premiers jours de 1966.

De source également autorisée, nous apprenons que M. Michel Bélanger, sous-ministre des Richesses naturelles, remplacera M. Deschamps au ministère de l'Industrie et du Commerce. Interrogé à ce sujet, M. Bélanger s'est refusé à tout commentaire.

M. Filion a annoncé hier soir qu'il quittera le 1er mars ou le 1er avril son poste à la direction générale de la SGF, poste qu'il occupait depuis 1963. Il conservera toutefois la présidence de Sidbec.

Année importante pour Sidbec

Le départ de M. Filion de la SGF était prévu depuis longtemps, car il l'avait lui-même annoncé lorsqu'il avait accepté la présidence de Sidbec.

L'année qui vient sera d'une grande importance pour la sidérurgie québécoise, et M. Filion entend y consacrer tous ses efforts.

Rapport en avril

C'est en effet en avril prochain que le groupe d'ingénieurs chargés de préparer les avant-projets soumettra son rapport à Sidbec. Ce sera là le point de départ des négociations entre la société et le gouvernement provincial qui conduiront à l'adoption des plans définitifs et décideront des modalités de la participation financière définitive du gouvernement à la réalisation de la sidérurgie québécoise.

M. Deschamps devait rencontrer le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, et le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard-D. Lévesque, au cours de la journée d'hier dans le but de fixer la date précise de son départ de Québec.

Solide réputation

Le futur directeur général de la SGF s'est acquis une solide réputation dans les milieux économiques de la province, d'abord comme professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, où il mit sur pied le Centre de préparation aux affaires, puis comme sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, poste qu'il occupe depuis environ deux ans.

M. Bélanger est sous-ministre des Richesses naturelles depuis la formation du ministère en 1961. Il était entré au service du ministère des Ressources hydrauliques dès 1960. De 1954 à 1960, M. Bélanger avait rempli diverses fonctions importantes au sein du ministère fédéral des Finances.

Caisse de dépôts et de placements

Nous sommes d'autre part informés que les bureaux de la Caisse de dépôts et de placements seront définitivement situés à Montréal, à cause des exigences du marché financier.

Le directeur de cet organisme, qui administrera des millions de dollars dans quelques années, est également choisi et sa nomination sera rendue officielle dans quelques jours.

M. Jean Deschamps

M. Michel Bélanger

Chasse à l'homme : le fils d'un policier frôle la mort

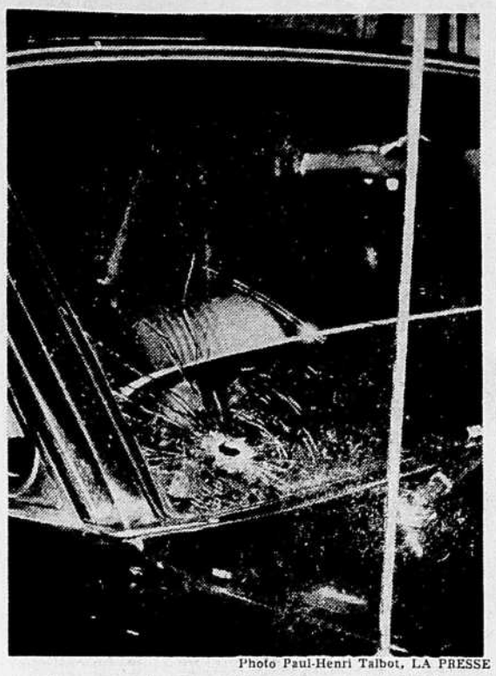

Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Un garçonnet, qui participait bien malgré lui à une chasse à l'homme, a passé à deux cheveux d'être abattu d'une balle de mitraillette qui est venue se loger dans la banquette avant de l'automobile de son père, M. Eugène Perreault, assistant-directeur de la police de Ville d'Anjou.

L'incident s'est déroulé quelques minutes après un vol de banque perpétré vers midi hier à la succursale de la Banque Royale, au centre commercial St-Georges, rue Notre-Dame est.

Témoin de la fuite des quatre gunmen, M. Perreault prit l'automobile des fuyards en chasse, oubliant sans doute

Voir CHASSE en page 2

AUJOURD'HUI

MONTREAL-1965 : RECORD DE CONDAMNATIONS A LA PEINE CAPITALE

Le district judiciaire de Montréal a enregistré, au cours de 1965, un nombre record de condamnations à la peine capitale mais, jusqu'à maintenant, aucune n'a été appliquée. Dans la plupart des cas, les exécutions, d'abord prévues pour janvier ou février, ont été reportées au mois d'avril pour permettre à la Cour d'appel de réexaminer les dossiers. *(Voir en page 8)*

ENQUETE A L'ESCOUADE DE LA MORALITE

A la suite d'allégations selon lesquelles l'Escouade de la moralité aurait fait "preuve de certaines tolérances" dans sa lutte quotidienne contre le vice, deux policiers auraient été suspendus et les autorités du Service de la police de Montréal ont ordonné une enquête. *(Voir en page 3)*

L'UNIVERSITE DE MONTREAL A LA DEFENSE DES MINORITES

L'Université de Montréal réclame certaines modifications à la constitution canadienne et demande que les minorités françaises des autres provinces que le Québec puissent jouir du droit à l'enseignement en français. L'Université fait ces recommandations dans la troisième tranche du texte intégral d'un mémoire soumis à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. *(Voir en page 19)*

photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Quand le vieux Montréal brûle

Le flot des véhicules avait cédé la place aux boyaux des pompiers de Montréal sur la rue St-Paul, hier après-midi, alors qu'une partie du vieux Montréal s'envolait en fumée. Pendant près de deux heures, 125 pompiers ont uni leurs efforts dans le but de protéger les immeubles avoisinants qui datent tous du 19e siècle.

(Voir autre photo en page 3)

Outrage au tribunal : la Couronne devrait assumer le fardeau de la preuve

— Claude Wagner

QUEBEC. (PC) — Le ministre québécois de la Justice, M. Claude Wagner, proposera lors de la prochaine conférence fédérale provinciale des procureurs généraux et des ministres de la Justice de modifier la loi dans ses dispositions qui régissent l'outrage au tribunal.

La proposition de M. Wagner à ce sujet aura pour but de remettre le fardeau de la preuve à la Couronne dans les causes d'outrage au tribunal.

Un porte-parole du ministère québécois de la Justice a expliqué mardi qu'actuellement, l'outrage au tribunal crée une situation unique. "C'est pour cette seule accusation, a-t-il dit, que l'accusé doit lui-même porter le fardeau de la preuve".

"Dans toutes les autres causes, et c'est la philosophie générale du code pénal, le fardeau de la preuve incombe à la Couronne, a-t-il ajouté.

"Il s'agit, a poursuivi le porte-parole du ministre, de rendre les dispositions du code pénal concernant l'outrage au tribunal conformes à l'esprit du code en faisant reposer le fardeau de la preuve sur la Couronne".

La modification que veut proposer le ministre de la Justice du Québec ne toucherait cependant pas les causes d'outrage au tribunal commis en présence d'un magistrat. "Le juge, a expliqué le porte-parole, est considéré maître absolu de la Cour où il siège et malgré cette modification, il conserverait ses pouvoirs discrétionnaires à l'égard d'un outrage au tribunal commis en sa présence".

Elle vise, a dit le porte-parole, les causes d'outrage au tribunal commis en-dehors de la Cour, comme par exemple par des écrits dans des journaux ou des déclarations publiques.

Le ministère québécois de la justice fait ressortir que si la proposition de M. Wagner est acceptée par la conférence fédérale-provinciale des procureurs généraux et des ministres de la Justice, qui aura lieu les 5 et 6 janvier prochains à Ottawa, et si elle est introduite dans le code pénal canadien, "ce sera une innovation majeure".

Québec s'étonne de la menace des ingénieurs de la Régie des eaux

par Teddy Chevalot

QUEBEC. (DNC) — C'est avec surprise, et stupéfaction même, que les autorités du ministère des Affaires municipales ont appris la nouvelle selon laquelle que 14 ingénieurs au service de la Régie des eaux veulent démissionner.

Rejoint hier après-midi, par téléphone, M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, s'est tout simplement contenté de déclarer qu'il n'avait pas de commentaire à faire.

"On m'a lu la nouvelle dans LA PRESSE, a-t-il dit. Comme je n'ai pas eu l'occasion ni de la lire moi-même ni de l'étudier, pour l'instant je n'ai aucun commentaire à faire."

"Je vais prendre la peine de l'étudier, a-t-il ajouté, et si j'estime qu'elle nécessite un commentaire ou une mise au point, je les ferai demain", (c'est-à-dire aujourd'hui).

Me Blier est étonné

Pour sa part, Me Camille Blier, sous-ministre adjoint aux Affaires municipales, non seulement s'est montré surpris par l'annonce d'un telle nouvelle, mais en outre s'est posé en faux contre certains des allégués publiés hier.

On sait que, selon la nouvelle publiée dans LA PRESSE d'hier, 14 ingénieurs au service de la Régie des eaux, avec en tête le président de cette Régie, le juge Jean D'Amours, auraient fait savoir qu'ils étaient prêts à démissionner si le siège social de cet organisme déménageait de Montréal à Québec.

En outre, ils déplorent que ce service n'ait encore rien accompli de valable dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés de par la loi, ce après onze mois d'existence.

"C'est la première fois que j'apprends cette nouvelle, a déclaré Me Camille Blier. Elle me surprend profondément, parce que j'ai ici la preuve que la majeure partie de ces ingénieurs ont accepté leur transfert à Québec."

Il a, par la même occasion, expliqué qu'en vertu de la loi

Voir ETONNEMENT en p. 2

M. Fanfani ne retire pas sa démission

Il attribue son échec à sa femme et à La Pira

ROME. (UPI-PA-AFP) — Politiquement mis dans le pétrin par sa femme et un ami avec qui il a déjà vécu dans un monastère, M. Amintore Fanfani a rejeté aujourd'hui les appels qui lui sont lancés pour qu'il revienne sur sa décision de démissionner de son poste de ministre des Affaires étrangères d'Italie. Cet épisode tragi-comique de la vie politique italienne risque d'avoir de graves répercussions au sein du gouvernement de Rome.

M. Fanfani, qui est également président de l'Assemblée générale des Nations unies, a remis sa démission hier à la suite de la controverse ouverte sur le rôle qu'il a tenu lors de la prétendue ouverture de paix communiste au Vietnam.

Dans sa lettre de démission au premier ministre Aldo Moro, le ministre jette le blâme sur sa femme, Bianca Rosa, et un ami de longue date, Giorgio La Pira.

Ce dernier, homme profondément religieux, a déjà été maire de Florence. Il est reconnu comme un homme des plus dévôts qui parle même aux oiseaux comme le faisait Saint-François d'Assise.

Durant leur jeunesse, La Pira et Fanfani ont vécu au même monastère. M. La Pira, qui s'est associé aux communistes italiens mais qui est politiquement chrétien-démocrate, a rencontré le président Ho Chi Minh à Hanoï dernièrement et il revint du Nord-Vietnam avec l'impression que le chef vietnamien désirait entreprendre des pourparlers de paix.

L'ancien maire de Florence a cru bon de faire part de cette impression à M. Fanfani qui, en tant que président de l'Assemblée générale de l'ONU, a mis en branle tout le processus international en vue de pourparlers de paix. Mais Mme Fanfani, mère de sept enfants, a présenté M. La Pira à Gianna Preda, journaliste du magazine de droite "Borghese", au cours d'une réception.

Publiant l'interview, le magazine fait dire à M. La Pira plusieurs phrases fracassantes, notamment : "Dean Rusk ne connait rien et ne comprend rien".

Peu après la publication de l'interview, reprise par la presse internationale, Ho Chi Minh déclarait que toute cette affaire de pourparlers était une mystification.

D'où la vague de critiques à l'endroit de M. Fanfani, aussi bien en Italie qu'à l'étranger.

M. La Pira a par la suite démenti les propos que lui fait tenir la journaliste qu'il nie même connaitre, ce qui lui valut, de la part du magazine, le surnom de "saint menteur". Finalement, M. Fanfani a remis sa démission, expliquant dans sa lettre à M. Moro qu'il était visé par des attaques "injustes et sans fondement" et qu'"une initiative imprévue" d'un membre de sa famille était la cause de toute l'affaire.

Jusqu'ici, les appels de M. Moro sont restés vains. La démission de son ministre des Affaires étrangères semble irrévocable. Ce qui risque de mettre en péril le gouvernement de coalition formé de chrétiens-démocrates et de socialistes.

M. Amontore Fanfani et son ami, M. Giorgio La Pira.

Johnson serait prêt à cesser les bombardements au Nord-Vietnam

LONDRES. (UPI, PA, AFP) — Si l'on en croit un journal londonien, le président Johnson aurait offert de cesser les bombardements au Nord-Vietnam si Hanoï acceptait de cesser l'envoi de renforts au

Cette information paraît aujourd'hui dans le "Daily Express", qui l'attribue à des sources haut placées de Washington. Hanoï n'a pas encore répondu au président des Etats-Unis, ajoute le journal.

Selon l'article, Washington a fait parvenir à Pékin et à Hanoï, par des voies diplomatiques, un exposé détaillé de la politique américaine touchant le Vietnam. Les leaders des deux pays communistes ont été informés que les Etats-Unis accepteraient une conférence internationale pour discuter l'avenir du Sud-Est asiatique ou de toute partie de cette région. Le journal ajoute que les Etats-Unis sont disposés à participer à des négociations sans

Voir JOHNSON en page 4

Harriman en mission secrète

VARSOVIE. (PA) — M. Averell Harriman, ambassadeur itinérant des Etats-Unis, est arrivé aujourd'hui dans la capitale polonaise en mission secrète. L'ambassadeur américain, M. John A. Gronouski, a coupé court à une visite à Poznan pour venir accueillir M. Harriman. Peu après, les deux diplomates se rendaient au ministère polonais des Affaires étrangères.

M. Harriman est accompagné en Pologne par deux fonctionnaires du service diplomatique américain, MM. David Dean et Christopher Squires. Dean est un spécialiste des affaires chinoises qui connait très bien le chinois et qui participe régulièrement aux rencontres entre les représentants de Pékin et de Washington à Varsovie. Squires est un spécialiste des affaires est-européennes.

M. Harriman est l'un des hommes les plus expérimentés des Etats-Unis dans les négociations avec les gouvernements communistes et a souvent été utilisé par la Maison blanche pour de telles missions.

SOMMAIRE

Annonces classées / 22 à 26
Bandes dessinées / 34
Courrier de Mme Gaudet-Smet / 14
Décès, Naissances etc. / 27
Editorial / 4
Finance / 32, 33
Horoscope / 10
Les patrons / 24
Loisirs et récréation / 34
Mots croisés / 25
Nouvelles internationales / 29
Nouvelles métro / 35
Radio et Télévision / 6
Spectacles et Concerts / 30, 31
Sports / 20, 21, 28
Tribunaux / 8
Vie féminine / 12 à 14
Vie mondaine / 13
Votre médecin / 2

75.4% des électeurs ont voté lors du scrutin du 8 novembre, selon les statistiques finales

OTTAWA. (PC) — Les résultats définitifs de l'élection du 8 novembre indiquent que les Canadiens ont voté dans une proportion moindre qu'aux élections précédentes de 1963, 1962, 1958 et 1957. Le président des élections, M. Nelson Castonguay, a révélé que 75.4 pour cent des électeurs ont voté, soit 7,711,182 sur 10,225,000.

Un pourcentage record de 79.8 avait été atteint en 1958 : 7,287,297 électeurs sur 9,131,200 avaient voté. En 1963, quand les libéraux ont repris le pouvoir, le pourcentage du vote avait été à peu près le même, soit 79.6. Il y avait eu 7,894,076 votes. Les résultats définitifs de la participation par province et par comté ne sont pas disponibles immédiatement.

L'élection du 8 novembre dernier a donné 131 sièges sur 265 aux libéraux, soit deux de moins qu'il n'en faut pour détenir la majorité absolue. Les libéraux ont recueilli 3,098,512 votes, soit 40 pour cent.

Voici dans l'ordre, le nombre de sièges obtenus par chacun des autres partis, le nombre de votes recueillis et le pourcentage que représente ce nombre. Conservateurs : 97 — 2,499,378 — 32 pour cent. Nouveau parti démocratique : 21 — 1,381,047 — 18 pour cent. Ralliement des créditistes : 9 — 359,247 — 5 pour cent. Crédit Social : 5 — 283,560 — 4 pour cent. Indépendants : 2 — 90,438 — 1 pour cent.

Parmi les 1,011 candidats, 478 ont perdu leur cautionnement de $200, ce qui représente une somme de $95,600. Un candidat perd son cautionnement lorsqu'il recueille moins de la moitié des votes du candidat vainqueur. Le nouveau parti, qui a présenté 255 candidats, a perdu 182 cautionnements. Les conservateurs en ont perdu 88, le crédit social 72, les indépendants 59, le ralliement des créditistes 52, et les libéraux 25.

Voici le tableau du vote par province, selon les résultats finals des 52,102 bureaux de scrutin :

		Lib.	P.C.	N.P.D.	Créd.	C.S.	Autres
Terre-Neuve	147,047	94,289	47,637	1,738	—	2,363	1,020
Ile-du-Prince-Edouard	71,559	31,530	38,562	1,467	—	—	—
Nouvelle-Ecosse	416,725	175,480	203,075	36,875	—	—	1,295
Nouveau-Brunswick	241,274	114,494	102,598	22,751	1,081	350	—
Québec	2,036,880	928,125	432,941	244,423	356,962	—	74,429
Ontario	2,743,915	1,196,349	933,711	594,267	1,204	9,786	8,598
Manitoba	379,337	117,323	154,320	91,166	—	16,291	237
Saskatchewan	402,321	96,718	193,279	104,619	—	7,526	179
Alberta	531,405	118,915	247,412	44,237	—	119,563	1,278
Colombie-Britannique	726,013	217,643	139,201	239,086	—	126,681	3,402
Yukon et T. du N.	14,706	7,646	6,642	418	—	—	—
Total	7,711,182	3,098,512	2,499,378	1,381,047	359,247	282,560	90,438
Pourcentages		40%	32%	18%	5%	4%	1%

Première réunion des parlementaires libéraux

OTTAWA (PC) — Les parlementaires libéraux tiendront leurs première réunion à huis clos depuis les élections lundi et mardi prochains, a annoncé hier le premier ministre Pearson.

Un bref communiqué annonce que le premier ministre a donné instruction au chef de file du gouvernement, M. James Walker, député de York-Centre de faire le nécessaire en vue de cette réunion.

Des invitations ont été lancées à 131 députés libéraux, dont 29 nouveaux-venus et à 57 sénateurs libéraux.

Le président de la réunion est M. Bryce Mackasey, député de Montréal-Verdun qui a remplacé l'ancien député Guy Rouleau au mois de février dernier après que ce dernier eût été l'objet de violentes critiques par suite de son rôle dans l'affaire Rivard. Dans son communiqué, M. Pearson ne fait pas la moindre mention de M. Mackasey.

La réunion se déroulera dans l'aile ouest de l'édifice parlementaire.

Décès de M. Lucien Desjardins, chef du tirage à LA PRESSE

M. Lucien Desjardins, chef du tirage à LA PRESSE, est décédé, durant la nuit de lundi, à la suite d'une brève maladie.

M. Desjardins était entré au service de LA PRESSE le 15 octobre 1920. En août 1952 il avait été nommé chef du tirage.

L'Association canadienne des gérants du tirage (C.C.M.A.) l'avait élu au nombre de ses directeurs en 1963.

M. Desjardins avait eu 60 ans en août dernier. Il laisse sa femme, née Payette (Marie-Anna) ; trois soeurs, Mme Jean-Paul Marchand (Germaine), Mme Marcel Séguin (Annette) et Mme Roger Marchand (Cécile), femme du directeur de la production de LA PRESSE ; ses beaux-frères, MM. Maurice Payette, employé de LA PRESSE, Armand et Paul Payette.

La dépouille mortelle est exposée au 4228 rue Papineau.

Les funérailles auront lieu vendredi.

M. Lucien Desjardins

CHASSE

SUITE DE LA PAGE 1

dans l'affolement du moment la présence de son jeune fils, recroquevillé sur la banquette avant de la Thunderbird du policier.

Mais la chasse fut de courte durée.

Voyant qu'on les avait pris en filature, les bandits ont brusquement immobilisé leur véhicule et l'un des suspects est descendu, mitraillette à la main. L'instant d'après, une rafale était dirigée vers le capitaine Perreault qui n'était pas armé. Ce dernier n'eut même pas le temps de relever le numéro matricule de l'auto des bandits.

Ce n'est qu'après avoir stoppé sa voiture, que le capitaine Perreault constata qu'une balle avait perforé le pare-brise, frôlant son garçonnet, pour se perdre dans le dossier de la banquette, tout près de la portière où son fils s'était accroupi.

Ce hold-up était le deuxième perpétré dans cette succursale de banque en moins d'un mois.

Les quatre bandits se sont emparés de $4,800 après avoir mis en joue un client, une caissière et le gérant de l'établissement, M. J. Durocher, qui fut forcé de s'étendre par terre.

Ils se sont fait remettre l'argent par la caissière et se sont emparés des $600 trouvés en possession d'un client.

Argent en poche, les gunmen se sont repliés vers la sortie où les attendaient un complice et une Oldsmobile de modèle récent.

C'est en apercevant les bandits quitter la banque que le capitaine Perreault engagea une poursuite qui faillit mal tourner.

ETONNEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

qui établissait la Régie des eaux, le bureau-chef de cet organisme devait se trouver à Québec, d'où le transfert de l'administration de Montréal à la capitale, "puisqu'il faut bien que la loi soit appliquée."

C'est d'ailleurs à cause même de cette obligation d'appliquer strictement la loi que ces ingénieurs ont été prévenus que l'administration de la Régie des eaux serait transférée à Québec et que, dans leur majeure partie, ils ont acquiescé à cette exigence.

Quant aux autres accusations portées contre l'administration de cet organisme, Me Camille Blier s'est contenté de dire : "Je ne sais qui a pu faire de tels commentaires, et, donc, il m'est difficile d'y répondre."

Puis s'échauffant, il ajouta : "Je ne sais de qui viennent ces déclarations. C'est aussi bien un simple commis qui a pu les faire qu'une personne responsable. Aussi, je ne peux faire de commentaire pour l'instant."

Enfin, il a précisé que selon lui les renseignements publiés dans l'article d'hier ne correspondaient pas du tout à ses propres renseignements, et qu'en conséquence ils ne lui semblaient pas sérieux.

Le juge d'Amours se dissocie du mouvement

Quelques heures plus tard, à Montréal, le juge Jean d'Amours, président de la Régie des eaux du Québec, a déclaré que les régisseurs de son organisme étudiaient actuellement la décision prise par le gouvernement provincial de déménager le siège social de la Régie à Québec.

Le juge a révélé que la lettre envoyée par le ministre des Affaires municipales à la Régie au sujet du déménagement avait un caractère définitif mais qu'une série de modalités pouvaient faire encore l'objet de discussions.

L'article 6 de la nouvelle loi de la Régie des eaux situe le siège social de l'organisme à Québec.

"La déclaration des ingénieurs, a dit le juge d'Amours, a été faite à l'insu des régisseurs. Pour ma part, je n'ai pas, pour l'instant, de position finale à faire connaître sur cette question".

Le président de la Régie a déclaré en outre qu'il n'avait jamais participé, ni de près, ni de loin, au mouvement global de protestation des ingénieurs de la Régie contre la décision du gouvernement.

USA : des étudiants viennent en aide à des grévisites noirs

GREENVILLE, Mississipi, (UPI) — Un groupe d'étudiants de l'université de Pennsylvanie a entrepris la construction d'un centre communautaire pour des travailleurs agricoles de race noire en grève, qui logent dans un "village de toile" près de Greenville, au Mississipi. Ce groupe de 17 personnes, dont un professeur et son épouse, a sacrifié la dernière partie de ses vacances de Noël pour édifier le bâtiment sur un terrain appartenant aux grévistes.

Le projet sera réalisé en coopération avec la section locale du Conseil national des églises.

Huit opérateurs de tracteur de race noire avaient quitté leur emploi dans une plantation de coton, le printemps dernier, et avaient par la suite installé leurs familles dans un village de toile".

Le mot d'ordre de grève avait été lancé par le Syndicat de la liberté, une organisation mise sur pied par le parti démocratique de la liberté du Mississipi en vue d'obtenir des salaires plus élevés pour les travailleurs des plantations de coton.

Quatre de ces opérateurs de tracteur ont par la suite accepté des emplois en dehors de l'Etat du Mississipi. Leurs familles les ont suivis. Pour ceux qui sont restés, la fête de Noël a été plus gaie cette année. Des donateurs, dont plusieurs vedettes de Hollywood, leur ont envoyé de la nourriture, des vêtements et des jouets.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 15
Maximum demain : 28

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de Québec et de la Mauricie, nébulosité variable, avec légères chutes de neige dispersées. Un peu plus doux. Vent léger. Demain, neige en fin de journée et doux. Minima et maxima à Montréal et à Ottawa, 15 et 28; à Ste-Agathe, 10 et 25; à Québec, zéro et 20; à Sherbrooke, 5 et 25; à La Tuque, 10 sous zéro et 10.

GAGNANTS

Concours des Grissins Gauthier et des Toasts Melba Old London — le 30 juin 1965

1er prix

Voyage à Paris ou $1,200

M. ROBERT TRUDEL,
Montréal, Qué.
Marchand : Steinberg

2e prix

Voyage à New York ou $400

Mme E. R. McEwen,
Downsview, Ont.
Marchand : Power Store

10 prix de $100.00

Mme E. Mason,
Ottawa, Ont)
Marchand : Loblaw's

Mlle Violet Grightmire,
Dundas, Ont.
Marchand : Dominion Stores

M. Ls-Georges Thibaudeau,
Québec 8, Qué.
Marchand : Steinberg

Mme Pearl Gaidy,
Winnipeg 12, Man.
Marchand : T. Eaton Co.

Mme N. J. Taylor,
Beaconsfield, Qué.
Marchand : Steinberg

Mme H.C. McGee,
Halifax, N.-E.
Marchand : Dominion Stores

Mme A. Whamond,
Red Deer, Alta
Marchand : H. Asmundson

Mme E. Edwardson,
Boucherville, Qué.
Marchand : I.G.A.

Mme J. Eleen Louet,
Vancouver Nord, C.-B.
Marchand : Westlynn Super-Value

M. David M. Pederson,
Saskatoon, Sask.
Marchand : Rosholme Food Shop

O. Gauthier Ltée

PAR ALBERT BRIE

les propos du timide

Un brin de réflexion

TREVE AU VIETNAM. Ainsi, le cours de l'une des guerres les plus atroces peut être suspendu comme une simple opération commerciale, comme la plus ordinaire compétition sportive, et être repris au signal convenu par des arbitres.

Cette constatation fait frémir. Elle ne plaide pas pour l'humanité des faiseurs de conflits armés, elle accuse leur sadisme. Elle nous fait voir que les guerres sont des entreprises de tuerie froidement calculée, dans lesquelles des hommes s'assassinent sans raison personnelle, pour des motifs qu'on leur dit louables et qui se résument souvent au bon plaisir de promoteurs ambitieux.

Dans ces conditions, la guerre s'assimile à un sport de riches, quand ce ne sont pas les haines ou les fanatismes qui l'alimentent. L'affrontement de deux grandes fureurs nationales va jusqu'à l'anéantissement de l'un ou l'autre des belligérants. Les guerres d'intérêts et d'influences, elles, sont scientifiquement menées et minutées. Elles ressemblent à des combats de coqs, mais la loi interdit ces épreuves sanguinaires. Elles sont trop cruelles et font horreur à la délicatesse de nos nobles sentiments humains.

A l'époque des fêtes, l'homme fait de fréquentes séances de gargarisme avec le mot "Paix". Il le fait d'autant plus volontiers que la réalité du terme lui échappe. Il l'évoque comme une vision béatifique. De même, appelle-t-il de tous ses voeux le Ciel, la Liberté, le Bonheur, impérissables abstractions dont il se moque depuis le commencement du monde pensant.

Les pauvres, les malheureux sont l'objet de nos belles pensées et de nos bonnes actions à cette époque-ci de l'année. Nous le croyons. On peut cependant se demander si cet accès de générosité n'est pas le prix que nous mettons pour absoudre la mauvaise conscience que nous avons d'être un peu trop bien pourvus. Le vivant reproche de la misère nous gênerait dans nos plaisirs s'il n'était pas dissimulé temporairembent par nos largesses d'un jour.

Les célébrations des fêtes sont le triomphe de la sentimentalité des adultes. Les enfants, plus réalistes, en profitent.

Nous entendons souvent dire : "Ce n'est pas grand chose, mais le coeur y est". Faut-il en conclure que plus le présent est riche, plus le coeur est absent ?

Ce qui fait le prix d'une carte de souhaits, ce n'est pas sa beauté, sa littérature votive ou même sa signature. C'est le petit mot ajouté, inattendu, personnel. A ce seul signe, on reconnait l'homme qui se substitue au robot-expéditeur-de-cartes.

Le souci que nous mettons à n'envoyer que de jolies cartes vise à assurer le destinataire de notre bon goût.

Je reçois une carte signée "Jean". Je connais quinze personnes prénommées Jean. Il arrive donc que cet hypothétique Jean me fournit l'occasion de rappeler à ma mémoire les quatorze autres.

Vous recevez depuis dix années consécutives une carte d'une connaissance. Cette année, vous n'en recevez pas. Ne vous pressez pas de dire que cette connaissance vous a oublié. Elle vous a tout simplement rayé de sa liste. Autrement dit, elle a pensé qu'il ne valait plus la peine de penser à vous, ce qui est beaucoup penser à quelqu'un.

Vous recevez une carte de voeux que vous n'attendiez pas. Vous ne vous dites pas : "C'est gentil de sa part". Vous réagissez par : "Il faudra que je lui réponde". La politesse c'est de l'oeil pour oeil civilisé.

Il n'y a rien de plus agréable que de voir un enfant accueillir une étrenne qu'on lui fait. Il est si heureux qu'il ne pense pas à vous remercier. L'adulte, lui, est tellement empêtré dans sa façon de remercier qu'elle lui gâte le plaisir de recevoir.

Ne dites jamais quand vous recevez un cadeau : "C'est trop". Cette réflexion peut laisser entendre que vous aviez cru le donateur moins généreux qu'il n'est.

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié, paraît-il. N'entretiendraient-ils pas plutôt la rivalité ?

Les gens qui se scandalisent des fleuves d'alcool qui coulent dans les gosiers à l'époque des fêtes feraient mieux de s'offenser des conditions de vie mentales qui sont faites à l'homme traqué du vingtième siècle.

Le Paradis à la fin de vos jours, et cela année après année, c'est trop. A chaque année suffit son paradis.

Bonne année à tous !

Collision ferroviaire

Deux employés des Chemins de fer nationaux du Canada ont été conduits à l'hôpital hier à la suite de la collision d'un convoi de passagers et d'un train de marchandises à Nauwigewauk, à 15 milles au nord-est de St-Jean. Soixante-cinq passagers s'en sont tirés avec un léger choc. Le chauffeur Johnson Beers de Harcourt, près de Moncton a subi une fracture d'une jambe, des lacérations et autres blessures en sautant au bas du convoi quelques secondes avant l'accident. Le mécanicien Wallace Crawford, de Saint-Jean a subi un choc. La collision s'est produite à un point d'aiguillage alors que le convoi de marchandises comprenant 80 wagons était immobilisé sur la voie principale. Le convoi de passagers comprenait trois voitures et deux autres wagons et se dirigeait vers Moncton en provenance de Saint-Jean. Les passagers ont pu poursuivre leur route à bord de deux autobus. Les deux locomotives ont quitté les rails et ont été lourdement endommagées.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

conditions préalables, mais la cessation des hostilités serait le premier sujet à l'ordre du jour.

Oui à la trêve du Nouvel an

On croit savoir par ailleurs que les autorités américaines et sud-vietnamiennes accepteraient la nouvelle trêve de quatre jours proposée par le Vietcong à l'occasion du nouvel an vietnamien, du 20 au 24 janvier. Un porte-parole américain à Saigon a également confirmé que la pause des bombardements sur le Nord-Vietnam se poursuit, aucun raid n'étant prévu pour aujourd'hui.

Pendant ce temps, le président Johnson a passé en revue avec le secrétaire à la Défense Robert McNamara le coût croissant des opérations militaires américaines au Vietnam. On croit que l'administration Johnsbn demandera un délai au Congrès pour la présensation du budget de 1967.

Par ailleurs, M. McGeorge Bundy, conseiller (démissionnaire) du président pour les affaires de sécurité nationale, a déclaré hier que le gouvernement de Hanoï doit modifier sa position avant que la guerre au Vietnam puisse passer des "champs de bataille à la table de paix".

Dans une interview donnée à un poste de télévision américain, M. Bundy a ensuite affirmé que ce n'est que par l'intermédiaire "de travail diplomatique très long, ardu et important que la paix peut être négociée au Vietnam". Mais en même temps, le conseiller du président Johnson a donné à entendre qu'il ne considère pas "l'augmentation très substantielle des forces terrestres et aériennes américaines au Vietnam-Sud comme étant strictement des armes destinées à forcer les communistes à "se diriger vers la table de paix".

L'avenir du Sud-Vietnam décidé par les Sud-Vietnamiens

A la question de savoir si le gouvernement américain considérait l'intensification des bombardements comme le moyen de pousser le Vietnam-Nord à négocier, le conseiller du président Johnson a notamment répondu : "Personnellement je ne crois pas que nous ayons jamais été d'avis qu'un mouvement rapide vers la table de conférence résulterait nécessairement de nos attaques aériennes sur le Nord-Vietnam ou de l'augmentation très substantielle de nos forces terrestres et aériennes au Vietnam-Sud. Le gouvernement de Hanoï a accompli un très grand effort et a pris une série de décisions énergiques pour amener une mainmise communiste au Vietnam-Sud.

M. Bundy a déclaré ensuite que "le président n'a jamais supposé qu'on parviendrait facilement et rapidement à faire changer ce gouvernement de position et jusqu'à ce qu'il le fasse, il est difficile de voir, notamment à la lumière des déclarations très intransigeantes faites continuellement par Hanoï, comment cette question peut passer du champ de bataille à la table de paix."

Le conseiller présidentiel a dit que les conditions nord-vietnamiennes de négociation d'un règlement au Vietnam étaient "destinées à assurer soigneusement que l'avenir des Sud-Vietnamiens sera communiste".

"Ce que nous voulons, c'est que l'avenir du Sud-Vietnam soit décidé par les Sud-Vietnamiens. Si telle est réellement l'intention de Hanoï aussi, alors il y aura beaucoup de choses à discuter."

Hier, les bombardiers stratégiques américains "B-52,, ont effectué un raid contre une "zone suspectée vietcong" dans la province de Quang Tri.

C'est le premier raid des "B-52" au Sud-Vietnam depuis le 24 décembre dernier. Un porte-parole américain avait tenu à souligner hier, que l'interruption des raids de "B 52" au sud-Vietnam, depuis le vingt-quatre décembre "n'avait rien à voir avec l'arrêt des raids au Nord-Vietnam".

Trafic d'enfants dénoncé au Pérou

LIMA, Pérou. (AFP) — Un trafic révoltant qui porterait sur la vente d'enfants en bas âge à des fins similaires à l'esclavage a été publiquement dénoncé à Lima, la capitale du Pérou.

En préconisant des mesures immédiates pour réprimer le scandaleux commerce, le sénateur péruvien Juan Zea a précisé qu'il prospérait dans le département de Puno, en bordure de la Bolivie, et comprenait la vente, pour des sommes de $4 à $8, d'enfants âgés de huit à dix ans que les "acquéreurs" attelaient aussitôt à des travaux inhumains.

USA : une grève risque de priver de munitions les soldats au Vietnam

WASHINGTON. (PA, UPI) — Le gouvernement américain envisage aujourd'hui d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour mettre fin à une grève qui risque virtuellement de priver de munitions les soldats américains combattant au Vietnam. Selon le secrétariat à la Défense, les munitions pour les carabines et les mitrailleuses viendraient à manquer, si la grève en question se poursuivait.

Le secrétaire au Travail, M. Willard Wirtz, est intervenu hier dans le différend qui oppose quelque 3,800 membres du Syndicat des machinistes à la direction de l'usine d'East Alton, dans l'Illinois, de la compagnie "Olin Mathieson Chemical". La grève dure depuis 29 jours.

Les négociateurs patronaux et syndicaux ont été convoqués hier à Washington en vue de réunions avec le chef du service de médiation au secrétariat au Travail, M. William E. Simkin.

L'usine en question de la compagnie "Olin Mathieson" est le seul fournisseur de poudre pour toutes les firmes américaines qui produisent des balles pour la nouvelle carabine légère "M-16", la carabine usuelle "M-14", et les mitrailleuses "M-60". Ces armes sont utilisées au Vietnam.

M. Simkin a conseillé aux parties en cause de régler leur différend qui porte sur les salaires, les conditions de travail et les bénéfices marginaux. Si un règlement n'intervenait pas rapidement, le président invoquerait les dispositions de la Loi Taft-Hartley et demanderait à un tribunal d'ordonner le retour au travail pour une période de 80 jours.

En tout 4,200 travailleurs sont impliqués. Outre les 3,800 machinistes, 400 autres travailleurs, membres de deux autres syndicats, sont également en grève. Toutefois, M. Simkin est d'avis que les membres des deux autres syndicats en viendraient à conclure rapidement une entente, si les machinistes réglaient leur différend auparavant.

St-Jean veut hâter la discussion sur le budget

SAINT-JEAN. (Y.G.) — Le maire L.-N. McMillan, de St-Jean, a recommandé aux échevins de favoriser l'étude du budget municipal, dès le début de janvier. On sait que son acceptation, le plus souvent, survient plusieurs mois plus tard.

Le docteur Gilbert Croteau offre ses voeux à la population.

A cette époque de l'année, il me fait plaisir de me rapprocher de vous pour vous offrir mes meilleurs voeux de BONNE ANNEE.
Que chacun de vous connaisse SANTE et PROSPERITE ; que le BONHEUR et la PAIX pénètrent dans vos coeurs. Je demande à la Divine Providence, pour vous-même et pour tous ceux qui vous sont chers, la réalisation de vos désirs les plus chers.
Dans ce beau pays, le Canada, dans notre belle province, le Québec, dans notre grande métropole, Montréal, une harmonie nous invite à vivre dans l'union mutuelle a ec une fraternelle amitié afin de s'entraider comme une nation cosmopolite et heureuse, méritant le bonheur continuel.
Confiant et sincère, je demande à Dieu de vous bénir tous.

Dr. Gilbert Croteau D.C.
Candidat à la Mairie de Montréal (1966)
Gouverneur des Chevalier(e)s de Croteau Inc.
Président de la Faculté des Chiropraticiens du Québec.

VENTE
d'APRÈS NOËL

20% sur nos prix d'ouverture jusqu'à

35%
DE RABAIS
SUR NOS PRIX REGULIERS

UNE EXCLUSIVITE "CABANON". Skis métalliques "SIMS" Le même métal est utilisé pour les réactés "CARAVELLE"

Cabanon LE TRAPPEUR
Rég. $159
VENTE APRES NOEL
$104

Rég. $79.95 SPECIAL $56

GILET DE SKI MOSSANT

Equipement de SKI ET HOCKEY

Cabanon

365-67 et 71 ave du PRESIDENT KENNEDY
à l'ouest de Bleury, entre Ontario et Sherbrooke
Tél. 844-8495

LA PRESSE

MONTREAL, MERCREDI 29 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — 301

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Incendie de trois alertes rue St-Paul

Répondant à une troisième alerte, 125 pompiers ont combattu pendant plus de deux heures un incendie qui faisait rage, hier après-midi, dans un immeuble de trois étages, au 180 ouest, rue St-Paul. Cet immeuble, dont la construction remonte à la fin du siècle dernier, était inoccupé depuis quelques mois. Il était auparavant occupé par Greening Industries Limited. L'incendie aurait été allumé accidentellement par un ouvrier qui s'affairait, muni d'une torche à acétylène, à couper des tiges métalliques servant au déplacement d'un levier mécanique. Personne n'a été blessé dans cet incendie qui a causé de lourds dégâts à l'immeuble et a endommagé un immeuble voisin, au 184 ouest, rue St-Paul. Les pompiers se sont surtout appliqués à protéger les bâtisses voisines, la plupart très anciennes.

Enquête à l'Escouade de la moralité de la police de Montréal: deux agents suspendus

Deux policiers seraient suspendus et une enquête a été ordonnée hier sur des allégations selon lesquelles l'Escouade de la moralité du Service de la police de Montréal aurait fait "preuve de certaines tolérances" dans sa lutte quotidienne contre le vice et ses exploiteurs.

La grave accusation a été simultanément portée par quatre agents qui venaient eux-mêmes de comparaître devant leurs supérieurs pour répondre d'infractions à la discipline dont ils étaient soupçonnés. Leurs noms n'ont pas été divulgués, mais l'un des policiers aurait rapidement été exonéré de tout blâme, un deuxième aurait essuyé une réprimande pour avoir "négligé de faire un rapport", et les deux autres, dont le premier aurait tenu des "propos déplacés" à un propriétaire de boîte de nuit et l'autre se serait trouvé sous l'influence de l'alcool au cours de son service, ont été suspendus jusqu'à la fin de l'enquête dont ils font l'objet.

Le tout fait suite à une plainte portée par un propriétaire de club de nuit contre les quatre agents qui se seraient rendus ensemble dans son établissement.

Interrogé, l'inspecteur-chef Maurice St-Pierre, directeur des services administratifs de la police de Montréal, a précisé hier que les agents en question ont rapidement allégué que le comportement du propriétaire de club de nuit "avait peut-être quelque chose à voir avec un certain nombre de prostituées en activité dans la métropole et que quelqu'un pouvait s'en prendre à eux à cause de ce qu'ils savaient" !

D'autre part, les quatre policiers auraient prétendu avoir été "enlevés" par leurs propres collègues après enregistrement de la plainte du propriétaire de la boîte de nuit. "Nous les avons simplement gardés à l'écart des autres avant de les questionner", a déclaré l'inspecteur-chef Maurice St-Pierre.

Enfin, un porte-parole de M. Jean-Paul Gilbert, le directeur de la police de Montréal, a insisté sur le fait que les quatre agents ne faisaient pas partie de l'Escouade de la moralité proprement dite, mais étaient habituellement assignés au même secteur de surveillance à l'échelon de police local.

Un homme brûlé doit attendre une 2e ambulance, puis meurt à l'hôpital

Un homme a perdu la vie, hier soir, à la suite de l'incendie qui a ravagé son logement au 6416 rue Cartier. La victime, M. Marcel Beaudoin, âgé de 50 ans, a subi des brûlures au troisième degré. Il a succombé peu après son admission à l'hôpital Royal Victoria.

À leur arrivée sur les lieux de l'incendie, les pompiers ont trouvé la victime inconsciente sur le plancher de la cuisine. Selon le chef de district Boudreault, M. Beaudoin était tellement blessé qu'il était préférable de mander d'urgence un médecin et une ambulance de l'hôpital Royal Victoria plutôt que d'utiliser l'ambulance de la police qui était sur les lieux.

Il semble que le feu ait pris naissance dans la cuisine du logement de M. Beaudoin. Les dégâts matériels sont considérables.

Coup de feu et double arrestation

Une poursuite à haute vitesse et un coup de revolver tiré en l'air comme avertissement ont persuadé deux individus d'immobiliser leur automobile volée et de se rendre aux policiers qui les avaient pris en chasse rue Berri, à 2 h. ce matin.

Après avoir repéré et finalement intercepté le récent véhicule volé, les agents du poste no 18 ont procédé à l'arrestation de ses occupants, l'un étant majeur et l'autre âgé de moins de 18 ans.

Rejoints à l'angle des rues Faillon et Berri, les compères ont fini la nuit derrière les barreaux.

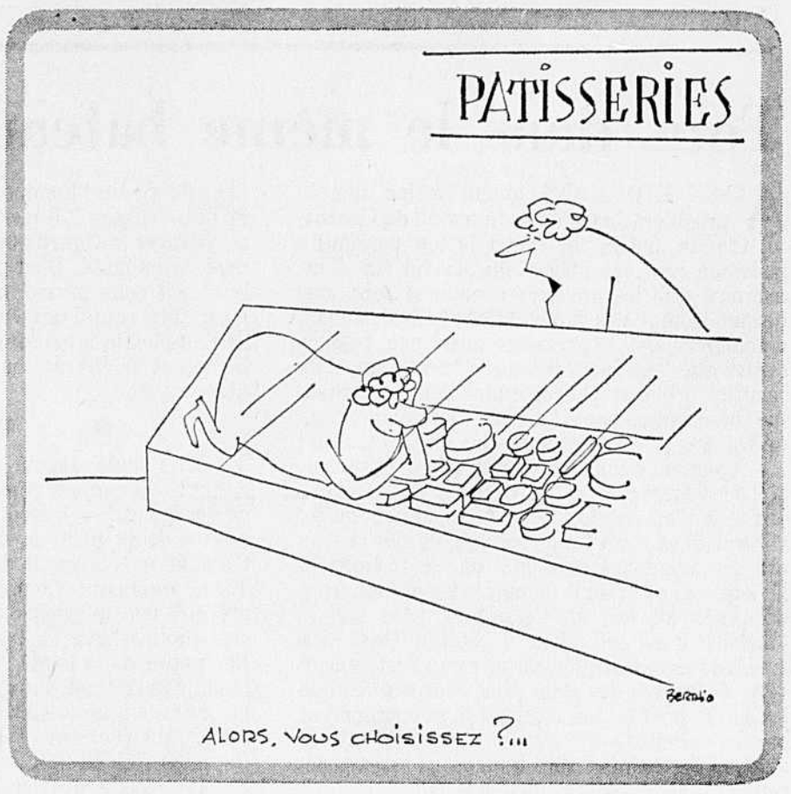

4 océaniques se disputent la canne à pommeau d'or

par Denis Masse

La canne à pommeau d'or sera cette année l'enjeu d'une véritable course dans les glaces du St-Laurent. Quatre océaniques sont actuellement en lice pour l'obtention du trophée qui depuis plus d'un siècle est offert au capitaine du premier transatlantique à toucher le port de Montréal.

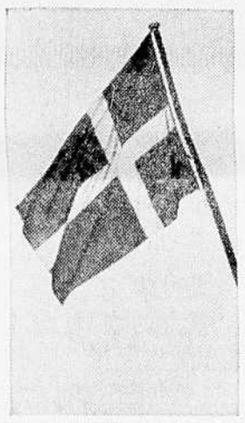

Qui des Danois . . .

Trois navires russes à coque blindée contre les glaces et un petit vaisseau danois habitué des mers de l'Arctique se livrent actuellement une lutte courageuse pour arriver à Montréal ni plus tôt ni plus tard que le 1er janvier. La lutte, nécessitant de l'astuce, se fera même dans les toutes premières heures de la Nouvelle Année. Il ne fait en effet aucun doute que les capitaines en lice chercheront à abaisser le record établi par le fameux "Helga Dan" . . . à 11 h. du matin le 1er janvier 1965. L'épreuve sera d'autant plus difficile que la navigation de nuit est pratiquement interdite sur le fleuve en hiver.

Le plus proche des quatre candidats à la canne est le cargo soviétique "Indigirka". Il était attendu au large des Escoumins ce matin même et devra vraisemblablement ralentir quelque peu sa course vers Montréal pour ne pas arriver trop tôt. Il risque d'arriver le dernier de l'année 1965 plutôt que le premier de 1966. Comme on le voit, l'obtention du trophée jadis si convoité a été réduite à une question d'heures !

Un deuxième cargo soviétique, le "Birjusa", est attendu le 1er janvier. A l'encontre des autres qui font partie des lignes arctiques, celui-ci est assigné au service de la Méditerranée ; il vient de Rijeka, en Yougoslavie et a fait escale à Naples, Leghorn et Gênes avant de traverser l'Atlantique.

L'un de ses concurrents les plus sérieux est le danois "Thora Dan", déjà gagnant de la canne à pommeau d'or en 1963 et porte-couleurs de la Maison Lauritzen, pionnière de la navigation d'hiver sur le St-Laurent. Le "Thora Dan", piloté par le capitaine P. Möller, est aussi attendu le 1er janvier.

Enfin, vient le cargo soviétique "Volkhovges" dont l'arrivée est prévu entre le 1er et le 4 janvier. On se rappellera que le "Volkhovges" arrivé au début de l'année le 4 janvier, n'avait pu ensuite appareiller avant l'emprise des glaces et était demeuré prisonnier du port de Montréal durant 25 jours.

Dans le moment, les glaces n'ont pas encore constitué un obstacle de taille à la navigation. De Québec à Trois-Rivières, la glace dérive par morceaux dans une proportion moyenne de 60 pour cent. Entre Trois-Rivières et Montréal, la glace à la dérive encombre environ 15 pour cent de la surface du fleuve.

Au cours des cinq dernières années, la canne à pommeau d'or est allée à la société Lauritzen, de Copenhague. Pour la deuxième année consécutive, les Russes sont en lice : mais les Danois ont eu le meilleur au début de 1965.

Quoi qu'il en soit, la navigation est d'ores et déjà assurée à l'année longue à Montréal et la canne à pommeau d'or ne peut plus signifier les débuts d'une nouvelle saison de navigation comme il en était autrefois.

. . . ou des Russes remportera cette année la canne à pommeau d'or?

Pas de hausse prévue des prix des repas dans les restaurants de Montréal

par Jean Rivest

Rien à craindre pour les Montréalais . . . ou si peu ! Malgré les propos catégoriques tenus récemment par des présidents d'associations de restaurateurs, les prix des repas dans les restaurants de Montréal n'augmenteront pas, du moins pour le moment.

Le secrétaire de l'Association provinciale des restaurateurs, M. Eddy Prévost, a déclaré qu'il n'est pas question de hausse dans les établissements de Montréal, et qu'à Québec, l'augmentation de 15 p. 100 prédite par M. Jean Marineau est exagérée.

La déclaration originale qui a soulevé cette question pour la première fois, a été faite par M. Arnold Somerville, restaurateur de Guelph, Ontario, président de l'Association canadienne des restaurateurs. Il prédisait une hausse de 10 p. 100 des prix des repas.

L'Association canadienne a une section du Québec qui groupe 76 membres. L'Association provinciale, indépendante de l'organisme canadien, groupe 600 membres du Québec. M. Prévost est le secrétaire de cette association provinciale.

M. Eddy Prévost reproche à son collègue de Guelph d'aovir appliqué à tout le pays des critères proprement ontariens.

Selon M. Prévost, les prix des repas augmenteront en Ontario, non à cause de la contribution des restaurateurs aux régimes de retraite, mais plutôt à cause de nouvelles dispositions de la loi du salaire minimum qui le fait passer de $1 à $1.25 l'heure pour les serveuses de restaurant. Et M. Prévost précise qu'il s'agit bien de la loi ontarienne. Au Québec, ajoute-t-il, le salaire minimum des serveuses, selon la loi, est encore de 64 cents et l'on ne prévoit pas, du moins dans un avenir prochain, de l'augmenter.

Quant à M. Jean Marineau, de Québec, qui a déclaré que les prix des repas augmenteraient très probablement de 15 p. 100 bientôt dans la région de la Vieille Capitale, il cumule deux fonctions : celle de président de l'Association provinciale des restaurateurs et celle de président de la section du Québec de l'Association canadienne.

Par sa déclaration, M. Marineau se trouve donc à corroborer les prédictions de son collègue de Guelph, mais il est en contradiction avec son secrétaire de l'Association provinciale.

Dans les milieux de l'hôtellerie, on attend les événements. M. Gérard Delage, président de

Voir REPAS en page 7

L'Expo rêve et espère réaliser ses rêves

par Oswald Mamo

C'est le 15 janvier seulement que la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 sera fixée sur le contenu des différents pavillons thématiques. Entre-temps, elle espère offrir aux visiteurs des présentations qui frôlent de près la science - fiction tout en demeurant dans le domaine du réel. Ceci revient à dire que l'Expo rêve et espère réaliser ses rêves.

Autant il est difficile de raconter un rêve, autant il est difficile de décrire actuellement un pavillon thématique, d'autant plus que les projets sont sujets à des modifications dépendant dans une large mesure de la coopération des pays participants, et, dans une mesure moindre, de la coopération des industries canadiennes et étrangères.

Pour le moment, le "rêve" de "L'homme et l'océan" est enchanteur. L'Expo veut illustrer, à l'aide de moyens audio-visuels, la formation de la mer primitive et de la première cellule vivante qui, selon la théorie du transformisme, a conduit à l'homme. Donc l'homme, hypothétiquement, est sorti de la mer.

Le pavillon

Dès son entrée dans le pavillon, le visiteur se trouve "plongé" dans la mer. L'eau l'entoure. Il vit (le temps de sa visite) avec les poissons et les mammifères marins. Il est transporté dans le temps pour assister à des scènes mythologiques. Il voit la lutte que ses ancêtres ont livrée pour naviguer. Il voit différents instruments de navigation anciens et modernes.

Le visiteur explore ensuite les profondeurs sous-marines. Des gravures, des maquettes et différents équipements l'aideront à se plonger dans l'ambiance.

Il étudie ensuite le relief sous-marin, les vagues, les ouragans, les marées, etc. Il constate que la mer est un réservoir d'eau douce et de chaleur, qu'elle contient des richesses incalculables, que c'est un grenier inépuisable pour l'alimentation de l'homme, etc.

Différentes sortes de pêches

Voir EXPO en page 7

La clinique de sang de CKAC a permis de sauver deux vies

Au cours de la journée d'hier, 560 personnes ont répondu à l'appel du poste CKAC et ont donné une chopine de sang au Centre permanent de la Croix-Rouge, au 2180 ouest, boulevard Dorchester.

M. Marcel Labelle, directeur du Service de la publicité du poste CKAC, a déclaré que les résultats ont dépassé toutes les espérances. Trois automobiles devaient assurer le transport des volontaires à la clinique; il en a fallu douze, qui ont fait la navette toute la journée. Dès l'ouverture hier matin, une cinquantaine de personnes attendaient pour donner leur sang et, à partir de 7 h. du soir, le poste a dû refuser des offres, car la clinique ne suffisait plus à la tâche.

Le sang recueilli a immédiatement servi à sauver deux vies au cours de la journée. A l'hôpital Maisonneuve, dix donneurs de sang de la catégorie A négatif se sont rendus d'urgence sur les lieux, à l'appel de CKAC, et leur générosité a permis de pratiquer une opération à coeur ouvert sur un patient. Aux dernières nouvelles, le patient repose dans un état satisfaisant.

À un autre moment, on a fait appel à des volontaires pour sauver un bébé dangereusement malade dont le sang est d'une catégorie très rare.

photo René Picard, LA PRESSE

$100 à un donneur de sang

C'est M. Jean-M. Bélanger, du 1420 rue Providence, à Jacques-Cartier, qui a gagné le prix de $100 offert par LA PRESSE à un donneur de sang de la clinique de CKAC, tenue hier au Centre Permanent de la Croix-Rouge, au 2180 ouest, boulevard Dorchester. On voit ici le responsable de la production du poste de radio, M. Jean-Pierre Comeau, tirant au sort le billet gagnant, sous les yeux de l'annonceur Pierre Fournier et du directeur du Service de la publicité du poste CKAC, M. Marcel Labelle.

Enquête spéciale du coroner sur la tragédie de l'échangeur Turcot

Les circonstances qui ont entouré l'effondrement, le 14 décembre, d'une voûte de béton sur un chantier de la Transcanadienne, dans l'ouest de la métropole, font depuis hier matin l'objet d'une enquête spéciale du coroner.

L'accident avait causé la mort de sept ouvriers. Cinq hommes avaient également été blessés.

Environ 75 tonnes de ciment liquide avaient alors cédé, entraînant dans leur chute une centaine d'ouvriers travaillant sur la voûte du viaduc à l'endroit dit de l'échangeur Turcot.

C'est à la demande du ministre de la Justice, Me Claude Wagner, que cette enquête a été instituée.

L'enquête spéciale est présidée par le juge Jacques Trahan.

Quatre officiers du Bureau des enquêtes criminelles, les sergents-détectives Emilien Dufort, Gilles Jean, Paul Beaudry et Frank Cataffi, ont déjà interrogé ou interrogeront quelques-uns des 50 témoins de la tragédie.

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTÉE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT
le vendredi jusqu'à 8h. p.m. — le samedi jusqu'à midi

NOUVEAU BAS
NYLON ELASTIQUE
2 PAIRES
régulièrement $27.95
SPECIAL $15.95
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
QUANTITE LIMITEE
Stationnement GRATUIT ½ hre avec achat de 1.00 et plus, rue St-André au sud de Ste-Catherine
845-7251
NOUS VENDONS DES CHAISES ROULANTES
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Un présent toujours bien accueilli par les enfants
"Les Veillées" prix rég. $2.25 Spécial : $1.75
"Lisette" prix rég. 2.50 Spécial : $1.95
"Spirou" prix rég. $3.50 Spécial : $2.75
"Les aventures de Tintin" prix rég. $1.95 Spécial : $1.50
VASTE CHOIX DE LIVRES ET ALBUMS ILLUSTRES POUR GARÇONS ET FILLETTES
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
LE PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-6261
800 E. Mt-Royal 524-7081
851 Decarie St-Laurent 748-7961

"Faites comme nous"
OFFREZ-VOUS UN NOËL PAYÉ D'AVANCE!

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au Club-Épargne de Noël 1966.
Vous recevrez gratuitement deux jolies chandelles de Noël... avec les meilleurs vœux de...
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
La Banque qui vous aide à faire des heureux

Ventes
DE SOULIERS
Slater
POUR HOMMES
Valeurs de 19.95 à 23.95
$15.95
Noir, brun. Choix complet de pointures et largeurs
SLATER IMPERIAL
Valeur 24.95 à $30 $19.95
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914, rue St-Hubert 273-2813
1500 est, Mont-Royal LA. 1-3164
4029 est, Ontario LA. 1-9414
STATIONNEMENT GRATUIT pour nos CLIENTS

Mémoire des grévistes de Coca-Cola au ministre du Travail, M. Carrier Fortin

Les représentants des grévistes de Coca-Cola Limitée ont préparé hier un mémoire pour exposer au ministre du Travail les principaux points litigieux.

M. Carrier Fortin, qui a accepté d'agir comme médiateur dans ce conflit qui dure depuis le 28 septembre, avait demandé au syndicat de lui soumettre par écrit les points les plus importants .

C'est un conciliateur du ministère, M. Edouard Asselin, qui se fera le porte-parole des deux parties auprès du ministre. M. Asselin rencontre régulièrement la compagnie et le syndicat pour tenter de les amener à une entente.

Parmi les questions que le Syndicat international des employés de brasseries et de liqueurs douces d'Amérique FTQ) juge comme primordiales, figurent la sécurité sociale, la sécurité d'emploi, et les salaires.

Cette grève touche 800 employés des quatre usines d'embouteillage de cette compagnie au Québec : trois à Montréal et une dans la Vieille capitale. Avant cette grève, la compagnie Coca-Cola détenait 55 p. 100 du marché des eaux gazeuses au Québec.

C'est à la demande de la Fédération des travailleurs du Québec que M. Fortin avait accepté d'agir comme médiateur. Il a déjà rencontré chacune des parties à son bureau de Québec. Il prendra connaissance du rapport de son conciliateur avant de convoquer à nouveau les parties et tenter de les amener à des compromis.

FAITS divers

Garçonnet broyé sous les roues d'un autobus

Un garçonnet de 8 ans, Alexandre Giroux, dont les parents sont domiciliés au 2930 rue Des Ormes, à Sherbrooke, a connu une mort horrible vers 4 h. 50 hier après-midi, lorsqu'il a eu la tête broyée sous les roues d'un autobus de la CTM, à l'intersection des rues Dorchester et St-Denis.

Au moment de la tragédie, la victime traversait la rue en compagnie de sa grand-mère, Mme Roméo Rochon, âgée de 57 ans, du 5995 boul. Pie IX.

Après l'accident, la grand-mère a pris le garçonnet dans ses bras et s'est dirigée vers l'hôpital St-Luc sise à cette intersection. Les médecins ne pouvaient cependant plus rien pour la petite victime dont le corps a été transporté à la morgue de la rue St-Vincent.

En proie à un violent choc nerveux, Mme Rochon a été gardée en observation à l'hôpital St-Luc.

Accident mortel à une sortie du pont Mercier

Robert Brown, 19 ans, du 279 rue Duquette, à Châteauguay, a perdu la vie, vers 11 h. hier matin, au cours d'une triple collision survenue au carrefour des routes nos 3 et 4, à la sortie du pont Mercier.

L'un des véhicules impliqués dans l'accident était une auto volée et le conducteur qui était au volant a pu fuir après l'impact.

La victime de cet accident était au volant de l'une des automobiles accidentées.

La mort a été instantanée.

Messager dépouillé par 4 adolescents

Empoigné par quatre adolescents, un jeune messager a été entraîné dans une ruelle et dépouillé d'une somme de $20, vers 3 h. hier après-midi.

La victime, Jacques Gladieu, domicilié au 6764 avenue du Parc, était à l'emploi de la pharmacie Phillips, du 520 rue St-Roch. Il a été accosté sur l'avenue de l'Epée, au nord de la rue Ball.

Le messager n'a toutefois pas été blessé par ses agresseurs qui ont pris la fuite à pied aussitôt après.

Vol de "skidoo" à Brossard

Des cambrioleurs ont fait main basse sur quatre "skidoo", entreposés dans un hangar, à l'arrière du domicile de M. Jean-Guy Chartier, au 5895 rue Valcourt, à Brossard. M. Chartier dirige un service de location de "skidoo" connu sous le nom de South Shore Skidoo Center.

Selon le chef Albert Richard, de la police de Brossard, les malfaiteurs se seraient servis d'une pince-monseigneur pour faire sauter le cadenas du hangar. Cet abri est situé à une bonne distance de la maison de M. Chartier, de sorte que les voleurs ont pu travailler plus facilement.

Le chef Richard a signalé que huit "skidoo" étaient entreposés à cet endroit, mais que les cambrioleurs se sont contentés de prendre les meilleurs. Le vol serait de l'ordre de $2,600. C'est vers midi, hier, que le propriétaire a constaté la disparition des véhicules.

Il y a à peine trois semaines, les "skidoo" avaient failli être détruits par les flammes, quand une fournaise avait explosé dans ce hangar. Une rapide intervention des pompiers de Brossard avait toutefois permis d'enrayer les flammes avant qu'elles n'abiment les véhicules.

Hold-up de banque de $2,700, rue Bélanger

Quatre bandits dont deux qui étaient armés de revolvers ont perpétré un hold-up de $2,700 vers 1 h. 15 hier après-midi à la succursale de la Banque Canadienne nationale située au 1995 est rue Bélanger.

Pour réussir leur forfait, trois des suspects ont envahi la banque tandis que le quatrième attendait au volant d'une auto apparemment volée.

Les bandits ont pris la fuite dans une auto décapotable de l'année '61 après avoir enfermé trois employés et un client dans la voûte de l'établissement. Aucun coup de feu n'a été tiré. Les policiers possèdent une bonne description des bandits et comptent les retracer rapidement.

Hold-up de $125 dans une pharmacie

Deux bandits armés se sont emparés de $125 dans la pharmacie St-Charles Garnier, au 1062 est de la rue Sauvé, à 8 h. 53 hier soir.

Brandissant tous les deux un revolver, les individus ont surpris M. Gérard Labesse, le commis de la pharmacie, et l'ont obligé à "céder" le contenu de la caisse avant de prendre la fuite à pied sans autrement molester la victime.

Vol avec violence

Trois escarpes ont assailli, battu et dépouillé de $40. M. Claude Maheu, 7743, Durocher, comme il passait hier soir près des rues Notre-Dame et Inspecteur. Après leur départ, le blessé a été secouru et transporté à Notre-Dame pour une fracture probable du nez.

Cambriolages

En période de fin d'année plus encore qu'autrement, beaucoup d'honnêtes gens aiment passer leurs soirées en famille. Pour les cambrioleurs, cependant, il n'est point de répit.

Durant la nuit de lundi, des cambrioleurs se sont introduits dans la Lingerie Mme Montréal, au 4003 du boul. St-Laurent, et ont pris le large avec un butin de $6,000 en vêtements.

Au Medical Art Drug, sis 3345 rue Guy, un individu apparemment seul a discrètement passé la main dans la caisse pour y prendre quelque $1,015, sans être remarqué sur le coup par le préposé de l'établissement.

Dans les bureaux de Sanguinet Oil Products, au 7895 de la rue Papineau, un ou des visiteurs indésirables ont nuitamment fait sauter le coffre-fort pour y rafler $1,000 ainsi qu'un stock de cigarettes évalué à $400 qui était entreposé à côté.

Aux Ateliers Drummond, 3733, Rosemont, des inconnus ont volé $1,200 de scies électriques et de foreuses.

Des rodeurs ont volé l'auto de M. Francis Haimes, 3410, Montclair, et son contenu, plus de $1,500 d'appareils photographiques.

Deux individus comparaissent sous une triple accusation de vols commis la nuit de Noël

Deux individus, l'un âgé de 19 ans, Jean Gosselin, de l'avenue des Pins, à Sillery, dans la banlieue de Québec, et Eugène Trépanier, âgé de 29 ans, de Montréal, ont été accusés hier de trois vols, dont le plus considérable a été commis dans la métropole durant la nuit de Noël.

Il s'agit de la disparition de quelque $60,000 de timbres-poste, de mandats de poste et de timbres d'assurance-chômage dans une sous-station postale située dans la pharmacie Barclay, au 6575 du Chemin de la Côte-des-Neiges.

Dans la soirée de la veille de Noël, par ailleurs, les prévenus auraient commis préalablement un vol de lingerie d'une valeur de plus de $2,000, au 2582 de la rue Beaubien, et ils auraient finalement été appréhendés alors qu'ils tentaient leur troisième coup de la veillée, dans un autre établissement commercial situé au 3,600 de la rue Barclay, à quelques pas seulement de la scène du vol de $60,000.

Au juge Redmond Roche, l'officier de liaison Levert, de la police municipale, fit tout d'abord remarquer que le jeune Gosselin était un évadé du Mont-Saint-Antoine, et que la police de Québec le réclamait, apparemment pour l'inculper d'autres délits, dans cette ville.

Son adresse : le Mont-St-Antoine

L'autre inculpé, Eugène Trépanier a, lui, donné pour seule adresse ... le Mont-Saint-Antoine.

Le juge lui demanda si c'était bien là son domicile permanent

"Je demeurais là jusqu'à il y a deux semaines", de répondre l'inculpé.

— Mais qu'y faisiez-vous ? Etiez-vous membre du personnel ?

"Non, on m'y avait hébergé à ma sortie du pénitencier.

L'officier Levert présenta alors au tribunal la feuille de route de l'inculpé montrant qu'il avait été condamné au bagne à quatre reprises, depuis 1954, deux fois pour ces périodes de deux ans, une fois pour une durée de trois ans, et, finalement, en 1960, à une peine de sept années pour assaut avec intention de voler, possession d'arme offensive et résistance à la police.

— C'est bien là votre dossier ? de lui demander alors le tribunal.

"Oui, c'est exact".

— Et vous êtes bien âgé de 29 ans ?

"C'est bien cela", de répondre, toujours imperturbable, le prévenu.

— Mais comment expliquez-vous qu'on vous ait gardé à cet endroit ?

"Bien, j'y avais séjourné auparavant. Et on m'a accepté".

Or, au Mont-St-Antoine, on n'accepte que des jeunes de 14 à 18 ans.

Rejoint hier soir au téléphone, un des responsables de l'institution, M. Roland Roberge, a reconnu qu'effectivement il y a à peu près un mois, Trépanier, ancien protégé du centre, y a passé quelques nuits, non dans un dortoir, mais dans une chambre simple.

M. Roberge a précisé qu'en aucun moment Trépanier n'est venu en contact avec les jeunes hôtes de la maison.

Il a noté que Trépanier, sortant de St-Vincent-de-Paul complètement dépourvu et ne sachant plus où aller, a été accueilli quelques soirs au Mont, le temps de lui permettre de trouver du travail.

M. Roberge a souligné que depuis un mois, Trépanier habite dans une maison d'appartements de la rue de Lagauchetière où un ancien protégé du Mont-St-Antoine est concierge. Il a dit ne pas comprendre pourquoi Trépanier n'a pas donné sa nouvelle adresse au tribunal.

En possession des articles volés

Les deux individus avaient par ailleurs été appréhendés par deux policiers du poste no 15, les agents Médéric Poitras et Robert Vallières, et ils auraient été pris en possession, à ce moment là, de la presque totalité des articles qu'ils avaient dérobés.

Devant le tribunal, ils ont toutefois nié leur culpabilité dans les trois cas, et leur enquête préliminaire a été immédiatement ajournée au 4 janvier prochain.

Tout cautionnement leur a été refusé jusqu'à ce moment-là.

Il faut plaindre les riches ; leurs biens les environnent et ne les pénètrent pas.

France

M. MAX FELDMAN du Syndicat St-Henri cité à l'honneur

M. MAX FELDMAN

Le Syndicat St-Henri, par son président M. Max Feldman, recevra une plaque-commémorative pour services rendus à la population du quartier St-Henri durant l'année 1965. C'est ce que vient de nous annoncer le secrétariat des Relations Extérieures de l'Association des Marchands Détaillants des Etats-Unis en collaboration avec le Sélection du Reader's Digest.

Cette présentation aura lieu lors du 55ième congrès annuel le 11 janvier 1966 à l'Hôtel Hilton de New York.

Le Syndicat St-Henri est l'un des six magasins de cinq pays, en dehors des Etats-Unis, à recevoir cet honneur pour différentes participations au sein de la communauté. Les autres gagnants sont : "GALERIES ORLEANAISES DEPARTEMENT STORE d'Orléans (Loiret, France), "The SHUI KING COMPANY, LIMITED de Kowloon, Hong Kong, WEST & SON, Ltd, de Windsor Ontario au Canada, GRAND BAZAR VAN ANTWERPEN, d'Antwerp, Belgique et McDONNELL & EAST LIMITED de Brisbane, Queensland en Australie.

Le Syndicat St-Henri recevra sa plaque souvenir pour les efforts qu'il a apportés à l'obtention de nouveaux uniformes aux Gladiateurs de St-Henri au cours de l'année.

La CSN se lance à l'attaque de Concreters Ready Mix Ltd.

La Confédération des syndicats nationaux a qualifié hier d'indécente l'attitude de la compagnie Concreters Ready Mix Ltd, dont les 180 employés sont en grève depuis le 22 novembre.

Elle lui reproche notamment de continuer à soutenir des prétentions "grâce auxquelles elle s'est couverte de ridicule devant la Commission des relations de travail et qui lui ont attiré une verte réprimande de la part de celle-ci" .

Un porte-parole de la centrale syndicale a expliqué, au cours d'une assemblée des grévistes, que le syndicat qui représente les employés de la compagnie a été reconnu le 26 juillet 1965 par la CRT, que ce sont les représentants de ce syndicat qui se sont présentés devant la compagnie pour négocier et que c'est avec eux que la compagnie a négocié.

"La compagnie a bien tenté, en se servant de technicalités légales, de nier ces faits, a-t-il dit, mais la CRT, dégoûtée des manoeuvres de la compagnie, a, par une décision unanime, fait échouer toutes les procédures de celle-ci. Qu'il nous suffise de citer la Commission qui, après avoir déclaré "incompréhensible" l'attitude de la compagnie, relate le fait suivant :

"Le 22 novembre 1965, le procureur de la requérante nous a déclaré, dans un télégramme au dossier, être non seulement prêt à procéder à l'audition fixée pour le 25 novembre sur ses demandes basées sur l'article 33 du Code du travail, mais bien plus, il demande d'ajouter à cette audition l'audition sur sa requête en revision et sur toute question additionnelle, ajoutant à cette occasion qu'il consentait à ne pas se prévaloir de l'avis de cinq jours francs prévu par l'article 118 du Code du travail.

"Le 25 novembre 1965, lors de la première audition, le procureur est revenu sur ses positions et s'est formellement objecté à procéder sous prétexte que l'avis de cinq jours lui était nécessaire et ne lui avait pas été donné."

"Ensuite, ajoute le syndicaliste, la Commission déclare qu'elle considère le dossier comme fermé.

"Malgré toutes les manoeuvres que la compagnie et son président, M. Léo Laporte, ont employées pour chercher à détruire le syndicat légalement reconnu, M. Laporte se vante de favoriser le syndicalisme, continue le porte-parole de la CSN. Mais M. Laporte ne dit pas quel genre de syndicalisme il désire chez lui; cependant, ses actes prouvent qu'à un interlocuteur valable qui ne cède pas au chantage le plus bas, il préfère de beaucoup un comité de boutique qu'il puisse dominer à son goût.

Ainsi s'expliquent les déclarations de la compagnie, répétées à plusieurs reprises, à l'effet que si le syndicat acceptait ses conditions, il n'y aurait pour lui aucun danger, mais que s'il défendait honnêtement les intérêts de ses membres, la compagnie essaierait de le faire dissoudre.

"Quant à l'injonction, ajoute le porte-parole de la CSN, on sait que la loi est ainsi faite que n'importe quel employeur peut en obtenir une n'importe quand, même sur la foi d'affidavits inconsistants et informes, sans que le syndicat ait l'occasion de se défendre; c'est pourquoi il y a des injonctions contre les syndicats dans la quasi-totalité des grèves.

"La compagnie a employé tous les moyens dont elle pouvait disposer pour mater le syndicat, y compris la commission de nombreuses illégalités. Nous espérons qu'elle a maintenant, devant ses échecs, compris que le conflit actuel ne peut, dans l'intérêt de toutes les parties en cause, être réglé qu'autour d'une table de négociations."

Le capitaine du "Lawrencecliffe Hall" a commandé un virage à gauche pour éviter le pire

Jugeant que la collision était inévitable, le capitaine Dévona Larosée, commandant le "Lawrencecliffe Hall", a ordonné une manoeuvre à babord qui aurait fait se rencontrer les deux navires de droite à droite. Le capitaine a cependant admis que ce n'était pas là une pratique normale, mais que c'était pour éviter le pire.

C'est de cette façon que le capitaine Larosée a expliqué hier à l'enquête sur l'abordage du 16 novembre entre le "Lawrencecliffe Hall" et le "Sunek", le léger virage à gauche qu'il a fait donner à son navire peu avant la collision.

D'après lui, la distance qui le séparait encore du "Sunek" lorsqu'il l'a aperçu pour la première fois, ne justifiait pas une diminution de vitesse et c'est pourquoi il a laissé filer son navire à environ 13 noeuds.

Contredisant des témoignages donnés la semaine dernière, le capitaine Larosée a déclaré qu'il n'avait vu briller aucun feu de navigation à bord du "Sunek" avant la collision. Il a ensuite expliqué comment il n'avait pas eu le temps de récupérer les documents de bord avant que son navire s'échoue.

L'enquête que préside le juge François Chevalier a été reprise hier. En outre du capitaine Larosée, on y a entendu un expert en navigation donner son avis sur la course empruntée par les deux vaisseaux avant d'entrer en collision. Enfin, M. Sydney Palmer, premier lieutenant à bord du "Lawrencecliffe Hall", a aussi été cité à la barre. L'enquête se poursuit.

REPAS

SUITE DE LA PAGE 3

l'Association des hôteliers de la province de Québec, a déclaré à LA PRESSE que son association ne s'occupe pas des prix des repas, ce sujet étant laissé à la discrétion et à l'initiative des hôteliers. Il n'y a pas eu de consultation récente et M. Delage ignore ce que feront les hôteliers qui exploitent dans leur établissement, une salle à manger ou un casse-croûte.

EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

sont illustrées devant ses yeux dont la pêche sans filet, la pêche à l'aide de bulles d'air, la pêche électronique . . .

Le concepteur du pavillon est M. Mario Gallopini, un Suisse.

Selon le Dr Gustave Prévost, chargé du projet "L'homme et l'océan", l'illustre capitaine Cousteau a déclaré qu'il est prêt à construire toutes les maquettes que la France lui demandera de faire pour illustrer ce pavillon.

D'autre part, la Russie entend souligner sa présence au sein de ce pavillon en illustrant des études entreprises dans l'Océan Indien.

Cependant, et jusqu'au 15 janvier, tout ceci n'est que rêve. Les pays participants ont jusqu'à cette date pour faire connaître leur participation aux différents pavillons thématiques.

Boivin répondra du meurtre de sa femme

HULL. (PC) — M. Jean-Jacques Boivin, un résident de Hull âgé de 19 ans, a été tenu criminellement responsable de la mort de sa femme par les jurés de l'enquête du coroner qui s'est instruite hier soir dans la ville voisine d'Ottawa.

Le couple ne s'était marié qu'en septembre dernier et la victime, Mme Rita Boivin, âgée elle aussi de 19 ans et originaire de Shawinigan, a été retrouvée mortellement blessée par un coup de feu apparemment tiré dans la cuisine de son appartement. La jeune femme avait succombé dès son arrivée à l'hôpital et son mari a été appréhendé aussitôt après le drame survenu le 16 décembre.

Le capital est seulement le fruit du travail et il n'aurait jamais pu exister si le travail n'avait tout d'abord existé.

Abraham Lincoln

EATON
Cette année offrez un cadeau précieux : l'OUIE

Un cadeau qui apportera de la joie pour des années à venir... un appareil auditif VIKING d'Eaton, présenté dans une gamme complète de modèles les plus perfectionnés qui aideront à neutraliser tous les degrés de surdité nécessitant un appareil auditif. Examen audiométrique privé, sur rendez-vous (sans aucune obligation de votre part).

Les appareils auditifs VIKING d'EATON sont garantis 2 ans contre toute défectuosité. Pour des renseignements supplémentaires, démonstrations, examens audiométriques,

COMPOSEZ 842-9331 poste 719

Soulagez-vous dès maintenant en adoptant un plan budgétaire Eaton

EATON en ville seulement (rayon 421) au deuxième étage

Qui vous donne les nouvelles?

Empêse votre col?

Ramène les provisions?

Assure la tranquillité?

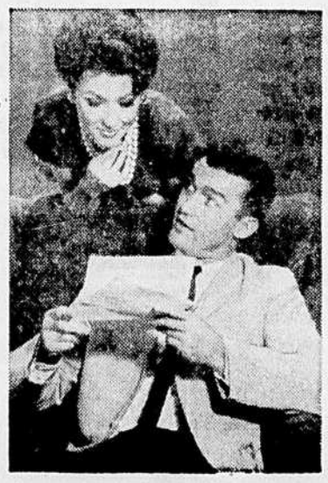

Partage votre vie?

DOMTAR . . . qui vous offre un monde de produits à la mesure du monde. Le papier de vos quotidiens, l'empois liquide et à vaporiser "Glide", les sacs d'emballage "Domtar", les tuiles acoustiques "Donnacousti", le papier fin "Howard-Smith" ne sont que quelques-uns des nombreux, nombreux produits Domtar.

Domtar est formé de six compagnies, qui mettent au point, produisent et lancent sur le marché des produits aussi variés que : pâtes et papiers, papier-journal, produits de consommation courante, produits chimiques, matériaux de construction et d'aménagement intérieur, emballages et cartonnages.

Le réseau de 283 complexes industriels, usines et laboratoires Domtar, couvre le Canada de Victoria à Halifax. 41,000 actionnaires, presque tous résidant au Canada, sont propriétaires de Domtar.

Chaque jour, quel que soit l'endroit où vous vivez, travaillez, faites vos achats, les produits Domtar rendent votre vie plus agréable.

Domtar Limited, est le fabricant de produits de grande renommée tels que : le sel "Sifto", les briques "Cooksville-Laprairie", le lamellé décoratif "Arborite", "Siporex", "Javex", "Fleecy", "Glide", "Gay", les cartonnages "Hinde & Dauch", les panneaux "Vinyl-kote", les planches murales "Gyproc".

DOMTAR LIMITED

Un monde de produits à la mesure du monde

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Organisation mondiale contre les dangers des radiations atomiques

Dr Wilfrid LeBlond, d.h.p. (Lyon)

Le, ou les dangers, pour le grand public des radiations en provenance de l'exploitation et de l'utilisation des sources d'énergie nucléaire est devenu d'une telle importance que — quoiqu'en disent, ou n'en disent pas surtout, les exploiteurs — les pouvoirs publics, gardiens de la Santé, ont dû intervenir. Ces pouvoirs sont intervenus discrètement sans doute, par ignorance d'une part, ou, d'autre part, par souci de ne pas ameuter les puissances syndicales. Mais ils sont intervenus quand même. Et ceci est un avertissement au public en général, d'avoir à organiser sa propre protection "civile" et individuelle contre les dangers des radiations atomiques.

Les gens du Japon, qui n'ont pas succombé sous les effets immédiats des bombes atomiques lancées (crime impardonnable et lourd de conséquences pour l'Occident) sur Hiroshima et sur Nagasaki en août 1945, en savent long sur les effets à retardement des irradiations du "feu" des engins nucleaires. Ils en sauront, au cours des années à venir, plus long encore. Il reste donc, à ceux de par le monde qui n'ont pas été victimes de cet holocauste inexcusable de 1945, de se protéger contre les dangers de la mort immédiate par les radiations atomiques d'une part; mais aussi contre les attaques insidieuses, mais non moins dangereuses et mortelles de ces mêmes substances employées pour des fins pacifiques: génération de pouvoir électrique, et le reste.

Les syndicats ouvriers, en particulier, devraient porter une attention particulière aux risques "professionnels" que comporte le travail en un milieu où les employés (syndiqués ou non) sont exposés aux radiations.

Au cours des dernières années, l'intervention des gouvernements dans le domaine de la protection contre les "rayonnements" est devenue de plus en plus fréquente; et les lois qui s'y rapportent constituent actuellement une part importante de la législation sanitaire dans les pays soi-disant évolués, développés.

C'est pourquoi une étude de cette législation dans 26 pays (Rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé) vient d'être publiée dans le "Recueil international de Législation sanitaire" de l'O.M.S.

On cite le cas du Canada dans ce rapport; c'est pourquoi comme nous sommes il nous paraît à propos d'en parler: "Dans certains pays, notamment au **Canada**, en Norvège et en Nouvelle-Zélande, on estime que la législation doit être réduite au minimum, étant donné que les aspects techniques de l'emploi des "rayonnements" sont en continuelle évolution et qu'une réglementation détaillée serait périmée en peu de temps. — C'est la politique du **"Wait, and see"**, propre aux anglo-saxons. — L'attitude opposée, adoptée par exemple en Belgique, en Russie et en Suisse, consiste à édicter une législation qui couvre l'ensemble du domaine de la protection contre les rayonnements et qui est extrêmement détaillée. Dans les pays où le progrès de l'énergie nucléaire constitue le principal souci quant à l'apparition possible de troubles de la santé causés par les rayonnements, ce sont les autorités sanitaires qui en assument la responsabilité. C'est le cas de pays **très évolués** sur le plan culturel et humanitaire, comme le **Portugal** et le Brésil. Pour ces pays, tout comme sur le plan touristique: peu d'"annonce" et de flon-flon de réclame internationale; mais beaucoups d'action sur le plan national. — C'est qu'ils ont autre chose que des "Carpet for ... sale" à offrir aux touristes, sur la route qui conduit au sanctuaire de Fatima et autres lieux à visiter.

Sous le rapport des dangers de radiations, le Comité d'experts des radiations de l'Organisation mondiale de la santé réuni en 1963 a fait remarquer que "la protection contre les rayonnements s'intègre naturellement dans l'action de santé publique."

Il appartient donc aux citoyens du pays le plus riche du monde en sources d'éléments de richesses "atomiques", le Canada, de prendre les devants dans l'élaboration, la publication et la diffusion des moyens de protection contre les dangers des radiations nucléaires. A moins qu'on ne trouve plus intéressant de "fouiller" dans les "scandales" de la sous-politique fédérale ou provinciale...

Subvention au choeur Bellini

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, annonce qu'une subvention de $500 a été octroyée au Choeur Bellini, de Saint-Hilaire-sur-Richelieu. Cet organisme a reçu la somme globale de $900 du ministère des Affaires culturelles depuis 1962.

SOLDES D'APRÈS NOËL EATON

REDUCTIONS SENSATIONNELLES SUR DES EXCEDENTS DE SERIES EPUISEES ET DES ASSORTIMENTS INCOMPLETS.

Pas de commandes téléphoniques, s.v.p. Magasinez ce soir et jeudi soir: EN VILLE jusqu'à 9 H. A FAIRVIEW jusqu'à 10 H.

25% à 40% de rabais!

Tenues pour fillettes

Important solde d'après-Noël comprenant des tenues sport, de ville et tenues de nuit pour fillettes et pré-adolescentes. Choix de gilets, blouses, chemisiers, pantalons, manteaux, pyjamas dans une variété de tissus, coloris, modèles et tailles. Rég. 1.98 à 55.00 — A SOLDER 1.19 à 41.25

EATON en ville (rayon 211) au quatrième étage

Pantalons pour dames, ½ prix! — Rég. 10.95

Pantalons de style classique en lainage à motifs variés de quadrillés et teintes unies. Tailles 10 à 18 dans le groupe. Ajoutez-en quelques-uns à votre garde-robe . . . à ce bas prix! A SOLDER 5.47

EATON en ville (rayon 545) au quatrième étage

Robes après-cinq heures

50 robes seulement! Choix de modèles très élégants, en lainage, crêpe, dentelle et une variété d'autres tissus. Tailles jeunes filles, dames et spécialisées dans la collection. Rég. 16.95 à 19.95 — A SOLDER 8.95 à 10.95

EATON en ville (rayon 345) au quatrième étage

Tailleurs en tricot de "La Boutique"! ½ prix!

Tailleurs deux ou trois pièces en tricot de laine double, genre tweed ou d'autres à motifs. Tons de chameau, gris, rouge baie ou bleu. Tailles 14½ à 22½ dans la collection. Rég. 45.00 et 55.00 — A SOLDER 22.50 à 27.50

EATON — "La boutique 14-22", troisième étage (rayon 641)

Tailleurs habillés à ½ prix! Rég. 59.95

Seulement 20 tailleurs à ce très bas prix de solde! Choix de plusieurs modèles, tous en lainages noirs seulement! Tailles 8 à 16 dans la collection. A SOLDER 29.97

EATON en ville — Tailleurs, Chelsea Place, au troisième étage (rayon 644)

½ prix! Robes de qualité supérieure!

La collection comprend des robes de jour, des tailleurs, des ensembles et quelques robes du soir. Tailles 8 à 16. Venez tôt pour vous assurer des meilleures aubaines-mode! Rég. 49.95 à 350.00 — A SOLDER 24.75 à 175.00

EATON en ville — Chelsea Place No 1, au troisième étage (rayon 441)

½ prix, solde à la diligence! Rég. 19.95 à 300.00

Robes en lainages. Rég. 49.95 à 125.00 — A SOLDER 24.97 à 64.50

Jupes en laine. Rég. 19.95 à 35.00 — A SOLDER 9.97 à 17.50

Tailleurs en lainages luxueux et quelques tricots doubles. Rég. 39.95 à 150.00 — A SOLDER 19.97 à 75.00

Tenues d'hôtesses, en belles soies. Rég. 90.00 — A SOLDER 45.00

De plus, beaucoup d'autres réductions sur des marchandises importées. Tailles 8 à 16 dans la collection.

EATON en ville — La Diligence au troisième étage (rayon 246)

Solde de tentures "prêtes à poser"

Grand choix de tissus, jolis motifs et couleurs vives: "Térylène", rayonne acétate, "Fiberglas" et autres! Toutes sont prêtes à suspendre et faciles à installer. Crochets compris. 95" de longueur.

1 laize couvre environ 48" de largeur. La paire 5.95

2 laizes couvrent environ 96" de largeur. La paire 11.95

3 laizes couvrent environ 144" de largeur. La paire 17.95

EATON en ville (rayon 267) au sixième étage

Rideaux "Tergal" de France

Marquisette du type autrichien; lavable à la main ou à la machine. Insertion de dentelle entre chaque laize. Tête non finie. Double cantonnière au bas. Choix de blanc ou champagne. A SOLDER 6.95

EATON en ville (rayon 268) au sixième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire

Ecritoire portatif — Rég. 1.39

Quantités limitées. Compact à effet similicuir, courroie-fermoir, s'ouvre en trois sections. Mesure 6¾ x 9½". Idéal pour les voyages, pratique à l'école, indispensable à la maison. Rouge, basane, noir (Blocs de papier et enveloppes non inclus). A SOLDER .98

EATON en ville (rayon 208) au rez-de-chaussée

Appareils-photo à prix de solde

8 seulement! Ciné-caméra 8mm RUBICA "Zoom". Rég. 35.00 — A SOLDER 29.95

10 seulement! Appareil-photo POLAROID Modèle 160. Rég. 89.95 — A SOLDER 69.95

4 seulement! Projecteur 35mm AIREQUIPT "Autostack". Rég. 102.95 — A SOLDER 89.95

EATON en ville (rayon 512) au rez-de-chaussée

Accessoires d'auto en solde dès maintenant

Coussins emboîtants 100 seulement! Couleurs variées. Rég. 1.98 — A SOLDER 1.19

Coussins électriques. 20 seulement! Se branchent à la place du briquet. Pour système de 12 volts. Rouge seulement. Rég. 9.95 — A SOLDER 7.77

Paniers à rebut "Litter-Go". 40 seulement! Sacs en vinyle avec support. Couleurs variées. Rég. 1.79 — A SOLDER .99

Anti-gel. 30 seulement! Contenants d'un gallon chacun avec agent anti-rouille. Rég. 2.89 — A SOLDER 2.29

Bâche en plastique pour voitures 11 seulement! Pour protéger votre voiture de la neige, de la pluie et de la glace. Couvre toit et fenêtres. Pour coupés à 2 et 4 portes. Rég. 6.50 — A SOLDER 4.99

EATON en ville (rayon 263) au cinquième étage

Solde de chaussures

Pour le jeune homme, tout un choix de modèles en cuir ou daim provenant de séries de première qualité. Noir, beige et brun dans le groupe. Pointures 3 à 8 dans le groupe. Rég. 5.98 à 7.98 — A SOLDER 3.99

EATON en ville (rayon 239) au deuxième étage

⅓ à ½ de rabais!

Tissus habillés

Le groupe comprend des matelassés, des brocarts métallisés et des tissus perlés en largeur de 30" à 48". Choix de tons-mode. Rég. 1.99 à 34.95 la ver. — A SOLDER 1.33 à 17.47 la verge

EATON en ville (rayon 233) au deuxième étage

Solde de bijoux à ½ prix!

Solde d'une collection de bijoux pour rehausser votre mode d'hiver. Choix de colliers et bracelets à une ou deux rangées de perles de cristal et similipierres. A ces bas prix, vous pouvez en acheter plusieurs! SPECIAL — Rég. 6.00 à 12.00 — 3.00 à 6.00

EATON en ville (rayon 215) au rez-de-chaussée

⅓% de rabais! Pipes "Jeantet"

Pipes avec foyer doublé en écume de mer, recouvertes de cuir brun luxueux d'aspect très élégant. Une offre exceptionnelle pour l'amateur qui s'y connait en bonnes pipes! Rég. 15.00 — A SOLDER 10.00

EATON en ville (rayon 515) au rez-de-chaussée

Piqués de matelas — Rég. 7.95

Modèle de piqués droits pour lits doubles; épais coton matelassé pour un confort accru. Blanc neige seulement. Mesurent 54" x 76". A SOLDER 4.99 chacun

EATON en ville (rayon 436) au deuxième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire

½ prix! Sacs fourre-tout Rég. 19.00

15 seulement! Ne manquez surtout pas cette aubaine. Vinyle robuste présenté dans un choix de coloris. A SOLDER 9.50

EATON en ville (rayon 264) au sixième étage

Magasin du sous-sol EATON

SOLDES D'APRÈS NOËL

Rendez-vous tôt pour un choix plus vaste.

La marchandise du magasin du sous-sol est disponible en ville seulement

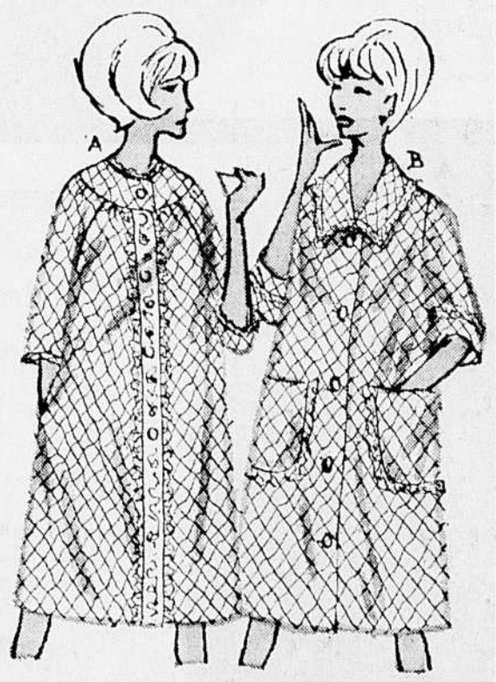

40% de rabais! Peignoirs piqués pour dames

A) Tailles: moyenne, grande — Rég. 5.99 — A SOLDER 3.59

B) Taille très grande — Rég. 6.99 — A SOLDER 4.19

Une offre exceptionnelle de peignoirs très coquets pour la vie chez soi. En acétate rayonne "Bondicell" piqué léger et d'un grand confort. Deux élégants modèles dans le groupe, chacun orné de dentelle. Rose, bleu, jaune dans les tailles moyenne, grande et très grande.

Lingerie pour dames (rayon 909) au sous-sol

Solde de robes et tailleurs pour dames

Rég. 4.95 à 14.95 — A SOLDER 2.95 à 8.95

Robes et tailleurs dans un grand choix de modèles nouveaux, beaux tissus, coloris-mode et tailles variées.

Robes pour dames (rayon 941) au sous-sol

Pyjamas pour hommes

Vestes et pantalons de pyjamas disponibles séparément. Motifs colons et tailles variés. A SOLDER ch. pièce 1.00

Sous-vêtements pour hommes

Sous-vêtements "Toughies" provenant de séries de première qualité imparfaites. Les légers défauts n'affectent en rien leur durabilité. Camisole sans manches et caleçon à taille élastifiée. Tailles petite, moyenne et forte. A SOLDER 3 pour 1.89

Chemises-sport en coton

Modèle sport en coton, à manches longues, pour hommes et jeunes hommes. Différents imprimés dans une variété de coloris. Tailles petite, moyenne, forte. A SOLDER 1.00

Caleçons pour hommes

Proviennent de séries de première qualité imparfaites. Modèle en broadcloth de coton à taille élastifiée. Taille petite seulement dans différentes teintes. A SOLDER 3 pour 1.00

Vêtements pour hommes (rayon 928) au sous-sol

Vêtements sport divers pour dames et jeunes filles

JUPES EN LAINAGES aux couleurs et tailles variées. Rég. 5.99 — A SOLDER 3.99

FUSEAUX EXTENSIBLES pour tailles fortes 38 à 44; couleurs variées. A SOLDER 4.99

Vêtements sport pour dames (rayon 946) au sous-sol

25% de rabais! Bottes "cosaque"

Solde de belles bottes en cuir pour dames et adolescentes. Chaudement doublées de peluche; semelle en caoutchouc. Cuir grené ou façon croco. Noir seulement en pointures 5 à 9 et demies. Rég. 7.99 — A SOLDER 5.99

Souliers "tout-aller" en daim

150 paires seulement... Souliers confortables en daim pour dames et adolescentes. Modèle à 3-oeillets ou mocassin, avec semelle en caoutchouc - mousse. Noir, gris, brun dans les grandeurs 5 à 9. A SOLDER SPECIAL 2.99

Souliers (rayon 937) au sous-sol

Oreillers lamelles de mousse

Oreillers souples et rebondissants, rembourrés lamelles de mousse nonallergène et recouverts de joli coton imprimé. Dimension standard. A SOLDER 1.00

⅓ de rabais! Housses d'oreiller

Housses de coton solide munies d'une glissière pour une manutentions plus facile. Choix d'imprimés. Environ 17" x 24". Rég. 1.29 — A SOLDER .86

Tout pour la maison (rayon 936) au sous-sol

⅓ de rabais! Rideaux "Trulon"

REG. 1.99 la paire — A SOLDER 1.33 la paire

Rideaux en rayonne traitée "Trulon" sans-souci; délicat motif de dentelle. Blanc neige seulement. Environ 54" x 78" la paire.

⅓ de rabais Rideaux de douche

REG. 1.00 A SOLDER, chacun

Jolis rideaux de douche en vinyle lavable à motif de cyne. Rose, blanc, bleu, beige, jaune, environ 72" x 72".

Tapis à endos mousse en solde!

A SOLDER 33.00

20 seulement... Tapis fibres mixtes durables laine/nylon; joli motif à rayures "Mexicana". Bordures surjetées. Environ 9' x 12'.

Tapis offerts à grands rabais!

A SOLDER 12.00

20 seulement... tapis en rayonne viscose à endos latex 6' x 9'. Choix de couleurs, quelques imparfaits dans le lot.

Tout pour la maison (rayon 967) au sous-sol

Vestes d'hiver pour hommes

Rég. 15.99 — A SOLDER 11.99

Chaudes vestes d'hiver en robuste popeline de coton. Demi doublure en peluche d'"Orlon" et en matelassé. Grosse glissière résistante, capuchon amovible, cordon coulissant à la taille. Marine ou gris pour tailles 36 à 46 dans le lot.

Vêtements pour hommes (rayon 929) au sous-sol

Plastique 36", 54" à solder

A SOLDER
Largeur 36"
4 verges pour 1.00
Largeur 54"
3 verges pour 1.00

Plastique de bonne qualité pratique pour rideaux, nappes ou tout autre usage ménager. Différents tons et motifs dans le groupe.

EATON en ville (rayon 933) au sous-sol

Peignoirs pour fillettes

Charmants peignoirs en rayonne piquée et agrémentés de dentelle. Rose ou bleu dans les tailles 8-10-12. A SOLDER 1.99

Blouses pour fillettes

Blouses en coton blanc de modèle réglementaire pour l'école A manches longues ou courtes. Tailles 7-8-0-12 dans le groupe. A SOLDER .77

Pyjamas pour fillettes

Pyjamas en finette de coton bien chaude pour les nuits fraîches. Modèle deux-pièces dans un choix d'imprimés et de coloris. Tailles 8-10-12. A SOLDER 1.00

Pantalons pour fillettes

Modèle bien coupé dans une flanelle de rayonne, avec taille élastifiée. Ecossais rouge ou vert. Tailles 7-8-10-12. A SOLDER .19

Tenues de neige pour enfants

Solde de séries de première qualité. En popeline de rayonne caoutchoutée sur l'envers, avec doublure matelassée. Modèle deux-pièces à capuchon tenant. Tons foncés en tailles 3-4-5-6. A SOLDER 3.99

Pantalons pour enfants

Pantalons de ski en mélange viscose et nylon à doublure thermale pour fillettes. Glissière au côté; sous-pieds. Noir ou bleu royal en tailles 3-4-6. A SOLDER 3.77

Peignoirs pour enfants

Jolis peignoirs pour petites filles. Modèle en acétate/rayonne piquée à manches ¾ et encolure châle. Rose ou bleu dans les tailles 4-5-6x. Quelques imprimés dans le lot. A SOLDER 1.99

Vêtements pour enfants (rayon 910) au sous-sol

EATON OUVRE CE SOIR ET JEUDI SOIR | EN VILLE JUSQU'A 9 H. | FAIRVIEW JUSQU'A 10 H. | MAGASIN-ENTREPOT JUSQU'A 9 H. | OUVERT VENDREDI de 9 h. 30 à 6 h, FERME SAMEDI Jour de l'An

Le standard des commandes téléphoniques ouvre à 8 h. du matin: 842-9211

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR auront tendance à s'écarter des conventions, à se libérer du conformisme, voire à se détacher d'eux-mêmes, pour se consacrer à un idéal de progrès collectif. Aussi bien rechercheront-ils les contacts dans leurs activités, tant par curiosité d'esprit que par désir de répandre leurs idées.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Si vous avez de l'occupation à la maison, ce sera de votre plein gré, car vous consacrerez vos talents à l'embellissement de votre demeure. La réussite et une soirée en agréable compagnie vous feront oublier la fatigue de la journée.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Harmonie dans les rapports du coeur. Vous serez préoccupé de questions budgétaires personnelles. Vous aurez des projets d'amélioration dans votre foyer, mais les dépenses qu'ils impliquent vous feront limiter votre ambition.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Les probabilités de la journée sont moyennement satisfaisantes. Vous travaillerez en ordre dispersé en voulant faire trop de choses à la fois. Votre santé s'améliore sensiblement, mais prenez encore quelques précautions.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous éprouverez le besoin de rendre heureux ceux qui vous entourent et vous ferez tout pour leur rendre votre société agréable. La soirée après une journée bien remplie s'ouvre donc sous les auspices les plus favorables.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Probabilités bonnes dans toutes les professions commerciales. Si vous habitez en famille, vous passerez peu de temps à la maison, car vous sortirez avec des amis, vous créant ainsi des relations dans un autre milieu.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Belles éclaircies dans votre ciel sentimental. Si vous voulez qu'elles persistent, commencez par n'en pas douter et votre partenaire fera de même. Difficultés imprévues au travail, mais rien d'important.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

La journée ne vous apportera rien de fâcheux à la maison, bien que vous l'ayez commencée avec appréhension. Si vous n'avez pas atteint la quarantaine, votre pronostic sentimental est excellent, surtout si votre âge se situe entre 25 et 40 ans.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Vie sentimentale agréable. Ne critiquez pas tout ce qu'on dit ou fait autour de vous ou à la maison ; la personne ou les personnes qui en ont la charge font tout ce qu'elles peuvent pour vous plaire. Confiez-vous à l'être aimé.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.

Au foyer, vous serez probablement obligé de prendre des responsabilités qui incombent d'habitude à une autre personne et cela vous effraiera un peu. Vous contournerez toute difficulté en restant calme et en acceptant l'appui de l'être aimé.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Le matin, vous ressentirez des douleurs dans les jambes et vous aurez du mal à vous mettre en mouvement. Ce sera simplement le moment de faire un peu de culture physique. Meilleure entente avec les intimes.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Vous serez fatigué quand vous regagnerez votre logis, mais vous aurez hâte de sortir, pour changer d'air et voir des visages nouveaux. La personne aimée vous donnera des conseils que vous devriez vous efforcer de suivre.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Vous aurez plus de travail à faire que d'habitude et dans des conditions plus pénibles. Si en général vous êtes secondé, les personnes qui devraient vous aider seront incompétentes. Calme relatif, mais rassurant, dans le domaine sentimental.

EATON JANVIER vente de linge moderne

Offerts à rabais! Draps et taies en percale de coton de LADY PEPPERELL

1. Coton blanc neige toute blancheur. Les draps droits sont à ourlet uni; coins élastifiés pour ajustement parfait. 180 fils au pouce carré.

Dimensions	Draps droits	Prix de la Vente, chacun
Simple	63" x 102"	3.49
Jumeau	72" x 102"	3.59
Double	81" x 102"	3.99
Grand	90" x 102"	4.59
Très grand	108" x 117"	9.99

Dimensions	Draps emboîtants	Prix de la Vente, chacun
Studio	30" x 72"	3.89
"Jeune"	33" x 66"	3.79
Divan-lit	33" x 74"	3.99
Simple	36" x 76"	3.79
Trois-quarts	48" x 76"	3.99
Jumeau	39" x 76"	3.59
Double	54" x 76"	3.99
Jumeau très long	39" x 80"	4.49
Double très long	54" x 80"	4.99
Grand	60" x 80"	5.59
Très grand	78" x 80"	9.99
Taies d'oreiller assorties.	42" x 36" la paire	1.79

2. **"Honeymoon Rose"**, imprimé en rose, bleu ou jaune sur blanc. Draps droits à rebord de fantaisie (imprimés à la main) draps droits et emboîtants imprimés à la grandeur. Taies imprimées de chaque côté.

Dimensions	Draps droits	Draps emboîtants	Prix de la Vente de janvier
Jumeau	72" x 102"	39" x 76" chacun	5.59
Double	81" x 102"	54" x 76" chacun	6.39
Taies d'oreiller assorties 42" x 36".		la paire	2.99

3. **Bordures festonnées** d'une savante élégance ... rose, bleu ou blanc sur blanc. En draps droits et taies seulement.

Dimensions	Draps droits	Prix de la Vente de janvier
Jumeau	72" x 102"	la paire 8.39
Double	81" x 102"	la paire 9.39
Grand	90" x 102"	la paire 10.30
Taies d'oreiller assorties 42" x 36", la paire		2.39

Toutes les dimensions sont approximatives

EATON en ville — Literie, deuxième étage (rayon 436) et Eaton de Fairview à Pointe-Claire

A prix de vente! Draps et taies de qualité service de LADY PEPPERELL

A. Coton blanc frais et durable de qualité service — 128 fils au pouce carré. Draps droits à ourlets unis; draps emboîtants à coins élastifiés.

Dimensions	Draps droits	Draps emboîtants	Prix de la Vente de janvier
Simple	63" x 102"		chacun 2.79
Jumeau	72" x 102"	39" x 76"	chacun 2.99
Double	81" x 102"	54" x 76"	chacun 3.29
Taies d'oreiller assorties 42" x 33"			la paire 1.39

B. Habillez vos lits avec des jolis draps de teintes unies. Rose, bleu, vert, jaune. Draps droits à ourlets unis; draps emboîtants à coins élastifiés.

Dimensions	Draps droits	Draps emboîtants	Prix de la Vente de janvier
Jumeau	72" x 102"	39" x 76"	chacun 3.19
Double	81" x 102"	54" x 76"	chacun 3.59
Taies d'oreiller assorties 42" x 33", la paire			1.59

C. **"Rose Leaf"**, imprimé de couleurs vives très jolies avec teintes unies. Draps droits à rebord imprimé à la grandeur ; draps emboîtants imprimés à la grandeur ; taies imprimées des deux côtés. Rose, jaune, bleu sur fond blanc.

Dimensions	Draps droits	Draps emboîtants	Prix de la Vente de janvier
Jumeau	72" x 102"	39" x 76"	chacun 3.79
Double	81" x 102"	54" x 76"	chacun 3.99
Taies d'oreiller assorties 42" x 33", la paire			1.99

Toutes les dimensions sont approximatives

EATON en ville — Literie, deuxième étage (rayon 436) et Eaton de Fairview à Pointe-Claire

Ne manquez pas cette grande vente de "Blanc" ! Ouvrez un

COMPTE A CREDIT RENOUVELABLE EATON

Rendez-vous au magasin ou COMPOSEZ 842-9211, service des commandes téléphoniques.

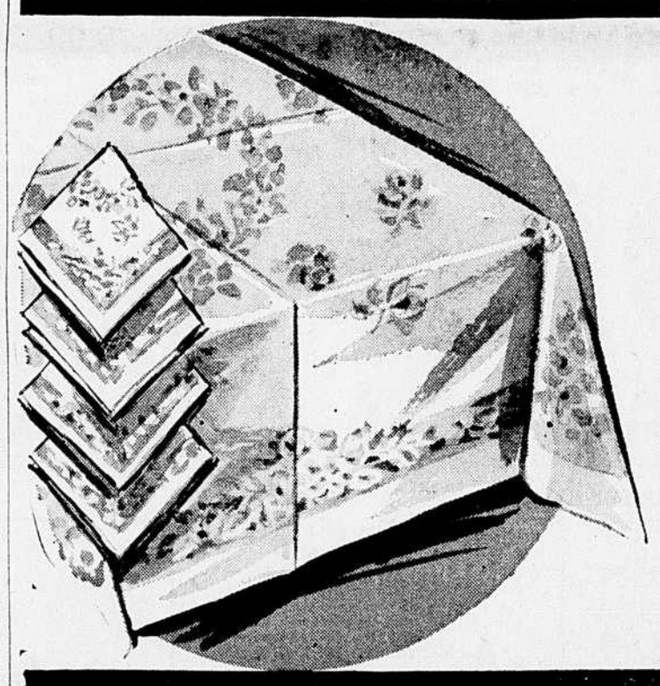

25% de rabais ! Ensembles de toile irlandaise damassée

Faites-vous en cadeau ou faites en cadeau à la mariée ! Un achat spécial d'ensembles de couleur ou à ourlet blanc ... fini très lustré toile; très joli motif à volute de style classique; élégance fine et racée. Les ensembles sont offerts avec serviettes. Tons de blanc neige, bleu, rose, vert ou or.

	Ord.	Prix de la Vente l'ensemble
Nappe, 52" x 52" 4 serviettes, 14" x 14"	7.99	5.99
Nappe, 52" x 70" 6 serviettes, 14" x 14"	10.75	7.99
Nappe, 64" x 84" 12 serviettes, 18" x 18"	15.99	11.99
Nappe, 64" x 102" 12 serviettes, 18" x 18"	21.95	15.99

EATON en ville, deuxième étage (rayon 236) et Eaton de Fairview à Pointe-Claire.

Oreillers rembourrés plumes d'oie

Ordinairement 12.50

PRIX DE LA VENTE DE JANVIER **8.97**

2 POUR 17.08

"Sanitized" pour une fraîcheur durable — recouverts de coutil de coton fini toile, ornés d'une bordure double à motif imprimé 'Royal Crocus'. Bordure cordonnet. Tons pastels de rose, bleu, vert, orchidée sur fond blanc.

Couvre-oreillers

Ordinairement 1.49 ch.

A SOLDER chacun .99 — 4 pour 3.75

Achat spécial de couvre-oreillers en coton blanc. Deux modèles; un est garni de boutons de rose : tons de rose et bleu sur fond blanc; l'autre est blanc neige. Tous deux sont munis d'une glissière et sont d'une dimension standard 21" x 28".

EATON en ville — Literie, deuxième étage (rayon 436) et Eaton de Fairview à Pointe-Claire.

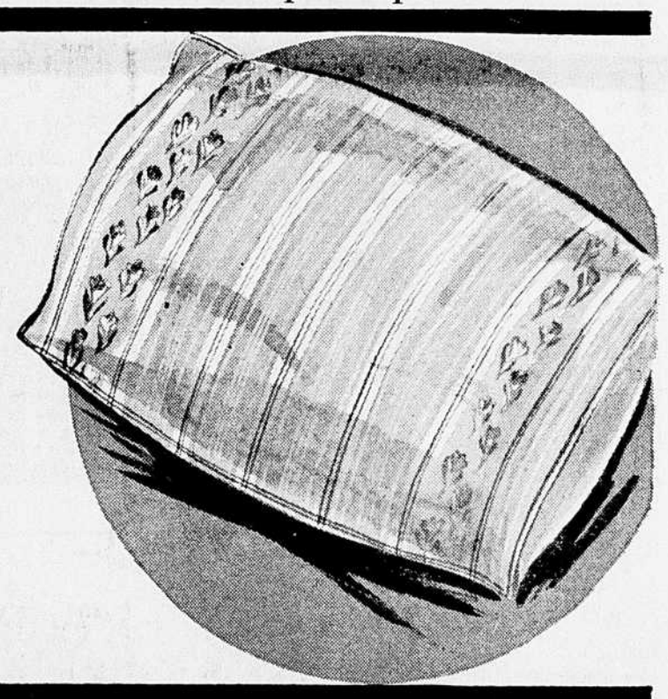

⅓ de rabais! Ensembles de serviettes CALDWELL Harmonisez, assortissez

Coton éponge épais fabriqué au Canada; décorez votre salle de bains en vous servant d'un joli imprimé harmonisé avec une teinte unie très brillante. Serviettes de très grande dimension.

Ton uni "Majestic"

Brun cacao, bronze aztèque, rose, mandarine, rose érable, blanc. Modèle à bordure antiplis et ourlet impeccable.

Imprimé "Rambler Rose"

Joli motif à fleur ; tons prédominants de bleu, rose, jaune sur fond blanc ; frange aux deux extrémités.

"Majestic" et "Rambler Rose"	Ordinairement chacun	PRIX DE LA VENTE, chacun
Serviette de bains 25" x 50"	2.98	1.98
Essuie-main 16" x 28"	1.49	.98
Débarbouillette 13" x 13"	.75	.48
Carpette 22" x 36"	5.25	3.48

EATON en ville — Toiles, deuxième étage (rayon 236) et Eaton de Fairview à Pointe-Claire.

Ensemble "Pride" en peluche d'Orlon, pour salle de bains

Un achat spécialement effectué pour cet événement sensationnel! Carpettes souples, moelleuses et grand luxe ... à endos CURON antidérapant ; couvre-siège à bordure élastifiée lavables à la machine. La descente de bains mesure 24" x 36" frange comprise. Bleu roi, vert, beige, or, rose, bleu pâle, jaune et rose flamboyant.

Descentes de bains

Ordinairement 8.95 chacune

PRIX DE LA VENTE CHACUNE **6.59**

Couvre-sièges

Ordinairement 2.00 chacun

PRIX DE LA VENTE CHACUN **1.59**

EATON en ville — Toiles, deuxième étage (rayon 236) et Eaton de Fairview à Pointe-Claire

EATON OUVRE CE SOIR ET JEUDI SOIR

EN VILLE JUSQU'A 9 H.; A FAIRVIEW JUSQU'A 10 H.; MAGASIN-ENTREPOT JUSQU'A 9 H. — OUVERT VENDREDI DE 9 H. 30 A 6 H.

MONTREAL, MERCREDI 29 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — 301

le carnet
DE RAYMOND GUÉRIN

Et que ça dure !

Trêve au Vietnam : au moment où j'écris ces lignes, les Américains n'ont pas recommencé leurs bombardements aériens. Et on se demande pourquoi.

Distraction de leur part ? Un simple oubli ? . . .

C'est douteux.

Manque de bombes ?

Allons ! Un pays qui dépense vingt millions de dollars par jour pour faire la guerre ne pourrait se permettre une telle carence dans ses services d'approvisionnement. C'est impossible.

Maladie générale, par voie de contagion, au sein des pilotes et des navigateurs ?

Quand même, ils n'ont assurément pas tous courtisé la même demoiselle à Saigon.

Non. Ce doit être autre chose. Patience : l'explication du mystère nous sera peut-être bientôt fournie. En attendant, en dépit de la bataille qui a repris sur terre, les Vietnamiens du nord peuvent tout de même respirer librement depuis quelques jours sans recevoir de dynamite céleste.

(Question de goût, et selon le contexte de la phrase, j'aime mieux référer parfois aux "Vietnamiens du nord" qu'aux "Communistes". Inversement, que diriez-vous si, chaque fois qu'un "Marine" est abattu, on disait que les Etats-Unis viennent de perdre un "Capitaliste ?")

Si cette cessation des bombardements pouvait quand même se prolonger, pour la plus grande paix de l'univers ! Au fond, tout n'est que question de temps. Et je rêve : j'entrevois la trêve se poursuivant graduellement, faisant son chemin petit à petit, de jour en jour, sans qu'on sache pourquoi, sans qu'on tienne à le savoir, sans qu'on ose troubler la mansuétude des dieux.

J'entrevois la trêve se prolongeant tellement qu'elle devient presque la paix ; et que la guerre est reléguée au second plan. Et même s'il faut encore se battre, parce qu'aucun armistice n'a été signé, on s'arrange pour que ça dure le moins longtemps possible : dix mois de trêve, et deux mois de guerre. Pour sauver les apparences. Et de guerre pas trop énergique, hein ? La moindre des choses.

Oui, je rêve. Mais ce genre de rêve vaut tout de même mieux qu'un cauchemar !

Il faut toutefois revenir à la réalité. Les bombardements aériens reprendront-ils bientôt ? C'est ce qu'on saura au prochain épisode.

Lyndon Johnson est peut-être trop occupé à préparer le mariage de sa fille pour jouer au soldat.

● ● ●

LENDEMAIN DE FETE

Statistique : on a déjà commencé à supputer le nombre des "rebuts de Noël" qui joncheront bientôt le paysage américain, selon la bonne vieille tradition annuelle.

Il a été estimé que ces rebuts, sous forme d'emballages froissés, de boîtes vides, de rubans et d'étiquettes, atteindront 400 millions de livres.

En outre, 47 millions d'arbres de Noël, autant de vieilles couronnes et d'innombrables décorations de toutes sortes enlaidiront les rues et les campagnes des Etats-Unis, à moins qu'on ne prenne soin d'en disposer adéquatement.

C'est ce que soutient l'organisme qui se nomme : "Keep America Beautiful".

Je ne sais s'il existe ici quelque chose du genre, bien qu'une certaine région ait pour nom "La Belle Province". Il faudrait donc voir à ce que cette région soit tenue propre, elle aussi, au lendemain des Fêtes.

Et le remède est facile. Il est de tous les temps : jetons les détritus chez le voisin, comme pour les feuilles mortes.

C'est pour le coup que l'Ontario se ferait passer un sapin !

Situation désastreuse de la santé des dents des étudiants universitaires

par Nicole Mongeau

Un rapport sur la santé buccale des étudiants, remis hier aux autorités de l'Université de Montréal, force ses auteurs à lever le voile sur une situation désastreuse qu'il importe de corriger le plus tôt possible. Le terme désastreux pourra paraître un peu fort, de prime abord, mais il est utilisé par ceux-là mêmes qui ont rédigé ce rapport, les docteurs Jean-Guy Hébert, directeur du Service de santé de l'Université de Montréal, Julien Denhez, Jean-N. Fontaine et Paul Simard. Le Dr Jean-Paul Lussier, doyen de la faculté de Chirurgie dentaire s'est joint aux coauteurs de l'ouvrage, comprenant 24 pages et plus de 15 tableaux et graphiques, pour expliquer la compilation des données recueillies à l'examen médico-dentaire des années 1962-63 et 1963-64 et pour souligner l'urgence des réformes diverses à apporter.

Quand on feuillette ce rapport, il est difficile de concevoir comment les autorités municipales et provinciales n'en sont pas encore venues à la fluoration de l'eau adoptée déjà par plusieurs grandes villes — un des moyens prouvés capable d'enrayer la carie dentaire à 65%.

Conclusions alarmantes sur les services professionnels

D'autre part, compte tenu de l'échantillonnage majoritaire des 20 à 29 ans, qui représente à lui seul 76.6% de toute la population examinée, il y a pour chaque femme édentée 4.8 hommes ayant perdu toutes leurs dents, tandis que la population de ce groupe examiné montre un rapport de 3.1 hommes pour une femme, il y a de quoi tirer des conclusions alarmantes sur l'excellence des services professionnels distribués à la population. Ces dents-là ne se sont certainement pas arrachées toutes seules, dit le rapport, surtout quand l'étude est faite auprès d'une population censément plus avertie. Que réserverait une étude parallèle dans la population en général ?

En juin 1962, par une décision du conseil des gouverneurs, l'Université de Montréal créait un Service de santé où les soins médicaux complets (de nature préventive aussi bien que curative) étaient mis à la disposition des étudiants. Comme en médecine préventive, un examen médical très élaboré, plus un examen bucco-dentaire devinrent obligatoires pour tous les nouveaux étudiants. La première année (1962-63), 2,188 étudiants furent soumis à cet examen et l'année suivante, 2,920.

Au début de la première année, l'examen était réalisé en deux temps — un premier, pour l'examen purement médical — un second, pour l'examen dentaire réalisé aux cliniques de la faculté de Chirurgie dentaire.

60% d'absences sans excuses

Cette façon de procéder, malgré sa grande logique, mena tout droit à un échec déconcertant : moins de 40% des étudiants, en effet, donnèrent suite au deuxième rendez-vous, tous les autres s'abstenant sans excuses et affichant ainsi un manque d'intérêt quasi absolu pour leur santé dentaire. Cette situation fut corrigée en amenant l'équipe dentaire dans les mêmes locaux que l'équipe médicale et en procédant, en un seul temps, c'est-à-dire dans une seule et même séance. Les constatations cliniques relevées correspondirent, au point de vue strictement médical, à une situation qu'il avait été possible de prévoir; on en fera un rapport détaillé dès qu'une première période de 5 années se sera écoulée, soit dès que près de 100% de la population étudiante aura été examinée.

Du point de vue dentaire, le nombre de défauts trouvés dépassa les prévisions les plus pessimistes. Le nombre de caries attira particulièrement l'attention et incita le Service à pousser plus loin l'examen dentaire.

Dès la 2e année d'opération, on ajouta à l'examen purement clinique, un examen radiologique, chez chacun des sujets : la radiographie des couronnes postérieures selon la technique des 'bite-wings", limitée toutefois aux molaires des deux côtés. Le rapport étudie les défauts dentaires majeurs sur la dent elle-même, sur la gencive, sur la fonction, sur l'hygiène buccale, sur la présence ou l'absence de douleur lors de l'examen. Nous le résumerons dans les faits suivants :

1) La majorité de la population examinée est âgée de 20 à 29 ans (76.7% et 29% des sujets examinés sont du sexe féminin).

2) 9.2% des étudiants examinés sont complètement édentés dont 6.73% avant l'âge de 30 ans.

3) 13.3% des étudiants examinés sont porteurs de pièces de prothèse complète (et, dans la majorité des cas, de deux prothèses complètes).

4) L'édentation est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes.

5) La moyenne de dents extraites est de 6.9 par étudiant, elle est supérieure chez la femme.

6) La moyenne de caries non traitées est de 7.5 par étudiant et le maximum de caries se rencontre entre 20 et 29 ans.

7) Le nombre de caries est moins élevé chez les étudiantes que chez les étudiants. Ce sont les étudiantes, également, qui ont le plus d'obturations, qui ont recours à des traitements dentaires plus précoces et qui ont une hygiène dentaire plus soignée.

8) L'indice CAO (carie-absence-obturation) est élevé, prouvant l'endémicité de la carie.

9) Le recours aux traitements dentaires est nettement insuffisant. 8.2 dents cariées plus 6.7 dents extraites=14.9 VS 7.1 dents obturées.

10) Un étudiant sur 10 éprouve des douleurs au moment de l'examen, donc nécessite un traitement d'urgence.

11) Le nombre total d'étudiants examinés a été de 5,108.

Expliquons que le Service de santé de l'Université de Montréal est dirigé par le Dr Jean-Guy Hébert et est sous la juridiction d'une commission consultative formée du recteur et de deux gouverneurs ou de leurs représentants, de 3 doyens (facultés de Médecine, Hygiène et Chirurgie dentaire) ainsi que de 3 délégués de l'AGEUM.

L'assurance-santé

Quant au coût quelquefois prohibitif des soins dentaires aussi bien préventifs que curatifs, ne pourrait-il pas être couvert par quelque assurance privée du type de la "Croix bleue" par exemple, d'ici à ce qu'il soit intégré par l'assurance-santé devenant effective sous peu ? La situation est des plus urgentes !

Rapport sur la santé buccale des étudiants

Le Dr Jean-Paul Lussier, doyen de la faculté de Chirurgie dentaire de l'Université de Montréal, et le Dr Jean-Guy Hébert, directeur du Service de santé de la même université, sont ici photographiés au moment où ils viennent de présenter aux journalistes le décevant rapport sur la santé buccale de plus de 5,100 étudiants et étudiantes.

Petit bilan d'un immigrant fraîchement établi au pays

Philip Deane

Je viens de passer mon premier automne au Canada et je fais un bilan personnel.

Ai-je choisi judicieusement ? Ai-je choisi la meilleure part ? J'avais vécu une dizaine d'années à Washington. J'y avais de nombreux amis. Je connaissais tous les petits coins de la ville. Je reconnaissais des gens dans les rues. On m'invitait à d'intéressantes réunions. Mes enfants et ma femme y avaient leur cercle d'amis. En décidant de venir m'installer au Canada, je coupais toutes ces attaches.

Cette sorte d'amputation n'est jamais plaisante, surtout pour les enfants. Nous autres, adultes, nous ne nous rappelons pas l'angoisse des adieux que nous avons ressentie chaque fois que, enfants, nous quittions des amis de vacances en nous disant que nous les voyions pour la dernière fois.

C'est en raison de considérations d'ordre politique que j'avais résolu de laisser les Etats-Unis et de venir m'établir au Canada, mais je dois confesser que j'entretenais certains doutes, sur le plan personnel. L'amitié que m'ont témoignée mes nouveaux concitoyens est parvenue à dissiper ces doutes.

Il m'est difficile de préciser que tel ou tel épisode m'a convaincu que cette immigration ne me serait pas pénible. C'est plutôt toute une série de petites choses qui ont créé en moi la certitude que j'avais trouvé une nouvelle patrie accueillante.

Patrie accueillante

Cela a commencé avec les fonctionnaires de l'Immigration e tdes douanes. Ils n'auraient pas pu être plus gentils et plus accueillants. Peut-être est-ce là la consigne ? Ils prirent tous soin de nous dire qu'ils étaient heureux de nous voir venir habiter le Canada. Leur attitude contrastait considérablement avec celle des fonctionnaires de l'Immigration américaine, qui semblent toujours avoir peur qu'on veuille entrer illégalement dans leur pays.

La douane envoya un de ses employés vérifier la véracité de notre déclaration. Je n'ai pas eu à aller faire le pied de grue dans ses bureaux. On est venu chez moi, et le douanier s'est efforcé de faire rigoler mes fillettes.

On m'avait dit qu'il serait très difficile de trouver des charpentiers, des plombiers et d'autres travailleurs spécialisés pour mettre ma maison en bon ordre.

Mais quand j'ai expliqué à ces hommes, au téléphone, que je venais d'arriver au Canada et que rien ne fonctionnait chez moi, ils sont venus immédiatement. Et ils se sont tous montrés très plaisants. Ils ont dû vivre sous mon toit presque du matin au soir pendant plus d'un mois, mais ils se sont arrangés pour ne pas nous embêter une seule fois. De temps à autre, ils chantaient. Ils n'avaient pas tous une très belle voix, mais ils souriaient, caressaient mon caniche et racontaient des histoires drôles aux enfants.

On m'avait aussi prévenu que la société canadienne est moins ouverte que la société américaine. Une dame américaine de ma connaissance m'avait dit qu'il faut presque trois ans pour se faire des amis au Canada. Nous sommes les plus jeunes de notre rue. Tous nos voisins sont beaucoup plus âgés que nous. Ils ont vécu toute leur vie à Toronto et ils y ont leur cercle d'amis. N'ayant donc aucunement besoin de nous, ils auraient bien pu ignorer notre présence. Mais c'est tout le contraire qui s'est produit. Dès le premier jour, ils ont établi des relations diplomatiques avec nous, nous ont envoyé de petits cadeaux, nous ont indiqué le bon boucher et nous ont dit quel boulanger avait le meilleur pain.

Le boucher, le boulanger et le blanchisseur étaient tous pleins d'empressement à notre égard. Bien sûr, nous étions de nouveaux clients qui allions leur donner notre argent, mais nous avons été des clients ailleurs sans jamais être traités avec la même sollicitude.

Papotages et nouvelles

On m'avait également prévenu que le niveau intellectuel des Canadiens serait inférieur à celui que j'avais rencontré à Washington. Eh bien ! ce n'est pas vrai. Il y a une différence, mais je me suis aperçu bien vite que cette différence se situe dans le domaine des papotages. A Washington, on connaît, au jour le jour, tous les petits détails de la politique internationale, les petits détails qui rendent cette politique si intéressante, comme la remarque narquoise de M. Johnson à la suite de son entrevue avec l'ambassadeur russe, le nom de la petite amie de M. Untel, politicien important, et les inquiétudes du Deuxième bureau parce que cette petite amie est bavarde et pourrait répéter les confidences recueillies sur le traversin . . .

Ce papotage, on ne l'entend pas au Canada.

Mais ce que l'on y entend, et fort bien, c'est le côté plus sérieux des nouvelles. On l'y entend de façon moins tendancieuse, parce que personne ne tente de vous convaincre que ce qui est noir est blanc et parce que le Canada n'est pas en guerre. La guerre, d'ailleurs, ses journalistes peuvent la voir avec plus d'objectivité, parce que nous tous, ici, en qualité de lecteurs, nous pouvons aussi faire preuve de plus d'objectivité.

J'ai constaté tout cela pendant les voyages que j'ai faits à Washington et à New York depuis le mois de septembre. Je dois même avouer que j'ai été surpris de ne pas me sentir comme le cousin de campagne ignorant de ce qui se passe — et, étant journaliste, cela m'aurait bien déplu de me sentir ainsi.

En somme, je suis bien content d'être venu au Canada, et très reconnaissant aux Canadiens pour l'accueil qu'ils m'ont fait. Un jour, pendant que j'interviewais Jean Marchand, Mme Marchand a eu la gentillesse de m'offrir un café arrosé d'un excellent cognac. Et je ne me souvient pas qu'on m'avait jamais offert du café arrosé de cognac alors que je faisais des entrevues aux Etats-Unis.

Bref, je crois que je vais avoir une bonne nouvelle année . . .

1965 a vu disparaître plusieurs personnalités canadiennes

par la Presse Canadienne

Parmi les notables canadiens morts au cours de l'année qui s'achève, on note le soldat le plus connu du pays à notre époque, le général H. D. G. Crerar, premier à commander une armée canadienne en campagne, en Europe.

Il est mort à Ottawa le 1er avril, à 76 ans. Il commandait la première division lors de l'attaque de Falaise, en Normandie, en juillet 1944; attaque qui devait crever le front allemand. La maladie le retint loin du front quelques mois plus tard, alors que sa division repoussait l'ennemi de l'embouchure de l'Escaut; mais le général Crerar put reprendre son commandement pour l'offensive du Rhin.

Les militaires

Parmi les autres officiers supérieurs morts pendant l'année, on relève : le contre-amiral Walter Hose, chef d'état-major de la marine canadienne de 1927 à 1934, "père" de la réserve de la flotte, à Windsor, Ontario, le 22 juin, à 89 ans; le vice-amiral Harold Grant, 66 ans, chef d'état-major de la marine de 1947 à 1950, à Ottawa, le 8 mai; le contre-amiral Ernest Tisdall, 58 ans, sous-chef d'état-major de 1958 à 1960, à Victoria, le 19 mars; le vice-maréchal de l'air Richard Saul, 74 ans, chef de l'administration de secours de l'ONU (UNRRA) aux Balkans de 1945 à 1951, mort à Toronto le 30 novembre.

La politique

M. George Nowlan, 66 ans, ministre du Revenu, puis des Finances sous le gouvernement Diefenbaker, est mort à Ottawa le 31 mai; député depuis 1950, il était originaire de Wolfville, Nouvelle-Ecosse. M. Norman Willmore, ministre des Terres et Forêts d'Alberta, a péri dans un accident d'auto le 3 février; il avait 55 ans. M. Donald C. Harper, 60 ans, secrétaire de la province du Nouveau-Brunswick, mort à Sackville le 4 mai. M. George Black, 92 ans, prospecteur, puis avocat, député conservateur du Yukon pendant 23 ans, président de la Chambre des Communes de 1930 à 1935, mort à Vancouver le 23 août.

Voici d'autres parlementaires morts pendant l'année :

M. Robert H. McGregor, 79 ans, député conservateur de 1926 à 1962, à Toronto, le 25 octobre; le révérend Daniel McIvor, 94 ans, député libéral de 1935 à 1957, pasteur de l'Eglise-unie, à Fort William, le 2 septembre; MM. Charles Lamb, 74 ans, député conservateur, à Lindsay, Ontario, le 12 juillet; le révérend E. G. Hansell, 70 ans, député créditiste de 1935 à 1958, à Calgary, le 10 décembre; M. Joseph Lafontaine, 80 ans, député libéral de 1940 à 1958, à Thetford Mines, Québec, le 14 décembre.

Les morts du Sénat : MM. Austin Taylor, 71 ans, de Salisbury, Nouveau-Brunswick, ex-ministre de l'Agriculture (libéral) de la province, mort à Moncton le 17 janvier; John A. (Pete) Robertson, 52 ans, conservateur, chef de train du Pacifique Canadien, à Kenora, Ontario, le 19 février; Thomas Wood, 77 ans, conservateur, à Regina, le 26 novembre.

Aviation, finances

L'aviation commerciale canadienne a perdu plusieurs dirigeants : MM. Grant McConachie, 56 ans, président des lignes aériennes du Pacifique Canadien pendant 18 ans, mort à Long Beach, Californie, le 29 juin; Ronald David Turmer, 49 ans, président de TransAir Limited, ex-trésorier, ex-ministre de l'Industrie et du Commerce du Manitoba, à Winnipeg, le 15 mars; Herbert J. Symington, 84 ans, président d'Air-Canada de 1941 à 1947, à Montréal, le 28 septembre; Herbert E. Hatch, 83 ans, président du conseil d'administration de la distillerie Gooderham and Worts, à Toronto, le 1er mai; Percy R. Gardiner, 69 ans, philanthrope et financier, à Toronto, le 2 juillet; Austin Taylor, 76 ans, magnat des mines, financier, à Vancouver, le 1er novembre.

Arts et sciences

M. Heinz Unger, 69 ans, chef d'orchestre, fondateur de la York Concert Society, spécialiste de la musique de Mahler, est mort à Toronto le 25 février; M. Claude Champagne, 74 ans, compositeur, directeur adjoint du Conservatoire de Musique, professeur aux universités McGill et de Montréal, à l'Ecole Vincent-d'Indy, à Outremont, le 21 décembre.

Les recherches médicales ont perdu le Dr Ray Farquharson, 68 ans, président du Conseil des Recherches médicales du Canada, mort à Ottawa le 1er juin; le Dr James Bertram Collip, 72 ans, biochimiste, spécialiste des hormones, à London, Ontario, le 19 juin.

Parmi les morts des lettres rappelons M. Claude Lewis, 70 ans, poète, auteur, premier directeur littéraire de la maison d'édition Copp Clark, à Toronto, le 14 octobre; Mgr Patrick Nicholson, 78 ans, recteur de l'université Saint-François-Xavier, spécialiste du gaélique, à Antigonish, Nouvelle-Ecosse, le 4 novembre.

Diplomatie et magistrature

M. Thomas A. Stone, 64 ans, ex-ambassadeur du Canada auprès des Pays-Bas et du Mexique, est mort à Fontainebleau, France, le 26 juillet.

Parmi les morts de la magistrature, rappelons : M. Eric Cross, 61 ans, juge du comté d'Oxford, Ontario, ex-procureur général, ministre des Affaires municipales et de l'Assistance de sa province, à Woodstock, Ontario, le 25 février; M. H.J. Sullivan, 68 ans, de la Cour d'Appel de Colombie-Britannique, à Santa Barbara, Californie, le 4 août; André Sabourin, 53 ans, de la Cour Supérieure de Québec, à Montréal, le 16 octobre; M. Hugh John MacDonald, 67 ans, de la chambre d'appel de la Cour Suprême d'Alberta, à Edmonton, le 2 mars; M. Ralph Maybank, 74 ans, de la Cour du Banc de la Reine du Manitoba, à Winnipeg, le 19 mars.

Le clergé

Parmi les dignitaires ecclésiastiques, on remarque : Son Exc. Mgr J. H. MacDonald, 84 ans, ex-archevêque d'Edmonton, le 17 janvier; Son Exc. Mgr Joseph Limoges, 85 ans, évêque de Mont-Laurier, mort à Mont-Laurier le 2 mars; le très révérend Jesse T. Arnup, 84 ans, ancien modérateur du synode de l'Eglise-Unie, à Toronto, le 4 avril.

Le journalisme

Le journalisme a perdu plusieurs de ses membres : MM. Harold G. Long, 77 ans, président du "Lethbridge Herald", à Lethbridge, Alberta, le 4 novembre; Peter Inglis, 50 ans, rédacteur en chef du "Times" de Vancouver jusqu'à la fermeture le 6 août, à Vancouver le 23 août; George H. Maitland, 84 ans, rédacteur en chef du "Toronto Star" de 1937 à 1954, à Toronto, le 22 juin; Frank McDowell, 77 ans, romancier, journaliste, ancien représentant des Chemins de fer nationaux, à Toronto, le 19 juillet; Gerald Brown, 62 ans, ex-éditeur du "Vancouver Herald", de la "Timmins Press" et de la "Woodstock Sentinel-Review", rédacteur en chef du "Guelph Mercury", à Guelph, Ontario, le 27 septembre; John F. Sanderson, 61 ans, conseiller en relations extérieures de l'Association des Banquiers canadiens, ancien journaliste, à Toronto, le 31 août; Norman Phillips, 49 ans, chef du bureau du "Toronto Star", à Ottawa, le 17 octobre.

Le sport

Le sport est en deuil de plusieurs joueurs célèbres : MM. Jim Dewey, 52 ans, entraîneur de l'équipe des Quakers de Saskatoon, championne internationale de 1934, mort de leucémie à Toronto le 29 mars; Maurice H. Mairs, 72 ans, ex-champion patineur de fantaisie, à Toronto, le 31 mars; Murray Balfour, 28 ans, joueur des Bears de Hershey de la ligue Américaine de hockey, ancien joueur de la ligue Nationale, à Regina, le 30 mai; Allan (Tedder) Morris, 55 ans, entraîneur des Argonauts de Toronto, de la ligue Canadienne de football, lauréat du "Canadian Football Hall of Fame", à Cooksville, Ontario, le 5 septembre.

Les femmes

Parmi les femmes célèbres disparues, rappelons : Mme Gwethalyn Graham, 52 ans, romancière deux fois lauréate du gouverneur général, à Montréal, le 25 novembre; la révérende Olivia C. Lindsay, 83 ans, première femme ordonnée missionnaire de l'Eglise-Unie (en 1939), à Toronto, le 22 avril; Mme Madge Macbeth, 92 ans, première femme à présider l'Association des auteurs canadiens, à Ottawa, le 20 septembre; Mme Abigail (Abbie) Lane, 67 ans, connue à la radio et dans la politique municipale de Halifax, le 18 décembre.

Frank Hanley demande aux Juifs de se préoccuper un peu plus des pauvres de Montréal

Le député de Montréal-Ste-Anne à l'Assemblée législative, et également conseiller municipal de Montréal, a reproché hier à la collectivité juive de Montréal de ne pas faire assez pour aider à la solution du problème de la pauvreté à Montréal.

Invité de l'association juive "B'Nai B'Rith", M. Frank Hanley, un Irlandais reconnu pour son franc-parler, s'est appliqué à faire ressortir devant ses auditeurs l'état de pauvreté sordide existant à Montréal et plus précisément dans son quartier, celui de Ste-Anne, qu'il a dit être le plus durement frappé par la pauvreté dans la "prospère" ville de Montréal.

Après avoir souligné que la collectivité juive de Montréal mettait des sommes considérables à la disposition d'Israël, pour contribuer au développement de ce pays en plein essor, M. Henley a précisé :

"Sans doute, est-ce là une action éminemment louable. Mais comme je l'ai déjà dit, messieurs, je suis Irlandais et pourtant je n'ai jamais contribué un dollar à l'Irlande, pays appauvri s'il en est. Je préfère, et de beaucoup, mettre ce dollar au service des familles nécessiteuses de Montréal, qu'elles soient irlandaises, juives, françaises, chinoises, esquimaudes ou iroquoises.

"J'ignore combien parmi vous sont propriétaires dans le quartier Ste-Anne, a poursuivi M. Hanley. Comme question de fait, je ne le sais pas avec certitude. Cependant, je crois qu'un certain nombre parmi vous possédez des maisons d'affaires dans le quartier Ste-Anne et je veux que ces propriétés soient nettoyés et ceci, le plus tôt possible."

Une lettre à Saulnier

A l'issue de la conférence sur la pauvreté, qui s'est tenue récemment à Ottawa, a dit M. Hanley, j'ai écrit une lettre au président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, dans laquelle je lui demandais "quel sentiment de fierté devons-nous ressentir quand nous constatons que Montréal a été choisie comme la ville la plus malpropre au Canada, en ce qui a trait aux conditions de logement, avec un pourcentage de pauvres dont les standards de vie sont en dessous de ceux de la zone sinistrée de St-Jean, au Nouveau-Brunswick."

Après avoir loué le peuple juif pour son action en ce qui concerne les oeuvres de charité et pour le soin qu'il apporte dans l'éducation des générations montantes juives et dans le bien-être de ses vieillards, le député de Ste-Anne a dit que le temps était venu pour le peuple juif "d'étendre ses bonnes oeuvres".

"Tel que rapporté par Ottawa, il y a quelques semaines, sur un total de 1,024,785 Canadiens qui, à toutes fins pratiques, sont illettrés, combien y a-t-il de Juifs", s'est demandé M. Hanley ?

Parlant de la misère existant dans son quartier, M. Hanley a dit qu'il y a dans Ste-Anne des gens âgés qui essaient de vivre avec un montant d'argent moindre que le $75 par mois de pension alloué aux gens âgés.

"Savez-vous que dans le quartier de Ste-Anne, il y a des gens qui essaient de s'en tirer avec un revenu aussi bas que $11.71 par personne par mois ? Ceci vous fait réfléchir, n'est-ce pas ? Messieurs, voici les pauvres. S'il se trouve parmi vous des gens qui sont propriétaires, je vous demande d'agir et d'agir dès maintenant."

Citant l'exemple d'un propriétaire de son quartier qui a promis à ses locataires de dépenser en 1966 une somme minimum de $10,000 pour l'amélioration de leurs logements, M. Hanley a demandé combien parmi les membres de son auditoire en avaient fait autant.

"Messieurs, posez-vous franchement cette question. Parce que si vous ne l'avez pas fait et que votre propriété soit dans mon quartier de Ste-Anne, vous entendrez parler de moi souvent et encore souvent", a dit M. Hanley.

Progression lente des négociations avec les fonctionnaires

QUEBEC (PC) — Le vice-président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Raymond Parent, a déclaré hier à Québec que les négociations entre le syndicat des fonctionnaires provinciaux et le gouvernement vont très lentement et il a ajouté que le gouvernement n'a encore fait aucune proposition sur le plan monétaire.

Au cours d'une entrevue, le vice-président de la CSN a dit que la lenteur des négociations est attribuable en partie à certaines imperfections de la loi sur la fonction publique et à certaines divergences de vues concernant des questions qui sont négociables pour les uns et non-négociables pour les autres.

Les négociations entre les deux parties ont commencé le 20 septembre dernier et elles concernent environ 40,000 membres de la fonction publique. Elles impliquent des débours supplémentaires de plusieurs millions pour le gouvernement.

D'après M. Parent, il est à prévoir qu'une entente ne pourrait intervenir entre les deux parties sans la modification de la loi sur la fonction publique.

Au Canada, l'agriculture a un rendement moindre qu'aux USA

OTTAWA. (PC) — Le rendement de l'agriculture canadienne par heures-ouvrier semble avoir augmenté moins que celui de l'agriculture américaine au cours des 10 dernières années, font savoir deux économistes canadiens dans un rapport rendu public aujourd'hui.

Cette communication fait partie de la série d'études qui ont été préparées en prévision de la Conférence sur le commerce international et l'agriculture canadienne qui doit avoir lieu à Banff, Alberta, du 10 au 12 janvier.

Cette conférence est placée sous les auspices du Conseil économique du Canada et du Conseil canadien de recherches sur l'agriculture.

Cette communication, qui est l'oeuvre de M. Gordon MacEachern, économiste adjoint au Conseil de recherches sur l'agriculture, et David L. L. MacFarlane, professeur de science économique à l'université McGill "porte sur l'importance de l'agriculture canadienne dans le commerce mondial".

Ils affirment que le Canada bénéficie toujours d'une position concurrentielle avantageuse par rapport au reste du monde en ce qui a trait à la production agricole mais "que cette situation s'est grandement détériorée au cours de la dernière décennie en raison de la hausse des coûts consécutive à la rapide croissance économique et à l'insuffisance des progrès technologiques pour pallier cette influence".

Cependant, cet avantage ne se reflète pas dans l'ensemble du secteur agricole étant donné que la position du Canada est renforcée par les exportations de blé.

Les auteurs notent que le Canada bénéficie d'un avantage relatif en ce qui a trait aux produits tels que le blé, l'orge, la graine de lin, la graine de colza, le lait, les vaches laitières, certains fromages, les autres produits laitiers, le tabac, les navets et quelques fruits.

Le Canada est également dans une position plus avantageuse que d'autres pays en ce qui a trait à d'autres marchandises, mais cet avantage vis-à-vis les Etats-Unis varie selon les saisons, la production régionale et les frais de transport.

Cependant, les deux économistes mettent en garde contre toute situation qui pourrait conduire au libre-échange à l'égard d'un groupe et à l'imposition de tarifs à l'égard de l'autre. Une telle politique ferait abstraction de l'interdépendance qui existe en agriculture et des effets des droits tarifaires sur la répartition des richesses. Elle pourrait également faire disparaître les avantages dont nous bénéficions présentement.

Photo télé PC

Incendie à la Bibliothèque nationale

Les pompiers ont maîtrisé en quinze minutes un incendie qui s'était déclaré, hier, sur le toit du nouvel immeuble de la Bibliothèque nationale à Ottawa. Les dégâts sont minimes, mais la tâche n'a pas été facile pour les pompiers qui ont dû grimper à pied les 16 étages de l'édifice en construction.

photo LA PRESSE

Depuis huit mois en grève, les employés de H.B. La Grenade réussissent à s'en tirer pas trop mal grâce à l'aide financière de la CSN. Sur la photo, trois des travailleurs au quartier général de la grève attendant d'aller faire du piquetage. De gauche à droite Mme Pierrette Gladu, M. Emile Gouthillette et Mme Lorraine Desroches.

"Nous jouons le tout pour le tout et nous allons tenir le coup"

— *Les grévistes de H. B. LaGrenade Ltée*

par Michèle Rivet

"On va tenir le coup; on joue d'ailleurs le tout pour le tout".

En grève depuis le 26 avril dernier, soit huit mois au lendemain de Noël, comment se débrouillent les grévistes de H.B. LaGrenade Ltée ? Comment ont-ils célébré Noël ? Comment les mères de famille, spécialement les travailleuses en grève, ont-elles réussi à boucler le budget familial ?

Au quartier général des grévistes, une vingtaine de personnes, hommes et femmes, attendent pour aller prendre la relève et faire du piquetage. On se relaie toutes les quinze minutes. Certains passent le temps en faisant des "jeux de patience", d'autres lisent les journaux, d'autres méditent . . .

Pas pire qu'avant ?

Nous en avons rencontré plusieurs. Très agressifs, très aigris envers les employeurs, ils affirment cependant qu'ils réussissent à s'en tirer pas trop mal. "Ça semé du désaccord dans les familles, mentionne tout à coup M. Emile Bouthillette, "un des mieux payés" selon son expression même. "Et faudrait pas que ça dure encore six mois, parce que ça ne serait pas drôle."

Ça veut dire quoi ? M. Bouthillette refuse de préciser davantage. Pour lui, il faut gagner la grève à tout prix. Emile Bouthillette aurait pu rester en dedans et continuer à travailler. Continuer à gagner $4,500, $4,700 par année. Mais c'est là une question de solidarité. "D'ailleurs moi, la seule raison qui m'a fait sortir avec les gars, c'est l'ancienneté. Ça fait plus de dix ans que je travaille pour eux et rien ne garantit mon job. D'une journée à l'autre, je peux être congédié et être remplacé par un plus jeune". Il a deux enfants : 9 ans et 6 ans. Pour balancer, sa famille lui porte secours quand c'est nécessaire.

On se souvient que les grévistes revendiquent principalement l'assurance groupe, 9 congés annuels payés, la reconnaissance de l'ancienneté, et une augmentation de 15 cents l'heure.

Nous en avons aussi rencontré d'autres. Sur 64 travailleurs en grève, il en reste maintenant 32 sans emploi, bien décidés à tenir le coup. Telle Lorraine Desroches, qui a 4 enfants, telle Pierrette Gladu qui a une petite fille de 7 ans; tels plusieurs autres qui se sont mêlés peu à peu à notre conversation.

Pierrette Gladu a travaillé près de 10 ans pour H.B. LaGrenade. Avant la grève, elle gagnait environ $40.00 par semaine. Mais elle a son mari . . .

Pour Lorraine Desroches aussi tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Elle a 4 enfants de 16 à 12 ans; avant la grève elle touchait hebdomadairement $38, $40. Maintenant elle reçoit de la centrale syndicale $30.00 par semaine; son loyer est payé.

A faire le tour, à discuter avec plusieurs grévistes, il apparait que la situation n'est pas tellement différente de celle qui prévalait en temps normal. Les travailleurs gagnaient, selon M. Bouthillette, en moyenne de 90 cents à $1.25 de l'heure, exception faite de certains travailleurs spécialisés. Maintenant, la CSN en plus d'une allocation de base hebdomadaire défraie le coût du téléphone, de l'électricité, du loyer, et certains comptes courants qui ne peuvent attendre.

La grève, a d'ailleurs précisé le représentant de la C.N.S., a jusqu'ici coûté à cette centrale près de $48,000.

"Avec le salaire que nous gagnions, de toutes façons nous ne pouvions pas arriver. Riches comme pauvres, nous devons payer le même prix pour pouvoir manger. Avec une pension de $20.00 en moyenne pour les célibataires, qu'on serait peut être porté à croire satisfaits, on ne peut pas arriver. Actuellement, nous dira l'une d'elles, tout ce qui me reste par semaine pour mes dépenses, c'est $7.00. Je ne peux pas aller bien loin" . . .

Pour Noël : des paniers

Pour Noël, il n'y a donc pas eu grand changement. On s'est serré davantage la ceinture. Mais quand on demande des précisions, des détails, les grévistes nous parlent alors des paniers de Noël distribués grâce entre autres aux autres employés de la chaussure. Des paniers tout remplis de légumes, de fruits, de gâteaux, de dindes . . .

Il reste donc 32 grévistes sans emploi bien décidés à ce que cette grève se termine au plus tôt, bien décidés aussi à tenir jusqu'à la fin. Actuellement H.B. LaGrenade a engagé quelque 45 nouveaux employés. Mais après 8 mois, on nous a répété souvent, "qu'on jouait maintenant le tout pour le tout et qu'on allait tenir".

Nouveau costume pour les religieuses de la Congrégation Notre-Dame

par Marie Bourbonnais

photos LA PRESSE

Plusieurs élèves des religieuses de la Congrégation Notre-Dame auront une surprise au retour des vacances de Noël : elles trouveront leurs "mères" toutes renouvelées par l'aspect de leur nouveau costume. La cornette en pignon à plastron mobile, pour celles qui ont "étrenné" à Noël, c'est déjà chose du passé. La nouvelle coiffe est réduite à sa plus simple expression : une passe rigide blanche, posée en serre-tête, dépassant un peu le voile qui arrête à la taille. La robe, en sey, tissu plus léger que la serge, est ornée au corsage d'un grand col châle. Quatre plis non pressés, sur le devant donnent une certaine ampleur à la jupe qui tombe vague à l'ourlet, s'arrêtant à cinq ou six pouces de terre. Un simple plastron blanc en térylène, à col chemisier jette la note claire. Mais la croix suspendue au cou vient parler de consécration.

Le nouveau costume est simple, joli ; on l'adopte en le voyant comme si on n'avait jamais vu autre chose. Ce changement tant attendu a donc eu lieu. La décision en avait été prise au niveau des supérieures majeures de la communauté il y a près d'un an et demi. Mais les pourparlers datent de beaucoup plus loin. Bien plus : les religieuses missionnaires en Amérique latine portent le costume blanc ou bleu simplifié depuis 1962. Il est à peu près semblable à celui qui a été décidé par nos soeurs locales. La communauté compte en tout 3,794 sujets.

Le croquis du costume dessiné par les religieuses de l'Ecole supérieure des Arts et métiers de la C.N.D. rue Stanley, avait été soumis pour approbation à chaque religieuse en particulier. A la suite d'un vote très démocratique, il a été accueilli sans réticence. Il a fallu également l'approbation de Rome.

La commande est maintenant donnée et chacune endosse le nouveau costume après livraison. Il va de soi qu'on ne confectionne pas des milliers de coiffes, de voiles, de robes, de plastrons et de capuchons en un jour. Car il y aura des capuchons pour les jours froids qui pourront se fixer au manteau, (il a remplacé la cape depuis déjà quelques années) ou bien, ce capuchon pourra être posé sur la coiffe, sans être fixé au manteau.

Chaque maison (185 en tout) est libre de donner sa commande où elle veut (les religieuses n'ont guère le temps de coudre) : à des couturières ou à des fabriques spécialisées comme Guilmar, Le Bourget, Scott et Lasalle, le Centre d'uniformes de Montréal. D'ores et déjà, plusieurs religieuses de la C.N.D. se promènent sur la rue avec leur nouveau costume sans qu'on puisse les identifier et on s'attend qu'en janvier, des centaines et centaines de commandes soient remplies.

Comme toutes les autres communautés qui ont fait de même, la C.D.N. en modifiant le costume, a voulu répondre au désir exprimé par les Souverains Pontifes. "Comme l'ancien, le nouveau peut exprimer une consécration au Seigneur, être un signe des valeurs impérissables dont les religieuses doivent témoigner. C'est cela déclarait Pie XII que tous attendent et désirent," nous rappelait la supérieure provinciale, Mère Sainte-Thérèse de la Charité de qui nous tenons nos informations.

Le nouveau costume dans sa pleine longueur. Les religieuses qui ont commencé à le porter en sont ravies . . . et nous aussi.

Chaque religieuse aura deux robes à sa disposition avec en plus, si elle le désire, une plus légère pour les jours chauds. Les coiffes sont exécutées en trois grandeurs et les plastrons, en quatre grandeurs.

Et voilà comment s'en vont les coutumes anciennes, sans tapage, comme si c'était la chose la plus naturelle au monde. Pour se mettre au diapason d'une époque où tout explose, les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame viennent de renoncer à une tradition vieille de trois siècles apportée en terre canadienne par la fondatrice de la communauté : la bienheureuse Marguerite Bourgeoys.

Voilà ce qu'on peut appeler une nouvelle d'intérêt général, étant donné le nombre de femmes qui ont fait leurs études chez les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, sans compter leurs 111,970 élèves actuelles. La communauté vient d'opérer le changement de costume attendu. Ici l'image vaut bien mille mots. Plusieurs n'en croiront pas leurs yeux et pourtant c'est déjà un fait accompli.

D'Allaird's

VENTE
DE SOLDES

ROBES — BLOUSES
MANTEAUX — et
COSTUMES — LINGERIE

à des rabais allant jusqu'à

50%

C'est notre ligne de conduite de ne pas conserver notre marchandise d'une saison pour l'offrir lors de la prochaine saison. C'est pourquoi, à ce temps-ci de l'année, nous offrons aux Montréalaises l'occasion de réaliser de grandes économies sur l'achat de nos vêtements de qualité.

D'Allaird's — *Il est très facile d'ouvrir un compte courant chez D'Allaird's*

CREATIONS EXCLUSIVES

Ste-Catherine et Mansfield 845-2149
Centre d'achats Dorval 631-6572
Centre d'achats Rockland 739-4112
Centre d'achats Fairview à Pointe-Claire 695-4816
Centre d'achats Jacques-Cartier, 677-4014
Tous nos magasins seront ouverts jeudi et vendredi soir

GRANDE VENTE
CHEZ
Carel
TRICOTS EXCLUSIFS
6612, ST-HUBERT
CR. 2-2025

LA VENTE DE JANVIER
DE FOURRURES
SWEARS & WELLS *par tout le Canada*
BAT SON PLEIN

ÉPARGNES de 20% à 50%
SUR CETTE SOMPTUEUSE COLLECTION DE FOURRURES

CONDITIONS DE PAIEMENT très faciles — Mensualités de $9, $16, $33 et jusqu'à $100

SWEARS & WELLS
(CANADA) LTEE
1454 rue PEEL — Face à l'hôtel Mont-Royal
LES MANUFACTURIERS DE FOURRURES POUR LES CANADIENNES SOUCIEUSES D'ELEGANCE
MONTREAL • OTTAWA • TORONTO • WINNIPEG • CALGARY

DEMAIN : DERNIER JOUR
SPECTACLE DE MARIONNETTES
Jeudi, 11 a.m., 1.45 et 2.30 p.m.
AU PAYS DU PERE NOEL
Présenté par Micheline Legendre
Le spectacle dure ½ hre. Billet .25
OGILVY — *au Troisième*
OGILVY

OGILVY'S
OGILVY-EN-VILLE
Ouvert
Ce soir et jeudi
jusqu'à 9 h. p.m.
FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE
Ouvert jusqu'à 10 h. p.m.

SIAN
Knitwear Boutique
Tricots importés pour toute occasion

VENTE

RABAIS DE 1/3
Tailles désassorties et couleurs incomplètes de notre assortiment de . . .
COSTUMES EN TRICOT 2 OU 3 PIECES
ROBES — MANTEAUX
ENSEMBLES ROBE ET MANTEAU
ENSEMBLES AVEC ROBE LONGUE DU SOIR
NOUVEAUTE — EPAIS CHANDAILS POUR LE GRAND AIR
Produits de plusieurs MANUFACTURIERS RENOMMES
Une variété de couleurs
Tailles 8-20 dans le groupe
TRICOTS A LA MAIN PROVENANT D'IRLANDE : CHANDAILS, ROBES, ENSEMBLES DEUX PIECES

RABAIS DE 40%
SUR KORRIGAN de PARIS
Jupes longues et courtes avec corsages assortis, robes et ensembles 2 pièces. Coupe simple et distinguée. Grande variété.

TRICOTS MAIN du PORTUGAL
Tailles 10-12-14 seulement — Ensembles 2 pièces.
Cartes Diner's, Credico, Carte Blanche et American Express acceptées.

PLACE VILLE MARIE PROMENADE 861-7136
FAIRVIEW CENTRE POINTE CLAIRE 695-1356

la vie féminine

ANDRÉ MAUROIS parle aux femmes

Au gui l'An Neuf

Non, ce jour de la Saint-Sylvestre n'est pas un jour comme les autres. En vain, j'essaie de me convaincre que le découpage du temps en années est artificiel et que nous glissons, d'un mouvement continu, du sommeil initial au sommeil éternel. Une ombre de mélancolie, en cette fin décembre, envahit malgré moi mes pensées.

Nous entrons dans cette année nouvelle appauvris et inquiets. Pourquoi ? "Parce que la science a fait de nous des dieux avant même que nous méritions d'être des hommes". Parce que l'homme, tout en accroissant merveilleusement son empire sur la nature, a perdu toute emprise sur lui-même. Des instincts féroces que l'on croyait domptés, abolis, ont reparu. Ce demi-siècle a vu deux grandes guerres et la seconde a été l'occasion de cruautés qui semblaient, en 1900 inconcevables. Des millions d'êtres humains sont morts dans des souffrances atroces et vaines. Et il semble que la leçon n'est pas suffi. Nos valeurs les plus précieuses : vérité, liberté, charité, sont à nouveau menacées.

L'avenir n'est pas, on le fait !

An neuf, que seras-tu ?

Il sera ce que nous voudrons qu'il soit. La terrible erreur du dix-neuvième siècle a été d'accorder tant de poids au déterminisme, historique et scientifique, que les hommes paralysés, sont devenus les témoins impuissants de catastrophes qui étaient leur oeuvre. Ils ont, semble-t-il ,l'impression d'être emportés par des courants d'une puissance telle que leur volonté, contre les forces extérieures, serait impuissante. Ce fatalisme est mortel. Mais rien ne le légitime. La science n'a jamais prouvé que l'avenir, en histoire, en économie soit prévisible. Elle prouve même exactement, le contraire. Imaginez un homme de 1900, le plus intelligent, le plus savant, essayant de décrire par avance le monde tel qu'il sera cette année. Comment le ferait-il ? Il ignore tout des innombrables découvertes qui ont été les ressorts de la vie moderne. Son idée d'une guerre future est entièrement fausse. Il ne peut prévoir ni la Révolution Russe, ni les Nations Unies, ni les armes atomiques. Que vaut son pronostic ? Zéro. Nous n'avons aucun moyen de savoir comment évoluera l'humanité. Et ce moyen les hommes ne l'auront, parce que l'avenir n'est pas.

L'avenir, on le fait.

L'année sera ce que les hommes la feront. Et c'est pourquoi il est naturel et sain, en ce temps de passage, de prendre des résolutions. "Je jure, disait le jeune Shelley, d'être juste et sage autant qu'il sera en mon pouvoir." Essayons d'être justes et sages. Une nation n'est que la somme d'innombrables petites sociétés : couples, familles, entreprises. Chacun de nous a la responsabilité d'un de ces groupes. Tentons, avant de nous occuper des événements mondiaux, d'établir un régime équitable dans notre monde minuscule et personnel. Pour cela soyons d'abord en paix avec nous-mêmes. Ne revenons pas sur les erreurs passées. "Le erepentir est une seconde faute", disaient Spinosa et Kant : "Souviens-toi d'oublier". Faisons du premier janvier un jour de régénération.

L'année s'achève, nous prenons un nouveau départ. Pardonnons-nous à nous-mêmes nos fautes de l'an passé. C'est le meilleur, c'est le seul moyen de pardonner aussi aux autres.

Ne pas affaiblir ceux qui défendent la paix

Puis étendons cet esprit de fin d'année au-delà de nos intimes. C'est avec tous les Français de bonne foi qu'il faut, le premier janvier, faire notre paix. Tout au long de l'année, nos passions politiques nous ont amenés à prononcer iben des jugements injustes et téméraires, cependant que nos adversaires, dans l'autre camp, nous traitaient, eux aussi, sans bienveillance et sans équité. Voici le moment de nous rappeler que nous avons, entre Français, beaucoup plus de sentiments et d'intérêts communs que des raisons de nous haïr. Nous sommes tous solidaires car, si notre pays tombait sous une domination étrangère, nous serions tous esclaves, oui, tous, et quel que soit notre parti. Essayons donc de défendre ensemble ce qui nous appartient à tous, et pour cela de nous comprendre et de nous aimer. "Chaque sol a sa nature. Ne demandons pas aux autres de voir les choses avec nos yeux à nous". Cette fin d'année est un moment propice pour un examen de conscience politique. N'ai-je pas été trop loin dans mes condamnations ? N'ai-je pas affirmé ce que j'ignorais ? N'ai-je pas substitué mes ressentiments à mon jugement ? **Résolution :** Je ferai de mon mieux, l'an prochain, pour comprendre tous ceux de mes compatriotes qui en sont dignes et pour tirer d'eux, pour le service de la France, ce qu'ils ont de meilleur.

Enfin ces fêtes, qui ont lieu au même moment en tous pays, doivent nous rappeler que les hommes de bonne volonté peuvent se reconnaitre au-delà des frontières. Sur ce sujet, aussi un examen de conscience est nécessaire. Que de fois nous avons rejeté, par une raillerie facile et vaine, les institutions internationales, simplement parce qu'elles ne fonctionnent pas, à leurs débuts, aussi parfaitement qu'on le souhaiterait. Chaque plaisanterie, sur de tels sujets, affaiblit ceux qui défendent la paix. La critique est permise, elle est indispensable, mais elle doit être sérieuse et constructive. **Résolution :** J'essaierai, l'an prochain, de mieux connaître les peuples étrangers et de lutter, avec eux, pour la paix dans la liberté.

(Droits réservés)

Le 21 janvier, défilé printemps-été de la Collection nationale

Le défilé printemps-été de la Collection nationale, qui est la présentation de la mode du prêt-à-porter la plus complète au Canada, aura lieu à Montréal le 21 janvier.

Le défilé présentera des modèles portant l'Etiquette syndicale réalisés par quelque 500 maisons du pays. La Collection nationale est commanditée bi-annuellement par l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD), dont les 23,000 membres confectionnent la plupart des vêtements portés par les Canadiennes.

M. Bernard Shane, vice-président de l'UIOVD, a annoncé que le prochain défilé est coordonné de nouveau par Mme Jennifer Lindsay, une autorité canadienne en matière de mode.

Suivant la tradition établie il y a 18 mois, les rédactrices de mode qui viendront de tous les coins du Canada pour assister à ce défilé seront appelées à voter pour les meilleures créations de la Collection nationale. Les gagnants recevront les trophées-mode de l'Etiquette syndicale, tenant compte de l'originalité du style et de la qualité de fabrication.

Plus de 100 manufacturiers de Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver prêteront leur concours au prochain défilé. Les modèles à être présentés sont choisis par madame Jennifer Lindsay, qui parcourt actuellement le pays d'un bout à l'autre.

La Collection nationale fait partie du service de l'UIOVD aux consommateurs et familiarise la Canadienne avec la mode portant l'Etiquette syndicale, qui est apposée à tous les vêtements fabriqués par les ouvriers de l'UIOVD comme symbole de qualité, de confection soignée et de bonnes conditions de travail.

Vente des agendas de l'UNICEF jusqu'au 31 décembre

Les agendas de l'UNICEF et le papier à notes seront encore en vente, la semaine prochaine, au kiosque de renseignements de la Place Ville-Marie. Mme Susan Keane, directrice des ventes au bureau central, nous informe que des volontaires se tiennent à la disposition du public, de 11 h. du matin à 4 h. de l'après-midi, depuis hier jusqu'au vendredi 31 décembre.

Les agendas 1966 de l'UNICEF présentent plusieurs des peintures originales reproduites sur les cartes et le papier à notes, au cours des dernières années.

On pourra aussi profiter de cette occasion pour acheter les cartes de l'UNICEF de l'an prochain et commencer plus tôt ce marathon annuel qu'est l'envoi de cartes.

Quelques conseils de beauté, faciles et peu coûteux, pour entreprendre la nouvelle année

Les idées qui vous trottent dans la tête influent beaucoup sur votre physique et, de ce fait, sur votre beauté. "Avoir un bon moral" est une formule qui n'a rien perdu de sa véracité même si on la répète et la répète encore depuis des années... voire des siècles !

Rien de plus efficace, donc, que de surveiller son moral !

Pour entreprendre l'année nouvelle, voici quelques conseils qui vous aideront sûrement; à noter qu'ils sont très faciles à suivre et peu coûteux :

a) Le rire est un puissant tonique ! Riez donc davantage et au besoin cherchez les occasions de rire et de vous amuser. Apprenez en même temps à voir le bon côté des choses et à vous détendre.

Si vous vous sentez nerveuse et tendue, arrêtez-vous cinq minutes et prenez quelques inspirations profondes en vous faisant un point d'honneur de ne penser qu'à des choses gaies. Détendez chaque vertèbre, chaque muscle, chaque membre de votre corps en secouant les mains, les pieds, le cou et les épaules. Cette relaxation aide le système nerveux à reprendre son équilibre.

b) Il faut apprendre à s'aimer, à s'accepter, à ne pas rêver d'être une autre. Vous apprendrez ainsi à n'imiter personne et vous verrez alors comme la popularité ne tient qu'à cela : être soi-même.

c) Fuyez la routine ... même dans la manière de vous maquiller. N'achetez pas toujours les mêmes produits de beauté et au besoin modifiez la façon de vous coiffer. Faites des expériences. Par exemple, demandez les dernières nouveautés en matière de produits de beauté. Vous vous rendrez compte comme c'est amusant de changer de rouge à lèvres, de crème de base et de démaquillant.

d) Chaque jour, apprenez par coeur une nouvelle recette, une histoire drôle à raconter ou les paroles d'une chanson qui vous plait. Approfondissez un article que vous venez de lire dans un journal et cultivez un hobby. En résumé, ajoutez chaque jour un détail à votre bagage intellectuel ; si vous êtes douée et même si vous ne l'êtes pas, apprenez une nouvelle langue si vous en avez le temps.

Vous verrez comme la monotonie et l'ennui disparaîtront de votre vie.

e) Surveillez votre diète, non pas quand votre poids est nettement trop fort mais lorsque quelques livres de plus font osciller la balance.

f) Et puis — et c'est peut-être le plus important — apprenez à apprécier ce que vous possédez déjà. Mentalement, faites chaque soir un petit exercice : dressez la liste de dix bonnes raisons que vous avez de trouver la vie agréable. Les résul-

Faire-part

M. et Mme Pasquale Gattuso, d'Hampstead, annoncent les fiançailles de leur fille Linda, à M. Jacques Boizard, fils de M. et Mme Roger Boizard, de Marseille, France.

FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Utilisation des fruits secs

Les fruits secs et pressés, tels que raisins, figues, dattes, peuvent-ils entrer avec avantage dans une alimentation régulière, surtout au temps où nous avons toujours des fruits frais à notre disposition ? Pour adultes, pour enfants ? CECILE T.

Ces fruits ont l'avantage d'avoir été amenés à pleine maturité par le soleil lui-même qui, avec le sol, constitue la qualité de la production fruitière. Raisins de Californie et de Corinthe, figues et dattes d'Afrique sont mis en conserves après dessication — dessèchement, réduction de l'eau — et gardent ainsi le sucre naturel que le soleil par le mûrissement progressif y a accumulé. Ils ont en principe plus de valeur nutritive que les fruits apparmment frais d'hiver qu isont entreposés et mûris artificiellement, par une chaleur de gaz. Ils sont nuisibles, en raison de leur forte teneur en sucre, à toutes les personnes qui souffrent de diabète.

Il faut être maître chez soi

Nous avons dû quitter un milieu de vie auquel nous étions habitués. Et à cause du travail de mon mari, nous venons d'emménager près de voisins, compagnons de travail, qui ont en quelque sorte envahi notre maison depuis un mois que nous l'habitons. Elle et lui sont obsédés par "les histoires". Contons des histoires ! Et ces histoires ne sont pas à double sens : elles n'en ont qu'un ... qui me déplait souverainement. Nos enfants de quinze, treize et dix ans font leurs devoirs de classe tout près du salon : je trouve franchement qu'ils ont mieux à entendre que ce que la conversation de ces gens apporte et transporte chez nous. Une fois, j'ai fait signe de baisser la voix ... Un éclat de rire m'a interrompue : "Vous êtes bien naïve. Aujourd'hui, les enfants peuvent nous en montrer !" — Thérèse C.

Autant une fois pour toutes répondre : "Allez au plus vite apprendre ce que les vôtres ont à vous enseigner ... Nous, ici ... "Et on comprendra, c'est à espérer, que chez vous, c'est chez vous .

Rencontre avec un évêque

Je dois aller dans un diocèse étranger pour remplir une fonction où il est possible que j'aie à rencontrer l'évêque du lieu. Faut-il s'agenouiller à l'arrivée du prélat, baiser son anneau et attendre qu'il nous dise de commencer à parler ?

Mme R.L.

En principe, les actes de révérence sont pour "notre" évêque, chacun le sien. Toute attitude respectueusement polie est toujours de mise. Les pasteurs de notre époque viennent d'eux-mêmes à nous, surtout lorsqu'il est question de travail, et c'est à eux à mettre leurs interlocuteurs à l'aise : ils n'y manquent pas. Ils connaissent leur devoir d'état. Il vaut mieux, prévoyant une rencontre, se faire une idée de ... ne pas s'en faire, et de compter sur l'esprit du moment, le Saint avant tout. "Que le Seigneur soit avec vous, et avec votre esprit ..." On le demande bien assez. Faut que ça arrive !

Avec de l'ingéniosité on fait plaisir

Je voudrais offrir à une femme de ma connaissance, paralysée et impotente, un vêtement, une jolie parure de lit; j'ai en vain cherché quelque chose qui soit frais, seyant et "jeune". On me dit que des "gilets de lit", cela n'existe plus. Pouvez-vous me conseiller ? — REINETTE

Allez faire un tour dans les magasins. Regardez dans ce qu'on appelle les "baby dolls" : vous serez servie à souhait. Faites abstraction du "bas" si le haut vous convient. Une personne impotente de ma connaissance a été ravie d'un cadeau de genre, que la donatrice avait ouvert à l'arrière et fini avec de fines attaches. La malade en a presque oublié son épreuve. Donnez-vous le plaisir d'essayer à trouver, pour le plaisir que vous procurerez.

Un des cousins de mon mari, frère religieux dans une communauté de pères missionnaires, doit célébrer en mai prochain ses noces d'argent de voeux. Il y a tant de nouveautés dans les articles de piété que je me demande bien ce que je pourrais choisir pour lui être agréable. Vous allez me dire que le choix est d'autant plus vaste, mais que faire ?

Jeanne P.L.

Surtout ne pas vous tourmenter pour les articles de piété : c'est ce dont il a sans doute le plus, à la mesure de ses besoins. Quel est son travail ? Et qu'est-ce qui peut le plus lui aider dans sa besogne quotidienne ? Des livres de chants canadiens s'il est à l'étranger. Des microsillons portant des messages qui méritent de durer, et qui lui apporteront de bons souvenirs. Vous avez raison de ne pas vouloir donner n'importe quoi. S'interroger lorsqu'on a le sérieux désir de faire plaisir, c'est déjà le commencement de la sagesse qui finit par trouver tout, à part des bébelles inutiles.

On peut prêcher sans y croire

Quand on voit des acteurs qui changent de femme à toutes les lunes, et dont on ne peut dénombrer les enfants ici et là, on peut bien se demander pourquoi ils chantent la fidélité, l'amour éternel et toutes sortes d'histoires auxquelles ils n'ont pas l'air à croire beaucoup. Tout le monde est menteur, n'est-ce pas ? DONALDA.

Lorsque j'étais petite, petite, avant l'âge normal de raison, disons, j'entendais mon père qui chantait : "J'ai fait trois fois le tour du monde sur des navires à trois ponts. Je sais qu'il fait chaud à Golconthe et qu'il fait froid chez les Lapons". Je me suis bien longtemps demandé : "Quand est-ce qu'il pouvait bien avoir eu le temps d'aller là et d'apprendre tout ça". On s'en fait conter des contes, hein ? Pauvres nous autres !

Veuillez communiquer vos questions à l'adresse suivantes:

Courrier "Que faire ?"
LA PRESSE,
7 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

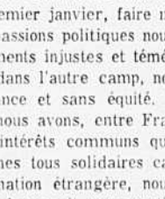

La Réserve
MENU GASTRONOMIQUE du NOUVEL AN

☆ Consommé Madrilène
☆ La Bouchée de Ris de Veau Financière
☆ Le Contre-filet des Gastronomes
Pommes Croquettes
Tomates Provençales
☆ Le Caneton de Brome Montmorency
Pommes Noisettes
☆ Les Demoiselles De Cherbourg dans leur Robe de Corail — Salade Mimosa
☆ Le Plateau des Maîstres Fromagers
☆ Le Délice des Vergers
☆ Les Pâtisseries de Bruxelles
☆ Le Café

$12.50 le couvert incluant orchestre, cotillon, serpentins, chapeaux, etc.

Appeler M. Bernard pour réserver.
Ligne directe de Montréal 878-2458
De 7 heures à minuit

revenu régulier
pour jeunes garçons
de 10 à 16 ans

Nous avons présentement besoin de jeunes garçons pour combler des vacances dans l'organisation de notre service de livraison à domicile, qui s'étend à toute l'île de Montréal et ses environs immédiats.

Les postulants devront être sérieux, débrouillards et posséder un sens inné des affaires. Travail facile agréable et n'exigeant que peu de temps chaque jour.

S'adresser au
SERVICE DU TIRAGE
de

LA PRESSE
No de téléphone 849-1138

VENTE DE FIN D'ANNÉE

Se continuant jusqu'à vendredi le 31 décembre. Un vaste choix de marchandise saisonnière en réduction donnera l'occasion aux dames, demoiselles et fillettes de profiter des centaines de spéciaux aux trois étages du magasin. Plusieurs modes de paiement sont à leur disposition.

CORBEIL
SUR LA PLAZA

AU 2e ÉTAGE
Robes, manteaux, lingerie, chaussures

Chics bottillons de marques réputées. Choix de couleurs, talons et pointures — Rég. $19.95 — Spécial $14.99
Bottillons après-ski pour enfants. Cuir noir ou brun. Pointures 9 à 4 — Rég. $9.95 — Spécial $5.99
Bottillons après-ski pour dames et fillettes. Imitation de loup-marin et cuir — Rég. $12.95 — Spécial $9.99
Robes de crêpe et de laine de teintes variées. Grandeurs de 8 à 24½ — Rég. jusqu'à $39.95 — Spécial $10.00
Manteaux pour dames, cols de fourrure, en drap, en faille de laine, en tweed, couleurs au choix. Grandeurs 8 à 18. Rég. jusqu'à $159.00 — Spécial $100.00
Gaines et soutiens-gorge Peter Pan, 20% de rabais 20%
Peignoirs de nylon matelassé. Choix de grandeurs. Rég. jusqu'à $12.95 — Spécial $7.99
Pyjamas longs et capris "Finette" aux couleurs et tailles variées — Rég. $2.98 — Spécial $2.59

AU REZ DE CHAUSSÉE
Accessoires, sport, robes et manteaux jr.

Robes de lainage, imprimées ou unies de teintes variées avec ou sans manches. Junior 7 à 13 — Rég. jusqu'à $19.95 — Spécial $5.00
Manteaux de lainage, de tweed. Junior 7 à 13 ans. Rég. jusqu'à $59.95 — Spécial $29.99
Pratiques jupes en lainage, de tweed aux lignes "A" ou droite. Multiples couleurs et tailles 8 à 14 — Rég. jusqu'à $10.95 — Spécial $5.99
Manteaux d'auto en laine, en suédine et en simili fourrure. Couleurs variées. Tailles 8 à 16 ans — Rég. jusqu'à $35.00 — Spécial $19.99
Boucles d'oreilles, bracelets et colliers en métal, en or, ou en argent — Rég. $1.00 à $25.00 — Réduits 50%
Bas nylon, sans couture, première qualité. Cacao, brun cèdre, brun beige, charcoal, taupe. 8½ à 11 — Rég. 54¢ la paire — Spécial 3/$1.00
Foulards imprimés, soie et satin. Teintes variées. Rég. jusqu'à $2.98 — Spécial 99¢
Epais tricot de laine à manches longues, rehaussé de motifs appliqués. Teintes et tailles variées — Rég. $19.95 — Spécial $9.99

AU RETAGE INFÉRIEUR
Pouponnière, boutique fillette et jeune fille

Pyjamas extensibles en ratine. Choix de couleurs. Tailles : 12-18-24 mois — Rég. $3.98 — Spécial $2.99
Pantalons extensibles en nylon pour bébés. Variété de couleurs. 12-18-24 mois — Rég. $3.98 — Spécial $2.99
Ensembles de neige. Modèles et couleurs au choix. De 4 à 6x. — Rég. $24.95 — Spécial $14.99
Pour bébés : costumes de neige en borg. Rose, blanc, bleu. 12-18-24 mois — Rég. $19.95 — Spécial $12.99
Canadiennes de tweed, de suédine avec capuchon doublé d'orlon. Manteaux de lainage avec ou sans fourrure. 7 à 14 ans. Rég. jusqu'à $40.00 — Spécial $29.95
Manteaux pour adolescentes, en tweed ou en lainage. Avec ou sans fourrure — Rég. $45.00 — Spécial $29.99
Jumper de laine style "Courrèges" avec chemise et cravate. 8 à 14x — Rég. $12.95 — Spécial $5.99
Jupes ligne "A" en lainage de teintes variées. 8 à 14 ans — Rég. $8.98 — Spécial $3.99

Les commandes téléphoniques ou postales ne seront pas acceptées

6500, rue ST-HUBERT – ANGLE BEAUBIEN

Les employés de l'imprimerie La Frontière, de Rouyn, sont en grève

(P.B.-C.) — Les employés de l'imprimerie La Frontière, à Rouyn, sont en grève depuis ce matin. Cette grève a été déclarée dans les délais légaux à la suite du refus du patron de signer la convention collective qu'il négociait avec ses employés depuis le 10 septembre dernier.

M. Jean-Pierre Bonneville, propriétaire de cette imprimerie qui produit les journaux "La Frontière" et "Rouyn-Noranda Press", a accepté entre le 10 septembre et le 17 décembre toutes les modalités de la convention collective, mais à la date fixée pour la signature définitive, il s'y est refusé sous prétexte que le syndicat ne représentait pas tous ses employés.

En effet, quelques jours seulement avant la signature de la convention, M. Bonneville changeait la structure juridique de sa compagnie pour créer la "Rouyn-Noranda Offset" pour laquelle travaillent maintenant tout en faisant toujours le même travail qu'avant) six des 10 employés de l'imprimerie.

M. Bonneville prétend maintenant que le syndicat des Métallos Unis d'Amérique (unité 6795), qui négociait avec lui la convention collective depuis le 10 septembre, n'est plus représentatif de ses employés puisque six d'entre eux travaillent maintenant pour une autre raison sociale, la compagnie qu'il vient de créer. Il a donc contesté devant la Commission des relations du travail le caractère représentatif du syndicat.

A cela, le syndicat réplique par l'article 36 du code du Travail, qui spécifie que "l'aliénation ou la concession totale ou partielle d'une entreprise autrement que par vente en justice n'invalide aucun certificat émis par la Commission".

Le syndicat des employés de l'imprimerie en question prétend donc au contraire que le certificat de reconnaissance émis par la Commission des relations du travail à leur syndicat le 16 août dernier est toujours valide même si la compagnie pour laquelle ses membres travaillaient auparavant s'est scindée en deux.

"De la mauvaise foi"

M. Roméo Bouchard, représentant du syndicat des Métallos à Rouyn, nous a fait remarquer par téléphone que c'est la première fois dans l'histoire de l'imprimerie du nord-ouest québécois qu'une grève est déclarée.

"M. Bonneville fait preuve d'une mauvaise foi évidente, nous a-t-il dit. Il a accepté de négocier pendant deux mois et demi et à la dernière minute, il emploie un moyen détourné pour renier tout ce qu'il avait accepté au préalable. S'il ne voulait pas conclure la convention, il n'avait qu'à ne pas négocier. Nous étions très contents des termes de la convention. Nous souhaitons qu'il se ravise et qu'il revienne sur le geste qu'il vient de poser et qui est contraire à l'esprit de la législation ouvrière.

"M. Bonneville a toujours lutté contre le syndicalisme. Il vient encore de faire une manoeuvre anti-syndicale. Si nous n'avions pas débrayé nous risquions de détruire la vie du syndicat".

M. Jean-Pierre Bonneville est non seulement propriétaire de l'imprimerie mais également des deux journaux qu'elle produit chaque semaine. "Il est intéressant de noter aussi, disait M. Bouchard, que l'imprimerie a été subventionnée par la Noranda Mines qui a déjà prouvé qu'elle était anti-syndicale".

Le syndicat des Métallos est presque assuré d'obtenir l'appui des autres syndicats de cette ville minière, notamment de celui du Syndicat canadien de la fonction publique qui représente les employés de l'hôpital de Rouyn.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

MEDECIN DEMANDE

Médecin à sa retraite ou demi-retraite, pour travail à temps partiel dans clinique montréalaise spécialisée. Pour examen général primaire et un peu de travail administratif. Proposition très intéressante pour un médecin avec philosophie libérale dans méthodes thérapeutiques. Pour informations supplémentaires et rendez-vous à

Boîte postale 12, Dépt. 100, Rosemont

ARTISAN BOTTIER

DEMANDE A QUEBEC

Pour confection chaussures sur mesure et orthopédiques à la main. Indispensable connaître toute opération, interprétation plâtre et mesure, confection complète tige, couture, montage compris. Références exigées, candidats devront subir test, bon salaire de base, participation profit plus tous les avantages sociaux, position d'avenir pour homme dynamique, personne non qualifiée s'abstenir.

CASE 9257 LA PRESSE

ADJOINTS TECHNIQUES

Le ministère de la Défense nationale offre plusieurs emplois intéressants, à Ottawa, à des agents techniques qui feront fonction de personnel de soutien dans le domaine du dessin naval. Les emplois disponibles comprennent ce qui suit :

ELECTRICITE — Jusqu'à $7,710

Emploi No 1 — Organiser, coordonner et surveiller l'installation, l'entretien de l'équipement et des systèmes des communications à bord de navire et y apporter des modifications.

Emploi No 2 — Coordonner et mettre en application des pratiques relatives à l'obtention et à l'installation de simulateurs de systèmes d'armes en vue de l'entraînement.

MECANIQUE — Jusqu'à $7,710

Emploi No 3 — Aider à l'évaluation et à la préparation de recommandations concernant l'équipement de la transmission d'énergie électrique dans les navires de guerre, y compris les propulseurs, les engrenages, les dispositifs de couplage et autres.

Emploi No 4 — Aider à l'évaluation et à la préparation de recommandations concernant la machinerie qui se trouve sur les ports de navires de guerre, y compris l'équipement mécanique et hydraulique.

ARCHITECTURE NAVALE — Jusqu'à $7,140

Emploi No 5 — Aider les architectes navals à préparer des plans et des spécifications de contrats relatifs à des modèles de navires.

On peut obtenir sur demande des renseignements au sujet des postes précités.

Présentez votre demande IMMEDIATEMENT, sur la formule CSC 100F, "Demande d'emploi", que vous pouvez vous procurer au bureau le plus proche de la Commission du service civil OU du Service national de placement, à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, et mentionnez le numéro de concours 65-1059 et le numéro de l'emploi.

IRON ORE COMPANY OF CANADA

Postes vacants à nos installations minières de Labrador City, Terre-Neuve et Schefferville, Qué.

Ingénieur civil :
Diplômé. Minimum de 2 années d'expérience dans un bureau et sur le chantier. Fonctions comprennent l'étude, la construction, l'entretien les installations minières et municipales.

Contremaître tuyauteur :
Plombier compétant avec un minimum de trois années d'expérience en surveillance.

Contremaître urbain :
Menuisier compétent avec un minimum de trois années d'expérience en surveillance de construction de logements.

Ingénieur en construction :
Ingénieur civil avec un minimum de cinq années d'expérience dans l'entretien et la construction d'entreprises de service public.

Moniteurs de formation :
Diplômés d'un Institut de Technologie ou l'équivalent avec quelque expérience dans l'enseignement de la soudure, plomberie ou mécanique d'automobile.

Bon traitement, congés généreux et aide pour l'installation de la famille du candidat.
Les candidats sont priés de s'adresser, à titre confidentiel, au :

Service du Personnel
Dossier no.:
Iron Ore Company of Canada
2100 rue Drummond Ch. 103,
Montréal, Qué.

CARRIERES et PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont chargées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

Téléphonez à 849-4711, poste 323 ou écrivez à LA PRESSE, 7, rue St-Jacques, Montréal

OPTOMETRISTES DEMANDES

Plein temps ou temps partiel.
Pratique à Montréal

Ecrire Case 9256 LA PRESSE

REPRESENTANT DES VENTES

MATERIAUX DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE

Emco Limitée a besoin d'un représentant expérimenté et bilingue pour la Rive-Sud. Automobile fournie, bénéfices marginaux, s'adresser par lettre à

6255 Angèle, Ville de Brossard ou tél.: M. G. Sabourin, 676-1847

TECHNICIEN (NE) DIPLOME (E)

Expérimenté(e) de préférence
HOPITAL ST-JOSEPH DE ROSEMONT
276-2681, poste 276

WESTINGHOUSE

POSSEDONS OUVERTURE DANS DEPARTEMENT DU CREDIT

Age : 20 à 30 ans. Au moins 3 ans d'expérience de crédit chez grossiste. Préférence à celui gradué ou étudiant du M.C.I. Doit être bilingue. Salaire et chances d'avancement excellents. Bénéfices usuels complets. **Pour rendez-vous appelez entre 2 hres et 4:30 hres P.M. 631-9471 ext. 240, M. J. Vachon.**

RELATIONS PUBLIQUES

Un poste-clé est disponible au bureau de Montréal de notre société, l'une des plus importantes entreprises canadiennes de relations publiques. Nous offrons un travail varié et agréable, des bénéfices marginaux, l'occasion de faire valoir vos talents moyennant une rémunération appropriée et, surtout, la possibilité d'accroître votre revenu au sein d'une grande organisation. Le candidat idéal possédera les qualifications suivantes :

— Capacité de s'exprimer dans les deux langues ;
— Facilité de communication verbale et écrite ;
— Expérience dans la promotion ;
— Connaissance des relations publiques et maturité nécessaire aux responsabilités qui lui seront confiées.

Si vous pouvez satisfaire à ces exigences, veuillez faire parvenir votre curriculum à : Casier 9260, La Presse, Montréal.

REPRESENTATION DE PRESTIGE

Visiter professionnels, commerçants et hommes d'affaires dans Montréal et les banlieues.

QUALIFICATIONS : âgé de 28 à 45 ans, instruction : 10e année et plus. Bilingue. Posséder automobile. REVENUS et AVANTAGES : $8,000 à $12,000 et plus par année. Salaire et commission. Compagnie sérieuse, assurance-groupe, fonds de pension, etc. Seulement le vendeur agressif et expérimenté doit offrir ses services.

Téléphoner au gérant des ventes, JEUDI entre 10 a.m. et 5 p.m.

388-5742

LES CIRES JOHNSON

GERANT DE BUREAU ET ENTREPOT

Une compagnie prospère et établie depuis longtemps, domaine des produits empaquetés, offre une occasion intéressante, exigeant initiative, pour administration succursale, bureau régional de l'est d'exportation, à Montréal.
Le candidat bilingue choisi relèvera du gérant régional des ventes, il supervisera les activités du bureau et de l'entrepôt, ayant un personnel d'environ 10 employés. Expérience administration requise.
Cette position offre excellentes perspectives de promotion et de perfectionnement personnel. La compagnie a un excellent programme d'avantages aux employés comprenant participation aux bénéfices. Ecrire à

CASE 9258 LA PRESSE
ou pour rendez-vous — Tél. 731-7338

MORGAN

Articles nécessaires pour fêter l'An neuf!

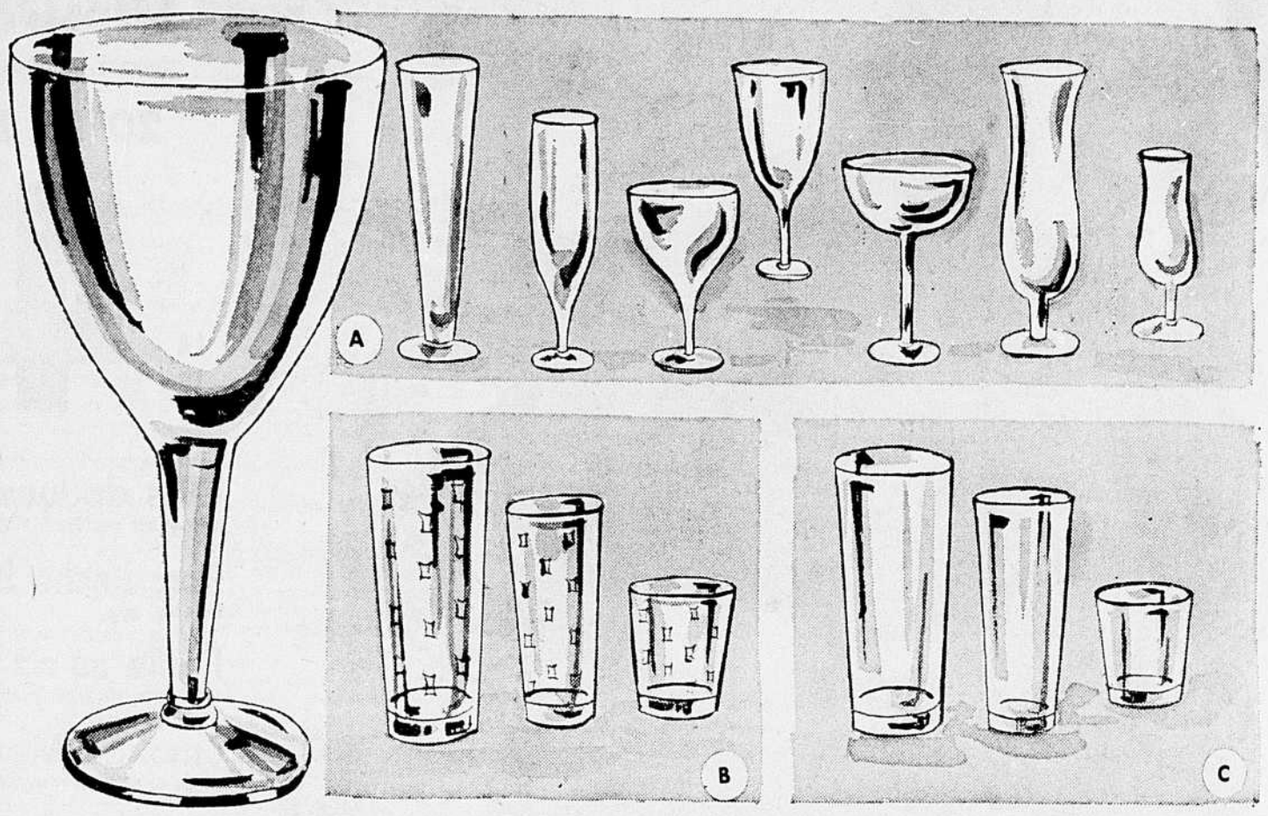

Pour toutes hôtesses... pour toute l'année... des verres en simili cristal, trois tailles !

A. Verres classiques suédois. Prix courant .95 **.59**

Exclusivité Morgan ! Verres de forme sobre, bien en main en verre étincelant et miroitant de mille feux ! Rabais de plus de 35% ... Choix de : gobelet, verre à champagne, coquetel, vin, bière (pilsner), parfait, whisky Sour ou 4 onces pour brandy bénédictine.

B. Verres "Windsor" Prix courant 3.50 la douz. **2.69**

Pour réceptions, pour usage quotidien... au rabais de plus de 20% ! Verres à fond épais, taille "Windsor" motif givré, bords de sécurité de grande résistance aux écaillements. Choix de : verre, old fashioned 6½ onces, high-ball 8¾ onces ou 12 onces. Magasin centre-ville seulement.

C. Verres de ligne sobre **6** pour **.89**

Une offre imbattable... verres de ligne sobre, élancée, fond épais et bords de sécurité contre les écaillements. Pour réceptions et usage quotidien. Choix de : verres old fashioned 6½ onces, high-ball 9½ onces ou 11½ onces.

Pas de commandes postales
QUANTITES LIMITEES
Téléphoner à 842-6261
VERRES ET CRISTAL, RAYON 74, QUATRIEME
Egalement DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD
Sauf pour article B

C'est le temps des réceptions ! Voici des disques pour la veille du Jour de l'An !

A. New Year's Eve ; Guy Lombardo et son orchestre.
Mono hi-fi 3.36 — Stéréo 4.19

B. "The Silence" (Il Silenzio, Ray Etzel.
Mono hi-fi 3.36 — Stéréo 4.19

C. Paul Jones à la Moderne ;
Mono hi-fi 2.49

D. Jet Set Dance Discotheque ;
Mono hi-fi 3.36 — Stéréo 4.19

E. Let's Have a Party with Mrs. Mills and Russ Conway ;
Mono hi-fi 3.36 — Stéréo 4.19

F. Fabulous Dance Favourites with Ralph Marterie ;
Mono hi-fi 3.36 — Stéréo 4.19

G. Chansons à répondre, Médard Lacombe ; Mono hi-fi 1.98

H. Dance Time with Sammy Kaye ;
Mono hi-fi 3.36 — Stéréo 4.19

Téléphoner à 842-6261
DISQUES — RAYON 91 — CINQUIEME
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Elégant caban en lainage "melton" offert à prix réduit !

Prix courant 19.98

16.98

Manteau pratique pour l'hiver... confection en lainage "melton" durable, chaude doublure matelassée. Modèle d'allure jeune avec capuchon attenant, solide fermeture glissière et boutons barillets en bois, parements de surpiqûres. Teintes : vert, loden, ou poil de chameau. Tailles 8 à 16.

Téléphoner à 842-6261
MANTEAUX DU BUDGET — RAYON 92 — TROISIEME
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

N'oubliez pas de faire provision de pellicules et de lampes-éclair pour fêter l'An neuf !

A. Pellicules en noir et blanc, 120, 620 et 127. ch. **42¢**

B. Pellicule en couleur 8mm ; développement inclus. **3.49**
Pellicule 35 mm. de 20 poses en couleur, développement inclus. **3.35**
Pellicule 35 mm. de 36 poses en couleur, développement inclus. **5.25**

C. Lampes-éclair : AG1 ou M2 la douzaine **1.27**
AG1B ou M2B la douzaine **1.57**
No 5 B... la douzaine **1.77**

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CAMERAS — RAYON 24 — REZ-DE-CHAUSSEE
Egalement DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Chocolats délicieux... cadeaux appropriés à la saison des Fêtes !

Gourmandises pour toute la famille ou pour vos invités ! Boîtes de 2 lb chacune remplies de chocolats de marques renommées "Pot of Gold" de Moirs ou de "Black Magic" de Rowntree. Centres délicieux et variés enrobés de doux chocolat au lait ou de chocolat pur.

"Pot of Gold" de Moirs **3.90** **"Black Magic" de Rowntree** **4.50**

Téléphoner à 842-6261
BONBONS, RAYON 25, REZ-DE-CHAUSSEE
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

LES CINQ MAGASINS MORGAN

OUVERTS TOUS LES SOIRS CETTE SEMAINE
SAUF LE VENDREDI 31 DECEMBRE
CENTRE-VILLE ET SNOWDON JUSQU'A 9 H.
DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD JUSQU'A 10 H.

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Trois franchises de la L.N. seraient accordées en 1966

La nouvelle la plus importante dans le domaine du hockey qu'il soit raisonnablement permis de prévoir dans le moment pour 1966 sera l'attribution de trois franchises par la Ligue Nationale, dans l'opinion du président de celle-ci, Clarence Campbell. "Je dis trois, mais il est possible que ce nombre soit de quatre", a-t-il dit. Il a refusé de dévoiler les noms de ces villes qui seront officiellement admises dans les cadres du circuit même s'il n'est pas le moindrement question qu'elles puissent lancer des clubs dans la course au championnat de la saison 1966-67. Mais pour elles, a-t-il expliqué, commencera le travail de recrutement de leurs joueurs et de leurs premiers préparatifs pour leur entrée en scène lorsque la ligue aura accepté officiellement un total de six nouvelles inscriptions pour la formation d'une division ouest, doublant ainsi le nombre des clubs actuels de la ligue.

Onze villes ont jusqu'ici fait application pour les six franchises projetées dans le programme d'expansion de la ligue. Les trois nouvelles demandes viennent de Philadelphie, Houston, et Nouvelle-Orléans, et dans chacun de ces cas de puissants groupes financiers, possédant toute l'expérience nécessaire dans des organisations sportives, sont les promoteurs. Mais leur handicap dans le moment est qu'aucune de ces villes n'a une patinoire répondant aux exigences de la LHN et que dans le cas de la Nouvelle-Orléans, n'en possède même pas du tout.

CLARENCE CAMPBELL

Si nous procédons par élimination, les trois villes qui obtiendront dès l'an prochain leurs franchises devraient être Los Angeles, qui a déjà une patinoire adéquate ; San Francisco, qui pourra utiliser le nouvel aréna d'Oakland qui doit être complété vers la fin d'août ou au début de septembre de l'an prochain, et Baltimore, où les autorités municipales ont voté les fonds nécessaires pour les modifications jugées nécessaires pour que le présent amphithéâtre puisse remplir toutes les exigences de la ligue.

Comme quatrième entrée possible dès 1966, nous ne voyons dans le moment que St. Louis, à condition qu'un groupe de cette ville se porte acquéreur de la patinoire actuellement la propriété de Jim Norris, des Black Hawks de Chicago. Il faut éliminer Vancouver où le projet de construction d'une patinoire nous fait penser à celui d'un stade à Montréal. Peut-être que lorsque les autorités de la ville de la Colombie-Britannique apprendront l'an prochain la remise de trois franchises et qu'elles se rendront à l'évidence qu'il restera encore sur les rangs pour les trois autres : Pittsburgh, Minneapolis-St. Paul, St. Louis, Buffalo, Philadelphie, Houston et Nouvelle-Orléans, elles feront diligence pour régler leurs problèmes.

Les joueurs, pas un problème

Nous avons demandé au président Campbell si la ligue Nationale avait pensé à créer un comité pour voir au développement des joueurs pour ces futures équipes, il a répondu qu'il n'en avait pas été question. Aucun des clubs actuels n'a non plus songé à établir de nouvelles équipes fermes quitte à les vendre plus tard aux nouveaux membres du circuit.

Le problème des joueurs n'est pas aussi critique qu'on semble bien le croire, pense-t-il. "Il y en a 500 dans les rangs professionnels dans le moment", remarque-t-il. "120 dans la ligue Nationale, de sorte qu'il ne nous en faudrait que 120 autres pour remplir les cadres des six nouvelles équipes."

Il admet qu'une foule de hockeyeurs abandonnent ce sport à un âge relativement jeune. Il ne s'étonne pas de la chose car il souligne que le hockey est un jeu qui présente des dangers de blessures, d'accidents à ceux qui le pratiquent. Puis, il y a aussi le fait qu'il est devenu un sport coûteux pour l'individu qui le pratique ou encore les clubs pour lesquels il joue si ceux-ci ne sont pas professionnels.

Le hockey est un sport qui demande un entraînement régulier, donc de nombreuses heures de pratique par semaine. Il se joue presque toujours dans des patinoires intérieures qu'il faut louer. Les clubs professionnels acceptent de faire ces dépenses dans le but de développer leurs futurs joueurs mais les autres équipes trouvent ces charges trop onéreuses. Quan un homme a atteint l'âge adulte, il ne peut plus considérer le hockey comme un sport récréatif, pense Campbell.

Le président ne prévoit pas de changements majeurs pour 1966. Les Bruins de Boston n'ont pas réclamé d'aide et aucun des clubs ne leur en a offert. Leur bail avec le Garden a encore plusieurs années à courir et celui-ci ne peut par conséquent être démoli. Il est toujours question d'un complexe sportif formidable dans cette ville mais le plan ne semble pas prêt de se matérialiser. M. Campbell dit ignorer tout de la rumeur voulant qu'Emile Francis reprenne exclusivement sa fonction de gérant général et nomme un nouvel instructeur aux Rangers si ceux-ci continuent à faire pauvre figure dans la course au championnat. "1966 s'annonce définitivement très, très bien pour la ligue Nationale. Nous vivons dans une ère de prospérité formidable."

* * *

En nous faisant part qu'Art Skov sera quelque temps inactif à cause d'une infection à une oreille qui réclame beaucoup de soins, M. Campbell nous a déclaré qu'il est satisfait du travail du personnel des arbitres. Mais comme Vern Buffey souffre d'un mal de dos, ce qui ne l'a toutefois pas empêché de continuer à officier jusqu'ici, l'absence temporaire de Skov ne sera pas sans causer quelques soucis.

Mais il n'est toutefois pas question de faire appel à aucun des juges de hors-jeux pour remplir le rôle d'arbitre.

* * *

Le nouveau cadran électrique, qui doit être installé au Forum, arrivera aujourd'hui à Montréal. Il sera transporté par pièces à l'amphithéâtre de la rue Ste-Catherine ouest. D'une valeur de $75,000, il sera installé en quelques jours. Il sera le plus complet en existence dans la ligue Nationale, même si, évidemment, il ne se compare pas à celui fabriqué par les Astros de Houston du monde du baseball.

* * *

Selon un officiel du Forum, il ne serait nullement question de construire la future patinoire sur l'emplacement réservé pour Radio-Canada dans l'est de la ville. On serait convaincu que ce site sera utilisé pour les fins pour lesquelles il a été créé et qu'il vaut mieux regarder ailleurs, près de la Place Bonaventure par exemple. Mais comme rien ne sera fait avant la fin de l'Expo de 1967, il n'y a de raison de faire diligence dans le choix d'un endroit.

Téléphoto PA

Le gardien Crozier blessé dans cette collision

L'athlète américain Tom Williams des Bruins semble porter une savate au gardien Roger Crozier dans cette collision. Crozier a été blessé au genou gauche par le patin de Williams. Crozier a quitté le jeu, mais il est revenu dans la mêlée et a remporté son deuxième blanchissage consécutif. Détroit l'a emporté 1 à 0 hier soir.

Boston baisse pavillon devant Bassen et Crozier

BOSTON. (UPI et PA) — La tenue spectaculaire de Roger Crozier permet aux Red Wings de Détroit de poursuivre leur poussée victorieuse même si les protégés de Sid Abel connaissent une période léthargique à l'offensive.

Aidé par Hank Bassen, Crozier a obtenu son deuxième blanchissage consécutif, alors que le Détroit a défait les Bruins de Boston, 1 à 0, hier soir. C'était le 4e blanchissage de Crozier depuis l'ouverture de la campagne.

Un but de Paul Henderson dans la troisième période a scellé l'issue du match.

Langlois est blessé

Ebranlé lors d'une collision avec Tom Williams à la 12e minute de jeu dans la première période, Crozier a été remplacé par Bassen. Crozier est cependant revenu devant sa forteresse au début de la seconde période et s'est très bien défendu en dépit d'une blessure à un genou. Bassen a effectué seulement deux arrêts au cours de sa présence de huit minutes sur la patinoire.

Henderson a déjoué le vétéran Eddie Johnston avec un lancer dans le coin du filet, après avoir reçu des passes de Jimmy Peters et Pete Mahovlich. Ce dernier est le frère cadet de Frank Mahovlich du Toronto.

Au cours de la soirée, Crozier a effectué 22 arrêts, tandis que Johnston a présenté une spectaculaire performance devant le but du Boston. Il a repoussé 38 fois la rondelle.

Le vétéran Norm Ullman s'est mérité une punition majeure pour avoir blessé le joueur de défense Albert Langlois à la figure avec son bâton.

La foule de 13,367 spectateurs a claqué des mains dans la troisième période, alors que les Bruins ont obtenu seulement trois lancers vers la forteresse des Red Wings.

La victoire a permis au Détroit de s'approcher à seulement deux points de la première place détenue par le Canadien, qui affrontera les Maple Leafs à Toronto, ce soir. Le Boston, détenteur de la dernière place a gagné une seule de ses 15 dernières parties.

Le Détroit a vaincu les Bruins pour la onzième partie consécutive hier soir.

DETROIT — Buts : Crozier, Bassen. Défenses : Barkley, Gadsby, Marshall, Bergman, Watson. Avants : Gregor, Smith, Henderson, McKenney, Bathgate, McDonald, Peters.

BOSTON — Buts : Johnston, Parent. Défenses : Green, Langlois, Boivin, Marotte, Woytowich. Avants : Dornhoefer, Stewart, Prentice, Oliver, Williams, MacDonald, Dillabough, Goldsworthy, Awrey, Fleming, Sanderson.

ARBITRE : Ashley.

JUGES DES LIGNES : Sopp, Pavelich.

PREMIERE PERIODE

Aucun but

PUNITIONS : Marshall 2:58, Barkley 5:01, Awrey 9:03.

DEUXIEME PERIODE

1—Détroit, Henderson (9e) (Peters, Mahovlich) 4:47

PUNITIONS : Howe 8:00, Green 15:41.

TROISIEME PERIODE

Aucun but

PUNITIONS : Green 0:51, Barkley 4:53, Ullman (majeure) 7:33.

LANCERS PAR

DETROIT	13	11	15 — 39
BOSTON	13	10	3 — 26

ASSISTANCE : 13,367.

L'URSS a raison du Canada par 6-2

COLORADO SPRINGS, Colo. (PC) — L'Union Soviétique, championne du monde au hockey amateur, a infligé une défaite de 6-2 à l'équipe nationale du Canada, hier, méritant ainsi sa deuxième victoire d'affilée dans le cadre du tournoi international de Colorado Springs.

Il s'agissait de la 11e victoire en 12 joutes de l'Union Soviétique contre l'équipe nationale canadienne. Les Soviets, qui menaient par 1-0 à l'issue du premier vingt ont pris une avance de 4-1 dans la deuxième période avant de marquer deux buts contre un seul pour le Canada dans l'engagement final.

Les Soviets occupent le premier rang de cette compétition à la ronde, ayant vaincu le Canada et la Suède tandis que la Tchécoslovaquie a enregistré une victoire de 8-3 aux dépens des Suédois.

Les deux buts du Canada ont été réussis par Jackie McLeod, joueur, instructeur et gérant de l'équipe canadienne. McLeod, qui est âgé de 35 ans, a compté ses deux buts durant la deuxième et troisième période.

SOMMAIRE

UNION-SOVIETIQUE — But : Konovalenko, Zinzer. Défenses : Drechnev, Kuzkin, Rominishevsky, Razulin, Zitsev, Brezhnev. Avants : Loktev, Alexandrov, Almeto, Mayoro, Firsov, Polupanov, Yakushev, Yurzinov, Ionov, Vikulo, Stringeno.

CANADA — But : Broderick. Stephenson. Défenses : O'Malley, Begg, Conlin, MacKenzie, Schmidt, Mosdell. Avants : McLeod, Faulkner, Dineen, McLean, Cusson, Huck, Johnston, Hargreaves, MacMillan, Bourbonnais, McCann, Cadieux, Russell, Mott, MacPhail.

Arbitre : Riley.

Juge de lignes : Trimble.

TROISIEME PERIODE

1 — URSS, Starshinov (Mayorov-Kuzkin) 5.16

Punition : McLeod 3.29.

PREMIERE PERIODE

2 — URSS, Almetov (Yakushev) 6.17

3 — Canada, McLeod (sans aide) 7.56

4 — URSS, Almetov (sans aide) 16.38

5 — URSS, Yurzinov (Yakushev) 18.39

Punitions : Bourbonnais 3.55, Rominishevsky 6.47 ; Yurzinov 7.56, Starshinov 9.36, Huck 13.48, Zaitsev 13.48, Faulkner 15.22 et 17.40 ; Begg 10.00.

DEUXIEME PERIODE

6 — URSS, Striganov (Yurzinov-Yakushev) 1.06

7 — URSS, Yakushev (Yurzinov) 6.03

8 — Canada, McLeod (MacKenzie-Kott) 15.00

Punitions : McLean 11.35; MacKenzie 12.19.

LANCERS :

URSS	11	10	10 — 31
CANADA	4	9	5 — 18

Dennis Hull à St. Louis

CHICAGO. (PA) — Les Black Hawks ont envoyé Dennis Hull, le frère de Bobby Hull, et Fred Stanfield, à leur club-ferme de St-Louis, hier.

En même temps les Black Hawks ont rappelé le joueur d'avant Dave Richardson de leur club de la ligue Centrale. L'arrivée de Richardson laisse les Black Hawks avec un joueur au-dessus de la limite, mais le gérant général Tommy Ivan doit céder un joueur de défense, croit-on.

Harris blessé

SAN FRANCISCO. — (UPI) — Le joueur d'attaque Ron Harris, des Seals de San Francisco, est retourné chez lui dans le but de subir des traitements. Il a été blessé lors d'une joute disputée le 25 décembre. Il s'est fracturé l'épaule.

Il sera inactif pour une semaine environ, tout comme l'instructeur Charlie Burns.

La tête de Shack mise à prix?

(PC) — La tête d'Eddie Shack a-t-elle été mise à prix et si oui, à quel prix ? Si tel est le cas, qui sera le premier à toucher cette récompense ?

Ce sont là des questions qui pourraient bien surgir n'importe quand maintenant que le pittoresque ailier droit des Maple Leafs de Toronto est en voix de connaître sa meilleure saison en neuf ans dans la ligue Nationale.

Tout le monde sait que Shack s'est fait des ennemis avec son style rude et bizarre pendant son séjour avec les Rangers de New York, de 1958 à 1961 et depuis qu'il s'est joint aux Leafs, il y a cinq ans.

Shack a eu plus que sa part de batailles sur la glace. Au nombre de ses adversaires réguliers on compte des noms bien connus : Gordie Howe, du Détroit ; Bobby Hull et Stan Mikita, du Chicago, et Reggie Fleming, des Bruins.

Il ne faudrait pas non plus oublier que M. Shack, maintenant âgé de 28 ans, a eu quelques différends assez orageux avec le joueur de centre Henri Richard, du Canadien de Montréal, qui visite les Leafs ce soir au Gardens de Toronto.

Eddie Shack

Peu craintif

La seule autre joute au calendrier de ce soir met aux prises les Black Hawks et les Rangers à New York.

Depuis le premier jour où Eddie Shack a commencé à faire pirouetter ses adversaires à coups de genoux, de coudes et de bâton, il y a eu à son endroit maintes menaces de représailles. Jusqu'ici, cependant, aucune de ces menaces n'a été mise à exécution.

Shack n'est pas le meilleur batailleur de la ligue, mais le drôle de patineur des Leafs n'a pas peur. Personne ne saurait l'accuser d'être un timide.

Il n'y a pas beaucoup de joueurs dans la ligue Nationale qui ont le culot d'aller darder Gordie Howe. Pour Shack, c'est une affaire de routine. Chaque fois que les Leafs rencontrent les Red Wings, c'est à Shack que revient la tâche de couvrir Howe et tout le monde au Gardens et à l'Olympia de Détroit sait jusqu'à quel point il a le don de faire sortir le grand ailier droit de ses gonds.

La dernière menace de représailles est venue de Billy Reay, à la suite d'un incident survenu dans la joute de la semaine dernière et à l'issue de laquelle Stan Mikita a accusé Shack de l'avoir dardé.

L'arbitre Frank Udvari décida d'ignorer les plaintes de Mikita et imposa à Shack une simple punition de deux minutes, pour avoir craché.

"Dites à Shack qu'il va regretter son geste", s'est écrié Billy Reay en furie après la partie. "Il peut s'attendre de se faire frapper sur la tête."

C'est bien entendu que Shack ne va pas perdre le sommeil à cause de cette dernière menace. Il en a entendu bien d'autres avant celle-là et aucune ne l'a jamais beaucoup bouleversé. Et il en entendra bien d'autres encore.

Reay s'est plaint du fait qu'un "joueur de rien" — parlant évidemment de Shack — puisse darder une étoile de la classe de Mikita et s'en tirer avec rien de plus qu'une punition mineure.

"Shack n'a même pas été rude à l'endroit de Mikita", a déclaré Punch Imlach, l'instructeur des Leafs.

Et il est bien probable qu'Imlach n'aurait aucune objection à compter un peu plus de ces "joueurs de rien" parce que Shack a tout de même marqué 14 buts depuis le début de la saison.

Deux blessés du Canadien

Pour revenir à la joute de ce soir, il est douteux que Richard puisse jouer pour les Canadiens contre les Leafs. Richard accompagnera cependant le club, mais une blessure subie dimanche soir à une épaule le fait souffrir. Henri a été frappé par Bill Gadsby, des Red Wings, et il se ressent du coup depuis.

Un autre Canadien dont on doute de la présence dans la joute de ce soir est le gardien de buts Lorne Worsley, blessé à un genou dans la première période de cette joute de dimanche. Blake lui substituera Charlie Hodge, ce soir.

Les Leafs attendent cette joute avec confiance. Ils n'ont pas subi une seule défaite dans leurs huit dernières parties, recueillant 14 points sur un total possible de 16.

Pour ce qui est des Rangers, ils seront en quête de leur troisième victoire consécutive sur leur propre patinoire.

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Canadien à Toronto
Chicago à New York

HIER

Détroit 1 — Boston 0

VICTOIRES ET DEFAITES

	Can	Chi	Tor	NY	Dét	Bos	Vic
Canadien	—	4	2	4	3	3	16
Chicago	1	—	2	4	5	4	16
Toronto	2	3	—	3	2	3	13
New York	1	1	1	—	1	3	7
Détroit	1	1	3	3	—	7	15
Boston	2	0	2	2	0	—	6
Défaites	7	9	10	16	11	20	73

JOUTES NULLES

	Can	Chi	Tor	NY	Dét	Bos	Tot
Canadien	—	0	1	0	2	1	4
Chicago	0	—	1	1	0	1	3
Toronto	1	1	—	3	0	0	5
New York	0	1	3	—	2	1	7
Détroit	2	0	0	2	—	0	4
Boston	1	1	0	1	0	—	3
Total	4	3	5	7	4	3	26

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	27	16	7	4	95	66	36
Chicago	28	16	9	3	106	72	35
Détroit	30	15	11	4	101	81	34
Toronto	28	13	10	5	78	79	31
New York	30	7	16	7	86	109	21
Boston	29	6	20	3	66	125	15

Le club Sherbrooke défait à Stockholm

STOCKHOLM. (AFP) — Les Castors de Sherbrooke, détenteurs de la coupe Allan, emblème du championnat de hockey senior canadien, ont encaissé hier leur première défaite depuis le début de leur tournée européenne, un revers de 6-5 aux mains de l'équipe suédoise de Soedertaelje.

Les Castors ont maintenant une fiche d'une victoire et une défaite dans le tournoi international de Stockholm, pour le trophée Ahearne.

L'équipe canadienne avait gagné sa première partie dans ce tournoi par un compte de 8-3 aux dépens d'une autre équipe suédoise.

Les Suédois ont pris une avance de 3-2 dans la première période grâce à deux buts d'Eilert Maeaettaea et un de Hans Caralsson. Les compteurs de Sherbrooke dans ce premier engagement ont été Bill Dupré et Réal Rousseau.

En seconde période, il y a eu trois buts suédois marqués par Einar Granath, Sqeren Maeaettae et Sven Bystroem, contre un but canadien marqué par Réal Rousseau, qui s'est révélé hier soir le meilleur joueur de l'équipe canadienne.

La troisième période fut dominée par les Canadiens qui ont marqué les deux seuls buts, grâce à René Pépin et Georges Guilbault.

Holmberg bat Belkin

NOUVELLE-ORLEANS. (UPI) — Ron Holmberg, de New York, a causé une surprise en battant le 2e favori, Mike Belkin, de Miami, en atteignant la finale du tournoi de tennis Sugar Bowl. Holmberg l'emportait par 6-4, 6-2.

L'autre semi-finale entre Ham Richardson, de Dallas, et Frank Froehling, de Miami, a été remise à cause de la noirceur.

Meneurs

EN TETE : Canadien, 16 victoires, 7 défaites, 4 joutes nulles, 36 points.

POINTS : Hull, Chicago, 45.

BUTS : Hull, Chicago, 27.

ASSISTANCES: Rousseau, Canadien, et Ullman, Détroit, 21.

BLANCHISSAGES : Crozier, Détroit, 4.

PUNITIONS : Green, Boston, 71 minutes.

Goyette au repos pendant un mois

NEW YORK. (UPI) — Les Rangers de New York projettent de rappeler un joueur de ligue mineure pour remplacer Phil Goyette, qui sera inactif durant un mois environ à cause de complications survenues à la suite d'une blessure subie dans la joute de dimanche dernier avec les Bruins de Boston.

PHIL GOYETTE

Le joueur de centre des Rangers a subi des éraflures à l'estomac lorsqu'il a été "dardé" par Ted Green derrière le filet des Bruins durant la dernière période.

Les médecins ont découvert qu'il souffrait de blessures à l'estomac et dans la région des reins, et l'ont mis au repos pour un mois.

Green reçut alors une punition de cinq minutes pour l'infraction, une des sept d'un total record de punitions encourues dans une joute.

Compteurs de la LHN

	B	A	Pts
Bobby Hull, Chicago	27	18	45
Stan Mikita, Chicago	18	20	38
Bobby Rousseau, Can.	15	21	36
Norm Ullman, Détroit	14	21	35
Gordie Howe, Détroit	15	19	34
Jean Béliveau, Can.	11	20	31
Bob Nevin, New York	17	13	30
Alex Delvecchio, Dét.	11	19	30
Bob Pulford, Toronto	14	14	29
Andy Bathgate, Dét.	11	16	27
Don Marshall, N. York	10	16	26
Doug Mohns, Chicago	10	15	25
Murray Oliver, Boston	10	14	24
Phil Esposito, Chicago	10	13	23
Phil Goyette, New York	6	17	23
John Bucyk, Boston	10	12	22
J. Laperrière, Can.	4	18	22
Ken Wharram, Chi.	12	9	21
Floyd Smith, Détroit	11	10	21
Rod Gilbert, New York	10	11	21
Henri Richard, Can.	8	13	21
Claude Provost, Can.	6	15	21
Pierre Pilote, Chicago	2	19	21
Tom Williams, Boston	9	11	20
Ed. Shack, Toronto	14	5	19
Dave Keon, Toronto	11	8	19
Jean Ratelle, New York	7	12	19
Chico Maki, Chicago	5	14	19
F. Mahovlich, Toronto	8	10	18
Ab McDonald, Détroit	5	13	18
Dean Prentice, Boston	4	14	18
Harry Howell, N. York	2	15	17
R. Backstrom, Can.	9	7	16
Bill Hay, Chicago	8	8	16
Claude Larose, Can.	6	10	16
Eric Nesterenko, Chi.	6	10	16
George Armstrong, Tor.	3	13	16
Paul Henderson, Détroit	9	7	16
Bruce MacGregor Dét.	9	6	15
Earl Ingarfield, N. Y.	10	4	14
Doug Barkley, Détroit	4	10	14

Le Canadien est choisi l'équipe par excellence, au pays, en 1965

Par Ed Simon

Le retour du Canadien de Montréal au sommet du monde du hockey professionnel après une absence de cinq ans a valu au tricolore un double honneur dans le 31e scrutin annuel de fin d'année conduit par la "Presse Canadienne" auprès des chroniqueurs et commentateurs sportifs du pays.

Les 141 chroniqueurs et commentateurs consultés ont opté pour le Canadien comme l'équipe par excellence pour 1965 et ont jugé que sa victoire en sept parties sur les Black Hawks de Chicago dans la finale pour la coupe Stanley a été la sensation de l'année dans le monde du sport au Canada.

Dans chacune des deux catégories mentionnées, le Canadien l'a emporté sur les Tiger-Cats de Hamilton, les champions de la coupe Grey en 1965.

Après avoir fini en deuxième place dans le classement final de la ligue Nationale, les Montréalais ont éliminé les Maple Leafs de Toronto dans la semi-finale pour la coupe Stanley. Les Leafs, qui avaient gagné la coupe trois ans d'affilée, se sont inclinés en six parties. L'issue de deux de ces joutes n'a été décidée qu'en période supplémentaire.

Béliveau à l'honneur

Chacune des sept parties de la finale pour la coupe Stanley a été gagnée par l'équipe jouant à domicile. Le Canadien a finalement trempé les lèvres à la coupe avec une victoire décisive de 4-0 dans la septième et dernière joute de la finale.

Conduit à l'attaque par Jean Béliveau, le Canadien a joué en champion alors que leur valeureux capitaine était sur la glace. Béliveau a été jugé le meilleur joueur des éliminatoires et s'est vu attribuer le trophée Conn Smythe.

Pour le Canadien, c'était la 13e conquête de la coupe Stanley de son histoire, sa sixième en dix saisons et ce faisant, il a donné un autre record à Toe Blake, son instructeur. Blake est en effet le seul instructeur de la ligue Nationale à avoir piloté six équipes à la coupe Stanley. Le nom de Blake apparait également sur la coupe Stanley trois fois comme joueur, deux fois avec le Canadien et une fois avec les défunts Maroons de Montréal.

Dans le scrutin pour la sensation de l'année dans le monde du sport canadien, la victoire du tricolore dans la finale pour la coupe a eu un léger avantage de 19-5 sur la victoire de 22-16 remportée par les Tiger-Cats de Hamilton sur les Blue Bombers de Winnipeg dans la finale pour la coupe Grey, à Toronto le 27 novembre.

Howe et Mlle Burka

Les Tiger-Cats eux-mêmes n'ont pas décroché la deuxième place que par un seul vote sur une autre grande performance dans le hockey, le 600e but de la fabuleuse carrière de Gordie Howe, des Red Wings de Détroit.

Neuf des rédacteurs consultés ont accordé leur préférence dans ce domaine au championnat mondial remporté par Petra Burka, de Toronto, en patinage artistique. Huit d'entre eux ont jugé que la plus sensationnelle performance a été la série d'exploits de Bill Crothers, de Markham, Ont., qui est reconnu comme le plus brillant coureur du demi-mille au monde entier.

Malgré leur défaite aux mains des Tiger-Cats, les Blue Bombers n'ont pas été oubliés au chapitre des performances sensationnelles. Six des participants au scrutin ont tenu compte de leur superbe retour contre les Stampeders de Calgary, après avoir perdu la première joute dans la finale de la Conférence de l'Ouest, une série deux de trois. Aux yeux de cinq rédacteurs, le plus sensationnel événement a été la course de touché de 109 verges réussie par la recrue Ken Nielsen dans la joute décisive contre Calgary.

Feagan et Lachance

Divers autres événements sports ont frappé les rédacteurs comme performances sensationnelles : les 200 victoires remportées par Ron Feagan et Gilles Lachance, deux conducteurs aux courses sous harnais ; les épreuves internationales gagnées par les pursang George Royal et Whistling Sea, le triomphe de l'équipe de Bobsleigh du Canada et les exploits de Nancy Greene, de Rossland, Colombie-Britannique, contre des skieuses de réputation internationale.

Sur une base de trois points pour un premier choix, deux pour un deuxième et un pour un troisième, le triomphe du Canadien dans le scrutin pour l'honneur d'être choisi comme l'équipe de l'année, a été plus décisif.

Le Canadien a recueilli un total de 276 points et 58 votes de première place. Les Tiger-Cats ont recueilli 40 votes de première place et 223 points. Loin en troisième place se trouvent les champions mondiaux du bobsleigh avec 101 points et 17 votes de première place.

Les Blue Bombers ont recueilli 74 points, bons pour la quatrième place ; les champions juniors au hockey canadien, les Flyers de Niagara Falls, ont recueilli 37 points et les champions séniors, les Castors de Sherbrooke, en ont obtenu 33.

Le Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce, champions juniors au football canadien, sont au nombre des dix premières équipes.

La candidature de Montréal atteint le COI à Lauzanne

LAUSANNE (AFP) — Montréal et Madrid ont adressé au siège du Comité olympique international à Lausanne leur candidature officielle pour l'organisation et la présentation des Jeux olympiques d'été de 1972.

Une délégation de Munich arrivera jeudi à Lausanne pour présenter la candidature de la capitale bavaroise à l'organisation de ces mêmes jeux, tandis que Vienne a demandé au COI une prolongation du délai d'inscripiton au 20 janvier prochain pour présenter sa candidature.

Pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1972, la candidature de la ville de Lathi, Finlande, est venue s'ajouter à celles de Sapporo, Japon, et de Calgary, Canada. La candidature de Lathi devra d'ailleurs faire l'objet d'un examen spécial du COI, car certaines épreuves devraient se dérouler en Suède, ce qui n'est pas conforme aux statuts du COI.

Elle est bouleversante !

Penny Gerrard

diseuse, comédienne, vedette du cinéma et de la télévision — en primeur au Canada

Jusqu'au 2 janvier au

WINNER'S CIRCLE

l'élégant nouveau cabaret du Cardy-Alpine Inn Spécialité : grillades succulentes chaque soir 8 h. à la fermeture. Dans la salle à manger, Ray Desmarais vous enchante aux accords de l'orgue Hammond.

Danse et divertissements tous les soirs au salon Mt. Baldy.

Cardy-Alpine Inn

Seulement 50 milles au nord de Montréal par l'autoroute, sortie 29

CARDY HOTELS

VERNON G. CARDY, président

SAINTE-MARGUERITE STATION, QUE.

La classification des cours d'eau

Pouvez-vous concevoir le cas d'une personne qui, ayant reçu un héritage, ne se préoccuperait pas de savoir quelle en est la nature (ce en quoi il consiste) et comment garder ou faire fructifier ce legs ? Et bien, ces gens-là existent. D'accord, ils existent comme les fous et les désaxés existent, me direz-vous.

En effet ! L'ennui c'est que l'Etat du Québec, ayant reçu en héritage un très important patrimoine (nos "inépuisables" richesses naturelles) se conduit en ce moment comme l'exemple apporté dans la première phrase de cette chronique. Ça n'a aucun sens, objecterez-vous, car le responsable de nos richesses naturelles est le plus dynamique des ministres du cabinet Lesage ! Certes. Certaines de nos richesses naturelles sont entre bonnes mains et **M. René Lévesque,** pour ne pas le nommer, a fait des prodiges (du moins, je me plais à le croire) politiques et autres relatifs à la conservation et à l'exploitation de certaines richesses naturelles, notamment la "houille blanche". Puisque nous parlons électricité, il est normal que nous parlions des eaux qui font tourner les turbines de M. Lévesque.

Or, amis lecteurs, L'EAU en lettres majuscules est, de loin, notre plus importante ressource naturelle, tant sur le plan économique, hygiène publique, que récréation et sports.

Avec son "million et quelques" lacs — sans parler des rivières . . . — le Québec est richissime. L'héritage "de nos aïeux" comme dit la chanson, n'est malheureusement pas entre les mains de M. Lévesque. Plusieurs ministres sont également "intéressés" par cette question. Si je mets "intéressés" entre guillemets, c'est qu'ils ne manifestent aucun intérêt. La preuve : on n'a même pas encore entrepris ce qui me paraît être la première chose à faire quand on a charge d'un héritage : son inventaire. En des termes plus techniques, pour employer le langage des ingénieurs, cela s'appelle : la "Classification des Cours d'eau".

Ayant quelque peu voyagé dans le Québec (y compris celui que nous appelons "Nouveau"), je sais fort bien qu'il est nullement question, à l'heure actuelle de faire la classification de TOUS nos cours d'eau. Mais, me semble-t-il ne pourrait-on pas au moins faire celle du Québec méridional ?

Par Québec méridional, j'entends le Québec **habité,** "agglutiné" aux rives du St-Laurent et, bien entendu, tout ce qui se trouve au sud, limitrophe des Etats-Unis, donc.

Cela est-il possible et est-ce qu'on l'a déjà fait ailleurs ? Oui. J'ai devant moi, quelques documents (américains, bien sûr . . .) relatifs à la classification des cours d'eau outre-frontière. Eux l'ont fait, pourquoi pas nous ?

Qu'est-ce que la classification ?

Le mot lui-même est presque explicite : déterminer que tel ou tel cours d'eau appartient à telle ou telle catégorie correspondant à un usage qualifié A, B ou C selon le cas. N'étant pas ingénieur (et c'est très heureux, vu comment on les traite . . .) il n'est pas question de vous donner "un cours" sur ces questions. Néanmoins, qu'il me soit permis de jeter un peu de lumière sur l'**a, b, c** du problème.

A : c'est le cours d'eau idéal ou "vierge". On peut boire, se baigner, pêcher des espèces "vedettes", la **truite mouchetée,** par exemple, sans souci. Ça correspond à peu près à la plupart des cours d'eau éloignés des grands centres et à presque toutes les eaux du Nouveau-Québec, **à condition** que villages et industries n'apparaissent pas dans le paysage.

B : cette seconde catégorie, moins vertueuse, n'est tout de même pas assez usée pour faire naître en nous l'inquiétude. Toutefois, on ne boit plus "directement" et si la baignade est encore à l'honneur, comme la pêche d'ailleurs, une surveillance constante est de rigueur si on ne veut pas "glisser" dans la troisième catégorie, moins souhaitable, sinon détestable. C'est le cas de la plupart des lacs laurentiens (ou des Cantons de l'Est) qui servent de "terrain de jeu" à une population sans cesse grandissante et avide de loisirs. Dans sa première partie, la **rivière du Nord** et **l'Outaouais** — pour ne nommer que ces deux-là — correspondent à peu près à cette catégorie, de rivières, comme les lacs **St-François** et **Memphrémagog,** pour les grandes pièces d'eau.

C : cette dernière catégorie m'inquiète car certains Etats l'ont tout simplement biffée du système de classification. Trop près de ce que l'on considère comme "pollution dangereuse", la lettre "C" demande une trop grande surveillance et un système d'épuration des eaux trop complexe (et trop onéreux) pour qu'il soit de "tout repos" comme on dit. Néanmoins, c'est beaucoup mieux que rien et infiniment supérieur à ce que nous avons actuellement dans la grande majorité de nos cours d'eau près des grands centres industriels.

Certaines parties du **Richelieu,** de la **Yamaska, Châteauguay** ou la **Chaudière** me paraissent aptes à se mériter la lettre "C" (et même "B" dans certains cas) mais notre beau et "majestueux" St-Laurent semble en dehors de la question et ce définitivement . . . hélas !

Ce que vous venez de lire, en quelques instants, peut vous paraître simple. Il n'en est rien ! Sachez que l'Etat du **New Hampshire** a mis **14 ans** pour classifier **55.2% de ses cours** d'eau . . .

Avec des budgets infiniment plus considérables (voir les chroniques du mois de décembre), l'Etat de **New York** a réussi à classifier **80%** de ses cours d'eau — en **18 ans.** Il convient d'ajouter qu'il vient (l'Etat de New York) de recevoir un budget de **$1,700,000,000** (oui, un milliard sept cent millions de dollars !) pour "travailler" la question pendant les prochains 6 ans . . . Est-il besoin de souligner que notre misérable **Régie des Eaux** — qui déménage à Québec ces jours-ci . . . — ne rêve même pas à de tels budgets !

Chez-nous, combien de temps ?

Ayant interrogé plusieurs ingénieurs et autres spécialistes de ces questions, il me fut répondu qu'il faudrait au moins **30 ans** (d'autres m'ont dit : **50 ans . . .**), même avec de très forts budgets, pour faire la classification des cours d'eau du Québec méridional, donc du Québec habité et industrialisé. Et je ne parle pas ici de construction d'usines d'épurations des eaux, mais uniquement de classification des cours d'eau ! Ce qui me peine le plus, en ce moment, c'est d'entendre rire une quantité d'imbéciles qui s'amusent "follement" de ce que nos voisins du sud (à New York) sont rationnés . . . et qu'ils vont être "obligés" d'acheter notre eau. Idiots ! Dans quelques années, nous n'aurons pas d'eau à leur vendre étant donné que nous n'en n'aurons même pas assez pour nous !

Que **M. Pierre Laporte,** ministre des Affaires municipales, prenne note de ce qui vient d'être dit. Mais peut-être le sait-il . . . ? Dans ce cas, s'il le sait, je me demande quelle raison il peut bien invoquer pour n'avoir rien fait en ce sens.

A DEMAIN !

Ralston demeure le joueur de tennis no 1 des E.-U.

NEW YORK. (AFP) — Pour la deuxième année consécutive, Dennis Ralston a été classé joueur "No un" des Etats-Unis par la Fédération américaine de tennis (U. S. Lawn Tennis Association) qui a rendu publics ses classements masculins pour 1965.

Grâce aux excellents résultats qu'il obtint sur les meilleurs joueurs mondiaux et notamment sur l'Australien Roy Emerson et le Mexicain Rafael Osuna, le noir Arthur Ashe a été désigné comme "No 2" devant le jeune Texan de 19 ans Cliff Richey.

Ashe a donc avancé d'une place dans la hiérarchie américaine mais Richey a, quant à lui, effectué le bond le plus sensationnel puisqu'il n'était que onzième l'an dernier.

Le Porto-Ricain Charles Pasarell a également obtenu une forte promotion puisque, douzième en 1964, on lui a remis le "No 5".

Chuck McKinley, en semi-retraite, a été classé quatrième alors qu'Eugène Scott a rétrogradé de la cinquième à la douzième place.

Rom Holmberg, ex-sixième, est redescendu à la neuvième place alors qu'Allen Fox a disparu des vingt premiers.

En double, Clark Graebner - Martin Riessen devancent C. McKinley - D. Ralston.

Voici ces classements :

SIMPLE :

1. Dennis Ralston ; 2. Arthur Ashe ; 3. Cliff Richey ; 4. Chuck McKinley ; 5. Charles Pasarell ; 6. Ham Richardson. 7. Mike Belkin ; 8. Martin Riessen ; 9. Ron Holmberg ; 10. Tom Edelfsen ; 11. Frank Froehling ; 12. Eugène Scott ; 13. Clark Graebner ; 14. Stanley Smith; 15. James McManus, etc.

DOUBLE :

1. Clark Graebner - M. Riessen 2. C. McKinley - D. Ralston 3. Frank Froehling - C. Pasarell 4. A. Ashe - T. Edelfsen 5. Robert Lutz - S. Smith.

Nelson Seibert meurt à 75 ans

KITCHENER, Ont. (PC) — Nelson Seibert, un ancien membre de cette célèbre famille de joueurs de hockey, est décédé à l'âge de 75 ans, hier, à Kitchener.

L'oncle de Nelson Seibert, Earl "Babe" Seibert, a porté l'uniforme des Black Hawks de Chicago dans les années '30.

photo Léal St-Jean, LA PRESSE

Geste précipité de Jean Maringer

L'ailier gauche Jean Maringer, du Verdun, qui s'alignait avec les As de l'Ouest lors du match d'étoiles de la ligue Métropolitaine junior 'A', s'est présenté seul contre le gardien Guy Labelle, de l'Ouest. Après avoir déjoué Labelle, Maringer a précipité son geste et il a raté le filet. Il devait toutefois se reprendre plus tard alors qu'il a logé la rondelle derrière Labelle. Les As de l'Ouest ont subi la défaite au compte de 7-5, à Montréal-Nord.

Les As de l'Ouest triomphent 7-5

par Jacques Doucet

"Quelle équipe de rêve. Un instructeur n'aurait certes pas tellement de problèmes à diriger une équipe comme celle que je pilotais ce soir", a déclaré l'instructeur Jean-Paul Renaud, des Castors de Montréal-Nord, à l'issue de la victoire de 7-5 que les Etoiles de l'Est, de la ligue Métropolitaine junior "A", venait de remporter contre les As de l'Ouest.

"Avec un tel groupe d'étoiles, un instructeur aurait la vie facile. Avec des joueurs comme Mario Gascon et Normand Goulet pour neutraliser l'offensive à cinq de l'adversaire, c'est du tout cuit. De plus, j'ai bien apprécié la tenue de deux joueurs en particulier, René Lavigueur et Robert Girard, du Laval. Ces deux défenseurs ont été formidables. Pour un club d'étoiles, la cohésion a été très bonne", a ajouté Renaud.

Robert Lepage, de la Palestre, a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts et une assistance tandis que Bernard Tremblay, du Montréal-Nord, a enregistré un but et participé à trois autres.

Mario Gascon, de la Palestre, a compté durant l'absence d'un coéquipier, Serge Favreau et Gilles Renaud, du Laval et Robert Longpré, du Montréal-Nord, ont réussi les autres buts des As de la section Est.

Chez les perdants, Jean Maringer et Judes Drouin, du Verdun, Pete Morin, George Norton et Louis Frigon, des Maroons de Lachine, ont enregistré les buts de la section-ouest, qui a subi sa première défaite sous l'égide de Phil Dalgleish, instructeur des Maroons. Dalgleish en était à sa quatrième joute d'étoiles comme pilote et il avait conduit son équipe à la victoire au cours des trois matches précédents.

Les quelque 800 spectateurs qui ont assisté à la partie à l'arena de Montréal-Nord, ont été témoin d'un match où l'offensive a nettement dominé. Les joueurs ont pratiquement ignoré la défensive et les montées d'un bout à l'autre de la glace ont été nombreuses.

Les quatre gardiens utilisés, Yvan Houle et Bob Edmonds, de l'Ouest, Guy Labelle et Bernard Rocrays, de l'Est ont été fort occupés.

PREMIERE PERIODE

1 — Est, Tremblay (Lepage-Roy)		8.10
2 — Ouest, Maringer (Hyndman-Savoie)		10.12
3 — Est, Favreau (Roy)		11.10

Punitions : Lavigueur 3.42; Tremblay, 13.35 ; Roy et Beaudoin 18.25.

DEUXIEME PERIODE

4 — Ouest, Drouin (Frigon-Beaudoin)		4.09
5 — Est, Longpré (St-Jean-Favreau)		11.58
6 — Gascon (Lavigueur)		17.02
7 — Ouest, Morin (Drouin-Comeau)		17.54
8 — Ouest, Norton (Frigon-Roy)		18.44
9 — Est, Lepage (Tremblay)		19.08

Punitions : Girard 5.58 ; Duchesne, 15.52.

TROISIEME PERIODE

10 — Est, Lepage (Tremblay-Lavigueur)		4.33
11 — Ouest, Frigon		15.48
12 — Est, Renaud (Tremblay)		17.33

Punitions: Duchesne 14.50; Comeau 19.19.

Billy Jean Moffit a dominé le tennis américain en 1965

NEW YORK. (UPI) — Billy Jean Moffit King, de Long Beach, Calif., a reçu en retard un cadeau de noces, hier, lorsqu'elle a été recommandée pour le poste de joueuse de tennis numéro un des Etats-Unis, pour 1965. Ce classement devra être ratifié plus tard par le bureau de direction de l'Association de tennis des Etats-Unis.

Mme King, qui s'est mariée récemment, remplace Nancy Richey, de Dallas, Tex., comme reine du tennis aux Etats-Unis. Leurs positions étaient à l'inverse l'an dernier. Mlle Richey est maintenant numéro 2.

Agée de 22 ans, Mme King, qui s'est conquis la réputation de trouble-fête lorsqu'elle a défait Margaret Smith, d'Australie, il y a quelques années, en 1ère ronde des championnats de Wimbledon, n'a pas perdu un match contre une rivale américaine en 1965.

Mme King a gagné trois tournois et a été défaite par Mlle Smith en finale.

Mlle Richey a remporté les championnats de l'Ouest, et le championnat national sur courts de terre battue cette année, mais fut aussi éliminée à Forest Hills par Mlle Smith.

Carole Caldwell Graebner, de Santa Monica, Calif., a été placée au 3e rang, suivie de Jane Albert, de Pebble Beach, Calif., et Mary Ann Eisel, de St. Louis.

1—Jean Moffit-King, Long Beach
2—Nancy Richey, Dallas, Tex.
3—Carole Caldwell Graebner, S.Mon.
4—Jane Albert, Pebble Beach, Calif.
5—Mary Ann Eisel, St. Louis
6—Carol Hanks, Aucamp, St. Louis
7—Kathy Harter, Seal Beach, Calif.
8—Julie Heldman, New York
9—Tory Ann Fretz, Harrisburg, Penn.

Le Rosemont subit son 1er échec en 17 joutes

Les Bombardiers de Rosemont, détenteurs du premier rang de la ligue de hockey Montréal junior, ont subi leur premier revers à la suite d'une série de 17 victoires, hier soir, s'inclinant au compte de 4-2 devant les Lions de Montréal-Est.

La seule autre équipe du circuit qui ait réussi à triompher des Bombardiers cette saison, fut celle des Zéniths de Verdun, lors du premier match du Rosemont dans cette ligue.

Molino, Bernaquez, Leroux et Bernier ont enregistré les buts des vainqueurs, tandis que Laurendeau et Bergeron ont marqué les buts des vaincus.

Parizeau brille

Dans l'autre joute à l'affiche, les Rangers de Montréal ont surclassé le collège Roussin au compte de 12-3. Michel Parizeau a dirigé l'offensive des vainqueurs avec quatre buts et deux assistances tandis que Pilon a marqué deux buts. Ouellette a marqué un but et fourni sept assistances.

Proulx, Dugas, Lefrançois, Cossette et Bourgeois ont enregistré les autres.

Lafferrière, Lessard et Beaudin ont marqué les buts du Roussin.

	J	B	A	Pts
Breton, Verdun	19	42	22	64
Piché, Rosemont	18	21	30	51
Parizeau, Rangers	22	25	23	48
Leblanc, Verdun	20	26	19	45
Bergeron, Rosem.	18	21	23	41
Obendorf, Rosem.	16	18	22	40
Chartrand, Verdun	20	14	25	39
Cloutier, Rosem.	18	19	19	38
Turcotte, S-Claire	22	14	22	36
Dufort, Ste-Claire	18	17	18	35
Molino, Mtl-Est	23	14	21	35
Rochon, Verdun	17	12	21	34
Fortin, Ste-Claire	23	15	18	33
Harvey, Mtl-Est	21	13	17	30

Bob Scheffing avec les Mets

NEW YORK. (UPI) — L'ancien pilote des Tigers de Détroit, Bob Scheffing, remplacera Eddie Stanky au poste de directeur du développement des joueurs au sein de l'organisation des Mets de New York.

Stanky a quitté les Mets afin d'accepter le poste de gérant des White Sox de Chicago il y a deux semaines.

Doug Jones bat Archie McBride

MIAMI, BEACH, Flo. (UPI) — Le poids lourd Doug Jones, de New York, a knockouté Archie McBride, de Trenton, au cinquième assaut d'un match qui devait en durer 10, hier soir, à Miami Beach.

Jones, qui espère obtenir un match de championnat contre Cassius Clay, a encaissé une solide attaque au corps durant les trois premiers assauts. Après un repit à la quatrième reprise, Jones a atteint son rival d'une solide droite à la mâchoire et McBride a croulé au tapis.

Un repas que votre famille n'oubliera pas de sitôt !
HOMARD — CRABE — "SCAMPI"
autant que vous pouvez en manger
du DIMANCHE AU JEUDI inclusivement
Permis de la R.A.Q.
$6
Du nouveau à partir du 28 décembre
VISITEZ NOTRE DISCOTHEQUE
"LA CORVETTE"
à gogo
Une surprise vous attend
Votre veston, votre cravate et vos 20 ans sont obligatoires.
aux Mouettes sea food
1280, boul. Laurentien près Canadair, 744-2845

Santana bat Emerson et sauve l'honneur chez les Espagnols

SYDNEY. (UPI) — Manuel Santana a sauvé l'honneur des Espagnols en battant Roy Emerson par trois sets à un dans une enlevante bataille de tennis entre ces deux grands champions.

Santana a défait le champion de Wimbledon par 2-6, 6-3, 6-4, 15-13, et aussitôt qu'il eut frappé le point gagnant, on a assisté à des scènes sans précédent. Les spectateurs espagnols, fous de joie, entourèrent leur compatriote et tentèrent de le soulever sur leurs épaules.

On n'avait jamais vu pareille démonstration sur aucun court de tennis en Australie.

Les 400 Espagnols qui avaient fait un très long voyage pour venir applaudir leurs héros et n'en avaient pas eu la chance encore puisqu'ils avaient perdu les trois premiers matches et la série déjà, sautèrent sur le gazon préparé avec un soin jaloux, faisant des trous avec les hauts talons de leurs souliers.

Les Espagnols, brandissant leur drapeau national et vêtus de mantilles rouges et or qui donnaient un air de fiesta à la série, déjouèrent les officiels qui tentaient de les retenir.

Ils dansèrent la conga, frappant du pied et applaudissant en levant leurs enfants haut dans les airs. Ils dansèrent ainsi ensuite de chaque côté du court. Les officiels furieux ne purent les contrôler, mais les policiers formèrent un cordon qui empêcha les Espagnols en délire de retourner sur le court.

Le grand match de toute la série

Une assistance surprenante de 7,000 spectateurs s'était rendue au White City Stadium pour voir cette finale opposant Manuel Santana, le champion en simple des Etats-Unis et reconnu comme le roi sur les courts de terre battue, et Roy Emerson deux fois champion de Wimbledon et sûrement un des meilleurs sur gazon.

Alors que le match d'hier, en double, fut disputé par une chaleur torride, le temps frais d'aujourd'hui faisait contraste. Le groupe d'Espagnols venus encourager leurs compatriotes, bien que déçus de l'incapacité des leurs à conquérir la coupe Davis, étaient encore tous présents et portaient leurs costumes multicolores nationaux.

Ils attendaient d'ailleurs avec impatience ce qui s'annonçait comme l'attraction de la série : la confrontation de deux champions. Les Espagnols furent vivement déçus au tout début du match, alors que l'Australien gagnait le premier set en 23 minutes seulement, au compte de 6-2.

A ce moment, il semblait que Santana ne maniait qu'une seule arme, son coup de revers rapide, mais qui ne lui apportait que de rares points.

Mais après le premier set, Santana montra beaucoup de combativité, d'habileté et de résistance. Emerson eut du mal avec son service jusqu'au 4e set, et il était trop tard à ce moment.

Santana retourna les services d'Emerson avec facilité et confiance, prenant constamment l'Australien à contre-pied et retournant souvent de son revers aux pieds d'Emerson.

Vraiment la pire équipe

BOURNEMOUTH. (PA) — "On ne reverra plus ça, non jamais plus ça", grommelait le capitaine de la pire équipe de soccer britannique.

Dans une tentative désespérée de gagner au moins un match, l'équipe Hillingdon rencontre l'équipe féminine de Shaftesbury, lundi.

Les Hillingdoniens ajoutèrent à l'ignominie, alors qu'ils furent défaits par 7-5 par les filles.

"C'est presque incroyable", a déclaré Brian Watkins, le capitaine du Hillingdon. "J'aurais pensé que nous aurions au moins gagné cette joute-là".

En 30 joutes au cours de la saison dernière, le Hillingdon n'a remporté aucune victoire. Leurs adversaires ont marqué 283 buts contre eux.

A la fin de la saison, le Hillingdon rencontra le Wimborne St. Giles, un autre club qui n'avait pas remporté de victoire. Ce dernier l'emporta, et depuis ce temps Hillingdon qualifie son club de plus mauvais en Grande-Bretagne.

Cette saison-ci, le Hillingdon a perdu ses 16 parties à date et a accordé plus de 100 buts.

Quand l'équipe féminine parut sur le terrain, il lui manquait une joueuse.

"Au moins, nous sommes assez galants", faisait remarquer Watkins. Et il offrit à l'équipe féminine une substitut du nom de Brian Blake. C'est lui qui marqua le premier but du match contre le Hillingdon.

connaissez-vous votre HOCKEY?

Question — Au cours d'une mêlée ou lors d'un lancer rapide vers le gardien de buts, celui-ci brise son bâton. Ce même gardien peut-il continuer à jouer avec son bâton brisé sans encourir une punition ou doit-il laisser tomber celui-ci et s'en procurer un autre lors du prochain arrêt du jeu ?

Réponse — Selon le règlement 47B, un gardien de buts peut continuer à jouer avec un bâton brisé sans encourir de punition jusqu'à ce qu'on arrête le jeu ou qu'on lui donne un bâton réglementaire.

ski
au MONT STE-ANNE
Les plus hautes pistes dans l'est du Canada; (2,625 pi. d'altitude). La première télé-cabine aérienne.
MOTEL LE VOYAGEUR
2250, bl. Ste-Anne, Québec à 15 minutes du Mont Ste-Anne. Piscine intérieure. Salle à manger. Bar.
SPECIAL SKIEURS : $11. le couple. Enfants moins de 12 ans, sans charge.
Réservation 1-418-661-7701.

Dans l'temps des Fêtes,
YA D'LA VIE...
YA D'LA LAURENTIDE
Bière
LAURENTIDE
Ale
Ne manquez pas "Y a du ski", à CFTM-TV (Canal 10), tous les jeudis, à 6h.45 p.m.

WEST ISLAND SCHOOL COMMISSION

SOUMISSIONS

Les entrepreneurs généraux sont invités à faire parvenir des soumissions pour la construction de l'école Beacon Hill à Beaconsfield, Québec, comprenant 12 classes et un gymnase.

Les soumissions cachetées devront être adressées à la
West Island School Commission,
501 Chemin St-Jean,
Pointe-Claire, Québec
marquées clairement "soumission pour l'école Beacon Hill" d'ici 4 heures de l'après-midi (heure normale)

MARDI, 18 JANVIER 1966

Toutes les soumissions seront ouvertes lors d'une assemblée publique tenue mardi le 18 janvier 1966, à John Rennie High School, 501 Chemin St-Jean, Pointe-Claire, P.Q., à 8 h. 15 p.m.

On pourra obtenir les plans, prescriptions, conditions et formules de soumission des architectes, Fish, Melamed, Croft & Grainger, 1310 Greene Avenue, Westmount, Québec, après présentation d'un chèque visé au montant de $50.00 à l'ordre des architectes. Tel dépôt sera remboursé sur réception des plans et spécifications, en bon état, aux architectes ci-dessus, en dedans de dix jours de la fermeture de la soumission.

Une acceptation d'assurance, garantissant l'émission d'une caution d'execution de 50% et d'une caution de dedommagement de 50% pour la main-d'oeuvre et les matériaux, doit accompagner chaque soumission.

Un chèque visé au montant de $25,000.00 à l'ordre de West Island School Commission, doit aussi accompagner chaque soumission.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

Kenneth B. Thomson,
Administrateur des Affaires
et secrétaire-trésorier.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER No CCEU 5-1602A (E.J.L.)

Projet : Service de nettoyage et d'entretien des immeubles sur l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967.

Des soumissions sous enveloppe cachetée, portant à l'extérieur mention du contenu et adressée à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, 685 Cathcart, Montréal, P.Q., seront reçues jusqu'à 4:00 heures de l'après-midi (H.N.E.)

le MARDI 1er février 1966

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment, à Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, St-Jean, Terre-Neuve, Winnipeg, Manitoba, Regina, Saskatchewan, Edmonton, Alberta, Vancouver, B.C., Victoria, B.C., Charlottetown, Ile du Prince Edouard, Halifax, Nouvelle-Ecosse, Fredericton, Nouveau - Brunswick, ainsi qu'à la salle des plans de la CCEU à Montréal. On peut se procurer plans et devis et formules de soumission auprès du Service des Plans de la CCEU, au 24ème étage de la Place Ville-Marie à Montréal moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt de $100. Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME
secrétaire

24ème étage
Place Ville-Marie
Montréal, P.Q.

Canada,
Province de Québec,
District d'Arthabaska.
No 709-F

COUR SUPERIEURE
"En faillite"

Dans l'affaire de la faillite de :
J. L. TALBOT LIMITEE, un corps politique et incorporé ayant son siège social à 231 A, rue Notre-Dame Est, Victoriaville, Qué.

Avis est par les présentes donné que la compagnie "J. L. TALBOT LIMITEE", de Victoriaville, Qué., a fait une cession le 20ième jour de décembre 1965, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8ième jour de janvier 1966, à 10.00 heures de l'avant-midi, au bureau de Me Roland Provencher, le Séquestre Officiel, au Palais de Justice, en la ville d'Arthabaska, dans la province de Québec.

Daté de Victoriaville, ce 24ième jour de décembre 1965.

JEAN ROY, C.A., syndic.

Bureaux du syndic :
142 Est, rue Notre-Dame,
Victoriaville, Qué.

CN

LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
Région du Saint-Laurent

Pose d'une tuyauterie de 12 pouces à vapeur à haute pression et de la tuyauterie auxiliaire de la gare Centrale de la Centrale thermique de la rue Nazareth jusqu'à la chambre de chauffage mécanique.

DATE-LIMITE REPOUSSEE A PLUS TARD

Nous désirons aviser par la présente tous les intéressés que la date-limite pour la réception des soumissions relatives aux travaux décrits ci-dessus est repoussée, du 28 décembre 1965 (comme on l'annonçait précédemment) jusqu'à 4 h. de l'après-midi, heure normale de l'Est, le 4 janvier 1966.

Les plans, devis descriptifs, formules de soumission et tous autres documents relatifs au contrat s'obtiennent aux bureaux de l'ingénieur régional, porte 302, gare Centrale, Montréal, Québec, sur dépôt d'un chèque visé à l'ordre des Chemins de Fer Nationaux du Canada, au montant de $50. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires dès qu'ils auront remis en bon état au chemin de fer les plans et devis descriptifs en deçà de trente jours après d'adjudication du contrat.

Le vice-président,
J. A. McDONALD.

GÉRANT
VENTES D'AUTOMOBILES

Pour concessionnaire General Motors, partie ouest de la ville. Recherchons homme expérimenté, bilingue, possédant initiative et désirant rémunération élevée pour ses services. Les candidats doivent être âgés de 35 à 45 ans, consentant à assumer responsabilités. Excellente proposition, auto fournie et avantages collectifs.

S'adresser au gérant général

4501 avenue Bannantyne, Verdun

NATIONAL QUARRIES LIMITED

Avis est donné que la compagnie National Quarries Limited s'adressera à l'Honorable secrétaire de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Daté à St-Michel, Québec,
ce 2e jour de décembre, 1965.

Le Secrétaire,
D. P. CASSIDY.

Dossier A.T.B. no 2-C369-1
Documentation no 242

COMMISSION DES TRANSPORTS AERIENS

Ottawa, Canada

Demande présentée par la Canadian Marconi Company en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial.

La Canadian Marconi Company a demandé à la Commission des transports aériens l'autorisation d'exploiter, d'une base située à Montréal (P.Q.), un service aérien commercial spécialisé (classe 7) consistant en un service de publicité et de photographie aériennes, au moyen d'aéronefs à voilure tournante.

Toute personne qui désire soumettre des observations concernant cette demande doit en faire tenir un exposé complet au Secrétaire de la Commission des transports aériens, Queensway Towers, 200, rue Isabella, Ottawa (Ontario), au plus tard le 17 janvier 1966, et déclarer qu'un exemplaire de cet exposé a été envoyé à la même occasion à la requérante dont l'adresse est : 2442, avenue Trenton, Montréal 16e (P.Q.)

On peut obtenir de plus amples détails sur cette demande en s'adressant à la Commission.

LA COMMISSION DES TRANSPORTS AERIENS

OTTAWA, CANADA
le 17 décembre 1965

Terrains à mettre en valeur

AEROPORT INTERNATIONAL DE TORONTO (Malton)

Le ministère des Transports offre des terrains à louer à l'aéroport international de Toronto sur la Renforth Drive.

Il invite les intéressés à lui soumettre des projets de mise en valeur d'une propriété consistant en trois parcelles de terrain, la première comprenant 16.84 acres plus ou moins, la deuxième comprenant 3.3 acres plus ou moins et la troisième comprenant 2.2 acres plus ou moins.

Le ministère des Transports cédera cette propriété à bail pour un long terme qui n'excédera pas cinquante (50) ans. Il envisage de passer un bail net avec le locataire qui paiera toutes les taxes sur les terrains et sur les bâtiments. Pour plus de détails, s'adresser à :

M. J. J. Lundy
Surintendant régional,
Gestion des biens
Ministère des Transports
25 est, avenue St-Clair
Toronto 7 (Ont.)

M. A. A. Speer
Gérant régional de l'Immeuble
Ministère des Transports
225, rue Jarvis
Toronto 2 (Ont.)

Le Surintendant,
Gestion des biens
Ministère des Transports
Bureau 1242, immeuble
temporaire no 3
Ottawa 4 (Ont.)

Les soumissions cachetées, portant sur l'enveloppe la mention "Offre confidentielle de location et de mise en valeur de propriété — Renforth Drive" doivent être adressées au Chef des achats et des contrats, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa 4 (Ont.), et lui parvenir au plus tard à 2 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le 16 février 1966.

Le Chef des Achats
et des Contrats,
J.-A.-G. Saint-Laurent

Usine de la Volcano dans la zone industrielle maskoutaine

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Les dirigeants de la compagnie Volcano ont en principe accepté les offres de la ville de Saint-Hyacinthe, relatives à l'établissement d'une usine dans la nouvelle zone industrielle. Après plusieurs démarches, ainsi qu'un échange de correspondance, les conditions de l'entente ont été confirmées.

Les ingénieurs de l'entreprise ont déjà préparé des études sur le choix d'un emplacement à proximité de la route transcanadienne. Appartenant à la ville, ces terrains se céderont au prix coûtant et moyennant un léger excédent recommandé par le gouvernement du Québec.

Dans une récente lettre au conseil municipal, les dirigeants de la Volcano l'ont remercié des avantages mis à leur disposition. Le résultat se traduira par une expansion, qu'ils qualifient de sans précédent dans l'histoire de la firme. Toutefois, Saint-Hyacinthe devra acquérir la deuxième usine de la Volcano, c'est-à-dire l'ancien immeuble de la compagnie Gotham Hosiery, temporairement loué à la compagnie Volcano, en attendant la construction de son ensemble industriel.

Le maire maskoutain, M. Lafontaine, a signalé les intentions d'une autre firme, désireuse d'occuper dans l'immeuble de la Gotham l'espace libre au troisième étage. On entretiendrait des pourparlers à ce sujet. D'après les commentaires du maire, l'installation de ces deux entreprises industrielles à Saint-Hyacinthe marquerait le début d'une ère de prospérité. Elle ajoutera aux succès déjà reconnus des industriels maskoutains, dans plusieurs domaines de l'activité économique.

De l'avis de M. Lafontaine, les investissements dans l'entreprise Volcano pourraient atteindre et même dépasser le million de dollars. Il a précisé que l'ensemble industriel fournirait du travail à environ trois cents hommes. Dans la décision de la firme Volcano, le maire voit aussi un exemple apte à inciter d'autres industriels à se prévaloir des nombreux avantages qu'offre la ville de Saint-Hyacinthe.

TERRAINS
A VENDRE
à CHOMEDEY-OUEST
(VILLE LAVAL)
et à CHATEAUGUAY

Terrains prêts à bâtir, à partir de 30 cents le pi. car. 5 ans pour payer. Formalités devant notaire. Une occasion à ne pas manquer!

DEMANDEZ
M. Paradis - Tél. 254-5351

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES E-15
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 18 janvier 1966
Région Métropolitaine

ETALAGE, EMONDAGE ET ABATTAGE DES ARBRES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document E-15 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats
Suite 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de dix mille dollars ($10,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 27 décembre 1965.

GERANT DE SERVICE

Bilingue, expérimenté, pour dépositaire GENERAL MOTORS métropolitain, en pleine expansion

Prendre rendez-vous avec

M. LOUIS MASSON à 688-3892

INGENIEUR en RESIDENCE

Expérience non requise. Sera initié comme ingénieur des méthodes en résidence dans nos ateliers de confection vestimentaire, plan réorganisation. Programme de conseillers en administration. Il faut être bilingue, 22 à 28 ans, 1½ à 2 ans études supérieures ou l'équivalent.

Faire parvenir renseignements immédiatement à
M. R. E. CONNELLY,

D'Allaird's Manufacturers Co. Ltd.
7060 rue HUTCHISON — Montréal 15

DEMANDE DE PERSONNEL

GERANT DE DEPARTEMENT DE FERRONNERIE

VOYAGEUR D'EXPERIENCE DANS LE DOMAINE DE LA QUINCAILLERIE DE CONTRAT

JEUNE HOMME AVEC EXPERIENCE DANS LA PREPARATION DES COMMANDES DE QUINCAILLERIE ET DE SERRURERIE

S'adresser à M. Gilles Lamy

QUINCAILLERIE DURAND LTEE

804 ouest, rue St-Jacques, Montréal — 866-3541

Quand les "walkie-talkies" s'en mêlent !

La popularité des "walkie-talkies" jouets cause des maux de tête, ces jours-ci, aux amateurs qui se servent des ondes radio sur les longueurs autorisées par l'Etat fédéral.

Depuis le début de la période des fêtes, des centaines d'enfants et d'adolescents ont en effet entre les mains un jouet nouveau qui a déjà réussi à soulever les protestations indignées des sans-filistes "bona fide". Il s'agit d'un petit "walkie-talkie" à transistors, capable de transmettre une conversation sur une distance variant entre quelques centaines de verges et un mille. L'appareil, qui émet avec une puissance de 0.1 watt, peut être utilisé par n'importe qui, sans permis du ministère fédéral des Transports.

Or, la prolifération de ces innocents jouets, et surtout l'usage parfois diabolique qu'en font les adolescents, cause des ennuis aux usagers des longueurs d'ondes réservées aux particuliers ; les messages "à la James Bond" viennent en effet surgir effrontément dans les écouteurs des sans-filistes qui s'adonnent très sérieusement, eux à la radio amateure.

Partout, dans l'est du Canada et des Etats-Unis, des amateurs ont capté ainsi des "messages de détresse" ou encore des conversations "mystérieuses" qui n'étaient le fait, vérification faite, que d'adolescents s'amusant dans les parages avec leurs petits "walkie-talkies".

A Montréal, le président d'un groupe d'amateurs qui est en voie d'organiser un réseau d'urgence de radio (un vrai), M. Jack Coleman, de la "Radio Emergency Associated Citizens Team" (REACT), a déclaré qu'on devrait réserver une longueur d'onde spéciale à ceux qui n'utilisent la radio que pour s'amuser. Il est possible que son groupe envoie une pétition en ce sens aux autorités.

Le "grand Saint-Jean" englobe Iberville

SAINT-JEAN. (R.P.) — Le "grand Saint-Jean", pour le maire L.-N. McMillan, comprend les villes d'Iberville, de Saint-Luc, St-Athanase et Saint-Jean-paroisses. Invité à préciser sa pensée, le maire de Saint-Jean a dit qu'il englobait la ville d'Iberville "parce que cette localité est trop près de nous pour que nous l'ignorions".

"Le temps est venu, a-t-il dit, de centraliser les dépenses. Le temps des petits villages est révolu !" M. McMillan estime que la fusion de ces villes et paroisses peut se faire d'ici cinq ans, dix ans ! "Tout dépendra des autorités du Québec."

A son avis, le temps est venu pour la ville de Saint-Jean de "s'occuper des autres". Il ajoute : "Et on y pense !"

Après la période des fêtes, accompagné de quelques membres du conseil, le maire McMillan se rendra à Québec afin de se renseigner sur la nouvelle loi des fusions volontaires.

Nouveau lieut.-colonel

Le major Robert Therriault, de Québec, sera promu au rang de lieutenant-colonel, à compter du 14 février prochain. Le colonel Therriault a de plus été désigné pour aller suivre le prochain cours du Collège de la Défense de l'OTAN, à Paris. Actuellement commandant adjoint du 2e bataillon du 22e Régiment en Allemagne de l'Ouest, le colonel Therriault a fait ses études au S. Patrick's High School de Québec et à la faculté de Commerce de l'Université Laval.

L'affaire de la loterie remise au 18

Anthony Sullivan et sa belle-mère, Mme Francis Kelly, qui devaient subir leur enquête préliminaire hier, devant le juge Paul Hurteau, sous l'accusation d'avoir été en possession de millions de billets de loterie irlandaise, reviendront devant la cour le 18 janvier prochain.

C'est à la suggestion de la Couronne elle-même que l'instruction de l'affaire a été ajournée à cette date.

Les habitants s'entendent bien avec la police à St-Pierre-et-Miquelon

SYDNEY, N.-E. (PC) — Le gouverneur Georges Pouliot de Saint-Pierre-et-Miquelon, petit archipel français voisin de Terre-Neuve, est descendu hier à Sydney au cours d'un vol vers Paris en vue de faire un rapport de routine au ministre français des Affaires d'outre-mer.

Dans une entrevue qu'il a accordée à l'aéroport, il a déclaré que les relations entre les habitants de l'archipel et la force policière étaient plutôt bonnes.

Près de 130 policiers spéciaux ont été dépêchés de Paris vers l'archipel au mois d'avril dernier au cours d'une période de malaise. Des manifestations et une grève générale de trois jours avait été déclenchées en guise de protestation contre la police française.

M. Jacques Herry, gouverneur de l'archipel à l'époque a été remplacé, au terme de son mandat de trois ans, en octobre dernier, par M. Georges Pouliot.

Le gouverneur Pouliot, qui devait quitter Montréal dans la soirée à destination de Paris retournera à St-Pierre vers la fin du mois de janvier.

Le CTC veut une politique économique plus réaliste en '66

OTTAWA. (PC) — Le Congrès du travail du Canada oeuvrera dans le sens d'une orientation plus réaliste dans le domaine du travail et du développement économique au Canada en 1966, déclare M. Claude Jodoin dans son message du Nouvel an publié hier.

Le Congrès soulèvera ces questions lors d'une rencontre de ses dirigeants avec les représentants du gouvernement au début de l'année.

"Nous réclamerons en outre une accélération des activités du Conseil économique du Canada afin que tous les secteurs de la population puissent jouer le rôle qui leur revient dans l'élaboration d'une planification dont le pays a tant besoin".

Le CTC poursuivra ses efforts dans le but d'améliorer la sécurité sociale et les lois qui s'y rattachent "en mettant la priorité sur l'adoption d'un programme d'assurance-santé véritablement complet".

La situation de l'embauche au Canada s'est sensiblement améliorée, particulièrement durant la dernière partie de l'année, a ajouté M. Jodoin.

"Mais un climat d'incertitude et le fait qu'un nombre sans précédent de jeunes gens entreront bientôt sur le marché du travail rendent bien évident que la situation actuelle ne donne pas de certitude quant à l'avenir".

Il nous paraît évident qu'un grand nombre de travailleurs dans divers secteurs font face au très grave problème de l'insécurité de l'emploi, a-t-il ajouté.

"A maintes reprises l'opinion a été alertée au sujet de l'écart qui existe entre le développement des moyens techniques de production et leur adaptation aux réalités humaines... on doit abolir sans délai cet écart".

Naissances Décès Remerciements In memoriam

BEAUCHEMIN (Hector) — A Hull, le 26 décembre 1965 à l'âge de 70 ans, est décédé M. Hector Beauchemin, époux de Eliane Sénécal, demeurant 15 rue Lambert, Sorel. Outre son épouse, il laisse dans le deuil Guy Beauchemin et son épouse de Hull, un fille Micheline Beauchemin, de Montréal, une soeur, Mme Gaston Morency (Lucie) et son époux, de Montréal; 2 frères M. Jean Beauchemin et son épouse, et M. Moïse Beauchemin, tous deux de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Mandeville et Mineau,
80 rue Charlotte, Sorel,
pour se rendre à l'église St-Gabriel Lalemant de Sorel, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Lucille) — A Laval-des-Rapides (Cité Laval), le 27 décembre 1965, à l'âge de 28 ans, est décédée Lucille Bélanger, fille J. Albert Bélanger et de Germaine Desrochers. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130, boul. Henri-Bourassa Est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Bon-Pasteur, Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S. V. P. pas de fleurs.

BERGEVIN (Léona) — A Cité LaSalle, le 27 décembre 1965 à l'âge de 75 ans est décédée Mme Omer Francis Bergevin, née Léona Viau, fille de feu Elie Viau de St-Chrysostome, demeurant 8826 rue Centrale. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin,
7619 Boul. Lasalle,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLIER (Joseph) — A Coteau-du-Lac, le 26 décembre 1965 à l'âge de 81 ans est décédé M. Joseph Bouthillier, époux de feu Rose-Anna Varin, demeurant Ste-Clotilde. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Lionel Demers,
27 rue Notre-Dame,
St-Chrysostome,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Clotilde de Châteauguay où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUILLARD (Lucienne) — A Lachine, le 28 décembre 1965, à l'âge de 56 ans, est décédée Lucienne Couillard fille de feu Joseph Couillard et de feu Emeletine Liboiron, autrefois de Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUSSON-THERIEN — A Rigaud, le 26 décembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Thérien, née Isabel Cusson, mère de M. Paul Thérien, employé de la commission des liqueurs de Rigaud. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Fils
Rigaud
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Victorine) — A Ville St-Michel, le 27 décembre 1965 à l'âge de 46 ans est décédée Mme Ovila Demers, née Victorine Lavigne, demeurant 8440 - 25e Avenue, mère de Pierrette, (Mme Harry Wingfield), Jean-Guy, Normand, Yvon, Léo, Claude. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661 rue Jean-Talon est,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-René-Goupil, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE MONTIGNY (Adélard) — A Verdun, le 27 décembre 1965 à l'âge de 72 ans, est décédé M. Adelard De Montigny, époux en 1ères noces de Rose-Anna Chalifoux et en 2es noces de feu Agnès Décarie et en 3èmes noces d'Eva Lacombe, demeurant au 3765 Ethel. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3565 Boul. LaSalle,
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DERY (Alice) — A Montréal, le 28 décembre 1965 à l'âge de 61 ans est décédée Mme Henry Déry née Alice Brassard, demeurant au 2220, Bailargé. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8628 rue Hochelaga
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS (Gérard) — A Montréal, le 27 décembre 1965 à l'âge de 40 ans, est décédé Gérard Desautels, époux de Ines Robbio. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Lucien) — A Montréal, le 27 décembre 1965 à l'âge de 60 ans est décédé M. Lucien Desjardins, gérant de la Circulation du Journal La Presse, époux de Marie-Anna Payette, demeurant rue Frontenac. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré et de là au cimetière de Sorel lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Donald) — Accidentellement à Montréal, le 24 décembre 1965 à l'âge de 25 ans est décédé M. Donald Desmarais, pompier de la Ville de Montréal, époux de Lise Brissette, demeurant à 537, Sicard. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4935, rue Adam
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Clément-de-Vlauville où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARNHAM (Rose) — A Joliette, le 28 décembre 1965 à l'âge de 80 ans est décédée Mme veuve William James Farnham née Rose Tenant. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit,
2102, rue Fullum
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUBERT (Donat) — A Beauharnois, le 24 décembre 1965 à l'âge de 52 ans est décédé M. Donat Faubert employé de la Cité de Beauharnois depuis 22 ans, époux de Laurette Beausejour, demeurant 26 rue Dupuis, Beauharnois. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Enrg.,
127 rue Ellice,
pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois, où le service sera célébré à 11 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERRO (Charles) — A l'Hôpital Victoria, le 27 décembre 1965 à l'âge de 56 ans est décédé Charles Ferro, autrefois de la Metropolitain Life Insurance, époux de Joséphine Gentile. Père de Mme Pierre Lauzier (Norma). Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est rue Jean-Talon
à 9 hres 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGLIARDI (Dominique-Antonio) — A Châteauguay, le 26 décembre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Dominique-Antonio Gagliardi, époux de Marie-Louise Gariépy, demeurant chez sa fille Mme Georges-E. Bouvier, 379 Boul. Youville à Châteauguay et 3580 rue Joliette à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges-E. Bouvier
63, rue Taylor
Châteauguay Station
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Châteauguay Station, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Maria) — A Pincourt, paroisse de St-Henri de Mascouche, le 28 décembre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Rosaire Gagné, époux de feu Maria Cantin, demeurant Montée Pincourt, à Mascouche. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis
193 rue St-Louis à Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Mascouche, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. •

GEOFFRION (Augustine) — A Montréal, le 26 décembre 1965 à l'âge de 74 ans est décédée Mlle Augustine Geoffrion, célibataire, ex-institutrice de la Commission scolaire de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Demers,
231 Boul. Laurier, Beloeil,
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Charles-sur-Richelieu, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERMAIN (Paul-Emile) — A Montréal, le 26 décembre 1965 à l'âge de 46 ans est décédé M. Paul-Emile Germain, époux d'Annette Sirois, demeurant au 3437, Ste-Emilie. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOUDE (Marie-Anne) — A Montmorency, le 28 décembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Marie-Anne Tremblay, épouse de Onésiphone Houde, demeurant 110 Boul. François-Xavier. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. X. Bouchard Enrg.
4100 boul. Ste-Anne
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église St-Grégoire où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JONES (Flore) — A Montréal, le 28 décembre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Georges Jones, née Flore Royer. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée &
Société Coopérative de Frais Funéraires, 7384 rue St-Denis
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Holy-Family, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER (Normand) — A Ste-Scholastique, le 26 décembre 1965 à l'âge de 20 ans est décédé Normand Lanthier, fils de M. et Mme Félix Lanthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Girardot
368, rue St-Vincent,
Ste-Scholastique
à 9 hrs pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière d'Oka lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCHE (Claire) — Accidentellement à Montréal, le 26 décembre 1965, à l'âge de 21 ans, est décédée Mlle Claire Laroche, fille de Adrien Laroche et de Blanche Richard, demeurant 5945, 11e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
835 est, avenue Laurier,
pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, toutes donations versées à l'oeuvre du cancer.

LEMAY (Adélard) — A Montréal, le 26 décembre 1965 à l'âge de 60 ans est décédé M. Adolphe Lemay, épicier-restaurateur, époux de Laurette Desjardins, demeurant 1085 Ste-Hélène, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17 rue Laurier Est
à 10 hrs pour se rendre à l'église St-Georges de Longueuil où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAINVILLE (Fidèle) — A Montréal, le 28 décembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Fidèle Mainville, époux de Liliane Champagne, demeurant 3507 St-Emilie. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAROIS (Fernand) — A Montréal, le 26 décembre 1965, à l'âge de 43 ans, est décédé Fernand Marois époux de Florence Grenon demeurant à 1994 Sauvé est. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est rue Jean-Talon
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU (Adrien) — A Montréal Nord, le 26 décembre 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé Adrien Martineau, époux de Jeannette Leveille, demeurant au 11,924 Salk, Montréal-Nord, autrefois de St-Léonard-de-Port-Maurice. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 boul. Crémazie est,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Léonard-de-Port-Maurice, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIER (Charles-Edouard) — A St-Jérôme le 27 décembre 1965 à l'âge de 61 ans est décédé M. Charles-Edouard Mercier, bijoutier, époux de Laurianne Lacourse demeurant rue Labelle, St-Jérôme. Père de Jean, Louise, Normand, François, Gérard, frère de Mme Aimé Drapeau, du Rév. frère Alexandre, et de M. Alexandre Mercier, beau-frère de Johanne Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils
400, rue Labelle
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme où le service sera célébré à 4 h. p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MESSIER (Ernestine

LA PRESSE

THEATRE / FINANCE / BANDES DESSINEES

MONTREAL, MERCREDI 29 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — 301

AUTOUR DU MONDE

Douze Canadiens blessés en Inde

BOMBAY. (PA) — Des actes de violence ont éclaté parmi les travailleurs en grève à la centrale nucléaire de l'Inde, présentement en construction à Atarfar, à 60 milles de Bombay. C'est ce qu'a annoncé hier, la société américaine de construction chargée de l'exécution du contrat.

On signale que douze Canadiens et quatre Américains ont été blessés par des pierres lancées par des grévistes, qui ont également endommagé de coûteuses pièces d'équipement en plus de briser les carreaux des bureaux, d'une clinique de premiers soins et de la cantine.

Quelque 4,000 employés de cet important chantier sont en grève depuis le 9 décembre ; le conflit porte sur les salaires.

Les actes de violence ont éclaté quand les autorités de la compagnie, avec l'approbation de la police, ont commencé à réparer et à remettre en état de fonctionnement les pièces d'équipement de construction.

Un Indien qui connait la loi

UTICA, N.-Y. (PA) — Un Indien de 25 ans, de la tribu des Mohawks, qui a passé la majeure partie de sa vie au Canada, a été exempté de son service militaire aux Etats-Unis après avoir invoqué avec succès la protection conférée par un traité signé il y a 171 ans.

Le gouvernement fédéral a décidé de retirer sa cause contre Brant Maracle, accusé d'avoir omis de se présenter à son examen médical pour service militaire.

Dans un document rendu public lundi, le gouvernement a dit que Maracle a abandonné sa citoyenneté américaine le 24 septembre dernier. Le gouvernement a précisé que c'est la raison pour laquelle la cause a été retirée.

Maracle avait soutenu en cour qu'en vertu du traité de Jay, signé en 1794, il a droit à la double citoyenneté canadienne et américaine. Il a soutenu qu'en renonçant à sa citoyenneté américaine, il n'était pas soumis aux lois de ce pays sur le service militaire.

Maracle est né à Rochester, New-York, mais il a passé presque toute sa vie à Shawville, Qué.

Le retour de Peron : énigme

BUENOS AIRES. (AFP) — "Il n'est pas question d'un retour de Peron en Argentine", a répondu lundi le ministre argentin de l'Intérieur, M. Juan Palmero, aux journalistes qui l'interrogeaient sur les informations en ce sens publiées ces jours derniers par plusieurs journaux.

"Ces informations sont sans fondement, a poursuivi le ministre, nous savons au contraire que l'ex-président vit tranquillement à Madrid. D'ailleurs, pour nous, le problème de son retour ne se pose même pas".

Cependant, un membre de l'entourage de Mme Isabelle Peron, femme de l'ex-président, qui séjourne actuellement à Mar Del Plata, a déclaré au journal "Cronica" qu'il ne fallait pas attendre la venue en Argentine de M. Peron avant le 15 janvier.

"C'est seulement après cette date, a-t-il précisé, que commencera la nouvelle opération-retour, et elle ne se terminera pas cette fois-ci par un échec".

Cyrus Eaton : une 15e conférence

CLEVELAND. (PA) — Cyrus S. Eaton, le multimillionnaire américain d'origine canadienne, a célébré lundi son 82e anniversaire de naissance et le vieux capitaliste controversé, qui s'est maintes fois rendu à Moscou pour discuter de choses et d'autres avec les gens du Kremlin, a profité de l'occasion pour monter à cheval et inspecter son troupeau de bovillons de race.

Eaton est président du conseil de direction de la compagnie de chemin de fer "Chesapeake and Ohio" et contrôle ou exerce une importante influence sur un vaste empire évalué à $3,000,000,000. Ses intérêts sont dans divers domaines : chemins de fer, transport maritime, mines, gisements de fer et de houille, services publics.

En 1958, Cyrus Eaton se rendit à Moscou et s'entretint pendant une heure et demie avec Nikita Khrouchtchev. En mai dernier, il eut d'autres entretiens avec le premier ministre Alexi Kossyguine et autres hauts personnages soviétiques.

"La meilleure façon de détruire le capitalisme, a déclaré Eaton à l'occasion de son 82e anniversaire de naissance, c'est de l'impliquer dans des guerres partout dans le monde. La meilleure façon d'enrayer le communisme, c'est de faire du capitalisme un succès éclatant."

En 1957, dans son village natal de Pugwash, en Nouvelle-Ecosse, Eaton organisa la première de ses fameuses conférences des grands penseurs, des assises auxquelles assistent des délégués d'une foule de pays.

Cette année, la 15e conférence de Pugwash attirera plus de 120 délégués de 45 nations et elle commencera mercredi de cette semaine, à Addis Abeba, en Ethiopie.

De Charybde en Scylla

MOSCOU. (AFP) — Grâce à une tactique toute féminine, une bergère kirghize a permis l'arrestation de quatre étrangers qui avaient franchi clandestinement la frontière soviétique, révèle "Sovietskaia Kirghizia". Bien que le journal ne précise pas la nationalité des suspects, il pourrait s'agir de ressortissants chinois, la Chine étant le seul pays ayant une frontière commune avec la république de Kirghizie.

Avisée d'une présence suspecte par son chien, la bergère, Charipa Tourdoumambetova, se tenant aux aguets, vit bientôt apparaître, derrière un rocher, quatre hommes dont le physique s'apparentait à celui des natifs du pays mais dont les vêtements étaient étrangers. Armée d'un fusil, la paysanne se dirigea vers eux et leur proposa de se reposer chez elle, ce qu'ils acceptèrent. S'apercevant ensuite qu'ils avaient été conduits, non dans une yourte, mais dans un kolkhoze, les quatre individus tentèrent de s'enfuir. Ils furent aussitôt arrêtés par les autres bergers du kolkhoze, alertés par les cris de Charipa.

Chelepine, le no 2 de l'URSS, en mission à Hanoï

MOSCOU. (AFP, Reuter, PA, UPI) — Sur invitation du Comité central du Parti des travailleurs et du gouvernement nord-vietnamien, une délégation soviétique conduite par M. Alexandre Chelepine, membre du praesidium du Parti communiste et "numéro deux" soviétique, se rendra très prochainement à Hanoï, a annoncé hier l'agence Tass.

Certains observateurs diplomatiques estiment que la visite de M. Chelepine à Hanoï est une nouvelle preuve du "durcissement" de la position russe au sujet de la guerre au Vietnam. Ils croient que ce voyage pourrait amener une plus grande implication, une "intervention" plus directe de Moscou dans la guerre. Ils soulignent que l'annonce de cette visite fait suite à un accord d'aide économique et militaire de la part de l'URSS et à la réaffirmation de son appui au régime d'Hanoï.

On souligne également que le choix de M. Chelepine pour diriger la mission pourrait signifier que les Soviétiques sont en train de discuter avec le régime Ho Chi Minh sur une "base de parti à parti", dans un effort pour accroître leur influence en Indochine au moment où Pékin s'efforce de la minimiser dans tout le Sud-Est asiatique.

Tentative pour régler la crise ?

A Washington, l'annonce de la visite de la délégation soviétique à Hanoï a soulevé un vif intérêt, mais on s'est jusqu'ici refusé à tout commentaire officiel. Selon certains milieux, il s'agirait là d'une autre tentative en vue de régler la crise au Vietnam. L'envoi de la mission pourrait en effet être le prélude de pressions de la part de Moscou pour que le Nord-Vietnam consente à la convocation de la conférence de Genève sur l'Indochine, comme l'a récemment proposé la Grande-Bretagne; la Grande-Bretagne et l'URSS sont co-présidents de cette conférence.

L'annonce de la visite prochaine de la délégation soviétique coïncide également avec l'intensification de la lutte d'influence que mènent Pékin et Moscou auprès d'Hanoï, ainsi qu'avec la "pause" des bombardements américains sur le Nord-Vietnam et l'annonce par le Vietcong d'une trêve de 4 jours à l'occasion du Nouvel-An vietnamien.

Le communiqué de l'agence Tass brille par sa brièveté. Il déclare simplement que la délégation soviétique sera dirigée par M. Chelepine, ancien chef de la police secrète, et qu'elle visitera le Nord-Vietnam à l'invitation du Comité central du Parti des travailleurs et du gouvernement d'Hanoï.

En février dernier déjà, une délégation gouvernementale soviétique, dirigée par le premier ministre Kossyguine, avait visité le Nord-Vietnam et discuté de l'aide que l'URSS apporterait à la défense du pays. Dernièrement, une délégation nord-vietnamienne, dirigée par le vice-premier ministre Le Thanh Ngi, était venue à Moscou pour signer un nouvel accord d'assistance avec les Soviétiques.

Trois Américains à Hanoï . . .

Pendant ce temps, trois Américains se sont rendus au Vietnam de leur propre initiative pour tenter de faire la lumière sur les positions d'Hanoï. Il s'agit de MM. Staughton Lynd, professeur d'histoire à l'université de Yale, Thomas Hayden, fondateur de l'organisation des "Etudiants pour une société démocratique", et Herbert Aptheker, directeur de l'Institut américain pour les études marxistes.

Les trois hommes ont déclaré qu'ils ont "contourné le département d'Etat dans l'espoir d'obtenir des renseignements de première main sur les positions du gouvernement nord-vietnamien et du Vietcong sud-vietnamien en ce qui touche la paix.

téléphoto AP

Pour ces Vietcong, c'est la fin des combats

Des militaires américains ligotent ces suspects vietcong capturés la semaine dernière dans la vallée La Tinh, en attendant leur évacuation vers un poste d'interrogation. Des douzaines de suspects vietcong ont été cueillis par un bataillon du 7e régiment de cavalerie qui avait été transporté par hélicoptère pour fins d'opération de nettoyage du secteur.

Humphrey suggère au Japon de réunir une conférence de paix

MANILLE, Philippines. (UPI, AFP) — Poursuivant sa "mission de paix" en Extrême-Orient, M. Hubert H. Humphrey, vice-président des Etats-Unis, est arrivé aujourd'hui à Manille, aux Philippines. Le vice-président américain est arrivé du Japon où il a eu des entretiens avec le premier ministre de ce pays, M. Eisaku Sato, au sujet du Vietnam.

M. Humphrey a suggéré à son interlocuteur que le Japon lui aussi aide les Etats-Unis à réunir une conférence de paix pour le Vietnam.

Reconnaissant que les efforts déployés jusqu'ici par le gouvernement américain étaient demeurés vains, M. Humphrey a déclaré à M. Sato que Washington souhaitait voir le gouvernement japonais et les gouvernements d'autres pays joindre leurs efforts à ceux des Etats-Unis pour convoquer une conférence de paix.

Rapportant ces déclarations à l'issue des entretiens, le porte-parole du premier ministre japonais s'est contenté de dire que M. Sato est d'accord avec le vice-président américain sur la nécessité d'une paix au Vietnam.

Selon le porte-parole, M. Humphrey n'a pas demandé que le Japon contribue militairement au rétablissement de la paix, mais compte tenu des besoins énormes de la population vietnamienne, accroisse sa coopération économique et envoie davantage des médicaments. M. Sato a promis que le Japon ne resterait pas sourd à de telles demandes présentées d'un point de vue humanitaire.

Au cours de son séjour aux Philippines, M. Humphrey représentera les Etats-Unis aux cérémonies d'investiture du nouveau président, M. Fedinand Marcos. Le président sortant, M. Macapagal, avait envisagé l'envoi au Vietnam d'un contingent philippin de 2,000 soldats. Mais M. Marcos, en sa qualité de président du Sénat, a bloqué cette initiative. Toutefois, M. Marcos a fait savoir qu'il avait changé d'avis à ce sujet.

téléphoto UPI

Bourrasques sur la côte ouest des USA

Les vents violents qui ont soufflé un peu partout sur la côte ouest des Etats-Unis ont causé d'importants dégâts. Plusieurs bâteaux de pêche, comme celui-ci, à Bodega Bay, en Californie, poussés par les vents, ont quitté les quais et ont subi des avaries.

Pluie diluvienne et vents violents ravagent la côte occidentale des USA

SAN FRANCISCO. (UPI, PA, AFP) — La côte ouest des Etats-Unis n'a cessé de subir, hier, des coups de vent violents, des bourrasques atteignant plus de 100 milles à l'heure, et une pluie battante. Des inondations se sont produites à plusieurs endroits tandis qu'on craint un nouveau désastre semblable à celui de la semaine de Noël de 1964.

A San Francisco, en Californie et en Oregon, le drapeau rouge et noir, avertisseur des bourrasques, a fait son apparition — ce qui est très rare — sur le toit des immeubles les plus élevés. En Californie, une douzaine de communautés ont été privées d'électricité, tandis que fleuves et rivières menacent de déborder.

Par ailleurs, sur un front s'étendant de Vancouver, en Colombie britannique, à Monterey, en Californie, les vents violents ont déraciné des centaines d'arbres et détérioré de nombreux bateaux de pêche à l'ancre.

Dans le nord-ouest, il est tombé de 2 à 3 pouces de pluie et la neige s'est ensuite mise de la partie.

Les désastres ne frappent cependant pas que l'Amérique du Nord. Ainsi, à Sao Paulo, au Brésil, 133 enfants sont morts de déshydratation durant les 22 premiers jours de décembre, à la suite de la canicule qui règne dans cette ville.

Dans le nord du Pérou, 21 personnes se sont noyées lorsque leur embarcation, prise dans un tourbillon, est allée s'écraser contre des rochers.

En Grande-Bretagne, pendant ce temps, des scaphandriers plongent en Mer du Nord et s'efforcent de retrouver d'éventuels survivants de la catastrophe de la plateforme de forage "Sea Gem". Jusqu'ici, 5 cadavres ont été retrouvés. Huit autres personnes sont portées disparues, et il reste peu d'espoir de les sauver.

Dans un communiqué publié hier soir, la "British Petroleum Company" a confirmé qu'une enquête sur la catastrophe de la plateforme a été ouverte.

La plateforme était placée sur des piliers au moment de l'accident, mais les manoeuvres en vue de la descendre au niveau de la mer avaient déjà commencé.

"Parmi les 32 personnes qui se trouvaient sur la plateforme, indique le communiqué, il y avait 15 employés de la B.P., 8 membres du personnel d'une compagnie sous-traitante chargée du ravitaillement, 7 ingénieurs de la compagnie de Long, un opérateur de grue de la société Wimpey et un expert en télécommunications de la compagnie Marconi".

Par ailleurs, indépendemment de celle ouverte par le B.P., le ministre de l'Energie de Grande-Bretagne a ordonné une enquête officielle sur les causes de la catastrophe.

Don Juan Carlos refuse le trône

MADRID. (AFP) — Le prince Don Juan Carlos refuse de succéder au général Franco, et de se substituer à son père, Don Juan, dans la succession au trône d'Espagne.

En effet, le prince a informé récemment le général Franco de sa fidélité à son père, qu'il considère comme le "titulaire légitime de la couronne d'Espagne", annonce un communiqué publié dans le bulletin d'Information du conseil privé de Don Juan, comte de Barcelone.

Ce communiqué attaque avec violence les déclarations faites récemment au "Times" de Londres par M. Manuel Fraga Iribarné, ministre de l'Information et du Tourisme, selon lesquelles le prince Juan Carlos de Bourbon serait désigné par le général Franco dans le courant de 1966 pour lui succéder et occuper le trône.

Cette attitude de Don Juan Carlos réduirait à néant les projets de milieux franquistes influents qui désiraient éliminer Don Juan en faveur de son fils.

L'Australie s'oppose à une conférence du Commonwealth sur la Rhodésie

D'après AFP, Reuter, PA

Vingt pays ont accepté d'assister, le 10 janvier prochain, à la conférence sur la Rhodésie proposée par la Nigeria aux premiers ministres du Commonwealth, a annoncé hier soir Radio-Nigeria. La radio a indiqué que le gouvernement nigérien avait demandé officiellement que la conférence des chefs d'Etat africains soit reportée du 17 au 19 janvier.

D'autre part, on fait savoir à Canberra que le premier ministre Menzies d'Australie a rejeté la proposition de la Nigeria. "Une telle conférence aurait des effets désastreux", a dit sir Robert, ajoutant que, dans les présentes circonstances, une telle discussion ne ferait que faire ressortir davantage des divergences de vues et que fournir l'occasion d'attaquer et de menacer la Grande-Bretagne. "On ne saurait atteindre une unanimité de vues et des rancoeurs seraient étalées au grand jour", a dit M. Menzies.

De son côté, le premier ministre canadien, M. Lester Pearson, a répété à maintes reprises qu'il serait prêt à assister à toute réunion de premiers ministres du Commonwealth convoquée pour discuter de la situation rhodésienne.

On apprend enfin que le Congo-Brazzaville est opposé à une nouvelle réunion au sommet de l'OUA sur la problème rhodésien. Le président Alphonse Massamba-Debat a fait savoir au secrétaire général de l'OUA que "le Congo-Brazzaville estime que le problème rhodésien a été suffisamment étudié et que les décisions déjà arrêtées devraient être courageusement appliquées avant d'en chercher d'autres".

Le cas des pensionnés britanniques

Le ministère britannique des Finances a annoncé hier soir qu'il dépendra désormais du régime Smith que les pensionnés britanniques demeurant en Rhodésie touchent ou non leurs pensions du gouvernement britannique.

Le gouvernement rhodésien a annoncé en effet qu'il empêcherait les pensionnés de bénéficier de leur pension versée en sterling et qu'il exigerait que ces pensions soient payées en francs suisses ou en d'autres devises.

Le Trésor britannique a offert un arrangement spécial par lequel l'argent payable aux bénéficiaires résidant en Rhodésie pourrait être utilisé par la Rhodésie pour l'achat de produits ou services du Royaume-Uni ou d'autres pays de la zone sterling. "C'est pourquoi, dit-il, il est faux d'affirmer que le sterling offert serait sans valeur pour la Rhodésie".

Pétrole pour la Zambie

Alors que le rationnement de l'essence est en vigueur depuis minuit lundi et qu'une partie de la population blanche de Rhodésie se sert de bicyclettes pour se rendre au travail, le pont aérien pétrolier canado-américain va commencer à fonctionner incessamment pour approvisionner la Zambie, où le rationnement de l'essence a également été imposé.

Le premier avion canadien arrivera jeudi à Lusaka avec une cargaison de 80 barils contenant 3,600 gallons de pétrole. Les trois autres "C-130" sont attendus à Léopoldville le 2 janvier.

De source officielle, on apprend que trois ou quatre avions américains participeront au pont aérien, transportant quotidiennement une cargaison de pétrole de Léopoldville à Elisabethville, au Katanga, où elle sera acheminée vers la Zambie par camions-citernes.

Hier, le secrétariat américain du Commerce a annoncé que les exportations de produits pétroliers et d'armes à feu des Etats-Unis vers la Rhodésie sont désormais placées sous embargo. Cette mesure fait suite à la décision du gouvernement américain d'appuyer les sanctions économiques appliquées par le gouvernement britannique.

Programme spatial chargé pour les USA en 1966

WASHINGTON. (AFP, PA) — Cinq vols Gemini de courte durée mais principalement axés sur le rendez-vous et l'arrimage de deux cabines dans l'espace, la mise sur orbite lunaire de trois caméras volantes, et le débarquement à vitesse réduite de deux appareils "Surveyor" de télévision à la surface de la lune figurent parmi les plans les plus spectaculaires de la NASA pour 1966.

Les forces aériennes pour leur part effectueront des lancements de fusées géantes Titan 3C, véhicules des futures missions humaines de reconnaissance et de surveillance spatiales.

Faisant immédiatement suite aux cinq premiers Gemini qui ont fait de 1965 une "année fabuleuse" pour la NASA, selon le directeur de son centre de Houston, Robert Gilruth, Gemini-8 est prévu pour la fin de février ou pour mars prochain. Dave Scott, copilote de Neil Armstrong, sautera dans le vide, et, relié à sa cabine par un filin doré de 30 pieds, il "nagera" dans la noirceur du cosmos pendant toute une révolution de 90 minutes. Ces ébats dureront donc un jour et une nuit orbitale.

Sans radar ni ordinateur de bord, les pilotes tenteront aussi l'accostage avec une fusée Agena ou un substitut si la mise au point de l'Agena n'est pas alors terminée.

Se succéderont ensuite à deux mois d'intervalle: Gemini-9, 10, 11 et 12. Parmi les quelque 40 autres lancements majeurs de la NASA pour l'an prochain, se trouvent notamment trois satellites de la lune.

D'autre part, des ingénieurs du laboratoire Lincoln, à Lexington au Massachusetts, signalent qu'un satellite expérimental spatial qu'on croyait inopérant, s'est mis à fonctionner à merveille. Il s'agit du LES IV, de communications, lancé la semaine dernière avec trois autres engins, mais dont on avait perdu la trace.

Pour sa part, l'URSS a lancé hier, un nouveau satellite artificiel de la terre, le deuxième de la tournée "Cosmos 103". L'agence TASS a annoncé que l'orbite de ce nouveau "Cosmos" est circulaire, éloignée de la terre d'environ 500 milles, à inclinaison de 56 degrés. Tout fonctionne normalement précise TASS.

Un truc "uniforme" pour franchir le mur de Berlin

BERLIN. (PA, AFP) — Grâce à des uniformes militaires américains volés et des plaques d'enregistrement de l'armée américaine, également volées, un Allemand de l'Est et une femme ont réussi à s'enfuir de Berlin-est le 19 décembre, a déclaré un porte-parole de l'armée américaine hier.

Il a précisé "nous nous réjouissons quand réussissent ceux qui fuient l'oppression", mais "nous ne pouvons approuver le vol et l'usage frauduleux d'uniformes ou d'équipement alliés".

Des informateurs ont dit qu'un Allemand de l'ouest a conduit une voiture à Berlin-est et il avait caché les uniformes et les plaques dans la voiture. Il a rencontré l'homme et la femme, a changé les plaques, a endossé un uniforme militaire américain, et a fourni un imperméable et un képi militaires à l'homme, pendant que la femme était installée dans le coffre à bagage de la voiture. Il s'est ensuite dirigé vers Berlin-ouest en empruntant le poste de l'armée américaine "Checkpoint Charlie", où les gardes de Berlin-est n'examinent pas les militaires américains ni leur voiture.

En rentrant dans le secteur américain ils se sont livrés aux autorités militaires américaines.

ONU FAITS ET GESTES

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP, PA, Reuter) — C'est le 20 janvier que le secrétaire général de l'ONU, U Thant, donnera sa première conférence de presse de l'année. Le secrétaire général a fait savoir qu'il ferait alors la lumière sur sa participation à des efforts diplomatiques pour essayer d'amorcer des négociations sur le problème vietnamien, efforts qui n'ont pas abouti jusqu'ici.

Le ministre des Affaires étrangères de Zambie, M. Simon Kapwepwe, a rendu visite au secrétaire général U Thant hier. Il a exposé la situation qui existe en Zambie et en Rhodésie, faisant valoir que l'avènement du nouveau régime rhodésien mènerait inévitablement à des conflits raciaux et à l'effusion de sang. Il a dit sa conviction que le régime Ian Smith s'effondrerait "à la suite de la combinaison de sanctions économiques et de l'usage de la force, qui est inévitable".

Le secrétaire général U Thant s'est entretenu hier avec les représentants des pays qui fournissent des contingents à la force de l'ONU dans le Moyen-Orient, Canada, Danemark, Norvège, Suède, Inde et Yougoslavie, pour discuter avec eux des modifications envisagées pour réduire les dépenses de la force, telles qu'elles ont été soumises dans un récent rapport d'experts.

économie & finance — LA PRESSE

SGF: image à bâtir, place de la Bourse

Laurent Lauzier

La Société générale de financement du Québec a rendu public hier son rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 octobre dernier. Les actionnaires de cette entreprise mixte fondée il y a plus de deux ans par le gouvernement ont sans doute été satisfaits d'apprendre que les bénéfices de cette société avaient enregistré une augmentation appréciable au cours de l'année, notamment l'actif qui est passé de $21,000,000 à plus de $30,000,000.

Nous pourrions citer une foule d'autres chiffres attestant l'essor connu par la SGF au cours des derniers mois. Nous constatons cependant qu'elle a utilisé à sa limite ses réserves de capitaux disponibles de sorte qu'elle devra maintenant solutionner ce problème difficile du manque de fonds si elle veut non seulement assurer son expansion mais persister dans le rôle si utile que lui ont assigné ses fondateurs. L'examen d'un d'un tel problème conduit cependant à l'observation suivante : Maintenant que la SGF semble définitivement lancée sur la voie du progrès, comment se fait-il que les investisseurs québécois ne lui portent pas encore l'attention qu'elle mérite ?

• • •

Si on se réfère au bilan de la SGF, on constate, en effet, que la valeur aux livres des actions de cette entreprise dépassait $12 en fin d'exercice, reflétant les transactions d'importance survenues au cours de l'année, notamment le gain de capital obtenu lors de l'acquisition de Marine Industries Ltd. et de l'alliance de cette société au groupe Forano-Volcano.

Comment expliquer alors que la cote des actions de la SGF inscrites à la Bourse de Montréal se maintienne à un palier inférieur à celui de la valeur aux livres. Au fait, selon la statistique officielle de la Bourse, à la fin d'octobre dernier le cours était de 9 environ après avoir marqué un bas de 7 en mai. Pendant la période de dix mois comprise entre le début de janvier 1965 et la fin d'octobre dernier, le virement n'a porté que sur 15,000 actions seulement et il n'a été que de 770 en novembre.

• • •

Ce comportement inusité de l'action de la SGF sur le marché des valeurs boursières est-il la conséquence d'un manque de confiance de la part des investisseurs ou encore, le résultat d'une structure de capital qui empêche un traitement normal à la Bourse. Nous sommes d'avis que ces deux facteurs jouent actuellement contre la SGF et que des réformes d'envergure devront être apportées à la capitalisation de cette entreprise si on veut que le marché reflète la véritable valeur de son action inscrite en Bourse.

Il est admis, d'une part, que les investisseurs québécois, dans le climat de socialisation qui a cours aujourd'hui, considèrent toujours la placement représenté par la SGF comme un phénomène financier nouveau qui commande la plus grande prudence. Ils doutent encore, pour un grand nombre, de la valeur de la formule mixte que pratique cette entreprise, même si les résultats atteints jusqu'à maintenant semblent excellents et même prometteurs.

La réticence de nos hommes d'affaires à s'engager dans cette nouvelle voie est d'autre part accentuée par le manque de négociabilité du titre SGF. On sait, en effet, que de grandes institutions, pour ne mentionner que les Caisses Populaires et les banques sont les principaux détenteurs de valeurs dans l'entreprise, empêchant ainsi la mobilité requise du capital qui permet l'appréciation normale de la cote sur le parquet.

• • •

La SGF est maintenant engagée sur la voie d'un progrès certain, mais comme toutes les entreprises d'investissement, elle a aussi ses problèmes. Nous venons d'en ignaler un qui n'est pas de solution facile. Il intéresse cependant au plus haut point l'avenir d'une entreprise nationale de gestion qui aura besoin au cours des prochains mois de l'appui le plus fort possible de nos financiers si elle veut refaire ses réserves et poursuivre son expansion.

Nomination chez DOMTAR

PIERRE DELAGRAVE, M.B.E.

Domtar Limited annonce la nomination de M. Pierre Delagrave, M.B.E., au poste de vice-président responsable des relations industrielles et extérieures. Originaire de Québec, M. Delagrave devint chef d'escadrille dans les CARC et servit outre-mer durant la deuxième guerre mondiale. En 1944, il fut nommé administrateur délégué à la commission des prix et du commerce en temps de guerre, et occupa dans les années qui suivirent des postes importants aux ministères du revenu national et de l'immigration. De 1952 à 1958, il fut envoyé à Genève par le gouvernement pour remplir les fonctions de chef délégué du budget et de l'administration au Comité inter-gouvernemental pour l'émigration européenne. Il passa ensuite au service du CN. M. Delagrave est président de l'Association touristique canadienne et directeur de la Société d'assistance aux voyageurs de Montréal. •

Actions de Couvrette & Provost inscrites à la Bourse de Toronto

La direction de Couvrette & Provost Ltée vient d'annoncer que la Bourse de Toronto a accepté la demande d'inscription des actions de la classe A de la compagnie. Le communiqué émis par Couvrette & Provost précise que les transactions sur ces actions à la bourse torontoise devraient débuter le 13 janvier prochain.

L'inscription de ces actions de la classe A à la Bourse de Toronto permettra aux quelque 150 actionnaires de la compagnie résidant en Ontario et dans les provinces de l'Ouest d'effectuer leurs transactions plus facilement. On prévoit également que cette mesure permettra à la compagnie d'accroitre le nombre de ses actionnaires dans cette région du pays.

Couvrette & Provost Ltée devient ainsi l'une des premières entreprises engagées dans le commerce en gros des produits alimentaires à offrir ses actions sur le marché boursier torontois. Pour l'année financière terminée le 27 mars 1965, les ventes de la compagnie se sont chiffrées à près de $42.7 millions et les bénéfices se sont établis à plus de $250,000.

La hausse des dépenses militaires ne serait pas nuisible aux USA

PARIS. (Reuter) — L'augmentation des dépenses militaires ne semble pas devoir bouleverser la saine expansion que connait présentement l'économie américaine. C'est ce que déclare l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans un rapport publié mardi. L'Organisation précise que les Etats-Unis possèdent une main-d'oeuvre et des ressources de production suffisantes pour absorber de plus fortes dépenses militaires sans risques d'accroissement des coûts et d'inflation. On ajoute que l'expansion américaine se continuera à un rythme satisfaisant en 1966, mais qu'elle devrait se ralentir vers la fin de l'année.

Le rapport prévoit une amélioration de la balance américaine des paiements au cours de l'année prochaine, mais ajoute qu'il faudra beaucoup plus de temps pour réaliser un équilibre complet et soutenu. L'OCDE estime également que la baisse des taxes d'accise et l'augmentation des bénéfices de sécurité sociale feront accroître la demande et progresser rapidement l'économie au cours des six premiers mois de l'année. Considérant la situation économique à plus long terme, l'OCDE déclare que certaines mesures stimulatrices, soit dans le domaine des dépenses militaires ou civiles, soit encore dans celui des impôts, pourront s'avérer nécessaires pour éviter un ralentissement de l'activité.

Jean Mehling câble de Paris

Un objectif souhaitable : organiser un marché financier perméable

On a trop souvent tendance à tenir pour secondaires les réunions de l'O.C.D.E.

Sans doute cette organisation internationale n'a-t-elle pas, depuis sa création, mis à son actif des réalisations très spectaculaires. Il en est à son sujet comme de tous les organismes mondiaux: n'ayant pas, à proprement parler, de responsabilités "personnelles", elle doit se contenter de travailler sur documents (ou à la rigueur par voie d'enquêtes), sans pouvoir, en fin de compte, passer au plan des réalisations concrètes.

En outre, regroupant des pays dont, par définition, les intérêts économiques et financiers sont souvent divergents, il lui faut transiger, proposer des solutions acceptables par la plupart de ses membres, et surtout indiquer l'optimum de croissance souhaitable pour les cinq ou les dix prochaines années.

Accessoirement l'O.C.D.E. donne des conseils (de stabilisation, de reprise de l'expansion, etc...)

•

Le tout récent Conseil ministériel n'a donc pas échappé à ces quelques règles.

Il faut toutefois souligner que la trentaine de ministres qui participaient aux débats représentaient les 90 pour cent environ de la puissance industrielle de l'époque actuelle.

L'une des préoccupations majeures de l'O.C.D.E. est d'accroitre, dans l'ensemble des pays membres, le revenu national de 50 pour cent en dix ans.

Un accroissement annuel moyen de 5 pour cent ne constitue pas un objectif exagéré, sous la réserve cependant qu'il s'agit là d'une moyenne. Autrement dit, cet objectif général n'empêche pas des distortions de se produire ("surchauffe", stabilisation trop longue, etc...)

Dominant le débat actuel — comme toutes les réunions antérieures de l'O.C.D.E. — la notion de croissance sans inflation constituait la préoccupation majeure des ministres.

•

A maintes reprises j'ai insisté, dans LA PRESSE, sur cette considération qui fausse tous les débats économiques internationaux : ayant d'être membres d'une communauté "mondiale", les grands pays industriels sont comptables, vis-à-vis de leurs nationaux, d'intérêts souvent opposés à ceux de leurs partenaires.

Aucune croissance économique harmonieuse n'est possible sans volonté "centrale", susceptible d'imposer à tous des règles monétaires, fiscales ou autres, que personne, dans l'état actuel du monde, n'est prêt à accepter.

Il suffit pour s'en convaincre de voir à quels obstacles se heurte l'harmonisation des économies du Marché commun ou de l'Europe des Sept.

Cependant, l'un des voeux émis lors de la réunion de l'O.C.D.E. me paraît tout particulièrement important : organiser, dans tous les pays membres, un marché financier "perméable", fluide, pour éviter les écarts trop marqués de taux d'intérêts (d'un pays à l'autre), les fuites massives et brutales d'argent, les afflux désordonnés.

•

Sur ce sujet, l'exemple de la France est particulièrement probant. On ne peut nier que n'existe pas, à l'heure actuelle, une mise en présence satisfaisante des offres et des demandes de capitaux (à court, moyen ou long terme).

Les fuites massives en provenance de marchés financiers bien organisés (New York, en particulier) s'expliquent en partie par ces possibilités de trouver en d'autres pays des rendements (temporaires ou durables, peu importe) plus élevés.

Du déséquilibre de certaines balances des capitaux à des instabilités de taux de change, à des soubrasauts dans la croissance de l'économie nationale, etc... il y a suite logique.

Le voeu que tous les hommes d'affaires partagent — aménager selon les mêmes règles de "fluidité" tous les grands marchés financiers —, l'O.C.D.E. a eu raison de l'exprimer de façon solonnelle même si, tout compte fait, l'inspiration lui en est venue sous l'influence de la délégation

L'économie française a repris sa progression au cours de 1965

PARIS. (AFP) — Après une pause d'environ 18 mois due au plan de stabilisation lancé en septembre 1963, l'économie française a repris au milieu de 1965, sa marche en avant. Le redémarrage de l'activité s'est effectué sans "relance" artificielle, les autorités s'étant bornées à desserrer certains freins, notamment dans le domaine du crédit. La production industrielle, en légère baisse jusqu'en juin, a commencé ensuite à progresser pour atteindre à l'automne un rythme annuel de 6 pour cent. Cependant, pour l'ensemble de l'année, elle n'aura augmenté que de 2 pour cent en volume — taux le plus bas depuis 1959.

Au seuil de l'année 1966, l'économie française, de plus en plus ouverte à la concurrence étrangère et dotée d'une des monnaies les plus fortes du monde, entre dans une période d'expansion au moment même où de nombreux pays industrialisés (notamment Etats-Unis, Grande-Bretagne, R.F.A. et Japon) doivent au contraire lutter contre des tendances inflationnistes et, par conséquent, freiner l'activité.

A l'actif de l'année qui se termine en France, il convient de placer : l'exécution du premier budget strictement équilibré depuis environ 35 ans et le vote d'un deuxième budget en équilibre pour 1966, le maintien de la stabilité relative des prix (en hausse de 2.4%, pour une hausse des salaires proche de 6%), une amélioration sensible de la balance commerciale (hausse des exportations de 13%, pour une hausse des importations de 2.5%), qui est redevenue excédentaire, un nouvel excédent de la balance des paiements (réserves monétaires portées à 5.5 milliards de dollars, dont environ 85% en or), un renforcement des structures (près d'un millier de fusions et de regroupements d'entreprises) et, enfin, l'adoption d'un cinquième plan quinquennal.

Un certain nombre de "points noirs", abondamment commentés à l'occasion des élections présidentielles, subsistent toutefois. Ce sont : l'insuffisance des investissements productifs qui, dans le secteur privé, ont légèrement diminué cette année, la réduction des marges d'autofinancement des entreprises, la persistance du décalage entre le revenu agricole et celui des autres catégories sociales, l'aggravation du déficit de certaines entreprises nationales (chemins de fer, transports parisiens et sécurité sociale) et, enfin, le ralentissement enregistré en fin d'année dans le secteur de la construction des logement: (total de l'année: 415,000 logements, soit 10% de plus que l'an dernier).

Les compagnies du groupe CPR ont marqué des progrès sensibles en 1965

En 1965, l'économie canadienne a continué de progresser et le Canadien Pacifique a continué de saisir toutes les occasions d'affaires qui lui étaient offertes et de s'adapter aux problèmes qui le confrontaient. C'est ce qu'a déclaré M. N. R. Crump, président général et chef de l'exécutif, dans sa revue de fin d'année au Canadien Pacifique.

Tout d'abord, a-t-il dit, le haut niveau de l'activité économique a signifié une plus grande activité dans le domaine du transport, ce qui a amené la compagnie à élaborer le plus vaste programme d'achat de matériel depuis 1957. Au cours de 1965, le Canadien Pacifique a enrichi son parc ferroviaire de locomotives, de matériel roulant et d'outillage de service - marchandises au coût de $67 millions. Cela comprend 51 locomotives diesel de 2400 et de 2500 h.p. et plus de 2700 wagons-marchandises. En 1966, on achètera également beaucoup de matériel roulant.

A la fin de septembre, le revenu en tonnes-milles du Canadien Pacifique pour le transport des produits non agricoles avait augmenté de six pour cent. Cela démontre que le transport des marchandises par rail est présentement un des secteurs de l'économie canadienne en pleine croissance. De plus, les fortes commandes de blé et de céréales confiées au Canada par l'Union soviétique et la République populaire chinoise ont imposé un lourd fardeau au matériel roulant de la compagnie, fardeau qu'allégera la livraison de nouvelles unités commandées.

Le service rail-route, ou "piggyback", du Canadien Pacifique, a connu une autre année d'expansion et c'est au cours de cette année que la compagnie a transporté la millionième remorque depuis l'établissement du service. On a ajouté 234 unités à la flotte de wagons plats et on en a commandé 135 autres.

D'autre part, les services mairtimes de la compagnie ont reçu livraison du "Beaveroak". Ce cargo automatisé, à coque renforcée en vue de la navigation dans les glaces, a été conçu pour le transport des containers. Il assure le service entre les ports de l'est du Canada, du Royaume-Uni et du continent européen.

La filiale Canadian Pacific (Bermuda) Limited a fait l'acquisition d'un cargo jaugeant 13,000 tonnes réelles qui rétablira le service maritime de la compagnie sur le Pacifique entre la Colombie-Britannique et le Japon.

La concurrence grandissante du transport aérien dans l'Atlantique nord et le coût croissant de la main-d'oeuvre maritime continuent cependant de poser un grave problème à la compagnie au sujet de ses paquebots transatlantiques.

CPA : une année record

L'année 1965 a été la meilleure de l'histoire des Lignes aériennes Canadien Pacifique. L'importante augmentation du tourisme international s'est traduite par une hausse de 20 pour cent des voyageurs-milles sur l'année 1964. Le fret aérien a accusé aussi des gains d'importance. On a inauguré, en novembre, un service bi-hebdomadaire reliant les villes de Toronto, Montréal, Amsterdam et Rome.

Les hôtels du Canadien Pacifique ont poursuivi leur programme intensif de rénovation d'hôtels, de construction et d'acquisition de nouvelles propriétés. Le Château Champlain, dont la construction sera terminée à la fin de 1966, sera un hôtel extraordinaire.

Canadian Pacific Investments

Un vigoureux programme d'expansion a marqué, en 1965, les opérations de Canadian Pacific Investments dans ses divers champs d'action.

Cette année, le prix soutenu des métaux a influencé avantageusement les activités de Cominco. Le programme d'expansion de cette compagnie s'est axé sur l'exploitation de nouveaux gisements. On a aussi poursuivi la diversification de la production de même que la recherche en vue de trouver de nouveaux débouchés.

Canadian Pacific Oil and Gas, de son côté, a connu une autre année fructueuse d'exploration et d'exploitation. Dans le domaine de l'exploration elle s'est classée parmi les principales compagnies de l'Ouest canadien. A la fin de novembre, 152 nouveaux puits à part entière avaient été creusés; de ce nombre, 81 ont donné du pétrole et 18 autres du gaz. Quant à sa participation avec d'autres compagnies, sur 175 perforations de puits, 94 ont produit du pétrole et 21 du gaz.

Quant à la Pacific Logging Company, la production de billes sur l'île de Vancouver et dans la région de Kootenay, en Colombie-Britannique, a été, d'une manière significative, supérieure à celle de l'année dernière. La production du nouveau moulin de scierie de Kootenay a été des plus satisfaisante.

Durant l'année 1965, tous les biens immobiliers du Canadien Pacifique non reliés à ses compagnies de transport ont été consolidés sous la direction de Marathon Realty Company Ltd.

Cette transformation s'est effectuée afin d'ordonner le développement des intérêts immobiliers du Canadien Pacifique qui n'ont pas de lien avec ses services de transports sur mer, sur terre et dans les airs.

La politique d'augmentation des effets en actions ordinaires au portefeuille de placements de Canadian Pacific Investments Ltd, s'est poursuivie en 1965. Au 30 novembre, les titres d'actions ordinaires en portefeuille, compte tenu des engagements, formaient un total de $151.5 millions, comparativement à $126.5 millions, rapportés au 31 décembre 1964.

On prévoit un faible ralentissement du rythme d'expansion aux Etats-Unis

WASHINGTON. (AFP)—1966 sera marqué par un faible ralentissement de l'expansion économique des Etats-Unis, qui restera cependant rapide, et par une légère accélération de la hausse des prix, prévoit l'"Association nationale de planisme", dans une étude consacrée aux perspectives de l'an prochain. Elle ajoute que si les pressions inflationnistes imposent au gouvernement une certaine prudence, elles n'imposent pas de mesures de grande ampleur.

Sur la base d'une augmentation des dépenses militaires de l'ordre de 4.5 à 5 milliards de dollars par rapport à cette année, déclare l'Association, le produit national brut des Etats-Unis atteindra 716 milliards de dollars en 1966, soit une progression de 6.5 pour cent aux prix courants. La hausse des prix sera d'autre part de quelque 2.25 pour cent contre 2 pour cent cette année. L'augmentation réelle du produit national sera donc d'environ 4.2 pour cent contre 4.9 pour cent en 1965.

Sans définir aucune recommandation sur la politique économique à suivre, elle ajoute que le président Johnson devra se soucier à la fois de maintenir l'expansion et de contenir toute hausse des prix inflationniste.

Commentant l'impact des dépenses résultant du conflit vietnamien sur l'économie américaine, elle affirme que la possibilité de négociations et d'une réduction éventuelle du budget militaire doit également être prise en compte par le gouvernement dans ses projets. Elle ajoute que s'il existe un risque que l'expansion se transforme en inflation, elle serait aussi menacée "par des contraintes monétaires excessives ou des réductions dramatiques des programmes de dépenses souhaitables".

Causes de chutes à la maison

Les chutes à la maison sont souvent une cause de décès pour les personnes d'âge avancé. Les petits tapis qui glissent sous les pas et les escaliers sans rampe d'appui sont particulièrement dangereux.

VENDEUR D'ALIMENTS

Important courtier canadien de produits alimentaires, d'envergure nationale, demande vendeur expérimenté pour faire la visite des détaillants de la région métropolitaine de Montréal. De préférence, homme marié dans les trente ans ou au début de la quarantaine. Auto fournie. Très bon salaire de début. Notre personnel est au courant de cette annonce. Ecrire, mentionnant détails complets concernant expérience, à

CASE 9259 LA PRESSE

MEILLEURS VŒUX

Puisse l'esprit des Fêtes qui règne aujourd'hui, être le gage d'un bonheur constant pour nos amis et clients.

A tous, meilleurs voeux de bonheur et de prospérité.

Castonguay, Lemay, Graveline, Pouliot, Guérard & Associés.

John Labatt Limited

Avis de dividende

Quelques 7,850 actionnaires de John Labatt Limited se partageront les gains du 84ème dividende consécutif de la compagnie. Un dividende de quinze cents par action est déclaré. Ce dividende sera payable le 15 janvier 1966, sur toute action ordinaire de la compagnie, en circulation et sans valeur nominale ou valeur au pair, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres, le 24 décembre 1965.

Par ordre du Conseil d'Administration.

Le secrétaire
L. B. LEEMING.

London, Ontario, le 10 décembre 1965

NOMINATION CHEZ A & P

L. P. GRISE

M. G. N. Provost, président de The Great Atlantic & Pacific Tea Company, Limited, annonce l'élection de M. L. P. Grisé au poste d'administrateur des affaires de la compagnie dans la province de Québec. •

TRANS-CANADA PIPE LINES LIMITED

Avis de dividende no 8

Un dividende trimestriel de vingt-cinq cents par action a été déclaré payable le 31 janvier 1966 aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 31 décembre 1965.

D.M. Johnston,
secrétaire

Toronto, Ontario,
14 décembre 1965

Nomination chez B.W. & CO. (Canada) LTD.

LIONEL ARCAND

Le docteur Arthur Ralph, directeur général des ventes à la Maison Burroughs Wellcome et Cie (Canada) Ltée, LaSalle, P. Q., avait tout récemment le plaisir d'annoncer la nomination de M. Lionel Arcand, B.A., L.Ph., au poste de directeur de la commercialisation de cette compagnie pharmaceutique. M. Arcand reçut son baccalauréat ès-arts de l'U. de M. en 1946, y poursuivit des études à la Faculté de Pharmacie, et obtint le diplôme du Collège des Pharmaciens du Québec en 1950. Il exerça sa profession pendant 6 ans, et en 1956, entrait au service de B.W. et Cie à titre de représentant médical, jusqu'à sa récente promotion à ce poste exécutif. •

CHEZ CORA LIMITED

Manufacturiers au Canada des UNIFORMES ANGELICA

M. MARTIN ROSEN

M. G. J. M. Janssen, gérant général de CHEZ CORA LIMITED, annonce la nomination de M. Martin Rosen, R.I.A., au poste de contrôleur. M. Martin compte plusieurs années d'expérience en comptabilité.

Cette nomination fait partie du programme d'expansion et de réorganisation de CHEZ CORA LIMITED. •

NOMINATION A L'UNION CANADIENNE Compagnie d'Assurances

GILLES DEMERS, notaire

M. Paul Murdock, président de l'Union Canadienne, compagnie d'assurances, annonce la nomination de M. Gilles Demers, notaire, au conseil d'administration de la compagnie. Diplômé de la Faculté de Droit de l'Université Laval et du London School of Economics and Political Sciences, M. Demers est membre de l'étude légale Demers, Fortier et Demers, qui a des bureaux à Québec et à Lévis. M. Demers est aussi professeur à l'Université Laval et administrateur des Entreprises Maritimes Inc. et des Placements d'Auteuil Inc. Il fait également partie de plusieurs organismes sociaux dont le Club Richelieu et La Chambre de Commerce de Lévis. •

SNC - FILER, LIMITED

W.A.H. FILER, ing. J. HAHN, ing.

SNC-Filer, Limited, ingénieurs-conseils de Hamilton, célèbrent le premier anniversaire de la fondation de leur bureau. La compagnie a été établie par Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc., de Montréal et M. W.A.H. Filer, ingénieur-conseil de Hamilton. Auparavant, M. Filer exerçait sa profession comme administrateur de McCargar, Filer & Hachborn Ltd. depuis 1958. Il est le président de SNC-Filer, Limited, dont le vice-président est M. Jack Hahn, vice-président de Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc. SNC-Filer, Limited peut compter sur les ressources de son bureau d'études à Hamilton en même temps que sur les services variés dont dispose Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc. •

Nous sommes heureux d'annoncer
les nominations suivantes

BERNARD J. MAITRE
Gérant, Cité de Québec

et

ANDRÉ CÔTÉ
Représentant des ventes, Cité de Québec

Bureau situé à 500 est, Grande Allée

A. E. Ames & Co.
Limited
Maison fondée en 1889

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

28 DECEMBRE 1965

Ventes		Haut	Bas	Clôt.
1270	Abitibi	11⅜	11¼	11⅜
401	Algoma	62¾	62¼	62½
1850	Alliance	6⅞	6¾	6¾
2616	Alumin	32½	32	32⅛
475	Alum 4¼Pr	40	39¾	40
—	Alcan 1 Pr	22	22	—
—	Alcan 2 Pr	46¼	46	—
—	AngT 4½Pr	23	23	—
—	AngT 265Pr	49½	49½	—
—	AngT 290Pr	53	52¾	—
—	Arg 2.50 Pr	48	48	—
—	Arg 2.70 Pr	50	50	—
—	ArgC Pr	12⅜	12½	—
342	Asbestos	24	24	24
300	Atl Sug	24¾	24¾	24¾
—	Atl Sug A	22	22	—
650	Bq d'Epar	17¼	17⅛	17¼
1282	Bq CN	66⅝	66¼	66½
900	Bq Imp-C	67½	65¼	67½
1950	Bq Mont	65	64⅝	64½
295	Bq N-E	77	74	77
50	Bq PC	49	49	49
428	Bq Roy	76	74½	76
435	Bq Tor-D	65¾	64½	65½
—	Bath P (A)	54	54	—
—	Bath P 5¼	20	19¾	—
2955	Bell Phone	57⅛	56¼	56½
—	BowMer Pr	50	50	—
500	Bowater	7	6⅞	6⅞
2995	Brazil	10⅜	10⅛	10¼
—	BA Bk Note	70	70	—
305	BA Oil	29	29	29
500	BC Forest	22¾	22½	22¾
2000	BC Phone	68½	68½	68½
9860	Brinco	6¾	6½	6½
950	Cae	12¾	12	12⅛
600	Cal Pow	27	27	27
124	Can Cem	44	43¾	43¾
—	Can Cem Pr	27	27	—
100	CD Sugar	23½	23½	23½
225	Can Iron	62¼	62½	62½
—	Can Iron Pr	90½	90½	—
—	Can Malt	22	21¾	—
210	C S L	36½	36½	36½
—	C S L Pr	6¼	6¼	—
3550	C Brew	7¾	7⅝	7⅝
—	C Brew (A)	42	42	—
—	C Brew (B)	48¾	48¾	—
—	C Br Alu A	15½	15½	—
—	CBAL A w	365	365	—
650	C Chem w	625	610	610
—	C Conv (A)	8	8	—
—	C Conv (B)	7	7	—
1500	C I L	20¾	20⅛	20⅜
—	CI Pow	28¼	28¼	—
—	CI Pow Pr	50¼	50¼	—
1200	C Marconi	6¾	6⅝	6¾
2030	CPR	65⅝	65⅜	65½
1300	CPR 4% Pr	9¼	9	9
1200	C Pfina	11½	11½	11½
205	CPP Sec	18½	18½	18½
—	C Refract	17¼	17¼	—
—	C Vickers	19½	19½	—
500	Central Del	10¾	10¾	10¾
1755	Chemcell	13⅝	13⅜	13⅜
—	Chrysler	59	59	—
100	Coghlin	13¼	13¼	13¾
—	Col Cell	7¼	7¼	—
—	Col Cell Pr	23½	23½	—
760	Cons MS	47	46½	46¾
735	Cons Paper	39½	39¼	39¾
—	Consu Glass	12	12	—
—	Corby (A)	21	21	—
—	Coronation	280	275	—
—	Crain rL	17¼	17¼	—
—	Cred Fonc	65	65	—
—	Cr Cork	136	136	—
450	Cr Zell (A)	26	26	26
275	Crush Int	14	14	14
—	Denison	36	36	—
860	Dist Seag	37⅜	36¾	37⅛
—	D Bridge	28¾	27¾	—
—	D Coal Pr	7¼	7¼	—
1205	Do Fasco	26¼	26¼	26¼
850	D Glass	14¼	14	14
—	D Glass Pr	16	15½	—
100	D Lime	250	250	250
200	Dosco	14½	14½	14½
670	D Stores	23⅜	23¼	23⅜
1225	Domtar	18¾	18½	18½
—	D Text	33	32⅞	—
—	D Text Pr	140	140	—
675	Donohue	7⅛	7⅛	7⅛
250	Du Pont	43½	43	43⅜
—	Du Pont Pr	82	82	—
—	Dupuis (A)	9¾	9¾	—
250	Enamel (A)	6½	6½	6½
—	Fairbanks-M	7	7	—
—	Falcon	107½	107½	—
—	Fleetwood	25½	25	—
200	Fraser	29½	29½	29½
125	Fr Pete	400	400	400
—	G Dynam	67¾	67¾	—
—	GMC	108½	108½	—
—	GB Ca In P	45	45	—
475	GL Paper	21½	21	21½
907	Hawk Sidd	6⅝	6	6
—	Home (A)	18	17¾	—
—	Home (B)	18⅝	18½	—
—	Hud Bay M	76¾	76½	—
—	HBC	14¾	14¼	—
—	I Tob Pr	6	6	—
1905	Ind Acceu	22½	22¾	22¾
2400	Inglis	9¼	9¼	9¼
325	Inv Gr A	14¾	14¾	14¾
720	Int Nickel	98½	97¾	97¾
—	Int Pap	32¾	32¾	—
100	Int Util	30¾	30¾	30¾
200	Inter PL	85	84¾	84¾
—	Jamaica PS	14½	14	—
525	Labatt	17⅜	17	17
—	Laur Fin	11⅜	10⅞	—
—	Laur F 2.00	29	28¾	—
525	Loblaw (A)	10¼	10¼	10¼
—	Loblaw (B)	11	10⅞	—
1200	Loeb M	15½	15½	15½
—	MacKinn	15	15	—
—	MacLare A	23	22	—
—	MacLare B	25	24¼	—
3275	MB & PR	26	25¾	25⅞
—	Marit Elec	12¾	12¼	—
—	Marit Tel	22	21½	—
5000	Massey F	34⅛	33¾	33⅝
1150	McAllister	8¼	8	8
—	Miron 6%	11	11	—
—	MitchR (B)	325	325	—
320	Molson (A)	32¾	32½	32½
115	Molson (B)	33⅞	33⅝	33⅝
205	Mtl Loco	14	14	14
—	Mtl Trust	20	19⅝	—
150	Moore Corp	80½	80½	80½
—	MorseR A	16¼	16¼	—
—	MorseR B	14	14	—
—	Mussens	9	9	—
—	Nat Trust	21	21	—
300	NFLD Light	11¼	11¼	11¼
—	Nia Wire	19⅜	19¼	—
1195	Noranda	52½	52	52¼
—	N Ont NG	28¾	28⅜	—
280	NS LP	34¼	34¼	34¼
—	Ocean Fish	12	12	—
425	Ogilvie	14¾	14¼	14⅜
—	Ont Steel	36¼	36¼	—
—	Pac Pete	11½	11½	—
2025	Phillips C	30	30	30
150	Placer	25¾	25¾	25¾
1800	Pow Corp	12¼	12⅛	12¼
—	Pow C 4¾	47	47	47
576	Price Br	40	39¼	40
—	Price Pr	83¼	83¼	83¼
—	Probuild	165	165	—
929	QN Gas	13⅜	13½	13⅜
925	Que Phone	25½	25½	25½
—	Q Ph 4¾ 65	18¼	18¼	—
—	Reitman's	11¼	11¼	—
—	Rio Algom	18½	18½	—
230	Rolland (A)	10⅜	10⅜	10⅜
—	Ronalds F	12¾	12	—
—	Rothmans	23¼	23¼	—
400	St-L Cem A	32	32	32
—	St-L Corp A	99½	99½	—
700	Salada F	11⅜	11¼	11¼
—	Scott LaS	14½	14½	—
—	Shell Can	19⅜	19⅜	—
695	Shell I Pr	25½	25¼	25¼
—	SherW	36	36	—
—	SherW Pr	139	139	—
—	Shop Save	14	14	—
—	Sicard	6½	6½	—
—	Sicard 6%	20	20	—
450	Simpsons	28⅜	28¼	28¼
—	Soc GF	9¼	9¼	—
—	Sogemines	12½	11¾	—
525	Southam	39¾	39½	39¾
—	SS Steel	12¾	12¾	—
2725	Steel Can	25½	25⅜	25½
2065	Steinb (A)	50	49	50
—	Steinbg Pr	101	101	—
250	Texaco Can	55	55	55
100	T Fin (A)	11¾	11¾	11¾
260	Tr-C Corp	9½	9½	9½
1785	Tr-C PL	38¼	38¼	38¼
975	Tr-C Mt PL	17⅜	17⅜	17⅜
280	Un Carbide	27⅝	27½	27½
850	Walk GW	34½	34¼	34½
450	WCoast Tr	23¾	22¾	22¾
—	Weston (B)	20	19¾	—
600	Zeller's	23¾	23¼	23¼

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	Clôt.
—	Ajax	8½	8½	—
6300	Alscope	220	200	200
2000	Alsof	10	10	10
2500	Amg B Bel	22	21	21
—	Ameranium	4½	4½	—
—	Arno	4	4	—
—	Augustus	49	48	—
—	Baker Tale	6½	6½	—
16500	Band-Ore	22	18	18
1509	Bateman Beauce Pl	5½	5½	5½
1000	Black Hawk	6	6	—
47700	Black River	280	280	280
300	Blue Bon	23½	21	23½
—	Bluewater	330	325	325
3500	Bornite	10	10	—
32500	Bruce-Presto	7	5½	5½
2500	Bruneau	13½	13	13
—	Brunswick	21	21	21
2000	Burnt Hill	15	15	—
2600	Camflo	26	25	25
—	Cdn Dyno	370	365	365
—	C. Interurb	140	140	—
—	Cdn LI Pete	295	295	—
2000	C. Magnesite	15	15	—
800	C Securit A	63	60	60
1000	Carbec	270	270	270
3000	Cartier-Que	12	12	12
—	Cassiar	8½	8	8
—	Cassidy's	14	14	—
800	Cessland	460	460	—
7266	Chemalloy	700	690	695
—	Chib Kay	140	127	140
10000	Chib Copper	18	18	—
3500	Chipman	5	4½	4½
13500	Coastal	15	15	15
—	Com. Il &M.	25	24	24½
1500	Con O&G	90	65	—
1000	Commodor	33	32	32
—	Commodo w	155	150	155
3000	Cominga	75	70	—
2000	C Bellek	9	9	9
—	C Div Sec A	10½	10½	10½
500	C Manitoba	106	106	—
8000	C Mogador	38	38	38
3858	C New Fac	22	21	21
—	C Persh	35	35	35
600	CQ Smelt	16	16	—
—	C Virginia	65	65	65
—	Copstream	35	35	—
300	Couvrette (A)	9	8½	—
—	Cr St-L (A)	6¾	6¾	6¾
4500	Crownbridg	9¼	9	—
—	Crusade	31	29	29
1000	Dauphin	13	13	13
300	Delta Elect	23	23	23
1000	Delta Min	225	220	225
1350	Denault (A)	17	17	17
48750	Dolsan	11¼	11	11
39500	Dom Exp	61	55	56
—	Dom Lease	15½	13	13
—	D Oilcloth	20	20	—
1500	Dumagami	29	28	—
20600	Dumont	50	50	50
200	East Sull	35	33	33
1000	East Vent	840	840	840
9000	Emp Oil	25	25	25
82300	Equity Ex	7	7	7
—	F Plastics	74	72	73
—	F Plastics Pr	475	470	—
4000	Fab Met	7¾	7¾	—
8000	Fano	19½	18	19½
—	F. Plastic W	8	7	8
—	Fiscal	75	75	—
6000	Fontana	10	10	—
2000	FT Reliance	5½	5	5½
6500	Fox Lake	36	37	38
—	Frigistors	21	20	20
8300	Fundy	40	35	—
4500	Futurity	4½	4	4
7000	Garney	65	64	65
4000	Ghislau	65	57	65
—	Glacier	21	21	21
400	Glen Lake	10½	10	—
600	Grt W Min	180	179	180
—	Greenberg	140	125	125
—	Grldstors	5¼	5¼	—
—	Gui-Por Ur	239	230	—
—	Hastings	22	22	—
—	Imbrex	240	240	—
400	Inspirain	400	400	—
—	Int Atlas	165	165	165
—	Intnl Bibis	105	100	—
1500	Int Ceram	169	169	—
44000	Intp Dredg	6½	6½	6½
		18	17	18
—	Israel Oil	8	7	—
15500	James Bay	32	27	27½
—	Jockey	490	490	—
7620	Jubilee	305	295	300
45500	Keltic Mng	44½	40	41
3000	K Desmond	49½	45	45
250	Kenting Av	5¾	5¾	5¾
800	Kiena	110	105	110
1214	Kodiac Pet	315	305	315
500	Kontiki	7	7	7
—	Labrador	33	33	—
—	Laduboro	46	42	—
100	L Leciere A	11½	11½	11½
100	Lambt (A)	17¾	17¾	17¼
250	Lamontag A	17¾	17¾	17¾
1500	Lingside	4½	4½	4½
1700	Lithium	8	7½	7½
39000	Louanna G.	25	22	25
20500	Malartic HY	12	11	11
—	Massval	8½	8½	—
13700	Matachewa	110	98	99
—	McKinney	16	15	—
—	Melchers	20½	20½	—
3000	Merc Chip	9½	9	9½
—	Merrill	60	60	—
—	Mid-Chib	18	18	—
2200	Midepsa	385	360	365
1500	Miro Mines	19	18	18
79500	Mistango	28	25	27
—	Molyb	55	55	—
1500	Monpre	7½	7½	7½
1000	Mt Costigan	21	21	21
9800	Mt Pleast	51	48	49
3500	Native Min	9	9	9
14600	N Imperial	155	145	155
—	Newrich	16	16	—
4000	NW Amulet	6½	6½	6½
22000	Nocana	13	15½	13
1000	NA Asbestos	7	7	7
118700	NA Rare M	73	67	68
1000	NorthEx	90	88	88
11500	NW Canalas	16½	16	16½
6300	Norvalie	9	8	8
—	O'Brien	195	195	—
9500	Opem Ex	10½	10	10
244000	Pat Silver	126	107	120
7500	Paudash	7½	6½	6½
540	Peace Riv	700	700	700
17000	Pennbec	17½	17	17½
—	Peso S	188	188	—
1000	Phoenix O	66	65	65
—	Pitt Gold	6	5	—
3000	Place GO	150	150	150
51000	Porcupine	19	16	17
—	PowC 2 Pr	14	14	—
5066	Que Ascot	6½	5	6½
—	Que Chib	17	17	—
—	Q Cobalt	140	140	—
5000	Q Indust M	15	14	14
17200	Rancheria	57	53	57
—	Red Crest	3	3	—
19500	Rexspar	4	4	4
1700	RA Pete 'B'	145	140	145
—	Ruby F Wts	35	35	—
5000	Rusty L	19	19	18
4507	St-L Colum	191	186	188
—	St-L Div Lds	76	76	—
9000	St Lucie Ex	19½	17	19½
100	Sangamo	11	11	11
10400	Sapawe	31	29	31
200	Select Fin	160	160	160
1000	Silver Reg	26	24	26
38000	Silver Sum	24	21½	23
26000	Silver T	36	32	35
—	Sobeys (A)	19	18¾	—
—	Soca	51	50	—
—	Sogena	12	12	—
38500	S Dufault	13½	12	13½
1000	Spartan Air	43	44	43
5800	Stairs Ex	50	49	50
8000	Std Gold	44	42	42
300	Sullivan	565	565	565
—	Superpack	425	400	—
—	Surlaga	54	53	—
5500	Tache	12	11	12
—	Talisman	50	50	—
2000	Tazin	6½	6¼	6½
5000	Tib Expl	5½	5	5
—	Titan	3	3	—
—	Tooke	250	250	—
4000	Trsterre	33½	32	33
—	Tru-Wall	405	405	—
100	U Asbestos	262	262	262
700	Un Obalski	30	30	30
—	U Towns El	16¾	16¾	—
1500	V Dr Hout	300	300	300
—	Vanguard	4½	4	—
—	Wabasso B	51	50	—
—	Westburne	124	124	—
3000	West Tin	45	43	44
1500	Wisconsin	20	20	20
1500	Westville	22	21½	22
22500	Westairs	26	23	26

* * *

Industrielles : 124,500
Mines - Pétroles : 1,683,600
..... volume : 1,808,100

* * *

TRANSACTIONS AMERICAINES

1500	Talisman	54	54
1000	C Manitoba	40	40
100	Superpack	400	400
1000	Dolsan	65	65
1500	Kontiki	07½	07½
300	St L Colum	195	195

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 28 déc.	160.91	150.18	126.96	155.65	115.76
Clôture — 27 déc.	161.22	151.57	124.83	155.84	115.26
Sem. dernière	160.08	150.15	121.46	154.49	113.10
Mois dernier	159.65	152.08	118.49	154.23	115.36
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39
Haut — 1964	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3 Perpétuels	1966	73½	74½
4½ 15 déc.	1966	99	99½
2¾ 15 juin	1968	94¼	95¼
3¼ 1 juin	1976	83	83½
4¼ 1 sept.	1972	93¼	94¾
5½ 1 oct.	1969	99¾	100¼
5½ 1 oct.	1975	99½	100
4½ 1 sept.	1983	88½	89
5¼ 1 mai	1990	96¾	97¼
CNR 5½ 15 déc.	1971	99¾	100¾
CNR 4½ 1 avril	1967	99	99¾
CNR 5¾ 1 jan.	1985	101¾	102¾
CNR 4 1 fév.	1981	83½	84½
CNR 3 1 oct.	1987	93	93¾

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C. 5¼	1987	93½	94½
BC Electric 3¼	1967	97½	98¼
BC Electric 5½	1989	98½	98½
BC Electric 5¼	1977	99	100
Manito Hyd 5½	1988	92	93
NB 3½ 15 juil.	1989	94	95
Nfld 5¾ 1 juin	1985	91	92
NS 5¼ 1 mai	1985	93	94
Ont 3 déc.	1970	90½	91½
Ont 3½ août	1985	97	98
Ont Hy 2¾ oct.	1968	94	95
Ont Hy 5¼ fév.	1985	93¾	94¾
Que 5½ avril	1990	93	94
Que 3 juil.	1989	91¾	92¼
Que 5¼ déc.	1987	90¾	91¾
Que Hy 3¼ mai	1974	82½	83½
Que Hy 5½ juin	1988	93	93
Que Hy 5 fév.	1995	86	87
Sask 5½ déc.	1985	95½	96½

MUNICIPALITES

Mont 5¾ 1 juin	1989	94	95½
Tor Mt 5¼ 15 jn	1985	94½	95½
Vanc 5½ 15 déc.	1980	94	95½
Hamilt 5¼ 15 j	1977	93½	95

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	99	101
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¼	1977	140	—
Inland Cemt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	95	97
Loblaw 4¾	1976	160	—
Lob Lease 5½	1973	99½	100
Pace Pete 5	1977	100	103
Simpson's 5½	1979	134	—
Simpson's 3	1976	210	—
TC Pipeline 5	1989	107	110
TC Pipeline 5	1988	141	—
Triad 4¾	1971	92	95
Uted Twn El 8¼	1981	115	—
W Coast 5½ x-d	1988	102	104

INDUSTRIES

Abitibi 6¾	1977	101	102
Algoma 5¼	1978	94	96
Aluminium 4½	1973	91½	92½
BA Oil 5½	1977	93½	94½
Can Cement 3¾	1975	85	87
Cdn Br Alum 5¾	1980	97½	98½
C I L 5¾	1977	98½	99½
C P R 5½	1962	89	90
Cr Foncier 5¾	1965	94½	95½
Dosco 6¾	1983	96	97½
Dom Stores 5½	1976	97	98
Domtar 5¾	1990	94	95
Eaton Acc 5¾	1985	96	97
Imp Oil 5¾	1989	92½	93½
I A C 6½	1983	98¼	98¾
Roy I Mort 6	1975	98½	99½
Roynat 6¾	1980	98¾	99¾
Shell Oil 5¾	1977	99	100
St Law Corp 5¾	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	97	98
Traders Fin 5¾	1985	90	92
Woodward's 5¾	1985	97½	98½
Westons 5½	1983	94½	95½

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1983	99	101
Alta G Tk 5¾	1985	97	98
Bell Tel 3¼	1979	81	82
Bell 5½	1982	96	97¼
Bell Tel 5¾	1984	98¼	99½
Bell Tel 6¼	1978	101¼	102½
Bow Pow 3¾	1980	81	83
Braz Tr 4¾	1970	91¾	—
BC Tel 5¾	1986	98½	98¼
Calgary P 5¼	1982	97¼	—
C West NG 5¾	1982	98½	98½
Cons Gas 5¾	1984	97¼	98¾
Cons Gas 5	1978	91	93
Gt Lakes P 5¾	1977	97	99
Lakeland NG 6	1982	96	97½
Marit El 5¾	1983	97	99
NFLD & P 5½	1978	94¼	—
N Ont N Gas 5¾	1982	95½	97½
Northw Ut 5¾	1988	96½	98½
North Tel 5¾	1983	97	99
Que Nat Gs 5¾	1985	92¼	92¼
Que Nat G 6	1988	96½	98
Que Tel 5¾	1983	96¾	—
TC Pipe 5.85	1987	97¼	98¾
Union G 5¼	1977	94¾	96¼

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94	—
Eaton R 3½	1968	95	—
Eaton 5	1978	91¼	92¾
Steinbg 6	1984	98¾	100¼
Lob 5½	1983	94	96

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Banque Canadienne Nationale	$0.55	tr.	1- 2-66	31-12-65
Banque Provinciale du Canada	$0.35	tr.	1- 2-66	17- 1-66
Grafton's Ltd (ord)	$0.25	tr.	14- 1-66	3- 1-66
Peoples Cr. Jewellers (ord & A)	$0.07½	tr.	15- 2-66	31- 1-66
id.	$0.07½	boni	15- 2-66	31- 1-66
Traders Bldg. Association	$0.50	tr.	15- 1-66	7- 1-66

Gain accentué des banques à Montréal

Montréal — Le secteur bancaire a été particulièrement fort mardi à la Bourse de Montréal. L'atmosphère générale du marché était modérément active.

Dans les autres secteurs, les papeteries étaient également plus fortes tandis que les industrielles et les services publics sont généralement en baisse. Nonobstant les gains des banques et des papeteries, l'indice combiné termine légèrement en baisse de 0.19 à 155.65.

Aux banques et papeteries, N.-Ecosse hausse de 2¾ à 75½, Tor-Dominion de 2 à 65½, Commerce de 1⅞ à 67½, Royale de 1⅜ à 76 et Provincial du Canada de 1 à 49. Price Bros. gagne 1 à 40 et Fraser ½ à 29½.

Aux services publics et industrielles, CPR perd 1⅛ à 64½, et Inco 1⅛ à 97⅞. West Coast décline de ¾, Imperial Oil gagne ¾, Labatts et Aluminium fléchissent de ⅝, Algoma gagne ⅝ et Bell et Dom. Glass perdent ½ chacun.

Les minières et pétrolières sont irrégulièrement plus faibles. Alsco perd 20 à 2.00 et Matachewan 15 à 99 cents. Pat Silver gagne 2 cents à 1.20 et N A Rare baisse de 5 cents à 68 cents.

Toronto — Les cours étaient mixtes hier à Toronto. Parmi les principaux changements, la banque de N.-Ecosse gagne 2⅜ à 76 et Toronto-Dominion 1⅞ à 65¾. Texaco gagne ½ à 55. Ford of Canada fléchit de 2¾ à 150¼ et Inco de 1¼ à 97¾.

Dome, aux aurifères, hausse de 1⅜ à 40 et Leitch gagne 15 cents à 5.75. Parmi les métaux usuels, Sherritt-Gordon gagne 15 cents à 5.50 mais Campbell Chibougamau perd 20 cents à 6.50.

Aux pétroles de l'ouest, North Canadian Oils gagne 20 cents à 4.35 et Canadian Export Gas perd 7 cents à 2.53. Aux spéculatives, O'Brien baisse de 19 cents à 1.71 et D'Eldona de 5 à 88 cents.

* * *

New York —La tendance de la cote était irrégulièrement plus faible en clôture hier à Wall Street. Les compagnies aériennes et les aérospatiales de défense étaient nettement déprimées.

Les lignes aériennes, déjà faibles à l'ouverture, accentuent leurs déclins en raison de la nouvelle qui circulait voulant que le Gouvernement demanderait à ces compagnies de réduire leurs taux pour 1966.

Les aérospatiales, qui s'étaient reprises lundi, retombent dès l'ouverture par suite de la proposition d'une autre trêve au Viet Nam. Elles se reprennent quelque peu subséquemment mais n'en sont pas moins en baisse en clôture.

L'indice industriel Dow Jones clôture en baisse de 1.83 à 957.96 tandis que celui des 500 valeurs de Standard & Poor's marque un léger gain de .01 à 91.53.

côte des grains

Marché à terme :

28/12/65

WINNIPEG

AVOINE :

	Ouv.	Haut	2Bas	Clôt.
Déc.	86⅜	—	—	86¾
Mai	87¾	87¼	87⅛	87⅜
Juil.	86¼	86¼	86⅛	86⅛
Oct.	—	—	—	85¾

ORGE :

Déc.	1.33⅜	1.33¾	1.33⅜	1.33½
Mai	1.34	1.34	1.33⅞	1.34
Juil.	1.32⅛	1.32½	1.32⅛	1.32¼
Oct.	—	—	—	1.32

LIN :

Déc.	2.89¾	2.90½	2.89½	2.90
Mai	2.95¾	2.96½	2.95¼	2.96
Juil.	2.96¼	2.96⅜	2.95½	2.96⅛
Oct.	2.95	2.95¼	2.95	2.95¼

SEIGLE :

| |

La voie double entre Saint-Jean et Laprairie: un projet prioritaire

SAINT-JEAN. (R.P.) — Le sous-ministre de la Voirie au Québec, M. R.-J. Labrecque, s'est dit confiant que le gouvernement continuera les travaux déjà commencés sur le prolongement des quatre voies de la route 9B, entre Saint-Jean et Laprairie.

C'est ce qu'il a déclaré à la délégation formée de MM. Roger Lefebvre, président de la Chambre de commerce de Saint-Jean, Georges LeSieur, président de la chambre régionale Richelieu-Lac Champlain et du comité des transports de la Chambre, Jacques Laporte, président du comité "Air St-Jean" et Conrad Camaraire, commissaire industriel pour la ville.

Au début de la rencontre, le sous-ministre a expliqué qu'étant donné les récentes restrictions de crédits, "le gouvernement était forcé de mettre un frein aux nombreuses demandes faites au ministère de la Voirie".

Par contre, après avoir écouté attentivement les raisons que les délégués formulaient pour justifier la continuation de la voie double, le sous-ministre a dit qu'à la prochaine réunion du ministère, au début de janvier, il se ferait fort d'exposer ces points de vue et qu'il était confiant que ce projet aurait "un caractère prioritaire".

Parmi les raisons données par les représentants de Saint-Jean, mentionnons que le gouvernement fédéral verrait d'un bon oeil la désignation de l'aéroport local en aéroport satellite de Dorval, en vue de l'Expo '67. Cette raison ainsi que celle de l'expansion de la rade de plaisance à Saint-Jean, sont suffisantes, selon les dire du sous-ministre Labrecque, pour amener la Voirie provinciale à poursuivre les travaux déjà commencés, étant donné l'affluence des voyageurs qui circuleront sur cette route.

Les délégués ont également souligné au sous-ministre le fait que le secteur de Saint-Jean, par sa position géographique, servira d'agglomération-dortoir aux visiteurs de l'Expo.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D.,
Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
VI. 9-7071

Conflit au sujet de la caisse de retraite chez les cheminots

Des dirigeants de 17 syndicats d'employés de chemin de fer, affirmant que leurs syndiqués "sont prêts à prendre les armes", ont demandé au Pacifique Canadien d'obtenir certains changements dans le régime de caisse de retraite annoncé au début du mois.

Ils protestent contre la déclaration du président de l'entreprise, M. N. R. Crump, selon lequel cette question ne souffre pas de discussion.

Un porte-parole du groupe, l'Association des présidents de syndicats du rail, a expliqué son attitude de la façon suivante :

"Si la compagnie refuse de négocier, les employés auront parfaitement le droit d'entreprendre une forme quelconque de grève. Et si nos membres prennent une telle décision, elle sera respectée."

Le Pacifique Canadien avait annoncé à ses employés le 14 décembre qu'il "coordonnerait" son plan à ceux de Québec et d'Ottawa.

Or, d'après les syndicats, "coordonner" a le même sens que "intégrer", alors qu'on s'attendait à ce que le plan de pension du Pacifique Canadien soit "ajouté" aux programmes gouvernementaux.

Le porte-parole, M. Clark, a précisé que les dirigeants syndicaux ont reçu nombre de télégrammes et de messages de leurs membres, affirmant que "s'ils ne peuvent obtenir une "addition" des plans, ils veulent du moins un régime meilleur que celui qui est proposé".

D'après lui, les 50,000 syndiqués protestent contre la façon arbitraire dont le Pacifique Canadien a mis fin aux discussions pour imposer sa propre position dans cette affaire.

Bonne Année
et
Meilleurs Voeux
A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS
LaSalle BUILDERS SUPPLY LIMITEE
val royal
Divisions des Entreprises P. H. Desrosiers

Tous les magasins de Val Royal seront fermés les jeudi et vendredi 30 et 31 décembre pour inventaire. En cas de nécessité nos clients pourront s'adresser à LaSalle Builders Supply ouvert jusqu'à midi vendredi le 31 décembre.

LA PRESSE
PAR AVION
EN FLORIDE, CHAQUE SOIR

Des moyens extraordinaires ont été pris pour vous apporter LA PRESSE en Floride. Lisez les informations complètes et diversifiées de LA PRESSE, LE SOIR MEME; elle vous sera apportée en Floride, le soir même, par avion.

Achetez LA PRESSE dans les plus importants centres de Miami et Miami Beach

Demandez votre journal, le soir même, vers 5 heures, aux endroits suivants :

à MIAMI CITY
News Depot — 5, South East, angle 1st Ave
National Airport Concourse 1-4-6
Dave Plaza News — 7900, Biscayne Boul.
à MIAMI BEACH
Georges News — 1720 Alton Road
Alfies News — 1664 Alton Road
Miami Beach News — 501, Washington Ave
13th Street News — 1301, Washington Ave
Bensons News — 1444, Collins Ave
Sea Shore News — 209, 71st Street
Sheldon Drug — 9051, Harding Ave
Surfside Drug — 9500, Harding Ave
Eddy's News — 1096, Normandy Ave
aux kiosques situés à l'angle de
20th Street et Collins Ave
67th Street et Collins Ave
73rd Street et Collins Ave

Les villes suivantes seront servies le lendemain matin : Fort Lauderdale — Coral Gables — Hollywood Beach.

LA REGION METROPOLITAINE

Le secteur de Ste-Thérèse adhérerait à la régionale scolaire de Deux-Montagnes

SAINTE-THERESE. (C.B.)— Il semble bien que les jeux sont faits et que le secteur de Sainte-Thérèse adhérera, dans un avenir plus ou moins rapproché, à la régionale scolaire de Deux-Montagnes. Mais ce serait le premier pas vers la réalisation d'une autre régionale. Le ministre de l'Education aurait laissé entrevoir, lors d'une récente entrevue avec les délégués du secteur de Ste-Thérèse, la possibilité de regrouper les commissions scolaires s'étendant le long de la rive nord de la rivière des Mille-Iles durant les prochaines années.

On n'a pu en savoir davantage de la rencontre du ministre Paul Gérin-Lajoie, à Québec, avec une délégation composée de M. Roger Marceau, président de la commission scolaire de Sainte-Thérèse et président du comité d'organisation de la régionale de Blainville ; de M. Lionel Bertrand, commissaire de Sainte-Thérèse, et du notaire Léopold Gravel, président de la commission scolaire de Terrebonne et commissaire délégué à la régionale de Duvernay. Me Denis Hardy, député provincial du comté, accompagnait les délégués.

MM. Bertrand et Marceau ont fait part du résultat de leur entretien avec M. Gérin-Lajoie aux membres des commissions scolaires de Sainte-Thérèse, de la paroisse du même nom, de Sainte-Thérèse-ouest et de Sainte-Anne-des-Plaines. Rien n'a filtré de cette réunion tenue à huis clos.

Mais l'on sait de source fiable que le secteur de Sainte-Thérèse a abandonné pour le moment le projet de création de sa propre régionale. La circonscription a obtenu la promesse du ministère que ses intérêts seront protégés en cas d'une adhésion avec la régionale de Deux-Montagnes. On construira dans la région même des écoles polyvalentes, ce qui en fera un pôle aussi important que celui de Saint-Eustache.

Le secteur de sainte-Thérèse a obtenu cette garantie en vue de sa propre régionale, car il n'abandonne pas l'espoir d'en voir la réalisation lorsque le ministère procédera au regroupement des commissions scolaires situées au nord de la rivière des Mille-Iles.

Et la régionale de Duvernay ?

De même, il n'est plus question d'adhérer à la régionale de Duvernay. On en avait parlé sérieusement durant les derniers jours précédant la rencontre avec le ministre de l'Education. La commission scolaire de Sainte-Thérèse avait favorisé, semble-t-il, cette adhésion du fait que quelques-uns de ses membres entretenaient de meilleures relations avec les autorités de cette régionale.

La rumeur avait soulevé maints commentaires dans la région. Le projet était loin d'être bien vu par des parents, dont les enfants auraient été obligés de parcourir une quarantaine de milles, chaque jour.

Pour sa part, la commission scolaire de Sainte-Thérèse-ouest, parant déjà la difficulté, avait déjà adopté une résolution favorisant son adhésion à la régionale scolaire de Deux-Montagnes lors d'une récente assemblée. Quant à la commission scolaire de la paroisse, l'opinion était très controversée chez les commissaires. Quelques-uns préféraient la régionale de Deux-Montagnes à celle de Duvernay.

Pour le secteur de Sainte-Thérèse, l'adhésion à la régionale de Deux-Montagnes est une solution très acceptable. Il est connu de tous dans la région que des conflits psychologiques opposent présentement des membres de la commission scolaire de la ville à des membres des régionales scolaires de Saint-Jérôme-Lachute et des Mille-Iles, à Rosemère.

Par ailleurs, cette décision rencontrerait l'appui du comité de régionalisation scolaire, groupant des représentants de divers corps socio-économiques du secteur, qui dans une requête aux commissions scolaires concernées leur demandait récemment de favoriser une adhésion à la régionale de Deux-Montagnes.

Le comité de régionalisation considérait ce choix comme le plus valable en regard de l'homogénéité des populations des deux secteurs, leur situation géographique et les conséquences économiques du projet.

M. Lionel Bertrand demande la dissolution du comité de régionalisation scolaire

SAINTE-THERESE. (C. B.) — Accueilli à bras ouvert, lors de sa création en mars 1965, le comité de régionalisation scolaire de Sainte-Thérèse crée aujourd'hui du mécontentement au sein de la commision scolaire de Ste-Thérèse, du moins chez M. Lionel Bertrand qui, habituellement, s'en fait le porte-parole officiel.

Selon le commissaire Bertrand, le rôle de ce comité est maintenant terminé et s'il continue, il entravera la marche du projet de régionalisation scolaire à Ste-Thérèse. C'est du moins ce qu'il écrit dans le journal "La Voix des Mille-Iles" dont il est le directeur.

Le comité a été formé par M. Maurice Vallières, président de la Fédération des Associations de parents et de maitres du Québec. Il groupe des représentants de divers corps intermédiaires et socio-économiques de la région. Il avait été créé afin d'aider la commission scolaire de Ste-Thérèse qui, vraisemblablement dépassée par les événements, piétinait sur place dans son projet de la régionale de Blainville. La commission scolaire de Ste-Thérèse, dont M. Bertrand faisait également partie à cette époque, avait formé un comité de régionalisation il y a trois ans mais qui, il faut bien le dire, n'avait rien apporté de concret jusqu'alors.

Lorsque M. Vallières et son comité sont venus proposer leur appui à la commission scolaire de Ste-Thérèse, celle-ci les avait chaleureusement accueillis parce que leur groupe représentait une force de pression impressionnante aux yeux du ministère.

Le comité de M. Vallières, avec des représentants du ministère de l'Education, s'est immédiatement mis à la tâche et, à la lumière des événements, en a conclu qu'il était en effet fort difficile pour le secteur de posséder immédiatement sa propre régionale. L'handicap était constitué par le faible bassin démographique de quelque 30,000 habitants alors que les normes du ministère en exige un de 50,000 pour la régionalisation scolaire.

Le comité socio-économique a donc adopté une résolution favorisant l'adhésion du secteur à la régionale de St-Eustache et a fait circuler une requête à cet effet. Il semble bien que ce soit cette requête qui a soulevé l'ire du conseiller législatif.

M. Bertrand écrit : "Le comité a accompli la besogne tracée. Il a apporté un appui aux commisions scolaire en faisant valoir auprès des autorités les avantages d'une régionalisation pour Blainville. Son rôle était consultatif et non administratif".

Un peu plus loin, il reprend : "C'est maintenant le temps des négociations et des décisions. Ce travail ne relève aucunement des corps intermédiaires mais exclusivement des commissaires, responsables à une population de qui ils ont reçu un mandat".

Actif de $71,931,094 aux Caisses populaires de Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — L'actif des Caisses populaires affiliées à l'Union régionale maskoutaine s'est chiffré à $71,931,094 pour la période se terminant le 31 août 1965, ce qui constitue une augmentation de $8,300,000 sur le total de l'année précédente. Le nombre des sociétaires est passé de 97,254 en 1964 à 106,374 pour l'année fiscale concernée.

Ces chiffres ont été présentés lors de l'assemblée annuelle de l'Union régionale des Caisses populaires, au siège social de l'organisme, à Saint-Hyacinthe. Plus de 120 personnes représentant 60 des 76 caisses affiliées du diocèse ont participé aux assises dont l'objet principal a été l'étude des rapports financiers et de l'activité durant l'exercice.

Un nouvel administrateur, M. Yves Dupuis, de Cowansville, fut élu pour un mandat de trois ans. MM. Jean-Paul Bernier, de Granby, et Jean Beauregard, de Marieville, ont été réélus aux postes d'administrateurs, tandis que M. Laurent Gaudette, de Saint-Denis, et Me Georges Deslandes, d'Acton-Vale, ont été réélus au conseil de surveillance et à la commission de crédit. Le conseil se compose de M. Jean-Paul Bernier, président; M. Alexandre Campbell, vice-président; M. Napoléon Mackay, secrétaire-gérant; MM. Hermann Phaneuf, Gaston St-Roch, Gilbert Dragon, Jean Beauregard, Henri Payette et Yves Dupuis, directeurs.

L'évêque de Trois-Rivières s'interroge sur le patriotisme des Canadiens français

TROIS-RIVIERES. (F.G.) — "Le sens spirituel, duquel relève le patriotisme, s'étiole au profit d'une recherche uniquement orientée vers les biens matériels", a déclaré Mgr Georges-Léon Pelletier, à l'occasion des fêtes. Le chef spirituel du diocèse de Trois-Rivières recevait les voeux des représentants de la Société Saint-Jean-Baptiste trifluvienne.

Le patriotisme, a ajouté l'évêque, est pourtant le carburant, le propulseur nécessaire à l'avancement de toute vie humaine. Malgré sa complexité croissante, le monde n'est pas en train de perdre ses traditions; au contraire, elles augmentent, mais en même temps elles se transforment et dévient de leur sens même.

Tel est le cas du patriotisme, affirme Mgr Pelletier. "Le sens patriotique d'aujourd'hui ne se compare pas avec celui de nos arrière-grands-pères. Il est, dit-il, heureux et malheureux à la fois qu'il en soit ainsi, car en prenant une orientation plus positive et très valable, il a perdu du même coup une certaine forme de sévérité, de dévolution et de culte, dont il aurait fallu garder une part".

L'option indépendantiste

Le pasteur trifluvien se demande si la vie quotidienne est encore empreinte de patriotisme. Les Canadiens français accepteraient-ils certains sacrifices pour s'assurer dans l'avenir l'évolution, l'avancement et l'indépendance ? La réponse, dit l'évêque, est d'une extrême importance, "car nous sommes, nous aussi, avec un certain retard, en train de nous noyer dans le matérialisme. Il est bon pour nous d'en prendre conscience !"

Depuis le Concile Vatican II, ajouta Mgr Pelletier, les membres de la Saint-Jean-Baptiste, comme les autres chrétiens, doivent s'assurer des vues plus précises sur les sujets abordés durant ces grandes assises. "Pour la première fois dans l'histoire, les chefs de l'Eglise sont allés plus loin qu'à l'étude des grandes vérités dogmatiques. Ils ont abordé les sujets où Elle peut jouer un rôle; ils se sont penchés avec amour sur tous les problèmes, tant particuliers que de portée mondiale".

TEMOIN :
désire entrer en communication avec jeune homme témoin accident Dorchester et Papineau, soir de Noël.
Tél. 488-3705 ou à 5806 ave Notre-Dame-de-Grâce

Les enfants Balent entrevoient 1966 avec confiance

VANCOUVER ,PCI) — Les quatre membres de la famille Balent, heureux de mener une vie indépendante à 3,000 milles des disputes familiales de Montréal, ont hâte au nouvel an.

"Mais nous ne pourrons être plus heureux que nous l'avons été au cours des derniers mois," a déclaré André, âgé de 13 ans.

"Nous sommes en bonne santé, nous ne manquons pas d'argent et les gens de la Colombie-Britannique sont très gentils."

Les enfants, Maria, 17 ans, Malica, 14 ans, Draga, 9 ans, et André demeurent à Vancouver sous la surveillance de la Société catholique d'aide à l'enfance, depuis qu'ils se sont enfuis de la maison familiale le 30 août.

Ils refusent de révéler comment ils ont abouti ici et ont simplement déclaré qu'ils s'étaient enfuis pour échapper à une vie sordide, à Montréal.

Maria, qui sert de maman au groupe, les a dirigés à travers le Canada et fournit la partie la plus importante de leur revenu global de $240 par mois en travaillant comme aide dans une infirmerie.

André a déclaré qu'ils avaient tous passé un joyeux Noël et qu'ils étaient heureux de voir la neige.

"Nous n'avons pas été surpris de voir que la neige recouvrait le sol," a-t-il dit dans une interview. "Nous avions appris que vous aviez eu beaucoup de neige l'an dernier. Vous savez que nous préparions ce voyage depuis un bout de temps."

Les enfants ont refusé de commenter la condamnation de leur père à Montréal, le 20 décembre, pour voies de fait sur la personne de Mme Balent. Vinco Balent, âgé de 45 ans, a été condamné à un mois de prison.

"Maria nous a défendu d'en parler," a dit André.

Le groupe a refusé des centaines d'offres de cadeaux de Noël après que les journaux locaux eurent publié leur histoire.

"Merci beaucoup, mais s'il vous plait donnez cela aux gens de Vancouver qui en ont besoin," a dit Maria. "Nous avons tout ce qui nous est nécessaire, et ce que nous n'avons pas nous l'achèterons quand nous aurons gagné de l'argent."

Et les enfants ont refusé des douzaines d'invitations d'aller passer la Noël dans des familles. Ils ont passé le Jour de Noël ensemble, en compagnie de quelques amis qui leur ont rendu visite.

"La veille de Noël, nous avons chanté des chants de Noël," a dit André.

"Nous avons ouvert nos cadeaux le matin du jour de Noël, nous avons mangé de la dinde et nous sommes ensuite allés au cinéma."

Sous le signe de la confiance...
DUPUIS
VENTE DE JANVIER FOURRURE

PROFITEZ DE CETTE VENTE FORMIDABLE!
ACHETEZ VOTRE MANTEAU DE FOURRURE

Voici l'occasion unique de vous procurer un manteau de fourrure à prix modique et de toute première qualité. Chacun des modèles sont des nouveautés 65. Ne manquez pas cette offre vraiment extraordinaire, venez dès aujourd'hui.

A) Mouton rasé teint brun, 10 à 18
BAS PRIX DUPUIS 152.00
12 mensualités de 9.50 chacune

B) Mouton rasé teint brun garni de vison lutetia 10 à 18
BAS PRIX DUPUIS 212.00
18 mensualités de 13.30 chacune

Satisfaction Dupuis ou argent remis
DUPUIS — RAYON 590 — DEUXIEME ETAGE

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, mercredi 29 décembre 1965 / saint Thomas Backet, martyr / 81e année, No 301 / 4 cahiers / 36 pages / La météo : Bruine, très doux demain / min. 30 / max. 4

nts de nos étudiants sont dans un état déplorable • En page 11

Les USA explorent les chances de négocier la paix au Vietnam

d'après UPI, PA, AFP

Tandis que la pause des bombardements américains contre le Nord-Vietnam se poursuit pour la 6e journée sans explication officielle, le gouvernement des Etats-Unis semble multiplier les démarches pour explorer les chances de négociations en vue de mettre fin à la guerre du Vietnam.

C'est ce qu'indiquent du moins les derniers développements que signalent les dépêches en rapport avec la situation vietnamienne :

• M. Averell Harriman, l'ambassadeur itinérant des Etats-Unis, est arrivé aujourd'hui à Varsovie à l'improviste et ce voyage porte à croire qu'il est venu rencontrer l'ambassadeur de la Chine communiste en Pologne pour discuter le conflit vietnamien. M. Harriman est accompagné de plusieurs conseillers et fonctionnaires, parmi lesquels M. David Dean, spécialiste des affaires chinoises.

A l'ambassade américaine, on se contente de dire que M. Harriman est venu à Varsovie en "mission officielle".

On sait que la capitale polonaise est le seul point de contact officiel entre les Etats-Unis et la Chine populaire. Les ambassadeurs des deux pays s'y sont rencontrés régulièrement en secret depuis plusieurs années. De plus, le gouvernement polonais a manifesté son désir de servir d'intermédiaire en vue de faciliter un règlement au Vietnam.

M. Harriman a fait le voyage à bord de l'avion particulier du président Johnson.

• Le journal londonien "Daily Express" révèle de son côté que le président Johnson a offert de cesser les bombardements au Nord-Vietnam si Hanoï acceptait de cesser l'envoi de renforts au Vietcong. Le journal, attribuant cette information à des sources haut placées de Washington, ajoute que Hanoï n'a pas encore répondu au président des Etats-Unis. Selon l'article, Washington est disposé à participer à des négociations sans conditions préalables, mais la cessation des hostilités serait le premier sujet à l'ordre du jour.

• Le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey, poursuit cependant sa "mission de paix" en Extrême-Orient". Il est arrivé aujourd'hui à Manille, aux Philippines, venant du Japon, où il a eu des entretiens avec le premier ministre Eisaku Sato, au sujet du Vietnam. M. Humphrey a déclaré à son interlocuteur que Washington souhaitait voir le gouvernement japonais et les gouvernement d'autres pays joindre leurs efforts à ceux des Etats-Unis pour convoquer une conférence de paix pour le Vietnam.

• Par ailleurs, le pape Paul VI poursuitvrait ses efforts de paix bien qu'aucune déclaration officielle ne soit venue du Vatican depuis la veille de Noël, alors que le Saint-Père a lancé son appel aux dirigeants du Nord et du Sud-Vietnam en faveur d'un cessez-le-feu permanent.

A Moscou, l'ambassadeur américain, M. Foy Kohler, a été reçu aujourd'hui par M. Nicolas Podgorny, président de l'URSS, avec lequel il a eu un entretien. L'agence Tass n'apporte toutefois aucune précision sur le ou les sujets de l'entretien.

Oui à la trêve du Nouvel an

On croit savoir par ailleurs que les autorités américaines et sud-vietnamiennes accepteraient la nouvelle trêve de quatre jours proposée par le Vietcong à l'occasion du nouvel an vietnamien, du 20 au 24 janvier. Un porte-parole américain à Saigon a également confirmé que la pause des bombardements sur le Nord-Vietnam se poursuit, aucun raid n'étant prévu pour aujourd'hui.

Pendant ce temps, le président Johnson a passé en revue avec le secrétaire à la Défense Robert McNamara le coût croissant des opérations militaires américaines au Vietnam. On croit que l'administration Johnson demandera un délai au Congrès pour la présentation du budget de 1967.

Par ailleurs, M. McGeorge Bundy, conseiller (démissionnaire) du président pour les affaires de sécurité nationale, a déclaré hier que le gouvernement de Hanoï doit modifier sa position avant que la guerre au Vietnam puisse passer des "champs de bataille à la table de paix".

Dans une interview donnée à un poste de télévision américain, M. Bundy a ensuite affirmé que ce n'est que par l'intermédiaire "de travail diplomatique très long, ardu et important que la paix peut être négociée au Vietnam". Mais en même temps, le conseiller du président Johnson a donné à entendre qu'il ne considère pas "l'augmentation très substan-

Voir USA en page 2

Fanfani ne retire pas sa démission

Il attribue son échec à sa femme et à La Pira

ROME. (UPI-PA-AFP) — Politiquement mis dans le pétrin par sa femme et un ami avec qui il a déjà vécu dans un monastère, M. Amintore Fanfani a rejeté aujourd'hui les appels qui lui sont lancés pour qu'il revienne sur sa décision de démissionner de son poste de ministre des Affaires étrangères d'Italie. Cet épisode tragi-comique de la vie politique italienne risque d'avoir de graves répercussions au sein du gouvernement de Rome.

M. Fanfani, qui est également président de l'Assemblée générale des Nations unies, a remis sa démission hier à la suite de la controverse ouverte sur le rôle qu'il a tenu lors de la prétendue ouverture de paix communiste au Vietnam.

Dans sa lettre de démission au premier ministre Aldo Moro, le ministre jette le blâme sur sa femme, Bianca Rosa, et un ami de longue date, Giorgio La Pira.

Ce dernier, homme profondément religieux, a déjà été maire de Florence. Il est reconnu comme un homme des plus dévôts qui parle même aux oiseaux comme le faisait Saint-François d'Assise.

Durant leur jeunesse, La Pira et Fanfani ont vécu au même monastère. M. La Pira, qui s'est associé aux communistes italiens mais qui est politiquement chrétien-démocrate, a rencontré le président Ho Chi Minh à Hanoï dernièrement et il revint du Nord-Vietnam avec l'impression que le chef vietnamien désirait entreprendre des pourparlers de paix.

L'ancien maire de Florence a cru bon de faire part de cette impression à M. Fanfani qui, en tant que président de l'Assemblée générale de l'ONU, a mis en branle tout le processus international en vue de pourparlers de paix. Mais Mme Fanfani, mère de sept enfants, a présenté M. La Pira à Gianna Preda, journaliste du magazine de droite "Borghese", au cours d'une réception.

Publiant l'interview, le magazine fait dire à M. La Pira plusieurs phrases fracassantes, notamment : "Dean Rusk ne connait rien et ne comprend rien".

Peu après la publication de l'interview, reprise par la presse internationale, Ho Chi Minh déclarait que toute cette affaire de pourparlers était une mystification.

D'où la vague de critiques à l'endroit de M. Fanfani, aussi bien en Italie qu'à l'étranger.

M. La Pira a par la suite démenti les propos que lui fait tenir la journaliste qu'il nie même connaitre, ce qui lui valut, de la part du magazine, le surnom de "saint menteur". Finalement, M. Fanfani a remis sa démission, expliquant dans sa lettre à M. Moro qu'il était visé par des attaques "injustes et sans fondement" et qu'"une initiative imprévue" d'un membre de sa famille était la cause de toute l'affaire.

Jusqu'ici, les appels de M. Moro sont restés vains. La démission de son ministre des Affaires étrangères semble irrévocable. Ce qui risque de mettre en péril le gouvernement de coalition formé de chrétiens-démocrates et de socialistes.

La répression en Indonésie a fait 100,000 morts

SINGAPOUR. (AFP) — Selon des voyageurs en provenance de Djakarta, le monde ne se rend pas encore compte dans quel bain de sang la répression anti-communiste a plongé une grande partie de l'Indonésie au cours des derniers mois et spécialement au cours des quatre ou cinq dernières semaines.

A Djakarta, des estimations concordantes de diverses sources sérieuses font état de plus de 100,000 morts. Il s'agit, assure-t-on, d'estimations prudentes. Elles font du coup d'Etat du 30 septembre l'échec le plus coûteux dans l'histoire du communisme international.

Le fait que l'ouest de Java, où est situé Djakarta, soit resté calme explique que les milieux diplomatiques internationaux n'aient commencé que tout récemment à mesurer les dimensions réelles de la tragédie qui s'est jouée dans ce pays immense.

Du centre et de l'est de Java, de Sumatra, de Bali, parviennent des récits de plus en plus précis d'exécutions massives de prisonniers abandonnés à la fureur populaire, de massacres spontanés. C'est ainsi que des paysans que la promesse d'une redistribution des terres avait gagnés au communisme ont été incités par les événements à se racheter en tuant leurs anciens leaders.

Les cadavres pourrissent

Le président Soukarno, qui a multiplié en vain les efforts et les ordres pour arrêter l'écrasement du communisme, s'est plaint lui-même, le 18 décembre, que les cadavres pourrissaient au bord des chemins, dans les ruisseaux et dans les champs sans recevoir de sépulture contrairement aux préceptes de la religion musulman.

Rien que dans l'île de Bali, au charme légendaire, les autorités militaires locales admettraient 15,000 exécutions officielles. On estime qu'il faut au moins doubler ce chiffre pour tenir compte des massacres dont attestent les maisons brûlées et les charniers. Le palais du gouverneur, un communiste — il a maintenant été relevé de ses fonctions — aurait brûlé avec une partie de ses occupants.

A Sumatra, le nombre des morts aurait récemment atteint 60,000 et ce chiffre pourrait être dépassé dans le centre et l'est de Java qui constituaient la place forte du parti communiste indonésien. Il est encore impossible de se faire une idée précise des événements dans les régions plus isolées telles que Célèbes, les Molluques et le sud de Bornéo.

Les chefs militaires s'efforcent avec un succès grandissant de mettre fin aux excès qui révèlent la profondeur de la terreur et de la haine que le communisme a accumulées contre lui au cours des dernières années dans une large partie de la population indonésienne.

AUJOURD'HUI

MONTREAL-1965 : RECORD DE CONDAMNATIONS A LA PEINE CAPITALE

Le district judiciaire de Montréal a enregistré, au cours de 1965, un nombre record de condamnations à la peine capitale mais, jusqu'à maintenant, aucune n'a été appliquée. Dans la plupart des cas, les exécutions, d'abord prévues pour janvier ou février, ont été reportées au mois d'avril pour permettre à la Cour d'appel de réexaminer les dossiers. *(Voir en page 8)*

ENQUETE SUR LES ACCUSATIONS D'UN CABARETIER

Le service de la police de Montréal fait enquête sur les accusations portées par un cabaretier contre quatre membres d'une des "petites escouades" de moralité. Un de ceux-ci, en retour, accuse la "grande escouade" de faire preuve de tolérance. *(Voir en page 3)*

L'UNIVERSITE DE MONTREAL A LA DEFENSE DES MINORITES

L'Université de Montréal réclame certaines modifications à la constitution canadienne et demande que les minorités françaises des autres provinces que le Québec puissent jouir du droit à l'enseignement en français. L'Université fait ces recommandations dans la troisième tranche du texte intégral d'un mémoire soumis à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. *(Voir en page 19)*

photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Quand le vieux Montréal brûle

Le flot des véhicules avait cédé la place aux boyaux des pompiers de Montréal sur la rue St-Paul, hier après-midi, alors qu'une partie du vieux Montréal s'envolait en fumée. Pendant près de deux heures, 125 pompiers ont uni leurs efforts dans le but de protéger les immeubles avoisinants qui datent tous du 19e siècle.

(Voir autre photo en page 3)

Deschamps succède à Filion à la SGF

M. Michel Bélanger remplacera M. Deschamps comme sous-ministre de l'Industrie et du Commerce

par Claude Beauchamp

M. Jean Deschamps, présentement sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, succédera à M. Gérard Filion au poste de directeur général de la Société générale de financement du Québec. Un informateur autorisé a précisé au représentant de LA PRESSE que cette nomination sera annoncée officiellement dès les premiers jours de 1966.

De source également autorisée, nous apprenons que M. Michel Bélanger, sous-ministre des Richesses naturelles, remplacera M. Deschamps au ministère de l'Industrie et du Commerce. Interrogé à ce sujet, M. Bélanger s'est refusé à tout commentaire.

M. Filion a annoncé hier soir qu'il quittera le 1er mars ou le 1er avril son poste à la direction générale de la SGF, poste qu'il occupait depuis 1963. Il conservera toutefois la présidence de Sidbec.

Année importante pour Sidbec

Le départ de M. Filion de la SGF était prévu depuis longtemps, car il l'avait lui-même annoncé lorsqu'il avait accepté la présidence de Sidbec. L'année qui vient sera d'une grande importance pour la sidérurgie québécoise, et M. Filion entend y consacrer tous ses efforts.

C'est en effet en avril prochain que le groupe d'ingénieurs chargés de préparer les avant-projets soumettra son rapport à Sidbec. Ce sera là le point de départ des négociations entre la société et le gouvernement provincial qui conduiront à l'adoption des plans définitifs et décideront des modalités de la participation financière définitive du gouvernement à la réalisation de la sidérurgie québécoise.

M. Deschamps devait rencontrer le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, et le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard-D. Lévesque, au cours de la journée d'hier dans le but de fixer la date précise de son départ de Québec.

Solide réputation

Le futur directeur général de la SGF s'est acquis une solide réputation dans les milieux économiques de la province, d'abord comme professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, où il mit sur pied le Centre de préparation aux affaires, puis comme sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, poste qu'il occupe depuis environ deux ans.

M. Bélanger est sous-ministre des Richesses naturelles depuis la formation du ministère en 1961. Il était entré au service du ministère des Ressources hydrauliques dès 1960. De 1954 à 1960, M. Bélanger avait rempli diverses fonctions importantes au sein du ministère fédéral des Finances.

Caisse de dépôts et de placements

Nous sommes d'autre part informés que les bureaux de la Caisse de dépôts et de placements seront définitivement situés à Montréal, à cause des exigences du marché financier. Le directeur de cet organisme, qui administrera des millions de dollars dans quelques années, est également choisi et sa nomination sera rendue officielle dans quelques jours.

M. Jean Deschamps

M. Michel Bélanger

Outrage au tribunal: Wagner propose que le fardeau de la preuve incombe à la Couronne

M. Claude Wagner

QUEBEC. (PC) — Le ministre québécois de la Justice, M. Claude Wagner, proposera lors de la prochaine conférence fédérale provinciale des procureurs généraux et des ministres de la Justice de modifier la loi dans ses dispositions qui régissent l'outrage au tribunal.

La proposition de M. Wagner à ce sujet aura pour but de remettre le fardeau de la preuve à la Couronne dans les causes d'outrage au tribunal.

Un porte-parole du ministère québécois de la Justice a expliqué mardi qu'actuellement, l'outrage au tribunal crée une situation unique. "C'est pour cette seule accusation, a-t-il dit, que l'accusé doit lui-même porter le fardeau de la preuve".

"Dans toutes les autres causes, et c'est la philosophie générale du code pénal, le fardeau de la preuve incombe à la Couronne, a-t-il ajouté.

"Il s'agit, a poursuivi le porte-parole du ministre, de rendre les dispositions du code pénal concernant l'outrage au tribunal conformes à l'esprit du code en faisant reposer le fardeau de la preuve sur la Couronne".

La modification que veut proposer le ministre de la Justice du Québec ne toucherait cependant pas les causes d'outrage au tribunal commis en présence d'un magistrat. "Le juge, a expliqué le porte-parole, est considéré maitre absolu de la Cour où il siège et malgré cette modification, il conserverait ses pouvoirs discrétionnaires à l'égard d'un outrage au tribunal commis en sa présence".

Elle vise, a dit le porte-parole, les causes d'outrage au tribunal commis en-dehors de la Cour, comme par exemple par des écrits dans des journaux ou des déclarations publiques.

Le ministère québécois de la justice fait ressortir que si la proposition de M. Wagner est acceptée par la conférence fédérale-provinciale des procureurs généraux et des ministres de la Justice, qui aura lieu les 5 et 6 janvier prochains à Ottawa, et si elle est introduite dans le code pénal canadien, "ce sera une innovation majeure".

Québec s'étonne de la menace des ingénieurs de la Régie des eaux

par Teddy Chevalot

QUEBEC. (DNC) — C'est avec surprise, et stupéfaction même, que les autorités du ministère des Affaires municipales ont appris la nouvelle selon laquelle que 14 ingénieurs au service de la Régie des eaux veulent démissionner.

Rejoint hier après-midi, par téléphone, M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, s'est tout simplement contenté de déclarer qu'il n'avait pas de commentaire à faire.

"On m'a lu la nouvelle dans LA PRESSE, a-t-il dit. Comme je n'ai pas eu l'occasion ni de la lire moi-même ni de l'étudier, pour l'instant je n'ai aucun commentaire à faire."

"Je vais prendre la peine de l'étudier, a-t-il ajouté, et si j'estime qu'elle nécessite un commentaire ou une mise au point, je les ferai demain", (c'est-à-dire aujourd'hui).

Me Blier est étonné

Pour sa part, Me Camille Blier, sous-ministre adjoint aux Affaires municipales, non seulement s'est montré surpris par l'annonce d'un telle nouvelle, mais en outre s'est posé en faux contre certains des allégués publiés hier.

On sait que, selon la nouvelle publiée dans LA PRESSE d'hier, 14 ingénieurs au service de la Régie des eaux, avec en tête le président de cette Régie, le juge Jean D'Amours, auraient fait savoir qu'ils étaient prêts à démissionner si le siège social de cet organisme déménageait de Montréal à Québec.

En outre, ils déplorent que ce service n'ait encore rien accompli de valable dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés de par la loi, ce après onze mois d'existence.

"C'est la première fois que j'apprends cette nouvelle, a déclaré Me Camille Blier. Elle me surprend profondément, parce que j'ai ici la preuve que la majeure partie de ces ingénieurs ont accepté leur transfert à Québec."

Il a, par la même occasion, expliqué qu'en vertu de la loi qui établissait la Régie des eaux, le bureau-chef de cet organisme devait se trouver à Québec, d'où le transfert de l'administration de Montréal à la capitale, "puisqu'il faut bien que la loi soit appliquée."

C'est d'ailleurs à cause même de cette obligation d'appliquer strictement la loi que ces ingénieurs ont été prévenus que l'administration de la Régie des eaux serait transférée à Québec et que, dans leur majeure partie, ils ont acquiescé à cette exigence.

Quant aux autres accusations portées contre l'administration de cet organisme, Me Camille Blier s'est contenté de dire : "Je ne sais qui a pu faire de tels commentaires, et, donc, il m'est difficile d'y répondre."

Puis s'échauffant, il ajouta : "Je ne sais de qui viennent ces déclarations. C'est aussi bien un simple commis qui a pu les faire qu'une personne responsable. Aussi, je ne peux faire

Voir ETONNEMENT en p. 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 22 à 26
Bandes dessinées / 34
Courrier de Mme Gaudet-Smet / 14
Décès, Naissances etc. / 27
Editorial / 4
Finance / 32, 33
Horoscope / 10
Les patrons / 24
Loisirs et récréation / 34
Mots croisés / 25
Nouvelles internationales / 29
Nouvelles métro / 35
Radio et Télévision / 6
Spectacles et Concerts / 30, 31
Sports / 20, 21, 28
Tribunaux / 8
Vie féminine / 12 à 14
Vie mondaine / 13
Votre médecin / 9

75.4% des électeurs ont voté lors du scrutin du 8 novembre, selon les statistiques finales

OTTAWA (PC) — Les résultats définitifs de l'élection du 8 novembre indiquent que les Canadiens ont voté dans une proportion moindre qu'aux élections précédentes de 1963, 1962, 1958 et 1957. Le président des élections, M. Nelson Castonguay, a révélé que 75.4 pour cent des électeurs ont voté, soit 7,711,182 sur 10,225,000.

Un pourcentage record de 79.8 avait été atteint en 1958 : 7,287,297 électeurs sur 9,131,200 avaient voté. En 1963, quand les libéraux ont repris le pouvoir, le pourcentage du vote avait été à peu près le même, soit 79.6. Il y avait eu 7,894,076 votes. Les résultats définitifs de la participation par province et par comté ne sont pas disponibles immédiatement.

L'élection du 8 novembre dernier a donné 131 sièges sur 265 aux libéraux, soit deux de moins qu'il n'en faut pour détenir la majorité absolue. Les libéraux ont recueilli 3,098,512 votes, soit 40 pour cent.

Voici dans l'ordre, le nombre de sièges obtenus par chacun des autres partis, le nombre de votes recueillis et le pourcentage que représente ce nombre. Conservateurs : 97 — 2,499,378 — 32 pour cent. Nouveau parti démocratique : 21 — 1,381,047 — 18 pour cent. Ralliement des créditistes : 9 — 359,247 — 5 pour cent. Crédit Social : 5 — 283,560 — 4 pour cent. Indépendants : 2 — 90,438 — 1 pour cent.

Parmi les 1,011 candidats, 478 ont perdu leur cautionnement de $200, ce qui représente une somme de $95,600. Un candidat perd son cautionnement lorsqu'il recueille moins de la moitié des votes du candidat vainqueur. Le nouveau parti, qui a présenté 255 candidats, a perdu 182 cautionnements. Les conservateurs en ont perdu 88, le crédit social 72, les indépendants 59, le ralliement des créditistes 52, et les libéraux 25.

Voici le tableau du vote par province, selon les résultats finals des 52,102 bureaux de scrutin :

		Lib.	P.C.	N.P.D.	Créd.	C.S.	Autres
Terre-Neuve	147,047	94,289	47,637	1,738	—	2,363	1,020
Ile-du-Prince-Edouard	71,559	31,530	38,562	1,467	—	—	—
Nouvelle-Ecosse	416,725	175,480	203,075	36,875	—	—	1,295
Nouveau-Brunswick	241,274	114,494	102,598	22,751	1,081	350	—
Québec	2,036,880	928,125	432,941	244,423	356,962	—	74,429
Ontario	2,743,915	1,196,349	933,711	594,267	1,204	9,786	8,598
Manitoba	379,337	117,323	154,320	91,166	—	16,291	237
Saskatchewan	402,321	96,718	193,279	104,619	—	7,526	179
Alberta	531,405	118,915	247,412	44,237	—	119,563	1,278
Colombie-Britannique	726,013	217,643	139,201	239,086	—	126,681	3,402
Yukon et T. du N.	14,706	7,646	6,642	418	—	—	—
Total	7,711,182	3,098,512	2,499,378	1,381,047	359,247	282,560	90,438
Pourcentages		40%	32%	18%	5%	4%	1%

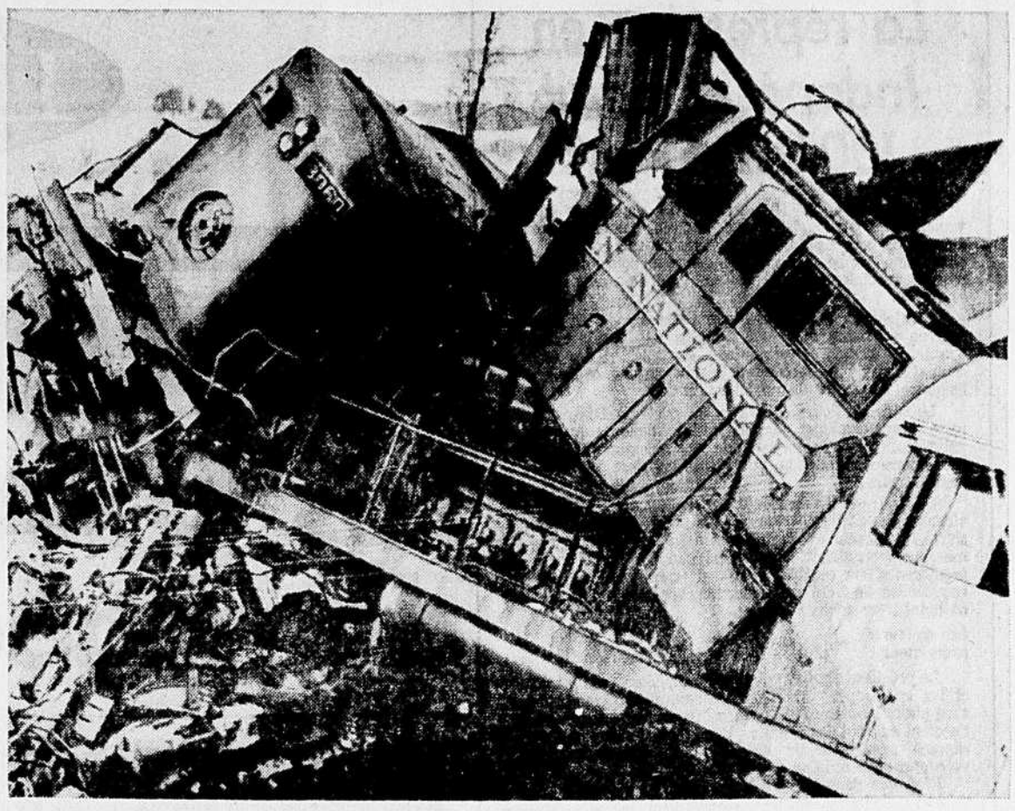

Collision ferroviaire

Deux employés des Chemins de fer nationaux du Canada ont été conduits à l'hôpital hier à la suite de la collision d'un convoi de passagers et d'un train de marchandises à Nauwigewauk, à 15 milles au nord-est de St-Jean. Soixante-cinq passagers s'en sont tirés avec un léger choc. Le chauffeur Johnson Beers de Harcourt, près de Moncton a subi une fracture d'une jambe, des lacérations et autres blessures en sautant au bas du convoi quelques secondes avant l'accident. Le mécanicien Wallace Crawford, de Saint-Jean a subi un choc. La collision s'est produite à un point d'aiguillage alors que le convoi de marchandises comprenant 80 wagons était immobilisé sur la voie principale. Le convoi de passagers comprenait trois voitures et deux autres wagons et se dirigeait vers Moncton en provenance de Saint-Jean. Les passagers ont pu poursuivre leur route à bord de deux autobus. Les deux locomotives ont quitté les rails et ont été lourdement endommagées.

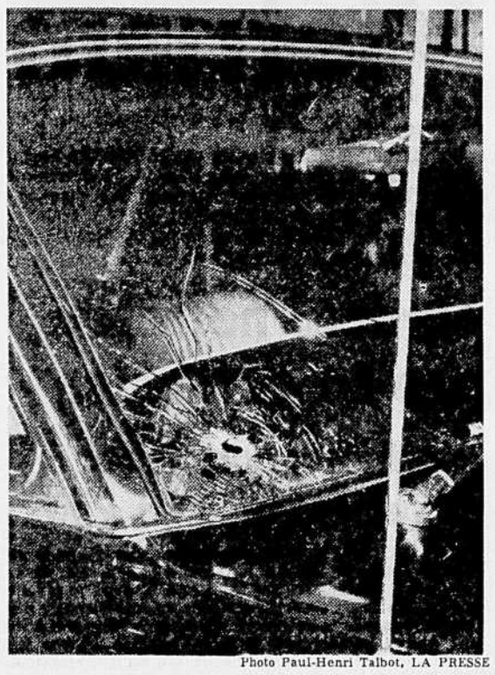

Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Chasse à l'homme : le fils d'un policier frôle la mort

Un garçonnet, qui participait bien malgré lui à une chasse à l'homme, a passé à deux cheveux d'être abattu d'une balle de mitraillette qui est venue se loger dans la banquette avant de l'automobile de son père, M. Eugène Perreault, assistant-directeur de la police de Ville d'Anjou.

L'incident s'est déroulé quelques minutes après un vol de banque perpétré vers midi hier à la succursale de la Banque Royale, au centre commercial St-Georges, rue Notre-Dame est.

Témoin de la fuite des quatre gunmen, M. Perreault prit l'automobile des fuyards en chasse, oubliant sans doute dans l'affolement du moment la présence de son jeune fils, recroquevillé sur la banquette avant de la Thunderbird du policier.

Mais la chasse fut de courte durée.

Voyant qu'on les avait pris en filature, les bandits ont brusquement immobilisé leur véhicule et l'un des suspects est descendu, mitraillette à la main. L'instant d'après, une rafale était dirigée vers le capitaine Perreault qui n'était pas armé. Ce dernier n'eut même pas le temps de relever le numéro matricule de l'auto des bandits.

Ce n'est qu'après avoir stoppé sa voiture, que le capitaine Perreault constata qu'une balle avait perforé le pare-brise, frôlant son garçonnet, pour se perdre dans le dossier de la banquette, tout près de la portière où son fils s'était accroupi.

Ce hold-up était le deuxième perpétré dans cette succursale de banque en moins d'un mois.

Les quatre bandits se sont emparés de $4,800 après avoir mis en joue un client, une caissière et le gérant de l'établissement, M. J. Durocher, qui fut forcé de s'étendre par terre.

Ils se sont fait remettre l'argent par la caissière et se sont emparés des $600 trouvés en possession d'un client.

Argent en poche, les gunmen se sont repliés vers la sortie où les attendaient un complice et une Oldsmobile de modèle récent.

C'est en apercevant les bandits quitter la banque que le capitaine Perreault engagea une poursuite qui faillit mal tourner.

Première réunion des parlementaires libéraux

OTTAWA (PC) — Les parlementaires libéraux tiendront leurs première réunion à huis clos depuis les élections lundi et mardi prochains, a annoncé hier le premier ministre Pearson.

Un bref communiqué annonce que le premier ministre a donné instruction au chef de file du gouvernement, M. James Walker, député de York-Centre de faire le nécessaire en vue de cette réunion.

Des invitations ont été lancées à 131 députés libéraux, dont 29 nouveaux-venus et à 57 sénateurs libéraux.

Le président de la réunion est M. Bryce Mackasey, député de Montréal-Verdun qui a remplacé l'ancien député Guy Rouleau au mois de février dernier après que ce dernier eût été l'objet de violentes critiques par suite de son rôle dans l'affaire Rivard. Dans son communiqué, M. Pearson ne fait pas la moindre mention de M. Mackasey.

La réunion se déroulera dans l'aile ouest de l'édifice parlementaire.

USA : des étudiants viennent en aide à des grévisites noirs

GREENVILLE, Mississipi, (UPI) — Un groupe d'étudiants de l'université de Pennsylvanie a entrepris la construction d'un centre communautaire pour des travailleurs agricoles de race noire en grève, qui logent dans un "village de toile" près de Greenville, au Mississipi. Ce groupe de 17 personnes, dont un professeur et son épouse, a sacrifié la dernière partie de ses vacances de Noël pour édifier le bâtiment sur un terrain appartenant aux grévistes.

Le projet sera réalisé en coopération avec la section locale du Conseil national des églises.

Huit opérateurs de tracteur de race noire avaient quitté leur emploi dans une plantation de coton, le printemps dernier, et avaient par la suite installé leurs familles dans un villages de toile".

Le mot d'ordre de grève avait été lancé par le Syndicat de la liberté, une organisation mise sur pied par le parti démocratique de la liberté du Mississipi en vue d'obtenir des salaires plus élevés pour les travailleurs des plantations de coton.

Quatre de ces opérateurs de tracteur ont par la suite accepté des emplois en dehors de l'Etat du Mississipi. Leurs familles les ont suivis. Pour ceux qui sont restés, la fête de Noël a été plus gaie cette année. Des donateurs, dont plusieurs vedettes de Hollywood, leur ont envoyé de la nourriture, des vêtements et des jouets.

Une femme jalouse se venge 'pour rire'

TOULON. (AFP) — Jalouse de sa rivale de 27 ans, Mme D, âgée de 58 ans, décida de se venger en préparant une mixture de teinture d'iode, d'encre et d'autres produits, qu'elle destinait au visage de la maîtresse de son mari.

L'occasion propice se présenta rapidement. L'épouse jalouse avait réussi à "coincer" sa rivale au sixième étage de l'immeuble où habitait le couple et à lui lancer la mixture au visage, sous les hurlements de la victime, qui croyait qu'il s'agissait de vitriol. Aussitôt le visage de celle-ci prit un teint rougeâtre.

"Ne vous inquiétez pas, a déclaré Mme D. au commissariat de police. Celle qui voulait me ravir mon mari gardera pendant une quinzaine de jours ce fond de teint." Puis s'adressant en riant à sa victime, elle ajouta : "Ne vous affolez pas si le rouge tourne au vert. Cela signifiera que le temps va changer."

Deux locomotives en panne en Ontario

FOLEYET, Ont. (PC) — Une enquête a été ouverte afin de déterminer qui a mis en panne deux locomotives Diesel, retardant ainsi un train le jour de Noël, en remplissant les réservoirs de carburant des locomotives avec de l'eau.

M. George Bloomfield, gérant de la région de l'Ontario-Nord pour les Chemins de fer nationaux, a déclaré, lundi, à Capreol qu'un train de voyageurs venant de Montréal et se dirigeant vers l'ouest a été immobilisé durant cinq heures à Foleyet, à environ 60 milles à l'ouest de Timmins, pendant que deux locomotives diesel étaient amenées de Hornepayne, à 200 milles à l'ouest.

PAR ALBERT BRIE

les propos du timide

Un brin de réflexion

TREVE AU VIETNAM. Ainsi, le cours de l'une des guerres les plus atroces peut être suspendu comme une simple opération commerciale, comme la plus ordinaire compétition sportive, et être repris au signal convenu par des arbitres.

Cette constatation fait frémir. Elle ne plaide pas pour l'humanité des faiseurs de conflits armés, elle accuse leur sadisme. Elle nous fait voir que les guerres sont des entreprises de tuerie froidement calculée, dans lesquelles des hommes s'assassinent sans raison personnelle, pour des motifs qu'on leur dit louables et qui se résument souvent au bon plaisir de promoteurs ambitieux.

Dans ces conditions, la guerre s'assimile à un sport de riches, quand ce ne sont pas les haines ou les fanatismes qui l'alimentent. L'affrontement de deux grandes fureurs nationales va jusqu'à l'anéantissement de l'un ou l'autre des belligérants. Les guerres d'intérêts et d'influences, elles, sont scientifiquement menées et minutées. Elles ressemblent à des combats de coqs, mais la loi interdit ces épreuves sanguinaires. Elles sont trop cruelles et font horreur à la délicatesse de nos nobles sentiments humains.

A l'époque des fêtes, l'homme fait de fréquentes séances de gargarisme avec le mot "Paix". Il le fait d'autant plus volontiers que la réalité du terme lui échappe. Il l'évoque comme une vision béatifique. De même, appelle-t-il de tous ses voeux le Ciel, la Liberté, le Bonheur, impérissables abstractions dont il se moque depuis le commencement du monde pensant.

Les pauvres, les malheureux sont l'objet de nos belles pensées et de nos bonnes actions à cette époque-ci de l'année. Nous le croyons. On peut cependant se demander si cet accès de générosité n'est pas le prix que nous mettons pour absoudre la mauvaise conscience que nous avons d'être un peu trop bien pourvus. Le vivant reproche de la misère nous gênerait dans nos plaisirs s'il n'était pas dissimulé temporairembent par nos largesses d'un jour.

Les célébrations des fêtes sont le triomphe de la sentimentalité des adultes. Les enfants, plus réalistes, en profitent.

Nous entendons souvent dire : "Ce n'est pas grand chose, mais le coeur y est". Faut-il en conclure que plus le présent est riche, plus le coeur est absent ?

Ce qui fait le prix d'une carte de souhaits, ce n'est pas sa beauté, sa littérature votive ou même sa signature. C'est le petit mot ajouté, inattendu, personnel. A ce seul signe, on reconnait l'homme qui se substitue au robot-expéditeur-de-cartes.

Le souci que nous mettons à n'envoyer que de jolies cartes vise à assurer le destinataire de notre bon goût.

Je reçois une carte signée "Jean". Je connais quinze personnes prénommées Jean. Il arrive donc que cet hypothétique Jean me fournit l'occasion de rappeler à ma mémoire les quatorze autres.

Vous recevez depuis dix années consécutives une carte d'une connaissance. Cette année, vous n'en recevez pas. Ne vous pressez pas de dire que cette connaissance vous a oublié. Elle vous a tout simplement rayé de sa liste. Autrement dit, elle a pensé qu'il ne valait plus la peine de penser à vous, ce qui est beaucoup penser à quelqu'un.

Vous recevez une carte de voeux que vous n'attendiez pas. Vous ne vous dites pas : "C'est gentil de sa part". Vous réagissez par : "Il faudra que je lui réponde". La politesse c'est de l'oeil pour oeil civilisé.

Il n'y a rien de plus agréable que de voir un enfant accueillir une étrenne qu'on lui fait. Il est si heureux qu'il ne pense pas à vous remercier. L'adulte, lui, est tellement empêtré dans sa façon de remercier qu'elle lui gâte le plaisir de recevoir.

Ne dites jamais quand vous recevez un cadeau : "C'est trop". Cette réflexion peut laisser entendre que vous aviez cru le donateur moins généreux qu'il n'est.

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié, parait-il. N'entretiendraient-ils pas plutôt la rivalité ?

Les gens qui se scandalisent des fleuves d'alcool qui coulent dans les gosiers à l'époque des fêtes feraient mieux de s'offenser des conditions de vie mentales qui sont faites à l'homme traqué du vingtième siècle.

Le Paradis à la fin de vos jours, et cela année après année, c'est trop. A chaque année suffit son paradis.

Bonne année à tous !

USA

SUITE DE LA PAGE 1

tielle des forces terrestres et aériennes américaines au Vietnam-Sud comme étant strictement des armes destinées à forcer les communistes à "se diriger vers la table de paix".

L'avenir du Sud-Vietnam décidé par les Sud-Vietnamiens

A la question de savoir si le gouvernement américain considérait l'intensification des bombardements comme le moyen de pousser le Vietnam-Nord à négocier, le conseiller du président Johnson a notamment répondu : "Personnellement je ne crois pas que nous ayons jamais été d'avis qu'un mouvement rapide vers la table de conférence résulterait nécessairement de nos attaques aériennes sur le Nord-Vietnam ou de l'augmentation très substantielle de nos forces terrestres et aériennes au Vietnam-Sud. Le gouvernement de Hanoï a accompli un très grand effort et a pris une série de décisions énergiques pour amener une mainmise communiste au Vietnam-Sud.

M. Bundy a déclaré ensuite que "le président n'a jamais supposé qu'on parviendrait facilement et rapidement à faire changer ce gouvernement de position et jusqu'à ce qu'il le fasse, il est difficile de voir, notamment à la lumière des déclarations très intransigeantes faites continuellement par Hanoï, comment cette question peut passer du champ de bataille à la table de paix."

Le conseiller présidentiel a dit que les conditions nord-vietnamiennes de négociation d'un règlement au Vietnam étaient "destinées à assurer soigneusement que l'avenir des Sud-Vietnamiens sera communiste".

"Ce que nous voulons, c'est que l'avenir du Sud-Vietnam soit décidé par les Sud-Vietnamiens. Si telle est réellement l'intention de Hanoï aussi, alors il y aura beaucoup de choses à discuter."

Hier, les bombardiers stratégiques américains "B-52,, ont effectué un raid contre une "zone suspectée vietcong" dans la province de Quang Tri.

C'est le premier raid des "B-52" au Sud-Vietnam depuis le 24 décembre dernier. Un porte-parole américain avait tenu à souligner hier, que l'interruption des raids de "B 52" au sud-Vietnam, depuis le vingt-quatre décembre "n'avait rien à voir avec l'arrêt des raids au Nord-Vietnam".

ETONNEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

de commentaire pour l'instant."

Enfin, il a précisé que selon lui les renseignements publiés dans l'article d'hier ne correspondaient pas du tout à ses propres renseignements, et qu'en conséquence ils ne lui semblaient pas sérieux.

Le juge d'Amours se dissocie du mouvement

Quelques heures plus tard, à Montréal, le juge Jean d'Amours, président de la Régie des eaux du Québec, a déclaré que les régisseurs de son organisme étudiaient actuellement la décision prise par le gouvernement provincial de déménager le siège social de la Régie à Québec.

Le juge a révélé que la lettre envoyée par le ministre des Affaires municipales à la Régie au sujet du déménagement avait un caractère définitif mais qu'une série de modalités pouvaient faire encore l'objet de discussions.

L'article 6 de la nouvelle loi de la Régie des eaux situe le siège social de l'organisme à Québec.

"La déclaration des ingénieurs, a dit le juge d'Amours, a été faite à l'insu des régisseurs. Pour ma part, je n'ai pas, pour l'instant, de position finale à faire connaître sur cette question".

Le président de la Régie a déclaré en outre qu'il n'avait jamais participé, ni de près, ni de loin, au mouvement global de protestation des ingénieurs de la Régie contre la décision du gouvernement.

Trafic d'enfants dénoncé au Pérou

LIMA, Pérou. (AFP) — Un trafic révoltant qui porterait sur la vente d'enfants en bas âge à des fins similaires à l'esclavage a été publiquement dénoncé à Lima, la capitale du Pérou.

En préconisant des mesures immédiates pour réprimer le scandaleux commerce, le sénateur péruvien Juan Zea a précisé qu'il prospérait dans le département de Puno, en bordure de la Bolivie, et comprenait la vente, pour des sommes de $4 à $8, d'enfants âgés de huit à dix ans que les "acquéreurs" attelaient aussitôt à des travaux inhumains.

USA : une grève risque de priver de munitions les soldats au Vietnam

WASHINGTON. (PA, UPI) — Le gouvernement américain envisage aujourd'hui d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour mettre fin à une grève qui risque virtuellement de priver de munitions les soldats américains combattant au Vietnam. Selon le secrétariat à la Défense, les munitions pour les carabines et les mitrailleuses viendraient à manquer, si la grève en question se poursuivait.

Le secrétaire au Travail, M. Willard Wirtz, est intervenu hier dans le différend qui oppose quelque 3,800 membres du Syndicat des machinistes à la direction de l'usine d'East Alton, dans l'Illinois, de la compagnie "Olin Mathieson Chemical". La grève dure depuis 29 jours.

Les négociateurs patronaux et syndicaux ont été convoqués hier à Washington en vue de réunions avec le chef du service de médiation au secrétariat au Travail, M. William E. Simkin.

L'usine en question de la compagnie "Olin Mathieson" est le seul fournisseur de poudre pour toutes les firmes américaines qui produisent des balles pour la nouvelle carabine légère "M-16", la carabine usuelle "M-14", et les mitrailleuses "M-60". Ces armes sont utilisées au Vietnam.

M. Simkin a conseillé aux parties en cause de régler leur différend qui porte sur les salaires, les conditions de travail et les bénéfices marginaux. Si un règlement n'intervenait pas rapidement, le président invoquerait les dispositions de la Loi Taft-Hartley et demanderait à un tribunal d'ordonner le retour au travail pour une période de 30 jours.

En tout 4,200 travailleurs sont impliqués. Outre les 3,800 machinistes, 400 autres travailleurs, membres de deux autres syndicats, sont également en grève. Toutefois, M. Simkin est d'avis que les membres des deux autres syndicats en viendraient à conclure rapidement une entente, si les machinistes réglaient leur différend auparavant.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 30
Maximum demain : 40

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de Québec et de la Mauricie, nébulosité variable, avec légères chutes de neige dispersées. Un peu plus doux. Vent léger. Demain, neige en fin de journée et doux. Minima et maxima à Montréal et à Ottawa, 5 et 25; à La Tuque, 10 sous zéro et 10.

à Québec, zéro et 20; à Sherbrooke, 5 et 28; à Ste-Agathe, 10 et 25

Le docteur Gilbert Croteau offre ses voeux à la population.

A cette époque de l'année, il me fait plaisir de me rapprocher de vous pour vous offrir mes meilleurs voeux de BONNE ANNEE.
Que chacun de vous connaisse SANTE et PROSPERITE ; que le BONHEUR et la PAIX pénètrent dans vos coeurs.
Je demande à la Divine Providence, pour vous-même et pour tous ceux qui vous sont chers, la réalisation de vos désirs les plus chers.
Dans ce beau pays, le Canada, dans notre belle province, le Québec, dans notre grande métropole, Montréal, une harmonie nous invite à vivre dans l'union mutuelle avec une fraternelle amitié afin de s'entraider comme une nation cosmopolite et heureuse, méritant le bonheur continuel.
Confiant et sincère, je demande à Dieu de vous bénir tous.
Dr. Gilbert Croteau D.C.
Candidat à la Mairie de Montréal (1966)
Gouverneur des Chevalier(e)s de Croteau Inc.
Président de la Faculté des Chiropraticiens du Québec.

GAGNANTS

Concours des Grissins Gauthier et des Toasts Melba Old London — le 30 juin 1965

1er prix
Voyage à Paris ou $1,200
M. ROBERT TRUDEL,
Montréal, Qué.
Marchand : Steinberg

2e prix
Voyage à New York ou $400
Mme E. R. McEwen,
Downsview, Ont.
Marchand : Power Store

10 prix de $100.00

Mme E. Mason, Ottawa, Ont) Marchand : Loblaw's
Mlle Violet Grightmire, Dundas, Ont. Marchand : Dominion Stores
M. Ls-Georges Thibaudeau, Québec 8, Qué. Marchand : Steinberg
Mme Pearl Gaidy, Winnipeg 12, Man. Marchand : T. Eaton Co.
Mme N. J. Taylor, Beaconsfield, Qué. Marchand : Steinberg
Mme H.C. McGee, Halifax, N.-E. Marchand : Dominion Stores
Mme A. Whamond, Red Deer, Alta Marchand : H. Asmundson
Mme E. Edwardson, Boucherville, Qué. Marchand : I.G.A.
Mme J. Eleen Louet, Vancouver Nord, C.-B. Marchand : Westlynn Super-Value
M. David M. Pedersen, Saskatoon, Sask. Marchand : Rosholme Food Shop

O. Gauthier Ltée

VENTE d'APRÈS NOËL

20% sur nos prix d'ouverture jusqu'à

UNE EXCLUSIVITE "CABANON". Skis métalliques 'SIMS' Le même métal est utilisé pour les réactés "CARAVELLE"

35% DE RABAIS SUR NOS PRIX REGULIERS

Cabanon LE TRAPPEUR

Rég. $159 VENTE APRES NOEL $104

Rég. $79.95 SPECIAL $56

GILET DE SKI MOSSANT

Equipement de SKI ET HOCKEY

Cabanon

365-67 et 71 ave du PRESIDENT KENNEDY
à l'ouest de Bleury, entre Ontario et Sherbrooke
Tél. 844-8495

CAHIER No 4 / PAGES 29-36 — LA PRESSE — THEATRE / FINANCE / BANDES DESSINEES

MONTREAL, MERCREDI 29 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — 301

Chelepine, le no 2 de l'URSS, en mission à Hanoï

MOSCOU. (AFP, Reuter, PA, UPI) — Sur invitation du Comité central du Parti des travailleurs et du gouvernement nord-vietnamien, une délégation soviétique conduite par M. Alexandre Chelepine, membre du praesidium du Parti communiste et "numéro deux" soviétique, se rendra très prochainement à Hanoï, a annoncé hier l'agence Tass.

Certains observateurs diplomatiques estiment que la visite de M. Chelepine à Hanoï est une nouvelle preuve du "durcissement" de la position russe au sujet de la guerre au Vietnam. Ils croient que ce voyage pourrait amener une plus grande implication, une "intervention" plus directe de Moscou dans la guerre. Ils soulignent que l'annonce de cette visite fait suite à un accord d'aide économique et militaire de la part de l'URSS et à la réaffirmation de son appui au régime d'Hanoï.

On souligne également que le choix de M. Chelepine pour diriger la mission pourrait signifier que les Soviétiques sont en train de discuter avec le régime Ho Chi Minh sur une "base de parti à parti", dans un effort pour accroître leur influence en Indochine au moment où Pékin s'efforce de la minimiser dans tout le Sud-Est asiatique.

Tentative pour régler la crise ?

A Washington, l'annonce de la visite de la délégation soviétique à Hanoï a soulevé un vif intérêt, mais on s'est jusqu'ici refusé à tout commentaire officiel. Selon certains milieux, il s'agirait là d'une autre tentative en vue de régler la crise au Vietnam. L'envoi de la mission pourrait en effet être le prélude de pressions de la part de Moscou pour que le Nord-Vietnam consente à la convocation de la conférence de Genève sur l'Indochine, comme l'a récemment proposé la Grande-Bretagne; la Grande-Bretagne et l'URSS sont co-présidents de cette conférence.

L'annonce de la visite prochaine de la délégation soviétique coincide également avec l'intensification de la lutte d'influence que mènent Pékin et Moscou auprès d'Hanoï, ainsi qu'avec la "pause" des bombardements américains sur le Nord-Vietnam et l'annonce par le Vietcong d'une trêve de 4 jours à l'occasion du Nouvel-An vietnamien.

Le communiqué de l'agence Tass brille par sa brièveté. Il déclare simplement que la délégation soviétique sera dirigée par M. Chelepine, ancien chef de la police secrète, et qu'elle visitera le Nord-Vietnam à l'invitation du Comité central du Parti des travailleurs et du gouvernement d'Hanoï.

En février dernier déjà, une délégation gouvernementale soviétique, dirigée par le premier ministre Kossyguine, avait visité le Nord-Vietnam et discuté de l'aide que l'URSS apporterait à la défense du pays. Dernièrement, une délégation nord-vietnamienne, dirigée par le vice-premier ministre Le Thanh Ngi, était venue à Moscou pour signer un nouvel accord d'assistance avec les Soviétiques.

Trois Américains à Hanoï . . .

Pendant ce temps, trois Américains se sont rendus au Vietnam de leur propre initiative pour tenter de faire la lumière sur les positions d'Hanoï. Il s'agit de MM. Staughton Lynd, professeur d'histoire à l'université de Yale, Thomas Hayden, fondateur de l'organisation des "Etudiants pour une société démocratique", et Herbert Aptheker, directeur de l'Institut américain pour les études marxistes.

Les trois hommes ont déclaré qu'ils ont "contourné le département d'Etat dans l'espoir d'obtenir des renseignements de première main sur les positions du gouvernement nord-vietnamien et du Vietcong sud-vietnamien en ce qui touche la paix.

Telephoto AP

Pour ces Vietcong, c'est la fin des combats

Des militaires américains ligotent ces suspects vietcong capturés la semaine dernière dans la vallée La Tinh, en attendant leur évacuation vers un poste d'interrogation. Des douzaines de suspects vietcong ont été cueillis par un bataillon du 7e régiment de cavalerie qui avait été transporté par hélicoptère pour fins d'opération de nettoyage du secteur.

Humphrey suggère au Japon de réunir une conférence de paix

MANILLE, Philippines. (UPI, AFP) — Poursuivant sa "mission de paix" en Extrême-Orient, M. Hubert H. Humphrey, vice-président des Etats-Unis, est arrivé aujourd'hui à Manille, aux Philippines. Le vice-président américain est arrivé du Japon où il a eu des entretiens avec le premier ministre de ce pays, M. Eisaku Sato, au sujet du Vietnam.

M. Humphrey a suggéré à son interlocuteur que le Japon lui aussi aide les Etats-Unis à réunir une conférence de paix pour le Vietnam.

Reconnaissant que les efforts déployés jusqu'ici par le gouvernement américain étaient demeurés vains, M. Humphrey a déclaré à M. Sato que Washington souhaitait voir le gouvernement japonais et les gouvernements d'autres pays joindre leurs efforts à ceux des Etats-Unis pour convoquer une conférence de paix.

Rapportant ces déclarations à l'issue des entretiens, le porte-parole du premier ministre japonais s'est contenté de dire que M. Sato est d'accord avec le vice-président américain sur la nécessité d'une paix au Vietnam.

Selon le porte-parole, M. Humphrey n'a pas demandé que le Japon contribue militairement au rétablissement de la paix, mais compte tenu des besoins énormes de la population vietnamienne, accroisse sa coopération économique et envoie davantage des médicaments. M. Sato a promis que le Japon ne resterait pas sourd à de telles demandes présentées d'un point de vue humanitaire.

Au cours de son séjour aux Philippines, M. Humphrey représentera les Etats-Unis aux cérémonies d'investiture du nouveau président, M. Fedinand Marcos. Le président sortant, M. Macapagal, avait envisagé l'envoi au Vietnam d'un contingent philippin de 2,000 soldats, Mais M. Marcos, en sa qualité de président du Sénat, a bloqué cette initiative. Toutefois, M. Marcos a fait savoir qu'il avait changé d'avis à ce sujet.

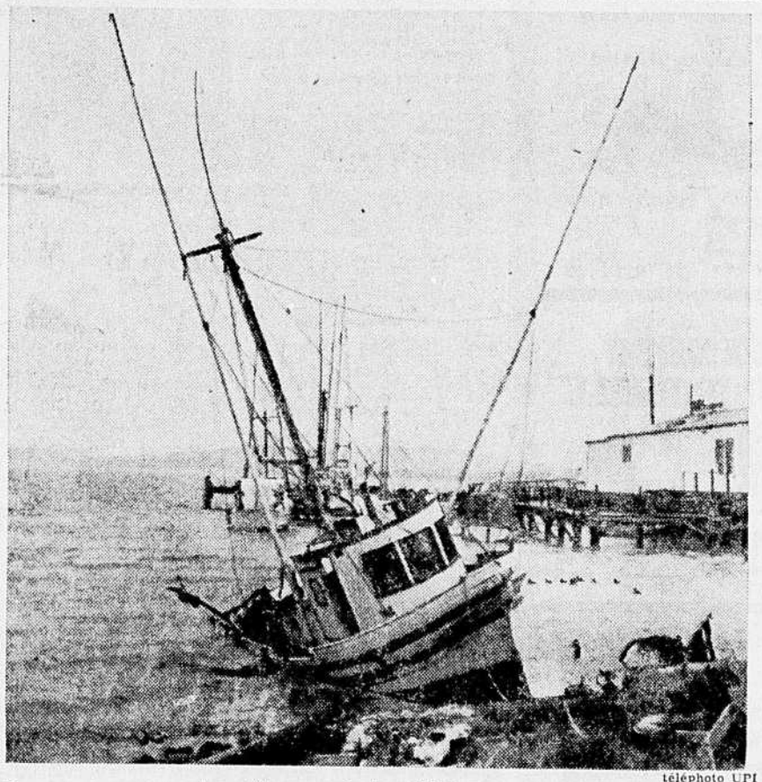

téléphoto UPI

Bourrasques sur la côte ouest des USA

Les vents violents qui ont soufflé un peu partout sur la côte ouest des Etats-Unis ont causé d'importants dégâts. Plusieurs bâteaux de pêche, comme celui-ci, à Bodega Bay, en Californie, poussés par les vents, ont quitté les quais et ont subi des avaries.

Pluie diluvienne et vents violents ravagent la côte occidentale des USA

SAN FRANCISCO. (UPI, PA, AFP) — La côte ouest des Etats-Unis n'a cessé de subir, hier, des coups de vent violents, des bourrasques atteignant plus de 100 milles à l'heure, et une pluie battante. Des inondations se sont produites à plusieurs endroits tandis qu'on craint un nouveau désastre semblable à celui de la semaine de Noël de 1964.

A San Francisco, en Californie et en Oregon, le drapeau rouge et noir, avertisseur des bourrasques, a fait son apparition — ce qui est très rare — sur le toit des immeubles les plus élevés. En Californie, une douzaine de communautés ont été privées d'électricité, tandis que fleuves et rivières menacent de déborder.

Par ailleurs, sur un front s'étendant de Vancouver, en Colombie britannique, à Monterey, en Californie, les vents violents ont déraciné des centaines d'arbres et détérioré de nombreux bateaux de pêche à l'ancre.

Dans le nord-ouest, il est tombé de 2 à 3 pouces de pluie et la neige s'est ensuite mise de la partie.

Les désastres ne frappent cependant pas que l'Amérique du Nord. Ainsi, à Sao Paulo, au Brésil, 133 enfants sont morts de déshydratation durant les 22 premiers jours de décembre, à la suite de la canicule qui règne dans cette ville.

Dans le nord du Pérou, 21 personnes se sont noyées lorsque leur embarcation, prise dans un tourbillon, est allée s'écraser contre des rochers.

En Grande-Bretagne, pendant ce temps, des scaphandriers plongent en Mer du Nord et s'efforcent de retrouver d'éventuels survivants de la catastrophe de la plateforme de forage "Sea Gem". Jusqu'ici, 5 cadavres ont été retrouvés. Huit autres personnes sont portées disparues, et il reste peu d'espoir de les sauver.

Dans un communiqué publié hier soir, la "British Petroleum Company" a confirmé qu'une enquête sur la catastrophe de la plateforme a été ouverte.

La plateforme était placée sur des piliers au moment de l'accident, mais les manoeuvres en vue de la descendre au niveau de la mer avaient déjà commencé.

"Parmi les 32 personnes qui se trouvaient sur la plateforme, indique le communiqué, il y avait 15 employés de la B.P., 8 membres du personnel d'une compagnie sous-traitante chargée du ravitaillement, 7 ingénieurs de la compagnie de Long, un opérateur de grue de la société Wimpey et un expert en télécommunications de la compagnie Marconi".

Par ailleurs, indépendemment de celle ouverte par le B.P., le ministre de l'Energie de Grande-Bretagne a ordonné une enquête officielle sur les causes de la catastrophe.

Don Juan Carlos refuse le trône

MADRID. (AFP) — Le prince Don Juan Carlos refuse de succéder au général Franco, et de se substituer à son père, Don Juan, dans la succession au trône d'Espagne.

En effet, le prince a informé récemment le général Franco de sa fidélité à son père, qu'il considère comme le "titulaire légitime de la couronne d'Espagne", annonce un communiqué publié dans le bulletin d'Information du conseil privé de Don Juan, comte de Barcelone.

Ce communiqué attaque avec violence les déclarations faites récemment au "Times" de Londres par M. Manuel Fraga Iribarné, ministre de l'Information et du Tourisme, selon lesquelles le prince Juan Carlos de Bourbon serait désigné par le général Franco dans le courant de 1966 pour lui succéder et occuper le trône.

Cette attitude de Don Juan Carlos réduirait à néant les projets de milieux franquistes influents qui désiraient éliminer Don Juan en faveur de son fils.

L'inauguration du pont aérien canadien à destination de la Zambie est retardée

LEOPOLDVILLE. (UPI, PA, AFP, Reuter) — Le départ du premier appareil canadien "Hercules C-130" a été remis à demain, a annoncé aujourd'hui un porte-parole de l'ambassade du Canada au Congo. Cet appareil devait inaugurer le pont aérien entre Léopoldville et Lusaka, en Zambie, pour fournir des produits pétroliers à ce pays.

"C'est en raison de difficultés techniques dans l'opération de stockage et de chargement du carburant que cette décision a dû être prise", a précisé le porte-parole de l'ambassade. Il a fallu retarder le départ pour donner plus de temps aux compagnies pétrolières de charger à bord de l'avion les 80 barils de pétrole. En outre, l'équipage de l'appareil avait besoin de repos.

Le "Hercules C-130" est arrivé hier soir à Léopoldville en provenance du Canada, après une escale à Marville, en France.

Trois autres appareils du même type sont attendus à Léopoldville au cours de la semaine. Ils transporteront également des fournitures de pétrole à destination de la Zambie. L'établissement du pont aérien canadien a été rendu nécessaire à la suite de la décision du gouvernement rhodésien de couper l'approvisionnement de pétrole de la Zambie.

De leur côté, les gouvernements britannique et américain ont également pris la décision d'établir des ponts aériens pour approvisionner la Zambie en produits pétroliers.

L'ARC établira son quartier général pour les opérations du pont aérien dans l'immeuble qui abrite les services de l'ambassade canadienne à Léopoldville.

Par ailleurs, le gouvernement américain a annoncé un embargo sur les expéditions de pétrole à destination de la Rhodésie. Jusqu'ici, Washington avait seulement invité les compagnies pétrolières américaines à se conformer à l'embargo britannique sur les expéditions de pétrole pour la Rhodésie.

Le secrétariat américain au Commerce a également annoncé des restrictions sur les ventes d'armes à feu à la Rhodésie.

La conférence du Commonwealth

Vingt pays ont accepté d'assister, le 10 janvier prochain, à la conférence sur la Rhodésie proposée par la Nigeria aux premiers ministres du Commonwealth, a annoncé hier soir Radio-Nigeria. La radio a indiqué que le gouvernement nigérien avait demandé officiellement que la conférence des chefs d'Etat africains soit reportée du 17 au 19 janvier.

D'autre part, on fait savoir à Canberra que le premier ministre Menzies d'Australie a rejeté la proposition de la Nigeria. "Une telle conférence aurait des effets désastreux", a dit sir Robert, ajoutant que, dans les présentes circonstances, une telle discussion ne ferait que faire ressortir davantage des divergences de vues et que fournir l'occasion d'attaquer et de menacer la Grande-Bretagne.

"On ne saurait atteindre une unanimité de vues et des rancoeurs seraient étalées au grand jour", a dit M. Menzies.

De son côté, le premier ministre canadien, M. Lester Pearson, a répété à maintes reprises qu'il serait prêt à assister à toute réunion de premiers ministres du Commonwealth convoquée pour discuter de la situation rhodésienne.

On apprend enfin que le Congo-Brazzaville est opposé à une nouvelle réunion au sommet de l'OUA sur la problème rhodésien. Le président Alphonse Massamba-Debat a fait savoir au secrétaire général de l'OUA que "le Congo-Brazzaville estime que le problème rhodésien a été suffisamment étudié et que les décisions déjà arrêtées devraient être courageusement appliquées avant d'en chercher d'autres".

Programme spatial chargé pour les USA en 1966

WASHINGTON. (AFP, PA) — Cinq vols Gemini de courte durée mais principalement axés sur le rendez-vous et l'arrimage de deux cabines dans l'espace, la mise sur orbite lunaire de trois caméras volantes, et le débarquement à vitesse réduite de deux appareils "Surveyor" de télévision à la surface de la lune figurent parmi les plans les plus spectaculaires de la NASA pour 1966.

Les forces aériennes pour leur part effectueront des lancements de fusées géantes Titan 3C, véhicules des futures missions humaines de reconnaissance et de surveillance spatiales.

Faisant immédiatement suite aux cinq premiers Gemini qui ont fait de 1965 une "année fabuleuse" pour la NASA, selon le directeur de son centre de Houston, Robert Gilruth, Gemini-8 est prévu pour la fin de février ou pour mars prochain. Dave Scott, copilote de Neil Armstrong, sautera dans le vide, et, relié à sa cabine par un filin doré de 30 pieds, il "nagera" dans la noirceur du cosmos pendant toute une révolution de 90 minutes. Ces ébats dureront donc un jour et une nuit orbitale.

Sans radar ni ordinateur de bord, les pilotes tenteront aussi l'accostage avec une fusée Agena ou un substitut si la mise au point de l'Agena n'est pas alors terminée.

Se succéderont ensuite à deux mois d'intervalle: Gemini-9, 10, 11 et 12. Parmi les quelque 40 autres lancements majeurs de la NASA pour l'an prochain, se trouvent notamment trois satellites de la lune.

D'autre part, des ingénieurs du laboratoire Lincoln, à Lexington au Massachusetts, signalent qu'un satellite expérimental spatial qu'on croyait inopérant, s'est mis à fonctionner à merveille. Il s'agit du LES IV, de communications, lancé la semaine dernière avec trois autres engins, mais dont on avait perdu la trace.

Pour sa part, l'URSS a lancé hier, un nouveau satellite artificiel de la terre, le deuxième de la tournée "Cosmos 103". L'agence TASS a annoncé que l'orbite de ce nouveau "Cosmos" est circulaire, éloignée de la terre d'environ 500 milles, à inclinaison de 56 degrés. Tout fonctionne normalement précise TASS.

Un coup de grisou fait 9 morts au Colorado

REDSTONE. (UPI) — Une explosion de gaz méthane a tué neuf hommes, hier soir, dans une mine de charbon située dans les montagnes du Colorado.

L'accident est survenu dans une poche de gaz à plusieurs centaines de pieds de profondeur et les dirigeants des travaux de la mine, la "Mid-Continental Coal and Coke Co." de Chicago, se sont dits incapables de déterminer la cause exacte de l'explosion.

Le coup de grisou s'est produit à 11 h. 45 alors que les mineurs faisaient du temps supplémentaire en vue de reprendre le temps du congé du jour de l'An. Ils faisaient ainsi une heure de temps supplémentaire à chaque jour cette semaine.

D'autres mineurs ont immédiatement pénétré à l'intérieur de la mine avec de l'équipement de secours, mais n'ont trouvé que les cadavres de huit hommes. Une neuvième personne manque encore à l'appel et on la présume morte.

Tout semble indiquer que les brûlures et le souffle de l'explosion ont provoqué des morts instantanées.

M. Robert Delaney, de Glenwood Springs, vice-président et conseiller juridique de la compagnie, a dit que l'électricité statique, du métal frappant le roc ou n'importe quoi d'autre, a pu causer l'étincelle qui a provoqué l'explosion du gaz.

"Pour le moment, a-t-il dit, nous ne savons tout simplement pas à quoi nous en tenir. Nous ne comprenons pas comment cette poche de gaz a pu se former. C'est un choc terrible pour la compagnie".

Des enquêteurs de l'Etat et du gouvernement fédéral se sont immédiatement rendus à Redstone afin de procéder à une enquête sur les causes possibles de l'accident. La mine a fermé ses portes pour la durée de l'enquête.

Les installations minières ont très peu souffert de l'explosion. Une équipe qui travaillait dans une autre galerie est sortie indemne de la mine.

Toutes les victimes habitaient la région de Carbondale et Glenwood Springs. Toutes étaient mariées et avaient des enfants.

Les responsables de la mine s'expliquent encore mal la formation de la poche de gaz méthane qui a provoqué le coup de grisou. Toutes les précautions, ont-ils expliqué, sont prises afin d'éviter ce genre d'accumulation de gaz dans les galeries.

Sauvetage de trois spéléologues

LONDRES. (AFP) — Trois jeunes spéléologues britanniques originaires de Leeds (Yorkshire) qui étaient bloqués dans une grotte à 450 pieds de profondeur depuis lundi soir, à la suite d'un éboulement, ont été remontés à la surface aux premières heures de la matinée par les équipes de secours envoyées à leur recherche.

Les trois jeunes gens, âgés respectivement de 19, 18 et 17 ans, n'ont pas trop souffert de leur séjour forcé de 26 heures sous terre, malgré le froid.

AUTOUR DU MONDE

Douze Canadiens blessés en Inde

BOMBAY. (PA) — Des actes de violence ont éclaté parmi les travailleurs en grève à la centrale nucléaire de l'Inde, présentement en construction à Atarfar, à 60 milles de Bombay. C'est ce qu'a annoncé hier, la société américaine de construction chargée de l'exécution du contrat.

On signale que douze Canadiens et quatre Américains ont été blessés par des pierres lancées par des grévistes, qui ont également endommagé de coûteuses pièces d'équipement en plus de briser les carreaux des bureaux, d'une clinique de premiers soins et de la cantine.

Quelque 4,000 employés de cet important chantier sont en grève depuis le 9 décembre; le conflit porte sur les salaires.

Les actes de violence ont éclaté quand les autorités de la compagnie, avec l'approbation de la police, ont commencé à réparer et à remettre en état de fonctionnement les pièces d'équipement de construction.

Un Indien qui connait la loi

UTICA, N.-Y. (PA) — Un Indien de 25 ans, de la tribu des Mohawks, qui a passé la majeure partie de sa vie au Canada, a été exempté de son service militaire aux Etats-Unis après avoir invoqué avec succès la protection conférée par un traité signé il y a 171 ans.

Le gouvernement fédéral a décidé de retirer sa cause contre Brant Maracle, accusé d'avoir omis de se présenter à son examen médical pour service militaire.

Dans un document rendu public lundi, le gouvernement a dit que Maracle a abandonné sa citoyenneté américaine le 24 septembre dernier. Le gouvernement a précisé que c'est la raison pour laquelle la cause a été retirée.

Maracle avait soutenu en cour qu'en vertu du traité de Jay, signé en 1794, il a droit à la double citoyenneté canadienne et américaine. Il a soutenu qu'en renonçant à sa citoyenneté américaine, il n'était pas soumis aux lois de ce pays sur le service militaire.

Maracle est né à Rochester, New-York, mais il a passé presque toute sa vie à Shawville, Qué.

Le retour de Peron: énigme

BUENOS AIRES. (AFP) — "Il n'est pas question d'un retour de Peron en Argentine", a répondu lundi le ministre argentin de l'Intérieur, M. Juan Palmero, aux journalistes qui l'interrogeaient sur les informations en ce sens publiées ces jours derniers par plusieurs journaux.

"Ces informations sont sans fondement, a poursuivi le ministre, nous savons au contraire que l'ex-président vit tranquillement à Madrid. D'ailleurs, pour nous, le problème de son retour ne se pose même pas".

Cependant, un membre de l'entourage de Mme Isabelle Peron, femme de l'ex-président, qui séjourne actuellement à Mar Del Plata, a déclaré au journal "Cronica" qu'il ne fallait pas attendre la venue en Argentine de M. Peron avant le 15 janvier.

"C'est seulement après cette date, a-t-il précisé, que commencera la nouvelle opération-retour, et elle ne se terminera pas cette fois-ci par un échec".

Cyrus Eaton: une 15e conférence

CLEVELAND. (PA) — Cyrus S. Eaton, le multimillionnaire américain d'origine canadienne, a célébré lundi son 82e anniversaire de naissance et le vieux capitaliste controversé, qui s'est maintes fois rendu à Moscou pour discuter de choses et d'autres avec les gens du Kremlin, a profité de l'occasion pour monter à cheval et inspecter son troupeau de bovillons de race.

Eaton est président du conseil de direction de la compagnie de chemin de fer "Chesapeake and Ohio" et contrôle ou exerce une importante influence sur un vaste empire évalué à $3,000,000,000. Ses intérêts sont dans divers domaines: chemins de fer, transport maritime, mines, gisements de fer et de houille, services publics.

En 1958, Cyrus Eaton se rendit à Moscou et s'entretint pendant une heure et demie avec Nikita Khrouchtchev. En mai dernier, il eut d'autres entretiens avec le premier ministre Alexi Kossyguine et autres hauts personnages soviétiques.

"La meilleure façon de détruire le capitalisme, a déclaré Eaton à l'occasion de son 82e anniversaire de naissance, c'est de l'impliquer dans des guerres partout dans le monde. La meilleure façon d'enrayer le communisme, c'est de faire du capitalisme un succès éclatant."

En 1957, dans son village natal de Pugwash, en Nouvelle-Ecosse, Eaton organisa la première de ses fameuses conférences des grands penseurs, des assises auxquelles assistent des délégués d'une foule de pays.

Cette année, la 15e conférence de Pugwash attirera plus de 120 délégués de 45 nations et elle commencera mercredi de cette semaine, à Addis Abeba, en Ethiopie.

De Charybde en Scylla

MOSCOU. (AFP) — Grâce à une tactique toute féminine, une bergère kirghize a permis l'arrestation de quatre étrangers qui avaient franchi clandestinement la frontière soviétique, révèle "Sovietskaia Kirghizia". Bien que le journal ne précise pas la nationalité des suspects, il pourrait s'agir de ressortissants chinois, la Chine étant le seul pays ayant une frontière commune avec la république de Kirghizie.

Avisée d'une présence suspecte par son chien, la bergère, Charipa Tourdoumambetova, se tenant aux aguets, vit bientôt apparaître, derrière un rocher, quatre hommes dont le physique s'apparentait à celui des natifs du pays mais dont les vêtements étaient étrangers. Armée d'un fusil, la paysanne se dirigea vers eux et leur proposa de se reposer chez elle, ce qu'ils acceptèrent. S'apercevant ensuite qu'ils avaient été conduits, non dans une yourte, mais dans un kolkhoze, les quatre individus tentèrent de s'enfuir. Ils furent aussitôt arrêtés par les autres bergers du kolkhoze, alertés par les cris de Charipa.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
300	Abitibi	11⅜	11⅜	11⅜
—	Algoma	62¾	62¼	—
—	Alliance	6⅜	6⅜	—
200	Alumin	32¼	32	32
175	Alm 4¼ p	39¾	39¾	39¾
—	Alcan 1 p	22	22	—
25	Alcan 2 p	46⅛	46⅛	46⅛
—	An 4½ p	23	23	—
—	An T 265 p	49½	49½	—
—	An T 290 p	53	52¾	—
—	Arz 2.50 p	48	48	—
—	Arg 2.70 p	50	50	—
—	Arg C p	12⅜	12½	—
—	Asbestos	24	24	—
—	Atl Sg	24¾	24¾	—
—	Atl Sug A	22	22	—
—	Bq d'Epar	17¼	17⅛	—
200	Bq CN	66¾	66⅝	66⅝
—	Bq-Imp C	67½	65¼	—
585	Bq Mont	64½	64¼	64½
100	Bq NE	75½	75½	75½
25	Bq PC	49¼	49¼	49¼
175	Bq Roy	76¾	76	76¼
—	Bq Tor-D	65¾	64½	—
—	Bath P A	54	54	—
—	Bath P 5¼	20	19¾	—
585	Bell Phone	56¾	56⅝	56⅝
—	Bow Mer p	50	50	—
100	Bowater	7	7	7
—	Brazil	10⅜	10⅛	—
—	BA Bk Note	70	70	—
25	BA OIL	29	29	29
—	BC Forest	22¾	22½	—
—	BC Phone	68½	68½	—
2800	Brinco	6⅝	6⅝	6⅝
—	CAE	12⅜	12	—
—	Cal Pow	27	27	—
75	Can Cem	44	43¾	43¾
—	Can Cem p	27	27	—
—	CD Sugar	23½	23½	—
—	Can Iron	62⅝	62½	—
—	Can Ir Pr	90½	90½	—
—	Can Malt	22	21⅞	—
—	C S L	36½	36½	—
—	C S L Pr	6¾	6¾	—
575	C Brew	7⅞	7½	7⅞
—	C Brew (A)	42	42	—
—	C Brew (B)	48¾	48¾	—
—	C Br Al (A)	15½	15½	—
—	CBAL A w	365	365	—
200	C Chem w	630	630	630
—	C Con (A)	8	8	—
—	C Conv (B)	7	7	—
—	C I L	20⅝	20⅝	—
—	CI Pow	28¼	28¼	—
—	CI Pow Pr	50¾	50¾	—
273	C Marconi	6⅞	6¾	6⅞
25	CPR	65	65	65
—	CPR 4% Pr	9⅜	9	—
—	C Pfina	11⅜	11½	—
—	CPP Sec	18½	18½	—
—	C Refract	17¼	17¼	—
—	C Vickeds	19½	19½	—
—	Central Del	20¾	19½	—
—	Chemcell	13⅝	13⅜	—
—	Chrysler	59	59	—
—	Coghlin	13¼	13¼	—
—	Col Cell	7¼	7¼	—
—	Col Cell pr	23½	23½	—
100	Cons MS	47	47	47
—	Cons Paper	39½	39¼	—
—	Consu Glass	12	12	—
—	Corby A	21	21	—
—	Coronation	280	275	—
—	Crain RL	17¼	17¼	—
—	Créd Fonci	65	65	—
—	Cr Cork	136	136	—
—	Cr Zell A	26	26	—
—	Crush Int	14	14	—
—	Denison	36	36	—
—	Dist Seag	37⅛	36¾	—
—	D Bridge	28¾	27¾	—
—	D Coal Pr	7¼	7¼	—
—	Do Fasco	26¼	26¼	—
—	D Glass	14¼	14	—
—	D Glass P	16	15½	—
—	D Lime	250	250	—
—	Dosco	14½	14½	—
—	D Stores	23⅜	23⅜	—
—	Domtar	18¾	18¾	—
200	D Text	32¾	32¾	32¾
—	D Text Pr	140	140	—
—	Donohue	7½	7½	—
50	Du Pont	42⅜	43⅛	43⅛
—	Du Pont Pr	82	82	—
—	Dupuis A	9¾	9⅜	—
—	Enamel A	6½	6½	—
—	Fairbks M	107½	107½	—
—	Fleetwood	25½	25	—
—	Fraser	29½	29½	—
100	Fr Pete	410	410	410
—	G Dynam	67	67⅜	—
—	GMC	108½	108½	—
—	GBC Inv P	45	45	—
—	GL Paper	21½	21	—
50	Hdy Andy	5¼	5¼	5¼
—	Hawk Sidd	6⅝	6	—
100	Hollinger	26	26	26
200	Home (A)	17¾	17¾	17¾
—	Home (B)	18½	18½	—
—	Hud Bay M	76¾	76½	—
25	HBC	14¼	14¼	14¼
100	Husky Oil	13½	13½	13½
—	I Tob pr	6	6	—
500	Ind Accep	22¼	22¼	22¼
200	Inglis	8⅝	8⅝	8⅝
—	Inv Gr A	14⅜	14⅜	—
—	Int Nickel	98½	97¾	—
—	Int Pap	32⅝	32⅝	—
—	Int Util	30¼	30¼	—
100	Inter PL	85¾	85	85¾
—	Jamaica PS	14½	14	—
—	Labatt	17⅛	17	—
100	Laur Fin	11½	11½	11½
—	Laur F 2.00	29	28¾	—
—	Loblaw A	10¼	10¼	—
—	Loblaw B	11	10⅝	—
—	Loeb M	15½	15½	—
—	MacKinn	15	15	—
—	MacLaren A	23	22	—
—	id B	25	24¼	—
650	MB & PR	25⅞	25⅞	25⅞
—	Marit Elec	12¼	12¼	—
150	Marit Tel	21¼	21⅜	21¼
750	Massey F	33¼	33¼	33¼
—	McAllister	8⅜	8	—
—	Miron 6%	11	11	—
—	MitchR B	325	325	—
—	Molson A	32¾	32½	—
—	id B	33⅞	33⅞	—
—	Mtl Loco	14	14	—
—	Mtl Trust	20	19⅜	—
25	Moore Corp	80¼	80¼	80¼
—	Morse R A	16¼	16¼	—
—	id B	14	14	—
—	Mussens	9	9	—
—	Nat Trust	21	21	—
—	NFLD Light	11¼	11¼	—
—	Nia Wire	19⅛	19⅛	—
175	Noranda	52¼	52	52
—	N Ont NG	28⅜	28⅜	—
50	NS LP	34¼	34¼	34¼
—	Ocean Fish	12	12	—
—	Ogilvie	14⅜	14¼	—
—	Ont Steel	36¼	36¼	—
—	Pac Pete	11½	11½	—
—	Philips C	30	30	—
—	Placer	25⅜	25⅜	—
—	Pow Corp	12¼	12⅛	—
—	Pow C 4⅜	47	47	—
—	Price Br	40	39¼	—
—	Price Pr	13¼	13¼	—
—	Probuild	165	165	—
—	QN Gas	13¾	13½	—
100	Que Phone	25½	25½	25½
—	Q Ph 4¾ 65	18¼	-18¼	—
—	Reitman's	11¼	11¼	—
—	Rio Algom	18½	18½	—
75	Rolland (A)	10⅝	10⅝	10⅝
—	Ronalds F	12¾	12	—
—	Rothmans	23¼	23¼	—
—	St-L Cm (A)	32	32	—
—	St-L Co (A)	99½	99½	—
—	Salada F	11⅜	11¼	—
—	Scott LaS	14½	14½	—
100	Shell Can	19½	19½	19½
—	Shell I Pr	25½	25¼	—
—	SherW	36	36	—
—	SherW Pr	139	139	—
—	Shop Save	14	14	—
—	Sicard	6½	6½	—
—	Sicard 6%	20	20	—
—	Simpsons	28¾	28¼	—
—	Soc GF	9¼	9⅜	—
—	Sogemines	12½	11⅞	—
—	Southam	39⅜	39½	—
—	SS Steel	12¾	12¾	—
25	Steel Can	25¼	25¼	25¼
25	Steinbg (A)	50	50	50
—	Steinbg Pr	101	101	—
—	Texaco	55	55	—
—	T Fin (A)	11⅞	11⅞	—
—	Tr-C Corp	9½	9½	—
100	Tr-C PL	38½	38¼	38½
—	Tr Mt PL	17¾	17⅝	—
—	Un Carbide	27⅝	27½	—
—	Walkr GW	34½	34¼	—
—	WCoast Tr	23⅛	22¾	—
—	Weston (B)	20	19¾	—
—	Zeller's	23⅜	23¼	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
1500	Ajax	8½	8½	8½
50	Alscope	220	220	220
—	Alsof	10	10	—
—	Am B Bel	22	21	—
—	Ameranium	4½	4½	—
—	Arno	4	4	—
—	Augustus	49	48	—
—	Baker Talc	6½	6½	—
—	Band-Ore	22	18	—
—	Bateman	5½	5½	—
—	Beauce PI	6	6	—
—	Black Hawk	280	280	—
1000	Black River	24	24	24
—	Blue Bon	330	325	—
—	Bluewater	10	10	—
—	Bornite	7	5½	—
—	Bruce-Presto	13½	13	—
—	Bruneau	21	21	—
—	Brunswick	15	15	—
—	Burnt Hill	26	25	—
—	Camflo	370	365	—
—	Cdn Dyno	140	140	—
—	C. Interurb	295	295	—
—	Cdn LI Pete	15	15	—
—	C Magnesite	63	60	—
—	C Securi A	270	270	—
—	Carbec	12	12	—
—	Cartier-Que	8½	8	—
—	Cassiar	14	14	—
—	Cassidy's	460	460	—
—	Cessland	700	690	—
200	Chemalloy	138	138	138
—	Chib Kay	18	18	—
—	Chib Copper	5	4½	—
1000	Chipman	15	15	15
3000	Coastal	25	25	25
—	Com. H&M	90	65	—
—	Com O&G	33	32	—
100	Commodore	150	150	150
—	id wt	75	70	—
—	Cominga	9	9	—
—	C Bellek	10½	10½	—
—	C Canorama	25	25	—
—	C Div S (A)	108	106	—
22060	C Manitoba	39	38	39
—	C Mogador	22	21	—
—	C New Pac	35	35	—
—	C Persh	16	16	—
—	CQ Metal	65	65	—
—	C Virginia	35	35	—
—	Copstream	9	8½	—
100	Couvrette (A)	6½	6½	6½
—	Cr St-L (A)	9¾	9	—
500	Crownbridge	30	30	30
—	Crusade	13	13	—
—	Dauphin	23	23	—
—	Delta Elect	225	220	—
—	Delta Min	17	17	—
—	Denault (A)	11¼	11	—
1000	Dolsan	58	58	58
—	Dom Exp	15½	13	—
—	Dom Lease	20	20	—
—	D Oilcloth	29	28	—
—	Dumagami	50	50	—
—	Dumont	35	33	—
—	East Sull	840	840	—
—	East Vent	25	25	—
—	Emp Oil	7	7	—
7000	Equity Ex	76	73	76
—	F Plastics	475	470	—
—	F Plastics	7½	7½	—
1000	Fab Met	20	20	20
500	Fano	7	7	7
—	F Plastics w	75	75	—
—	Fiscal	10	10	—
—	Fontana	5½	5	—
—	FT Relnce	38	37	—
1000	Fox Lake	20	20	20
—	Frigistors	40	35	—
—	Fundy	4½	4	—
2500	Futurity	65	65	65
—	Garney	65	57	—
—	Ghislau	21	21	—
—	Glacier	10½	10	—
—	Glen Lake	180	179	—
—	Grt W Min	140	125	—
—	Greenberg	5¼	5¼	—
—	Grissol	230	230	—
—	Gui-Por Ur	22	22	—
—	Hastings	240	240	—
200	Imbrex	400	400	400
—	Inspiratn	165	165	—
—	Int Atlas	105	100	—
—	Int Bibis	169	169	—
—	Int Ceram	6½	6½	—
1000	Intp Dredg	20	20	20
—	Israel Oil	8	7	—
—	James Bay	32	27	—
—	Jockey	490	490	—
300	Jubilee	300	300	300
4000	Keltic Mng	42	42	42
—	K Desmond	49½	45	—
—	Kenting Av	5¾	5¾	—
—	Kiena	110	105	—
—	Kodiac Pet	315	305	—
—	Kontiki	7	7	—
—	Labrador	33	33	—
—	Laduboro	46	42	—
—	Lt Leclerc A	11½	11½	—
—	Lambt (A)	17¼	17¼	—
—	Lamontag. A	17⅛	17⅛	—
—	Lingside	4½	4½	—
—	Lithium	8	7½	—
27500	Louanna G.	26	25	26
—	Malartic HY	12	11	—
—	Massval	8½	8½	—
—	Matachewn	110	98	—
—	McKinney	16	15	—
—	Melchers	20½	20½	—
—	Mere Chip	9½	9	—
—	Merrill	60	60	—
—	Mid-Chib	18	18	—
—	Midepsa	385	360	—
8500	Mistango	29	28	28
—	Molyb	55	55	—
—	Monpré	7½	7½	—
—	Mt Costigan	21	—	—
—	Mt Pleasat	51	48	—
—	Native Min	9	9	—
100	N Imperia	153	153	153
—	Newrich	16	16	—
—	NW Amulet	6½	6½	—
5000	Nocana	13	13	13
—	NA Asbestos	7	7	—
4000	NA Rare M	71	69	69
—	NorthEx	90	88	—
—	NW Canala	16½	16	—
—	Norvalie	9	8	—
—	O'Brien	195	195	—
—	Opem Ex	10½	10	—
42500	Pat Silver	123	118	119
—	Paudash	7½	6½	—
100	Peace Riv	685	685	685
1000	Pennbec	17	17	17
—	Peso S	188	188	—
—	Phoenix O	66	65	—
—	Plit Gold	6	5	—
—	Place GO	150	150	—
—	Porcupine	13	16	—
—	PowC 2 Pr	14	14	—
—	Que Ascot	6½	5	—
—	Q Chib	17	17	—
—	Q Cobalt	140	140	—
—	Q Indust M	15	14	—
—	Rancheria	57	53	—
—	Red Crest	3	3	—
500	Rexspar	3	2	2
—	RA Pete B	145	140	—
—	Ruby F wts	35	35	—
—	St-L Colum	191	186	—
—	St-L Div Lds	78	76	—
—	St Lucie Ex	19½	17	—
—	Sangamo	11	11	—
2000	Sapawe	31	30	31
—	Select Fin	160	160	—
—	Silver Reg	26	24	—
1500	Silver Sum	23	23	23
1000	Silver T	35	35	35
—	Sobey's A	19	18¼	—
—	Soca	51	50	—
—	Sogena	12	12	—
—	S Dufault	13½	12	—
—	Spartan Air	45	44	—
—	Sairs E	50	49	—
—	Std Gold	44	42	—
—	Sullivan	565	565	—
—	Superpack	425	400	—
—	Surlaga	54	53	—
—	Tache	12	11	—
—	Talisman	50	50	—
—	Tazin	6½	6½	—
—	Tib Exp	5½	5	—
—	Titan	3	3	—
—	Tooke	250	250	—
200	Tor & LI	330	330	330
—	Trsterre	33½	32	—
—	Tru-Wall	405	405	—
—	U Asbestos	262	262	—
—	Un Obalsk	30	30	—
400	U Towns E	16¼	16¼	16¼
—	V Der Hout	300	300	—
—	Vanguard	4½	4	—
—	Wabasso (B)	51	50	—
—	Westburne	124	124	—
—	West Tin	45	43	—
—	Wisconsin	20	20	—
—	Westville	22	21½	—
1000	Westairs	25	25	25

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 28 déc.	160.91	150.18	126.96	155.65	115.76
Clôture — 27 déc.	161.22	151.57	124.83	155.84	115.26
Sem. dernière	160.08	150.15	121.46	154.49	113.10
Mois dernier	159.65	152.08	118.49	154.23	115.36
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39
Haut — 1964	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
3 Perpétuels	1966	73½	74½
4½ 15 déc.	1966	99	99½
2¾ 15 juin	1968	94¾	95¼
3¼ 1 juin	1976	83	83½
4¼ 1 sept.	1972	93¼	94¾
5½ 1 oct.	1969	99¾	100¼
5½ 1 oct.	1975	99½	100
4½ 1 sept.	1983	88½	89
5¼ 1 mai	1990	96¾	97¼
CNR 5½ 15 déc.	1971	99¾	100½
CNR 4½ 1 avril	1967	99	99¾
CNR 5¾ 1 jan.	1985	101¾	102¾
CNR 4 1 fév.	1981	83¼	84½
CNR 5 1 oct.	1987	93	93¾
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
A.M.F.C. 5¼	1987	93½	94½
BC Electric 3¼	1967	97½	98¼
BC Electric 5½	1989	96½	98½
BC Electric 5¾	1977	99	100
Manito Hyd 5½	1988	92	93
NB 5½ 15 juil.	1980	94	95
Nfld 5¼ 1 juin	1985	91	92
NS 5¼ 1 mai	1985	93	94
Ont 3 déc.	1970	90½	91½
Ont 3½ août	1985	97	98
Ont Hy 2¾ oct.	1968	94	95
Ont Hy 5¼ fév.	1985	93¾	94¾
Que 5½ avril	1990	93	94
Que 3 juil.	1969	91¼	92¼
Que 5¼ déc.	1987	90¾	91¾
Que Hy 3¼ mai	1974	82½	83½
Que Hy 5½ juin	1988	93	94
Que Hy 5 fév.	1995	86	87
Sask 3½ déc.	1985	95½	96½
MUNICIPALITES			
Mont 5¾ 1 juin	1989	94	95½
Tor Mt 5½ 15 jn	1985	94½	95½
Vanc 5½ 15 déc.	1980	94	95½
Hamilt 5¼ 15 j	1977	93½	95
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi 4½	1966	99	101
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¼	1977	140	—
Inland Cemt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	95	97
Loblaw 4¾	1978	160	—
Lob Lease 5½	1973	99½	100
Pace Pete 5	1977	100	103
Simpson's 5½	1979	134	—
Simpson's 5	1976	210	—
TC Pipeline 5	1989	107	110
TC Pipeline 5	1988	141	—
Triad 4¾	1971	92	95
Utd Twn El 6¼	1981	115	—
W Coast 5½ x-d	1988	102	104
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	101	102
Algoma 5¾	1978	94	96
Aluminium 4½	1973	91½	92½
BA Oil 5½	1977	93½	94½
Can Cement 3¾	1975	85	87
Cdn Br Alum 5¾	1980	97½	98½
C I L 5¾	1977	98½	99½
C P R 5%	1983	89	90
Cr Foncier 5¾	1985	94½	95½
Dosco 6%	1985	96	97½
Dom Stores 5½	1976	97	98
Domtar 5¾	1990	94	95
Eaton Acc 5¼	1985	96	97
Imp Oil 3%	1989	92½	93½
I A C 6½	1983	98¼	98¾
Roy I Mort 6	1975	98½	99½
Roynat 6%	1980	98¾	99¾
Shell Oil 5%	1977	99	100
St Law Corp 5%	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	97	98
Traders Fin 5¾	1985	90	92
Woodward's 5¾	1985	97½	98½
Westons 5½	1983	94½	95½
SERVICES PUBLICS			
Ang Can Tel 6	1983	99	101
Alta G Tk 5¾	1985	97	98
Bell Tel 3¾	1979	81	82
Bell 5½	1982	96	97¼
Bell Tel 5¾	1984	98¾	99½
Bell Tel 6¼	1978	101¾	102½
Bow Pow 3¾	1980	81	83
Braz Tr 4¾	1970	91¾	—
BC Tel 5¾	1986	96½	98½
Calgary P 5¾	1982	97¼	—
C West NG 5¾	1982	96½	98½
Cons Gas 5¾	1984	97¼	98¾
Cons Gas 5	1978	91	93
Gt Lakes P 5¾	1977	97	99
Lakeland NG 6	1982	96	97½
Marit El 5¾	1983	97	99
NFLD & P 5½	1978	94¼	—
N Ont N Gas 5¾	1982	95½	97½
Northw Ut 5¾	1988	96½	98½
North Tel 5¾	1983	97	99
Que Nat Gs 5¾	1985	92¼	92¾
Que Nat G 6	1988	96½	98
Que Tel 5¾	1983	96¾	—
TC Pipe 5.85	1987	97¼	98¾
Union G 5¼	1977	94¾	96¼
IMMEUBLES			
Brant Coach 6	1978	94	—
Eaton R 3½	1968	93	—
Eaton 5	1978	91¼	92¾
Steinbg 6	1984	98¾	100¼
Lob 5½	1983	94	96

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Banque Canadienne Nationale	$0.55	tr.	1- 2-66	31-12-65
Banque Provinciale du Canada	$0.35	tr.	1- 2-66	17- 1-66
Grafton's Ltd (ord)	$0.25	tr.	14- 1-66	3- 1-66
Peoples Cr. Jewellers (ord & A)	$0.07½	tr.	15- 2-66	31- 1-66
id.	$0.07½	boni	15- 2-66	31- 1-66
Traders Bldg. Association	$0.50	tr.	15- 1-66	7- 1-66

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des bestiaux étaient en hausse de 50 cents mardi aux marchés de Montréal. Les transactions étaient généralement actives et la demande bonne.

Les arrivages étaient les suivants: 216 bovins, 189 veaux, 16 porcs et 83 moutons.

Les bouvillons de qualité ordinaire: $16.75 à $18.75.

Les vaches de bonne qualité $15.50 à $16.50; de qualité moyenne $14.25 à $15.75; de qualité ordinaire $12 à $14.50; celles destinées à la mise en conserve $10 à $13.25.

Les veaux de bonne qualité $30 à $35; de qualité moyenne de $24 à $29; de qualité ordinaire de $16 à $24.

Les prix des porcs n'ont pas été fixés et il n'y a pas eu de ventes d'agneaux et de moutons.

fonds mutuels

	Achats	Ventes
Adanac Mutual	2.95	3.22
Andreae Equity	3.26	3.56
All Cdn Com	6.99	7.66
All Cdn Div	9.07	9.94
American Growth	5.55	6.07
Assoc Investors	5.75	5.81
Beaubran	40.62	44.11
Canada Growth	6.18	6.79
Canada Security	4.97	5.46
Cdn Gas Energy	9.39	10.29
Cdn Investment Fund	4.11	4.51
Cdn Trusteed	4.85	5.30
Canafund	52.43	54.05
Champion Mutual	7.31	7.95
Collective Mutual	6.18	6.72
Commonwealth Intl	10.67	11.69
Commonwealth Intl Le	9.95	10.90
Corporate Investors	5.75	6.20
Diversified Income A	29.05	——
Diversified Income B	5.82	6.40
xDividend Shares	3.88	4.25
Dominion Compound	4.18	4.54
Dominion Dividend	3.35	3.64
xDreyfus	25.88	28.25
Dominion Equity	23.40	24.38
Entarea Investment	14.65	14.79
European Growth	6.19	6.77
Federated Financial	5.29	5.78
Federated Growth	6.89	7.53
First Oil and Gas	5.60	6.12
Fonds Collectif A	7.17	7.79
Fonds Collectif B	5.42	5.77
Fonds Collectif C	8.34	9.07
Fraser	10.45	10.50
Group Inc.	4.27	4.65
Growth Equity	5.05	5.52
Growth Oil and Gas	11.76	——
Guardian Growth	4.27	4.65
Investors Growth	9.03	9.84
Investors Intl Mutual	5.96	6.47
Investors Mutual	5.02	5.45
xKeystone Cust S-1	24.48	27.71
xKeystone Cust S-4	6.75	7.37
xKeystone Cust K-2	6.39	7.30
Molson M Fund	7.30	7.52
Mutual Bond	8.35	8.75
Mutual Accumulating	5.14	5.62
Mutual Bif	5.68	5.95
Mutual Income	6.43	7.03
One William Street	17.03	——
Prêt et revenue mutuel	7.18	7.85
Provident Mutual	6.19	6.73
xPutnam Growth	12.06	13.18
Radisson	4.69	5.15
Regent Fund	8.13	8.88
Research Investing	16.47	18.00
Savings Investment	7.18	7.85
1962 Exec Fund of Cda	6.84	7.51
xTV Electronics	10.05	10.96
Timed Investment	6.85	7.52
United Accumulative	9.46	10.34
Univ. Svgs Equity	5.24	5.73
Western Growth	5.59	6.11

x—Devises américaines

Ecarts étroits et mixtes à l'ouverture

MONTREAL. — La séance débute lentement à Montréal et les fluctuations de la cote sont étroites et généralement mixtes.

Aux industrielles, Canada Cement gagne ¼ à 44 et Husky Oil perd ⅛ à 13½.

Aux services publics, Brinco et Bell Phone gagnent chacun ¼ à 6¾ et 56¾. Nova Scotia Light perd ¼ à 34 et Newfoundland Light ⅛ à 11⅛.

Parmi les banques qui étaient particulièrement fortes hier soir, Canadienne Nationale gagne ⅛ à 66⅝ et Royale ¼ à 76¼. Montréal baisse de ¼ à 64¼.

Aux métaux, Algoma fléchit de ½ à 62 et Aluminium gagne ⅛ à 32¼. Parmi les métaux non ferreux, Cominco hausse de ⅜ à 47 et Hollinger de ¼ à 26. Les autres secteurs sont inchangées.

* * *

TORONTO. — Les transactions débutent lentement et la tendance des cours est mixte à Toronto.

Fleet gagne 1 à 63 et National Trust ⅞ à 21½. Algoma perd ⅝ et Inco ½.

Denison, aux métaux usuels, gagne ½ à 35½ et Northgate 10 à 7.90. Du côté des spéculatives, Place hausse de 9 cents à 1.51 et D'Eldona de 5 à 91 cents.

* * *

NEW YORK. — Le marché débute légèrement en hausse à Wall Street ce matin.

Les titres clé varient étroitement pour la plupart, cependant quelques-uns fluctuent de 1 point ou plus.

Par suite d'un rapport publié dans le Wall Street Journal à l'effet que la "Interstate Commerce Commission" avait approuvé la fusion des chemins de fer N Y Central et Pennsylvania, ces deux compagnies gagnent près de 3 points chacune. Toutefois, la ICC nie ce rapport.

RCA, dont les ventes et les revenus s'élèvent à de nouveaux sommets, gagne 1 point.

Les lignes aériennes, assez fortement déprimées mardi, se reprennent. Unitee Airlines gagne plus de 2 points et Eastern Air Lines plus de 1.

* * *

PARIS. (AFP) — Il sera aujourd'hui beaucoup moins question de tendance que d'activité. Celle-ci conditionnant celle-là, on peut constater surtout que les carnets des commis sont moins garnis que jamais et que les baisses de cours assez nombreuses que l'on peut constater relèvent presque uniquement de l'excessive étroitesse des transactions. Les quelques mouvements qui figurent aussi à la cote n'appellent d'ailleurs pas davantage de commentaires. Les groupes sont fort peu entourés et cette séance de mercredi ressemble davantage à une formalité qu'à un véritable marché financier.

L'allocution que doit prononcer vendredi le chef de l'Etat intervient dans une certaine mesure